JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEM 639 58

24ME ANNEE—No 83 MONTREAL, LUNDI 10 FEVRIER 1908 14 PAGES—UN ANTIN

Par La Flamme 1939 Université Laval

A L'ASSAUT DU MONT-ROYAL

Le 65ème régiment fait une première sortie à la raquette, qui provoque l'enthousiasme chez les officiers et soldats, en dépit de la température sibérienne.

Officiers et soldats du 65ème régiment, à l'assaut du Mont-Royal, à la raquette, samedi soir.

Officiers et soldats du 65ième régiment, ont fait, samedi soir, la première d'une série de sorties à la raquette.

Ils étaient au nombre de cent cinquante-deux, avec clairons à leur tête.

L'enthousiasme avec lequel cette première marche fut accueillie par tous ceux qui y prirent part, fait espérer un succès encore plus considérable, s'il est possible, aux autres sorties qui se succéderont de semaine en semaine d'ici au milieu de mars.

Samedi soir, il faisait une température de 15 degrés en dessous de zéro, température absolument froide intensifiée par un vent du Nord-Ouest qui venait, en plaine, piquer l'épiderme des figures.

Nos officiers et soldats supportèrent ce froid sibérien avec une désinvolture remarquable.

Il était huit heures et demie lorsqu'en formation de quatre, ils quittèrent la Salle des Exercices, rue Craig, avec la raquette au dos, pour monter le Boulevard Saint-Laurent, prendre l'avenue des Pins et se rendre jusqu'au pied de la montagne.

A cet endroit, ils chaussèrent la raquette et sur une sonnerie des clairons, tous se mirent en marche vers

LES HAUTEURS ENNEIGEES

du Mont-Royal.

Pour un grand nombre, c'était leur première sortie à la raquette. Ce fut l'occasion de quelques petits incidents absolument drolatiques qui ajoutèrent à la gaieté générale. Après un quart d'heure d'essai, tous furent sur pied, d'aplomb cette fois, et la marche, en groupe, puis à la file indienne, devint régulière.

Le lieutenant-colonel Labelle, l'initiateur de cette première excursion a la montagne, accompagnait son régiment, ainsi que le capitaine ex-adjudant L. H. Archambault, le capitaine paie-maître W. U. Boivin, le capitaine adjudant H. Archambault, le capitaine Philippe Durocher, le capitaine H. Merrill, le capitaine P. E. Ranger, les lieutenants H. Desrosiers et Victor Tardif.

Le capitaine Jos. Filiatreault et le lieutenant Maurice Archambault fermaient la marche, pour rallier les retardataires au cas où il y en aurait eu.

Une fois bien engagés dans la montagne nos soldats entonnèrent

DIVERS CHANTS CANADIENS

que répercutèrent les échos du Mont-Royal.

Il y eut premier arrêt à la glissoire du parc Mont-Royal, où des centaines de jeunes garçons et de jeunes filles se livraient au plaisir si intense de descendre avec rapidité les chutes successives de ce lieu d'amusement si populaire. Au cours de la marche à travers la montagne, des groupes nombreux de raquetteurs des deux sexes furent rencontrés. Chaque fois, nos soldats furent salués et admirés.

Le second et dernier arrêt se fit chez Lumkin.

Le capitaine W. U. Boivin, le paie-maître du régiment, président de l'Association des marchands détailleurs de Montréal, avait donné d'avance l'ordre de préparer une collation et des breuvages chauds pour les soldats. Ils y firent royalement honneur, mis en appétit par la longue course qu'ils venaient de fournir à l'air vif du dehors.

Le soldat Frenet, de la compagnie No 4, se fit l'accompagnateur de circonstance et divers chants furent exécutés avec un entrain endiablé.

A l'heure du départ, sur les onze heures, le

LT-COLONEL LABELLE

remercia ses soldats d'être venus en si grand nombre à cette première sortie à la raquette. "Aucun club", ajouta-t-il, "des mieux organisé, n'aurait pu faire mieux, et je n'ai que des félicitations à vous offrir pour votre excellente tenue. D'ici à la fin de l'hiver d'autres sorties se feront qui, j'en suis certain, auront le succès magnifique dont nous avons lieu de nous féliciter aujourd'hui".

A onze heures et quart le signal du retour était donné et nos braves raquetteurs arrivaient au lieu du départ à minuit et demi, absolument satisfaits, se félicitant entre eux de l'excellente idée qu'avaient eue leurs officiers de leur avoir donné l'occasion de faire cette promenade à la fois si réconfortante et si pleine de gaietés imprévues.

LE MINISTRE DE LA MILICE ET LA CULTURE PHYSIQUE

Sir Frederick Borden accorde une intéressante interviews à la "Presse" sur la campagne qu'elle fait pour répandre les sports et la gymnastique.

La campagne de la "Presse" pour la généralisation de la culture physique au Canada vient de recevoir une adhésion qui prend, aux yeux de toute la population canadienne-française, une importance primordiale. L'honorable ministre de la Milice et de la Défence, sir Frederick Borden, a bien voulu nous accorder une entrevue sur l'éducation physique et nous encourager dans l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée. On sait que sir Frederick Borden est l'un des forts protagonistes de cette éducation, à tout âge. Il l'a implantée dans les provinces maritimes, au mois de janvier dernier.

—Vous voulez savoir ce que je pense de l'éducation physique, comme utilité? Ma réponse sera simple, dit l'honorable ministre. Vous savez que dans toutes les écoles des provinces maritimes, cette éducation physique est au programme pour tous les enfants. On fera de la gymnastique jusqu'à l'âge de treize ans alors qu'on commencera, tout en continuant la gymnastique, à faire l'apprentissage des armes.

"Cette décision a été prise à cause des grands bienfaits que la culture physique donne à ses adeptes et sa généralisation, dans un pays, ne peut avoir d'autre résultat que de créer une race forte, active, loyale, et conséquemment prospère. L'homme d'action ne recule jamais devant le devoir, quel qu'il soit et c'est en donnant une bonne part d'attention à la culture physique qu'on acquiert ces qualités d'homme d'action. Il faut que l'esprit et le corps se contrebalancent constamment si l'on veut que l'être humain donne la plénitude de son travail.

"Je vois avec plaisir que votre journal s'occupe de répandre l'éducation physique chez les Canadiens-Français, avec qui nous vivons tous les jours. Certes, si tous nos compatriotes d'origine française voulaient donner un peu d'attention à la culture physique, ils feraient des choses étonnantes. La délégation d'une équipe gymnastique au congrès international de Rome fait honneur à la "Presse" en même temps qu'elle prouve la conséquence de votre entreprise.

"La généralisation de la culture physique n'est pas une chose facile à produire. Mais avec du travail consciencieux, on y arrivera sûrement pour le plus grand bien du pays. Le ministère de la Milice a autorisé dernièrement la formation de bataillons scolaires et l'un de ses représentants à Montréal, l'inspecteur des corps de cadets de la province, nous assure que l'organisation marche rondement. Je ne sais pas si nous devons cette progression à votre campagne, mais nous n'en voyons pas moins l'expansion avec joie.

"J'aurai l'occasion, plus tard de parler plus longuement sur ce sujet et je vous préviens que votre journal n'aura jamais à regretter d'avoir entrepris une cause aussi belle et bonne que l'expansion de la Culture physique. C'est un immense service rendu au pays si la campagne réussit toujours aussi bien qu'elle semble avancer actuellement."

Après l'honorable M. Jacques Bureau et l'honorable M. Rhéaume, (Ontario), le ministre de la Milice accorde son encouragement à la "Presse". Dans quelques années, toute la jeunesse du pays pourra profiter des cours spéciaux de gymnastique établis par le ministère de la milice. Sir Frederick Borden n'a pas voulu se lancer dans cette voie, lors de l'entrevue qu'il nous accorda si gracieusement et avec tant d'affabilité, mais nous pouvons assurer qu'avant longtemps le travail actuellement fait par la Commission scolaire de Montréal, et quelques autres institutions éducationnelles de la province sera généralisé pour tous dans les écoles. Ling disait un jour; "Quand la France fera de la gymnastique, il se produira quelque chose de grand dans le monde", nous pouvons dire aujourd'hui: Quand les Canadiens-français suivront l'exemple de leurs concitoyens d'origine anglaise, il se produira quelque chose de grand dans l'Amérique du Nord.

Sir Frederick Borden, le ministre de la Milice et de la Défense, qui donne une entrevue à la "Presse" sur l'Education physique.

LES ETUDIANTS LIBERAUX

Il feront, mercredi, une grande manifestation de leur attachement au parti libéral, à Ottawa où les a généreusement invités l'hon. M. L. P. Brodeur.

Anxieux de manifester leur attachement au parti libéral et l'admiration qu'ils portent à l'égard de ses dignes chefs, les étudiants libéraux de l'Université Laval profiteront mercredi de cette semaine, d'une généreuse invitation de l'hon. L. P. Brodeur pour aller faire à Ottawa une grande manifestation comme l'on n'en a pas encore vue dans la capitale. Elle sera la première de ce genre et l'hon. M. Brodeur en aura été le généreux promoteur. Visiter Ottawa, et assister à une séance du parlement, tel sera le rêve qu'un grand nombre d'étudiants libéraux — si non tous — réaliseront,

M. Charles E. Bachand, président du comité de l'excursion des étudiants libéraux à Ottawa.

L'hon. L. P. Brodeur, le généreux promoteur de l'excursion des étudiants libéraux à Ottawa. — Photo. Dupras et Celus, 267 rue Sainte-Catherine Est.

mercredi.

Inutile de dire que leur gaité, leur enthousiasme auront pour effet de prouver auprès de la députation du pays qu'il y a à l'Université Laval, à l'Université McGill, comme ailleurs, une jeunesse libérale qui se prépare à continuer les traditions de leurs aînés.

L'hon. M. Brodeur la connait intimement cette vaillante jeunesse, e

A suivre sur la page 5

DE LA POUDRE DANS L'AIR

La Russie, la France et l'Angleterre mettent en joue la Turquie, l'Allemagne et l'Autriche, à propos de la construction d'un chemin de fer dans les Balkans.

Saint-Pétersbourg, 10 — Les rapports reçus ici de Constantinople indiquent que la Sublime Porte hésite à se rendre au projet de l'Autriche de construire un chemin de fer reliant la ligne autrichienne à travers la Bosnie et la ligne turque qui va jusqu'à Salonique, traversant le district de Nobipasear. Ce projet est combattu par la Russie. On croit ici que l'exécution du projet sera retardée à cause de cela, car les ressources du territoire turc sont épuisées.

La proposition britannique de créer une colonne volante de gendarmerie, sous le commandement d'officiers européens, et chargée du soin de mettre fin aux maraudages en Macédoine, proposition qui a été mentionnée dans le discours du trône lu par le roi Edouard à l'ouverture du parlement, ne rencontre pas l'approbation de la Russie, qui fait remarquer que des entreprises du même genre, en Egypte et en Crète, n'ont pas eu de succès et ont créé des difficultés sans nombre pour la population indigène.

TROIS CONTRE TROIS

Rome, 10 — La situation dans les Balkans, qui a attiré tout à coup l'attention à la suite du rappel de l'ambassadeur de Sussie en Autriche-Hongroie, le prince Orouszoff, semble plus grave que ne l'indiquent les déclarations officielles.

L'Autriche et l'Allemagne accusent la Russie de chercher à se venger de ses revers en Extrême-Orient en reprenant son ancienne politique traditionnelle dirigée contre Constantinople. Les fonctionnaires de ces deux gouvernements affirment de plus que le est aidée dans cette politique par la France, et secrètement par la Grande-Bretagne, cette dernière contrecarrant ainsi l'influence allemande.

INTRANSIGEANCE RUSSE

La Russie a déclaré positivement qu'il lui serait impossible de tolérer l'exécution du projet de construction de chemins de fer dans les Balkans, tel qu'annoncé par le baron d'Aehr— ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, parce que cela équivaudrait sous le déguisement d'un intérêt commercial, à l'établissement pratique de la suprématie autrichienne dans les Balkans. En réalité, cela signifierait l'Autriche à Salonique, ce qui serait, dit la Russie, l'équivalent de l'Allemagne à Salonique. On croit ici, cependant, que si un conflit éclate, ce ne sera pas entre la Russie et l'Autriche, mais entre la Russie et la Turquie, cette dernière étant accusée de favoriser les plans de l'Autriche sous la pression de l'influence allemande. Le "Romanuojo", un journal populaire, va même jusqu'à dire qu'une guerre russo-turque éclatera probablement au printemps.

100,000 HOMMES

La Turquie se prépare, car elle a déjà en Macédoine cent mille hommes de ses meilleures troupes commandés en grande partie par des officiers allemands.

Vienne, 10 — Le ministère des affaires étrangères donne aujourd'hui le démenti à la nouvelle que l'ambassadeur russe en Autriche-Hongrie, le prince Ouroszoff, a été rappelé par son gouvernement. L'ambassadeur commence à se faire vieux et sa santé est mauvaise, et il a demandé et reçu la permission de rentrer au pays ou de se rendre dans le Sud dès que la température et l'état de sa santé lui permettront de voyager. Il a de plus déclaré au ministère des affaires étrangères que les relations entre les deux puissances ne sont pas de nature à justifier le rappel de l'ambassadeur russe. On considère qu'après une aventure malheureuse en Extrême-Orient, la Russie porte son attention ailleurs, mais on affirme que l'Autriche ne recherche aucune victoire politique dans les Balkans et ne songe qu'à renforcer sa position économique.

Cette carte représente la péninsule des Balkans, d'où jaillira peut-être l'étincelle qui enflammera l'Europe.

LES PRIX DE LA MASCARADE

Ils seront exposés dans les vitrines de la "Presse" toute la semaine, et distribués aux vainqueurs samedi prochain.

Les prix donnés aux vainqueurs des concours de la mascarade de la "Presse" seront exposés dans nos vitrines cette semaine, et distribués samedi prochain, 15 février, au bureau des Tournois Athlétiques de la "Presse", à dix heures précises.

Les gagnants sont MM. Moïse Lafleur, Plateau, 319 Duluth; Joseph Bluteau, Edward Murphy, 638 de Montigny; Rodolphe Elie, Plateau, 499 Ste Catherine Est; Ivan Sabourin, A. C. C. de Saint-Jean, rue Champlain, Saint-Jean; Aimé Côté, Plateau, 73 rue Saint-Hubert; Edmond Daudelin, Montcalm, 301 Rivard; Conrad Bourdeau, A.C.C. St Jean, Queen, Saint-Jean; Arthur Cousineau, Sarsfield 433A Williams; Gérald Lafontaine, Olier, 266 Saint-Denis; Edward Allman, Dufferin, 1165 Cowan; Alcide Beauchamp, A.C.C. St Jean, rue Saint-Jacques, St Jean; Donat Allard, St Eusèbe, 73 Boyer; Ovila Grisé, Montcalm, 16 Sanguinet; Arthur Lebel, Plateau, 31 Drolet, Pacifique Guillemette, 750 Saint-Denis; Ernest Tessier, 29 Drolet.

REMARQUES

Ont été remarqués:

M. Léopold Gauvreau, du Plateau, 720 rue Saint-Urbain.

Raoul Ducharme, Plateau, 576 Cadieux.

Albert Gerant, pupille de la S. N. G., 431 Morgan.

Henri Martin, Plateau, 124 Lagauchetière Est.

Jean-Baptiste Dubois, Plateau, 4 Ste Elisabeth.

Richard Foster, Plateau, 275 Drolet.

Alexandre Latendresse, Plateau, Ahuntsic.

Moïse Lafleur, Plateau, 116 Saint-Norbert.

Laurent Tremblay, Plateau, 2 Brunswick.

Lionel Grisé, Montcalm, 16 Sanguinet.

Jules Lamarche, Plateau, 637 Saint-André.

Alex. Grisé, Montcalm, 16 Sanguinet.

Lionel Théoret, 807A rue Cadieux.

Gaston Lamarche, Champlain, 196 Fullum.

Alphonse Jolicoeur, Olier, 93 Drolet.

Wilfrid Lapointe, Montcalm.

Eugène Bisaillon, Plateau, 17 Notre-Dame de Lourdes.

Anastase Gravel, Plateau, 808 Saint-Urbain.

Joseph Rousseau, Olier, 86 Duluth.

Roméo Lapierre, Plateau, 208 Duluth.

Emile Vaillancourt, Plateau, 12A Rivard.

Ernest Leroux, Plateau, 424 Saint-André.

Robert Boisseau, Lycée Catholique, 240 Saint-Denis.

Linole Grégoire, Saint-Jean, A.C.C Saint-Jean.

Albert Lallemant, Champlain, 229 Fullum.

Armand Nivette, Plateau, 214 Ste Catherine Est.

NOTES MONDAINES

Mlle Augustine Vanier, du square Saint-Louis, donnera un euchre, jeudi après-midi.

× × ×

Dimanche prochain, le 16 février, Mme G. DeSerres, de la rue Sherbrooke, donnera une réception.

× × ×

A Ottawa, mercredi soir, l'hon. L. P Brodeur et Mme Brodeur recevront à dîner un grand nombre d'invités.

× × ×

L'hon. et Mme L. P. Brodeur ont donné un dîner vendredi en l'honneur de l'hon. Horace et de Mme Archambault. Les invités étaient sir Wilfrid Laurier, l'hon. et Mme Dandurand, l'hon. et Mme Jules Tessier, l'hon. et Mme S. N. Parent, Mme L. J. Lemieux, de Montréal, Mme S. Lelièvre, Mlle Coutu et Mlle David. Un bridge suivit le dîner.

× × ×

Mme R. Dandurand recevait à dîner jeudi dernier l'hon. M. et Mme Horace Archambault, le sénateur et Mme Tessier, l'hon. Rodolphe Lemieux, M. S. Lelièvre, M. A. D. Decelles, Mlle Gabrielle Davignon.

× × ×

Il y aura grand bal à Rideau Hall, le 20 février prochain.

× × ×

Lady Laurier est retenue à sa chambre par une attaque de bronchite.

× × ×

Mme H. Saint-Louis a donné, mercredi, à Ottawa, un thé en l'honneur de Mme Lemieux et de Mlle David.

× × ×

Mlle Ouimet donne un lunch aujourd'hui en l'honneur de Mlle Blanche Turcotte, de Québec.

× × ×

Mme Albert Hébert, de la rue Dorchester Ouest, donnera un thé, cet après-midi, en l'honneur de Mme R. Masson, de Terrebonne.

× × ×

A la réception donnée hier après-midi, par Mlle Béique, le thé était servi par Mlles Merrill et Mlle Sharing. Les tables étaient décorées d'oeillets roses et des bougies vertes. Les salons étaient décorés de roses blanches. Les invités étaient: M. et Mme E. Fabre-Surveyer, MM. et Mmes Bisaillon, M. et Mme Charles Martin, M. et Mme Joyal, M. et Mme Henri Béique, M. et Mme Louis Béique, Mlle Juliette Saint-Pierre, Lareau, Forget, Mignault, Dorion, Simard, Surveyer, Cholette, Rainville, Ouimet, Leblanc, Lacoste, Delorimier, Archambault, Pérodeau, Turcotte, Brault, Normandin, O'Leary, DeMartigny, Lajoie, Nantel, Richard, Morrisson, MM. Pierre Chevalier, Paul Morin, Barroughs, Tessier, Lacoste, de Martigny, LeBouthillier, Pérodeau, Lareau, Rolland, Merrill, Emard, Mercier, Bélanger, Charles Martin, Lachapelle, Dr Boulet, Sévigny, Cholette, Dupuis, etc., etc.

LES AUDITIONS D'ATHALIE AU MONUMENT NATIONAL

Les auditions d'Athalie, au Monument National, seront données par les élèves des cours d'art dramatique, protégés par l'Association St Jean-Baptiste, qui s'intéresse si généreusement à cette oeuvre nationale.

Depuis trois mois, l'Association St Jean-Baptiste a augmenté ses cours gratuits de celui d'art dramatique, dirigé par M. Eugène Lassalle, et tous ses efforts tendent à protéger cette nouvelle fondation et à aider de tout son pouvoir à la réussite de la manifestation artistique et nationale qui aura lieu avec les représentations d'Athalie, le jeudi, 20 février et le mardi, 25, en soirée, et les samedis, 22 et 29 en matinée.

Ces auditions seront données sous le patronage de Son Honneur Louis Payette, maire de Montréal, et de Mlle Payette, qui ont bien voulu accepter la présidence d'honneur du Conservatoire et de l'école de diction de M. Eugène Lassalle.

Hier, au Monument National, a eu lieu une répétition d'ensemble, avec la Chorale St Charles et les 125 exécutants, dames et messieurs, si magistralement dirigés par leur jeune chef, J. N. Charbonneau. Cette imposante masse chorale doit produire un grand effet. Les interprètes sont bien stylés et en possession de leurs rôles. Tout laisse prévoir un éclatant succès pour tous.

Les membres honoraires sont instamment priés de bien vouloir échanger leurs coupons à la succursale de la "Presse", 66 Ste Catherine Est, et à la maison Hurteau et cela avant samedi prochain.

Pour éviter l'encombrement, ou des erreurs, les coupons doivent être échangés contre les billets numérotés.

Les coupons non échangés avant samedi prochain ne seront valables que pour la seconde représentation.

TERME CRIMINEL DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Mtre Alfred McKay a été choisi conjointement avec Mtre Dominique LeDuc, pour représenter le Procureur-Général aux assises criminelles de

LA PRESSE

est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

1er FEVRIER

LUNDI	94,189
MARDI	94,195
MERCREDI	94,236
JEUDI	94,378
VENDREDI	94,237
SAMEDI	117,352
TOTAL	588,587
HEBDOMADAIRE	50,771
	639,358

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **639,358**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,097

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

M. LE NOTAIRE ED. DESAULNIERS

IL EST ELU PAR ACCLAMATION MAIRE DE LA PETITE VILLE DE SAINT-LAMBERT. — LES CONSEILLERS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Lambert, 10 — M. le notaire Edmond Desauniers et MM. J. A. Tremblay, W. N. Andrews et W. H. Hooper, ont été élus par acclamation, le premier, maire, et les trois autres conseillers, de la coquette petite ville de Saint-Lambert.

Au conseil de la municipalité siégeront également MM. Lalonde, Webster et McConnell.

Nos nouveaux édiles auront beaucoup de besogne à abattre, cette année, au cours de laquelle les compagnies du G. T. R. et du D. et H. commenceront d'importants travaux d'installation.

Depuis la fondation de Saint-Lambert — onze ans — c'est le second maire canadien-français qui y est élu : le premier, en 1904, ayant été M. le docteur Merrill Desauniers.

FEU GASTON P. LABAT

La mort est venue fermer l'horizon à un ancien confrère, M. Gaston P. Labat, qui est mort à l'hôpital Notre-Dame.

D'origine polonaise, citoyen français, ancien soldat, journaliste et publiciste, le défunt était âgé de 65 ans.

En 1870, il faisait la campagne franco-prussienne, s'enrôlant dans le service chirurgical de l'armée de l'Est. Il fit ensuite les campagnes du Tonkin, d'Egypte, du Soudan.

Venu au Canada depuis de nombreuses années, M. Labat s'y distingua comme journaliste. Dans cet état, il fit du service à Québec et à Montréal, dans nos différents journaux.

M. Labat est l'auteur de deux volumes : "Les Voyageurs Canadiens à l'Expédition du Nil en 1885" et "Le Livre d'Or des Contingents Canadiens dans l'Afrique Sud."

A ce compagnon qui s'en va, les camarades adressent un souvenir ému avant que l'oubli ne permette que trop la poussière s'entasse sur son nom.

Les Soucis des Femmes

Les femmes, déclare le Dr McComb, ont plus de soucis que les hommes pour la bonne raison que leur système nerveux est bien plus délicat. C'est vrai, et la Salsepareille de Hood est exactement le remède dont elles ont besoin pour tonifier leurs nerfs, améliorer leur appétit et purifier leur sang.

SOUFFRANTE. — "Ma mère a été malade quelque temps. Elle fit un essai judicieux de la Salsepareille de Hood et elle revint promptement à la santé". MIRANDA A. BROWN, 146 rue Market, Hamilton, Ont.

INDIGESTIONS PENDANT 3 ANS. — "J'ai souffert d'indigestions pendant 3 ans. Je lus quelque chose au sujet de la Salsepareille de Hood et j'en fis l'essai. Après en avoir pris pendant quelque temps je fus radicalement guérie."—Mme J. H. HALLEY, DeSoto, Mo.

NERVEUSE, SOUFFRANTE SANS APPETIT. — Pendant des années ma santé fut mauvaise. J'avais des douleurs aux épaules, dans le dos et aux membres. Je souffrais continuellement de maux de tête. J'étais nerveuse et n'avais pas d'appétit. Je pris de la Salsepareille de Hood et je gagnai des forces. Je fus capable de travailler fort toute la journée, de bien manger et de bien dormir". — Mme E. GIFFELS, Moose Lake, Minn.

La Salsepareille de Hood est en vente partout. 100 doses un dollar. Préparée seulement par C. I. Hood Co., Lowell, Mass., E. U. A. (249) A wB

Chronique

DEDOUBLEMENT DU MOI

Un aveu: Je pianote un peu, comme tout le monde, avec cette différence que je pianote un peu plus mal que tout le monde. On fait ce qu'on peut, pas vrai?

Je reçus dernièrement la visite d'un vieil ami. Tout en devisant, et sous l'empire d'une obcession que j'ai le plaisir d'avoir souvent, j'attaquai la délicieuse "Sérénade mélancolique" d'Ernest Lavigne. Ce morceau, d'une ciselure charmante, me plaît au point que je m'en offre le régal presque tous les jours. De la main droite, ça va bien, mais de la gauche!... Je le répète: On fait ce qu'on peut.

Mon auditeur, malgré sa complaisance n'y put tenir. Il cria:

—L'accompagnement, animal! l'accompagnement.

—Eh bien, quoi, l'accompagnement! Il est cacophonique, je le sais bien, mais je ne l'entends pas. Je ne m'occupe que de la mélodie, qui est séduisante, tu en conviendras.

—Quand on n'a qu'une main habile, on ne pianote pas, me répondit mon ami avec sévérité, on joue de l'orgue de barbarie.

—Que veux-tu, lui répondis-je, je n'ai jamais travaillé l'accompagnement, parce qu'il me semble phénoménal de suivre deux idées simultanément.

Alors, mon ami, excellent pianiste, me démontra par des arguments que je ne puis rapporter ici, vu leur justesse compliquée, que le pianiste, s'il doit lire deux portées à la fois n'a pas à suivre deux idées, que le tout est question de vision, de règle, d'entraînement, de mécanisme, etc. J'ai cédé difficilement, car il me semble que lire deux lignes, superposées, portant des caractères différents, que ce soit de l'écriture ou de la musique, est une opération exigeant de dédoublement de l'esprit.

Cette petite discussion me rappela un spectacle que je vis au Parc Sohmer, il y a une dizaine d'années.

Deux Américains exécutaient des choses que le public n'applaudissait pas fort parce qu'elles n'étaient pas tapageuses. Et pourtant c'étaient des choses bien dignes de frapper l'esprit. Ils se présentaient sur la scène, nantis chacun d'une grande feuille de papier blanc, qu'ils réduisaient par de nombreux pliements, puis chiffonnaient, de manière à n'avoir plus entre les doigts qu'un très petit volume. Alors, avec les ongles, ils entaillaient le papier, le trouaient, le déchiraient, le lacéraient, si bien qu'au bout de quelques minutes, quand ils dépliaient et développaient la feuille, elle apparaissait comme une immense pièce de dentelle, d'une finesse exquise, où l'on entrevoyait des fleurs, des rosaces, toute sorte de dessins artistiques, avec, au centre, cette inscription très lisible, qui arrachait quelques applaudissements : 'Vive le Canada !"

C'était déjà très fort.

Mais ce qui l'était bien davantage, c'était ceci :

Ces hommes travaillaient sans jeter un regard sur leur travail, et tandis que d'un doigté aussi délicat que sûr, ils fouillaient le papier, ces hommes chantaient une complainte nègre. Ils chantaient un duo, non pas ensemble, non pas en prononçant des paroles identiques, mais en se donnant la réplique.

Ma parole, cela tenait du prodige. Qu'ils chantassent ou découpassent la feuille de papier, ils avaient besoin de toute leur attention pour faire l'une et l'autre chose. Aucun des deux travaux auxquels ils se livraient ne pouvait être exécuté inconsciemment. Les deux exigeaient une attention extrême. Il est de ces choses — et ceci en était — que l'ouvrier le plus habile, s'il a un moment de distraction, doit nécessairement rater. Il semble qu'on ne puisse faire machinalement que des travaux très simples, très grossiers. Une servante rince des verres en songeant à son amoureux : encore cassera-t-elle des verres ou laissera-t-elle de la crasse au fond.

On constatait donc chez ces deux Américains un dédoublement du moi, la présence simultanée de deux séries d'idées parallèles et indépendantes, de deux centres d'actions, ou, si l'on veut, de deux personnes morales juxtaposées dans le même cerveau, chacune à son oeuvre et chacune à une oeuvre différente.

Rien de plus digne d'étude que cette pluralité foncière du moi.

"J'ai vu, raconte Taine, une personne qui, en causant, en chantant, écrit, sans regarder son papier, des phrases suivies et même des pages entières, sans avoir conscience de ce qu'elle écrit. A mes yeux, sa sincérité est parfaite; or, elle déclare qu'au bout de sa page, elle n'a aucune idée de ce qu'elle a tracé sur le papier; quand elle le lit, elle en est étonnée, parfois alarmée."

C'est le phénomène de mes deux Américains, mais il est moins frappant, moins déconcertant. Je serais plutôt tenté de croire que la personne citée par Taine chantait machinalement et écrivait consciemment. Les airs qu'on a chantés souvent, on les fredonne sans le savoir. Il n'en est pas de même s'il s'agit d'un duo, où il faut écouter son compagnon pour rester dans le ton et lui répondre à temps.

Il y a là un état singulier de l'intelligence, qui devrait faire l'objet d'une monographie. Les savants psychologues, qui ne sortent pas de leur bibliothèque, feraient bien de fréquenter certains endroits faits pour s'amuser, mais où il y a des phénomènes très curieux à observer.

Et malgré ce que m'a dit mon ami au sujet du jeu des deux mains sur le clavier, je persiste à croire à un phénomène chez ceux qui exécutent avec tant d'indépendance dans les deux mains. Cela ne nous frappe pas parce que c'est très commun; mais si l'on veut bien y songer, on constatera qu'il y a là un réel tour de force, que tout le monde ne peut pas accomplir.

10-2—1908. LAURENT BART.

IL SE BRISE LA JAMBE EN TOMBANT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 10 — Un des plus populaires marchands de notre ville a été victime d'un bien triste accident jeudi dernier dans l'après-midi. M. C. E. Laflamme était monté sur un petit escabeau dans son magasin pour allumer un bec de gaz, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le plancher. On accourut pour le relever et on constata qu'il s'était fracturé la jambe en haut du genoux. On manda en toute hâte le médecin, M. Vanier, qui lui prodigua ses premiers soins, et vendredi matin M. Laflamme a été conduit à l'hôpital Notre-Dame à Montréal.

Le blessé portait une jambe de fer attachée au genou, et c'est cette jambe malade qu'il s'est brisée.

LE CADAVRE DE SWANTON

LE MORT ETAIT CONNU SOUS LE NOM DE "PETIT JOS" DANS UN CHANTIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

L'agent de police Foley, de Swanton, Vermont, est passé par Montréal, samedi, après avoir en partie réussi à reconnaître le corps du jeune homme trouvé étranglé dans les bois, près de Swanton, le 26 janvier dernier. Il a visité un camp de terrassiers de chemin de fer au Cap Fonté, dans notre province, et y a montré la photographie du mort à plusieurs manoeuvres polonais. Ceux-ci ont reconnu dans le portrait un jeune homme qu'ils appelaient "Petit Jos", et qui partit du Cap Fonté il y a quelques semaines avec un autre Polonais nommé Véleski. Ce dernier semble être l'homme qui fut vu avec le mort. Véleski vient, dit-on, d'un village des environs de Springfield, Mass., et la police de cet Etat, comme celle de New York, est à sa recherche.

POUR LA PROTECTION DES FEMMES

Samedi après-midi, un groupe de dames et quelques messieurs se réunissaient chez le juge et Mme F. X. Choquet afin d'examiner les moyens à prendre pour rendre plus effective l'action de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants. On y a discuté l'importante question du travail des prisonniers.

Mme F. L. Béique présidait, en sa qualité de présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui veut prendre part à l'oeuvre si humanitaire poursuivie par la Société Protectrice des Femmes et des Enfants.

M. S. Carsley, président et fondateur de la société de ce genre existant à Montréal, avait été invité. M le sénateur Dandurand, M. le juge Choquet, M. Honoré Gervais, C.R., et plusieurs autres personnalités étaient présents.

LE RHUME la Toux et la Bronchite sont les avant-coureurs de la CONSOMPTION.

Combien de personnes meurent de consomption pour avoir négligé un **petit** rhume? Dans la plupart des cas, il eut été facile d'enrayer le mal en tuant le germe. Contre la **Toux**, le **Rhume** et la **Bronchite**, il existe un remède hors de pair: **LE BAUME RHUMAL.**

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

25c EN VENTE PARTOUT **la Bouteille**

A w B

PRECHEUR ET POLITICIEN

Après avoir pris la parole dans deux temples presbytériens William Jennings Bryan.

CAUSE POLITIQUE

Les relations entre le Canada et les Etats-Unis doivent être basées sur le respect absolu

DE LEURS DESIRS

William Jennings Bryan, l'adversaire malheureux de McKinley et de Roosevelt, le candidat démocrate probable aux prochaines élections présidentielles est à Montréal. Il a prêché hier dans deux temples presbytériens, à l'église Erskine, rue Sherbrooke, et à l'American Presbyterian Church, rue Dorchester.

Il ressemble beaucoup surtout lorsqu'il sourit, à l'honorable Félix Geoffrion, qui fut ministre du revenu dans le cabinet MacKenzie, de 1874 à 1878. C'est un orateur disert et abondant,

William Jennings Bryan, le grand orateur démocrate américain, qui est en ce moment à Montréal.

également capable de faire un discours de "husting" et de prêcher l'évangile protestant, comme il l'a démontré hier.

Très accueillant aux journalistes, il n'aime cependant pas à se faire interviewer, à moins qu'on ne rapporte ses paroles avec la plus grande exactitude. Il a eu beaucoup à souffrir, explique-t-il, d'articles de journaux basés sur des choses qu'il n'avait jamais dites.

Il ne croit pas que M. Roosevelt soit candidat à la présidence, aux prochaines élections. Quant à sa propre candidature, il n'en parle pas, mais il fait la remarque qu'un candidat indépendant, aurait beaucoup de chances d'être élu en novembre prochain.

—"Que pensez-vous, lui demanda-t-on des relations entre le Canada et les Etats-Unis, dans l'avenir?"

—"Je n'hésite pas, répondit-il, à déclarer que quelle que soit la pensée qu'on en ait, il faudra avoir le respect absolu des désirs de votre pays et du mien. S'il arrivait que le Canada, en toute liberté, désirât établir une amitié plus étroite avec les Etats-Unis, notre peuple s'en réjouirait certes profondément, mais je suis sûr qu'aujourd'hui personne ne pense à un changement dans les relations des deux pays, à moins que ce n'en soit un qui amènerait des relations d'affaires plus étroites entre eux."

M. Bryan croit en l'arbitrage international pour toutes les questions qui pourraient être une cause de guerre. Il est un fervent du Congrès de la Paix et croit qu'on peut éliminer les causes de guerre par traité et non pas par l'armement à outrance.

Il a visité l'Extrême-Orient, tout dernièrement, aussi ses impressions sur le Japon sont-elles intéressantes à connaître.

"Je n'ai, dit-il, aucune crainte à l'endroit de l'immigration japonaise. Le Japon est intelligent, civilisé; il sait, comme le sait son gouvernement, que la présence aux Etats-Unis d'un trop grand nombre de coolies amènerait une friction constante dans le peuple et gênerait les relations diplomatiques. Il serait peu sage de la part des deux peuples d'exiger des conditions qui les mettraient en froid."

Winnipeg, 10 — Madame Henry Argué, qui était certainement la plus vieille Canadienne de la race, est morte hier, à l'âge de 111 ans. La décrépitude normale causée par l'âge l'a tuée car elle ne souffrait d'aucune maladie.

Comment se Renforcir Vitement

"La Grippe", la fatigue, les soucis de toutes sortes affaiblissent votre santé et ouvre la porte à d'autres maladies plus graves. La nourriture ordinaire ne peut vous fournir une nutrition suffisante pour vous permettre de surmonter les difficultés de la vie. Prenez une tasse de "Bovril" de temps en temps — il vous nourrira tout en stimulant vos fonctions gastriques de telle sorte que vous obtiendrez les meilleurs résultats de votre nourriture habituelle.

A y

AUX ASSISES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

RAPPORT DES GRANDS JURES AU JUGE ROBIDOUX. — SENTENCES DE CLAIRMONT, TAYLOR, MAHER ET TISDALE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte Scholastique, 10. — Les grands jurés ont terminé leur travail ce matin à onze heures et avant d'être remerciés de leurs travaux ils ont présenté le rapport suivant:

Après nos travaux finis nous avons visité le palais de justice de ce district notamment la prison commune sous la garde du shérif et du géolier. Nous sommes heureux de dire que la prison est dans une extrême propreté. Cependant il est à remarquer que l'appartement réservé au géolier et à sa famille est insuffisant pour une bonne habitation. Le géolier est obligé actuellement de loger plusieurs membres de sa famille dans les cellules destinées aux prisonniers et d'utiliser même quelques-unes de ces cellules pour sa cuisine, ce cas se présente durant les termes des cours. Nous prions donc le gouvernement de cette province de remédier à cet état de choses."

Les grands jurés sont d'opinion qu'ils ne sont pas assez suffisamment rénumérés pour leurs travaux durant le terme.

L'honorable juge Robidoux approuve cette dernière partie du rapport du grand juré et après les avoir remerciés il les décharge de leurs responsabilités.

Les sentences suivantes ont été prononcées:

Martial Clairmont, attentat à la pudeur, trois ans à l'école de Réforme; Thadeus J. Taylor, tentative de suicide, trois mois de prison; Alphonse Maher, accusé de vol, deux mois de prison; Aimé Tisdale, viol, six mois de prison.

Vendredi à deux heures est commencé le procès de Phydime Beaulnes, accusé de vol. Maître Donat Lalande défend l'accusé. Le jury suivant est formé:

Dolphis Bélisle, Saint-Janvier; Ferdinand Parant, Sainte-Agathe; J. B. Corbeil, Saint-Jérôme; Jos. Verdon, Saint-Hermas; Jos. Delorme, Sainte-Anne; Jos. Rochon, Saint-Jérôme; Zoel Charron, Saint-Jérome; Janvier Corbeil, Saint-Jérome; Pierre Dubeau, Saint-Augustin; Emmaneul Perron, Saint-Jérôme; Cléophas Villeneuve, Sainte-Scholastique; Arthur Rochon, Saint-Benoit.

ELLE VOIT LA MORT DE PRES

UNE FILLETTE EST FRAPPEE PAR UN TRAMWAY, RUE SAINT-DENIS, ET LANCEE DANS UN BANC DE NEIGE.

Le tramway a failli faire une autre victime, samedi après-midi, entre 2 et 3 heures, rue Saint-Denis.

Comme les élèves du couvent Saint-Stanislas, angle des rues Ontario et Sanguinet, revenaient de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, sous la direction des religieuses, l'une des petites filles, Albiane Guay, âgée de 9 ans, fut frappée par un tramway, comme elle traversait la rue Saint-Denis, à l'angle de la rue Emery.

Sous la force du coup, l'enfant fut précipitée dans l'air, et alla s'abattre dans un banc de neige, à quelques verges plus loin.

Pendant que les petites compagnes de la fillettes étaient très effrayées de l'accident, les dévouées religieuses volaient à son secours, l'entouraient de soins tendres et la faisaient transporter au domicile des parents.

Heureusement la fillette n'a été blessée qu'aux jambes, et on ne croit pas que les blessures soient sérieuses.

Le père de la petite victime est M. Cyrille Guay, épicier, No 345 de la rue Ontario Est.

Si vous voulez avoir du Bon Pain

du pain qui fait faire un bon repas, employez la farine "Five Roses", car c'est celle qui donne le meilleur pain qu'on puisse se procurer. Le pain fait avec la "Five Roses" a une saveur qu'on ne trouve pas dans le pain ordinaire, tout en conservant ses propriétés nutritives. Tous ceux qui emploient la "Five Roses" dans le monde entier en font foi. Achetez-en un sac aujourd'hui chez votre épicier et ayez du meilleur pain.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO LIMITED. 10,12,14

RRR Rayway's Ready Relief

Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dents et n'importe quelle douleur. — Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Pour le mal de tête nerveux ou pathologique), le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief amènera une guérison permanente en quelques jours. AR

ONGUENT "MARMEN" POUR LES HEMORRHOIDES

25c ET LES MALADIES DE LA PEAU TELLES QUE DEMANGEAISONS ERESIPELES DARTES MALADIES DE LA MARQUE

Envoi Franco contre 25 cents

LABORATOIRE LACHANCE

87 Rue St Christophe, Montréal.

A 65—1-n

M. ANDRE TARDIEU, CONFERENCIER

M. André Tardieu, premier secrétaire honoraire d'ambassade et rédacteur de la politique étrangère au "Temps" de Paris, a fait, la semaine dernière, au Sandors Theatre, à Cambridge, la première des huit conférences qu'il doit prononcer devant le cercle français de l'Université Harvard. Il a parlé de la France et de l'alliance russe.

MANGEZ POUR BIEN TRAVAILLER

Les Fèves au Lard "Clark" unissent une saveur exquise à une économie véritable, et à une grande valeur nutritive.

Trois saveurs : Au naturel, ou avec "Sauce Chili", ou aux Tomates. A r

Offre Spéciale Demain Mardi

A LA MAISON

L. M. LEFEBVRE,

246 rue Rachel.

Grand bargain sans précédent. Il y aura foule, car nos prix sont bien bas. Ne manquez pas de venir en foule à cette grande vente, qui sera très appréciée par les personnes économes. Demandez toujours nos billets de commerce, ils vous donnent droit à 2½ pour cent.

RAYON DE L'EPICERIE

1,000 livres pruneaux, 10c, pour	7½c
2 livres canary seed ou fleur de lin	11c
6 morceaux chocolat Fry	23c
3 boîtes cacao Fry	25c
1 boîte allumettes, 10c, pour	7½c
1,000 boîtes poulets, 35c, pour	22c
6 livres fleur avoine ou sarrasin	23c
6 livres riz chinois	28c
1 sac sucre granulé, 20 livres	93c
10 livres cassonade	42c
3 flacons marinades	25c
2 livres caustique	9c
3 livres soda à laver	5c
4 pintes pois	19c
3 pintes fèves	22c
2 livres dates	15c
1 livre figues	6c
1 paquet cornstarch	5c
1 gallon mélasse	45c
1 douzaine verres moutarde	45c
1 flacon oignons Bourque, 15c, pour	11c
2 bouteilles catsup	9c
2 livres vermicelle très fin	15c
1 livre chocolat Meunier	37c
3 paquets macaroni	25c
1 livre moutarde Keen	23c
1 livre gélatine blanche, 50c, pour	39c
1,000 bouteilles essence, 10c, pour	7c
3 paquets Vim, Malta Vita, Quaker Rice, Orange Meat	25c
1 chopine de bonnes olives	19c
3 livres biscuits mélangés	25c
3 sacs sel fin	10c
1 livre poivre blanc	29c
1 livre poivre noir	19c
1 balai, 4 cordes	23c
1 balai, 3 cordes	18c
1 brique couteau	4c
1 douzaine savon Barsalou ou Naptha	65c
1 douzaine poudre Barsalou	45c
1 douzaine savon Comfort	47c
3 savon Quick Naptha	14c
1 bouteille sedlitz Chanteaud	49c
1 bouteille charbon Belloc	49c
1 bouteille Eau des Carmes	36c
1 bouteille Fameuse, 29c, pour	12c
1 raquet Charmeuse	19c
1 bouteille Elixir Ducro	97c
1 bouteille Fucomorrhuum	$1.19
1 bouteille Pepto Fer Jaillet	$1.19
1 bouteille Histogenol	$1.48
1 bouteille Eau Riga	25c
1 bouteille Eau Carabana	20c
1 bouteille Eau Vichy, 12c, 15c et	21c
1 bouteille sirop Fellow	91c
Pilules Rouges ou Moro	29c
Salsepareille Hood ou Bristol	70c
Salsepareille Aver	75c
Roaring Tonic Nervé	84c
2 livres acide borique	25c
1 boîte cachets Gauvin	11c
2 bouteilles sirop Gauvin ou Coderre	25c
2 boîtes cachets Demers	25c
500 seringues émaillées, valant $1.19, $1.25 et $1.50, pour	99c
Wampole	67c
Pâte Wampole	17c
Cascarets, 9c et	18c
1 bouteille extrait malt, 22c et	23c
1 bouteille Vin, Fer et Boeuf	59c
1 bouteille vin Chevrier	85c
1 bouteille vin quinine	54c
1 bouteille vin Vial	$1.15
1 bouteille vin St Michel	68c
1 bouteille vin RR, PP, Oka	79c
1 bouteille vin Porto ou sherry	49c
1 bouteille vin Porto pour	29c
1 doz. bière, 90c et	95c
1 bouteille champagne	99c
1 bouteille sauterne, 23c et	47c
1 bouteille vin clairet, 23c et	30c
1 bouteille gin De Kuyper, 55c et	85c
1 bouteille gin Melcher, 55c et	82c
1 pinte whiskey esprit	$1.19
1 pinte rye	79c
1 pinte cognac, 95c et	$1.15
1 pinte vin Porto ou sherry	45c
50,000 pièces tapisserie valant 7c et 10c, pour 2½c et	3c
30,000 pièces tapisserie valant 12c et 15c, pour, 5c et	6c
76 bouilloires, $1.60, pour	59c
Il nous reste encore quelques crachoirs, 50c, réduits à	26c
250 doz. verres, 50c, pour	35c
300 doz. assiettes en pierre, la doz.	60c
16 moulins à laver	$3.75
27 services de toilette, 10 morceaux, pour	$1.75

Une attention toute spéciale est donnée aux commandes par malle ou par TEL. BELL EST 2113.

"LE PAIN PURETE" n'est vendu que par **JAS. STRACHAN,** 245 Avenue de l'Hôtel de Ville PHONE EST 71

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

DEUXIEME PARTIE

DESESPERANTS SOUVENIRS

130 Suite

—Mais, écoutez-moi, je vous en prie. Je reprends: cette femme est belle, pleine de talent, une femme sur qui Vienne tout entier a les yeux fixés à cette heure.

— Le nom de cette merveille?

— Elle est digne de tout mon respect, et je ne serais pas éperdûment épris comme je le suis, et cela du plus profond de mon être, qu'il me serait à jamais interdit de lui faire la cour. Elle serait, elle est sacrée pour moi, attendu que l'un de mes meilleurs amis est passionnément amoureux d'elle.

— Son nom?

— Elia Balbi.

— La cantatrice du Nouveau-Théâtre?

— Elle-même.

— Et qui donc de vos amis est amoureux d'elle ainsi? fit avec un grand geste Mlle de Thal.

Jusque-là, la discrétion avait fait un devoir à Raoul de Boisdéant de laisser dans l'ombre la plus complète le douloureux drame, le roman cruel d'Alexis Livachoff et de Renée, dans lequel le jeune ingénieur n'avait joué, jusqu'alors que le rôle de comparse.

Nous dirons la discrétion et nous ajouterons la prudence.

Lorsque, séparé brutalement de Renée, Alexis Livachoff rentrait à Paris en compagnie de son ami, il désignait à celui-ci un voyageur emmitouflé dans une pelisse de fourrures, en lui disant: "Tenez, Raoul, je suis filé! Voici un Officier Bleu qui passe," M. de Boisdéant n'avait point reconnu dans ce voyageur, dont la tête et le visage disparaissaient derrière un double-collet de loutre, le comte de Thal lui même, le père de l'adorée Catherine.

Quelque temps plus tard, Alexis avait été mis par son ami au courant de la passion naissante dont Mlle de Thal était l'objet.

Alexis, ne voulant froisser aucune susceptibilité dans le coeur de Raoul, s'était borné à lui dire:

— Un service à vous demander, mon ami. La police russe a l'oeil sur moi, et me file, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Or, tous les Russes à Paris se connaissent et se tiennent.

— Que voulez-vous, alors?

— Ne prononcez jamais mon nom devant le général de Thal, pas plus que devant sa fille.

Et Raoul de Boisdéant avait répondu:

— "C'est entendu,"—respectant les secrets de son ami.

Après l'attentat de la rue de Grenelle, alors qu'Alexis s'était trouvé là juste à point pour sauver Mlle de Thal de la plus horrible des morts, Raoul avait demandé à son ami:

— Vous entendez laisser votre héroïsme dans l'ombre?

Avec un significatif hochement de tête, Alexis avait répondu:

— Plus que jamais! D'ailleurs, vous ne le croirez pas, Raoul, ni le père, ni la fille ne pourraient m'en savoir aucun gré.

Raoul avait insisté et son ami avait alors répondu:

— Plus tard! Plus tard! Quand je ne serai pas là. Quand je me trouverai, comment dirai-je? hors de portée, vous pourrez alors faire connaître au général le nom du sauveur de sa fille. Il ne vous croira pas.

M. de Boisdéant avait alors pris la main de son ami, et mettant le doigt sur la rouge et large cicatrice qui se voyait un peu au-dessus du poignet de celui-ci, avait répondu:

— Et croirait-il à cette indéniable preuve, tout au moins?

Le prince Livachoff s'était mis à rire.

— Mais puisque je ne serai pas là! Et à ce point l'entretien avait été rompu entre les deux jeunes gens.

Depuis l'arrivée de Raoul de Boisdéant à Vienne, l'occasion ne s'était point présentée de parler du mystérieux et miraculeux sauvetage de la rue de Grenelle. L'amour la plupart du temps rend profondément égoïste, et le jeune ingénieur avait vu tout son temps pris par ses propres affaires de coeur.

Mais, par une coïncidence étrange, voici que Renée venait de se mêler à son roman d'amour.

Et Raoul se mettait à songer à cet instant à tout le parti qu'il pourrait tirer d'une confidence qui désormais lui était permise.

—Mlle Catherine, reprit-il après un court silence, durant lequel Mlle de Thal tint ses étincelants yeux fixés sur lui, tout comme si elle avait voulu lire tout au fond de son coeur, — Mlle Catherine, vous m'en voudrez peut-être d'avoir gardé si longtemps le silence sur un événement qui vous intéressait et dont tous les détails m'étaient connus, mais vous me pardonnerez, j'en suis certain, lorsque je vous aurai dit que ce secret n'était plus le mien, mais appartenait à un autre.

Cette fois, Mlle de Thal interrompit Raoul, en donnant de nouvelles marques d'impatience.

—Ayez l'obligeance d'être clair, précis, et de ne point parler par énigmes; je les ai en horreur.

—Je vais être tout ce qu'il y a de plus net. L'homme dont je m'honore être l'ami, l'homme qui est profondément amoureux d'Elia Balbi, est celui-là même qui vous a arrachée aux flammes, celui qui a été assez heureux pour vous sauver rue de Grenelle.

Le charmant visage de Catherine exprima une violente stupeur.

—Que voulez-vous dire?

—Ce qui est. Votre sauveur se nomme le prince Alexis Livachoff.

Mlle de Thal tressauta sur son siège.

—Celui qui a été compromis dans une conspiration nihiliste, et pour cette cause déchu de son nom, de sa fortune, de ses titres?

—Celui-là même. Mais comment êtes-vous au courant de ses particularités?

—A mon tour de ne pas répondre.

—Vous, habitant Paris?

—Je sais cela et bien d'autres choses encore.

—Alexis Livachoff, en vous sauvant a même été grièvement blessé au bras droit un peu au-dessus du poignet.

—Mais comment est-il l'amoureux de cette cantatrice? Racontez-moi donc, avec ses minutieux détails, tout ce roman d'amour. Vous ne sauriez croire combien il m'intéresse. En ma qualité de fille d'Eve, je suis atrocement curieuse!

—C'est un douloureux secret que je vais vous confier—reprit M. de Boisdéant, — un secret tout rempli de cruelles angoisses et de larmes amères. Elia Balbi chante sous un faux nom. Son véritable nom de jeune fille est Renée de Moranges. Mais pour son malheur, elle est marié à Wladimir Paloutine, que je tiens pour le plus criminel des hommes.

Assise sur un pouf, dans une attitude attentive, Catherine ne perdait plus une des paroles de Raoul de Boisdéant.

Sa furieuse jalousie avait complètement disparu. Elle était convaincue que le jeune homme lui disait l'exacte vérité, et les lignes pures de son visage avaient perdu cette dureté qui les contractait tout à l'heure encore.

—Parlez! mais parlez donc! insista-t-elle, tandis que le jeune ingénieur faisait appel à ses souvenirs.

Alors, de point en point, celui-ci commença le douloureux récit qui est tout au long connu de nos lecteurs.

Rien ne fut épargné par lui, ni le généreuse sacrifice de Renée, épousant Wladimir sans amour, pour assurer à la baronne Cazérès l'indépendance et la fortune; ni la tentative d'assassinat dont Renée avait été la victime à bord du "Brick-d'Ebène", non plus que les infamies de Paloutine, accusant traîtreusement son cousin, le perdant pour s'approprier les biens, les terres, toute la fortune de celui-ci.

Enfin il arrivait à la séquestration de Renée à Paris, tandis que sa malheureuse mère était enfermée au Tombeau des Familles. Puis tous les circonstanciés incidents de cette double délivrance, incidents qu'il tenait de la bouche même de Renée.

—Votre sauveur, conclut-il, est encore souffrant en France. J'ai reçu plusieurs lettres de lui. Les nouvelles blessures qu'il a reçues étaient plus graves qu'on ne pouvait le croire au premier abord. Il a eu une rechute, peu sérieuse, mais lente, ce qui a retardé son arrivée ici. Son état ne présente aucun danger, mais les dents de ces affreux chiens, outre les déchirures, avaient causé des lésions internes. Néanmoins avant peu il sera sur pied.

—C'est très curieux, fit Catherine de Thal lorsque Raoul eut terminé son récit et comme si elle se fût parlé à elle-même:

Puis s'adressant à Raoul:

—Vous me jurez sur l'honneur que tout ce que vous venez de me raconter est d'une exacte vérité ?

—Oh! sur l'honneur.

Elle lui tendit la main, d'un geste plein de franchise:

—C'est bien! Je vous crois. Et je regrette, tout à l'heure, d'avoir été mauvaise avec vous, de vous avoir fait de la peine. Mais aussi, pourquoi avoir été vous montrer en public avec Mlle Montville?

A suivre

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Non seulement un bonbon; elles sont délicieuses,—une cure aussi bien, et un soulagement certain pour les toux et les rhumes obstinés, et maux de gorge de toutes espèces. Les docteurs disent que ces tablettes sont excellentes. Demandez l'espèce à trois cents dans la boîte rouge et jaune. 43

CETTE FORME ELLES GUERIRONT

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, d

OTTAWA ET SHAMROCKS VICTORIEUX

Intéressantes courses en patin et en raquette à la M. A. A. A. Ce soir, le combat Burns-Palmer. --- Banquet du Canadien de St Henri. --- La lutte Rogers-Cazeaux. --- Bonnes joutes de quilles à Montréal et à Ottawa.

HOCKEY

SHAMROCKS, 9 ; MONTREAL, 3

Les Shamrocks ont remporté samedi une victoire facile sur le club Montréal, dans une joute peu intéressante. Le score est de 9 à 3. A la fin de la première période, il était de 2 à 1 en faveur du Montréal. Les partisans de ce dernier crurent alors qu'il allait enfin remporter sa première victoire de la saison. Il n'en fut rien, cependant, et après avoir joué d'une façon passable dans la première demi-heure de jeu, l'équipe ne fit rien qui vaille dans la seconde, et les Shamrocks enregistrèrent huit points.

Les conditions étaient favorables, et l'assistance avait toute raison de s'attendre à une belle partie. Le match fut au contraire l'un des plus nuls de la saison.

La place laissée vacante par Laviolette dans les rangs des Shamrocks, était remplie par Malone, joueur de Trois-Rivières. Ce dernier se tira assez bien d'affaire. Le club Montréal avait de son côté deux nouveaux joueurs, deux professionnels de Toronto, Young et Tyner. Ils ne firent pas mal, mais le jeu en général fut exécrable. Il n'y eut aucune combinaison, aucun jeu d'ensemble.

L'assistance était de 2,000 personnes. Composition des équipes :

Shamrocks, 9		Montréal, 3
Nicholson	Buts	Tyner
Malone	Point	Leader
Pitre	Couverts	Young
Morrison	Avants	Hooper
Marshall	Avants	Eveleigh
McNamara	Avants	Hall
Gardner	Avants	Sargent

Referee, M. Russell Bowie. Assistant, M. Chauncey Kirby. Chronométeurs, Slattery, Cameron et T. Y. Foster. Scorer, M. Emmett Quinn.

SOMMAIRE :

1—Montréal	.	Hooper	6.30
2—Montréal	.	Eveleigh	2.25
3—Shamrock.	.	Morrison	10.25

Deuxième mi-temps

4—Shamrock.	.	Marshall	8.25
5—Shamrock.	.	Morrison	1.20
6—Shamrock.	.	Marshall	3.55
7—Shamrock.	.	Marshall	2.15
8—Shamrock.	.	Pitre	0.40
9—Montréal	.	Sargent	1.15
10—Shamrock.	.	Pitre	3.00
11—Shamrock.	.	Marshall	1.35
12—Shamrock.	.	Marshall	5.20

Joueurs punis — Marshall, Hall, Eveleig, 2 minutes ; Gardner, Morrison, 3 minutes.

OTTAWA, 11 ; QUEBEC, 5.

Ottawa, 10 — Le club local a défait Québec samedi par un score de 11 à 5, dans la partie la plus rapide et la plus contestée vue ici cette saison. Plus de 5,000 personnes furent témoins de la rencontre, et s'en rappelleront pendant longtemps. Les visiteurs luttèrent avec un acharnement et une ardeur indicibles. Moran, le gardien des buts, joua une partie phénoménale. Il s'est démontré le plus grand "goalkeeper" qui soit aujourd'hui.

Le résultat fut incertain pendant les trois-quarts de la joute, et celle-ci fut excitante au possible. Quinze minutes avant l'expiration du jeu, le score était de 6 à 5 en faveur du club Ottawa, et la foule se demandait si les visiteurs n'allaient pas égaler le score et compter le point décisif.

La situation était critique. Les joueurs locaux firent alors un grand effort, et ils enregistrèrent cinq points consécutifs.

Moran offrit une résistance désespérée aux attaques de ses adversaires, et détourna une multitude de coups. Il ne pouvait cependant les écarter tous, car ils arrivaient aussi drus que les balles d'une mitrailleuse.

Les exploits de Moran lui gagnèrent la sympathie de l'assistance, et il fut chaleureusement applaudi.

Les visiteurs arrivèrent fort en retard, leur train ayant été bloqué par des bans de neige, et il était 10 heures lorsque le match commença. Le voyage de Québec à Ottawa prit exactement 29 heures.

Taylor fut l'étoile du club Ottawa ; Phillips fit aussi très bien et Smith se distingua fort.

Les équipes se composaient comme suit :

Ottawa.		Québec.
Léveur	Buts	Moran
Pulford	Point	R. Power
Taylor	Couvert	J. Power
Westwick	Rover	Jordan
Walsh	Centre	Chub Power
Smith	Ailes	Macdonald
Phillips	Ailes	Hogan

Referee, M. D. Brown, Montréal.
Juge, M. Spafford, Sherbrooke.

SOMMAIRE

Premier mi-temps :

				Min.
1	Ottawa.	. Smith.		7.00
2	Québec.	. C. Power.		1.00
3	Ottawa.	. Phillips.		1.13
4	Ottawa.	. Walsh.		4.20
5	Québec.	. J. Power.		5.10
6	Ottawa.	. Phillips.		0.30
7	Ottawa.	. Walsh.		0.40
8	Ottawa.	. Smith.		5.30

Deuxième mi-temps :

9	Québec.	. Jordan.		2.10
10	Québec.	. Jordan.		3.00
11	Québec.	. J. Power.		2.30
12	Ottawa.	. Westwick.		3.30
13	Ottawa.	. Westwick.		1.00
14	Ottawa.	. Phillips.		2.45
15	Ottawa.	. Smith.		2.30
16	Ottawa.	. Walsh.		9.30

PARTIES DE LIGUE INTERMEDIAIRE

Trois parties de ligue intermédiaire ont été jouées samedi, deux à Montréal, à l'Arena, et une à Trois-Rivières. Les Wanderers II ont défait les Shamrocks II par 7 à 1, le Victoria II a battu le Montréal II par 6 à 5, et le club Grand'Mère a triomphé du Voltigeur par 7 à 5, au patinoir Lavioletta.

Le club Grand'Mère est maintenant champion de la section B, série de l'Est. Composition des équipes :

Montréal, 5		Victoria II, 6
McCormack	Buts	Stevens
Kelly	Point	Borland
Lynch	Couverts	Campbell
Riddell	Avants	Payan
Arnold	Avants	Kavanagh
Kiser	Avants	Benson
Alexander	Avants	Gilbert

Referee, W. Smaill.
Umpires, Chipchase et Slater.

Wanderers II, 7		Shamrocks II, 1
Benson	Buts	Baker
Newton	Point	W. Hill
Brownrigg	Couverts	McDonald
White	Avants	Murray
White	Avants	Murray
Kerwin	Avants	Foley
Darragh	Avants	A. Hill
McCualg	Avants	Muller

Referee, M. A. Jeffrey.

Voltigeurs		Grand'mère
Béland, Boisvert	Buts	Gauthier
H. Blair	Point	Mooney
W. Blair	Couverts	Smaill
A. Guay	Avants	Church
T. Guay	Avants	Gill
Turcotte	Avants	Leclair
Lambert	Avants	Bordeleau

Referee, W. Nicholson.
Assistant, J. Gardner.
Boisvert remplaça Béland dans les buts au deuxième mi-temps.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Hier après-midi, avait lieu au patinoir public de Longueuil, la plus belle partie de hockey que l'on ait vue depuis longtemps entre les clubs Dominion et Longueuil.

Le score a été de 2 à 0 en faveur des Dominion, qui compte des joueurs de haute renommée. La partie fut des plus contestées. Les points ont été faits dans le premier mi-temps. Aucun point ne fut enregistré dans la dernière partie de la joute.

Une foule considérable d'amateurs tant de Montréal que de Longueuil, assistaient à ce match intéressant.

Voici quelle était la position des joueurs :

Longueuil		Dominion
Graham, Jos	Buts	O. Secours
Hacala, Jos	Point	Jack Laviolette
Lavoie E.	Couvert	Blanchard
Gauthier, E.	Corsaire	B. Laviolette
Picard, H.	Centre	P. Tigh
Mainville, O.	Ailes	A. Pigeon
David, J.	Ailes	J. Décarie
A. Lavoie	Juges	J. Ethier
H. Crevier	Chronométeurs	P. Lahaie

Arbitre, Chs Laurin; assistant, H. Bachand.

LE HOCKEY A CHAMBLY

Une partie de hockey a été jouée dimanche à Chambly, entre le club de l'endroit et celui de la maison A. Racine et Cie. Ce dernier gagna facilement par un score de 13 à 1. Noms des joueurs

Chambly		Racine
Demers	Buts	Brien
Bouchard	Couvert	Ste Marie
Dubuc	Couvert	Pelland
Jodoin	Attaque	Lalande
Bertrand	Attaque	Doyle
Davignon	Attaque	Rolland
Lecours	Attaque	Taillefer

Referee, A. Bouthillier.
Assistant referee, J. Loiseau.
Umpires, MM. Roy et Loiselle.
Chronométeur, J. Pouliot.

STARKE-SEYBOLD LTD. VS. LACHINE

Les Starke-Seybold Ltd. acceptent avec plaisir l'invitation de M. W. E. Ranger, marchand de Lachine, pour une partie de hockey qui sera jouée au patinoir Strathcona, demain soir.

Il y aura un "driving party" à cette occasion, et un souper sera servi après la joute.

Une brillante partie de hockey a été jouée, vendredi soir, au Stadium, entre les clubs Starke-Seybold Ltd., et A. C. Leslie and Co.

Les premiers furent vainqueurs par un score de 3 à 1. Les équipes se composaient comme suit :

Starke-Seybold Ltd.		A. C. Leslie and Co.
W. Ranger	Buts	McNish
H. Gervais	Point	Fortier
Montgomery	Couverts	Côté
F. Gibb	Avants	Finnie
W. Déry, cap.	Avants	McCuaig, cap.
E. Sennat	Avants	Copland
J. Bombardier	Avants	Patterson

Referee, M. Fred Duckett.
Chronométreur, H. B. Seybold.
Umpires, Chs. Rocray, E. Paxton.

YALE BAT PRINCETON

New-York, 10. — Yale a défait Princeton par 6 à 4, samedi, au patinoir St Nicolas.

VICTORIA-SHAMROCK

Mercredi prochain les Shamrocks et le Victoria en viendront aux prises à l'Arena.

LA RAQUETTE

BANQUET DU CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le premier banquet de la saison du Canadien de Saint-Henri a eu lieu hier, et comme ceux des années passées, a obtenu un éclatant succès. Une soixantaine de membres du club, tant dames que messieurs, ont pris part au dîner qui a eu lieu à l'hôtel Meunier, Cartierville. Le voyage s'est fait en tramway et a été le plus gai possible.

Pendant toute la durée du parcours, ce ne fut que refrains et chansons. A l'arrivée, le vin fut servi à la ronde, afin de réchauffer un peu les voyageurs. L'on se mit ensuite à table, et les convives firent honneur au succulent menu préparé pour la circonstance.

M. Timothée Martel présidait ; il avait à ses côtés M. L. O. Rivet, député d'Hochelaga au parlement fédéral, et plusieurs autres personages. La salle était décorée avec beaucoup de goût et présentait un joli coup d'oeil.

Au dessert, il y eut plusieurs éloquents discours par MM. Martel, Rivet, et autres.

M. Martel, qui est président du canadien depuis 21 ans, fut l'objet d'une touchante démonstration. Au cours du dîner, une médaille d'or offerte par M. Meunier, de Cartierville, lui fut présentée par Mme Saint-Jean. Cette médaille est un témoignage flatteur de l'estime dans laquelle M. Martel est tenu par les mebres du club.

M. Timothée Martel, qui a présidé le banquet du Canadien de St Henri hier à Cartierville.

Après le banquet il y eut danse, chansons et musique. Celle-ci fut fournie par M. Rodrigue Marseille, pianiste, et par M. Jos. Parent, violoniste.

A 7 heures, les clairons et les trompettes sonnèrent le retour, et nos joyeux raquetteurs se mirent en marche pour revenir à Montréal.

Au nombre des convives on remarquait :

M. L. O. Rivet, M. et Mme Timothée Martel, M. et Mme Z. Saint-Jean, M. L. Prudhomme, Mlle E. D. Taillefer, M. et Mme Anatole Saint-Laurent, Mlle Olida Lajeunesse, M. et Mme David Rochon, M. H. Hélair, Mlle O. Lafortune, M. et Mme Thériault, M. R. Marseille, Mlle Adrienne Montpetit, Mlles Jeanne Allard, M. et Mme Oscar Rivet, M. et Mme F. Saint-Pierre, M. et Mme Jos. Fortin, Mlle Rose Meunier, Mme A. Guindon, Mlle Malvina Lahaie, MM. J. A. Meunier, J. A. Daoust, Mlle A. Perrier, Mlle Victoria Robillard, Hormisdas Dupont, Mlle O. Dupont, G. Meunier, J. A. Laurin, J. Deschesne, M. D. Meloche, F. X. Morin, Mlle F. Colin, A. Caron, M. A. Martel, Mlle A. Lefebvre, Wilfrid Dagenais, M. Perrier, M. E. Daoust, Mlle B. Lefebvre, R. Boyer, Mlle Rosina Auger, Mlle Maria Gauthier, F. X. Martel, Mlle D. Lapierre, O. Hébert, Ben. Rochon, E. Pigeon, Napoléon Moisan, H. Roy, Geo. Léger, Zéphir Barrette, Oscar Meilleur, Isaïe Lalonde, Ovila Giroux, Geo. Proulx, Pitre Saint-Amour, Jos. Parent.

Il y aura grande assemblée générale vendredi, le 14 du courant, à 8 heures précises.

Mercredi, le 12 du courant, le club aura une sortie avec dames. Départ des salles, à 8 heures précises.

SORTIE DU SAINT-JACQUES

Le club de raquetteurs Saint-Jacques fera mercredi soir une sortie avec dames. Le départ se fera à 8 heures 30, et l'on se rendra chez Lumkin.

LAVIGUEUR - GOYETTE

Nous recevons la lettre suivante qui s'explique par elle-même:

Montréal, 8 février 1908.

Monsieur le rédacteur du Sport,
La "Presse"

Cher Monsieur,

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de lancer un défi à M. Arthur Goyette, athlète, pour un concours de tour de force avec haltères. M. Goyette accepta. Nous devions nous entendre sur les conditions du concours et sur un pari mutuel. J'ai offert plusieurs fois de déposer l'argent que j'entendais placer comme preuve de bonne foi. M. Goyette a remis à plus tard cette question d'argent. Et j'attends toujours la décision de M. Goyette. Je réitère le défi que je lui ai lancé et le prie de bien vouloir me dire quand il sera prêt à me rencontrer.

Agréez, Monsieur le rédacteur, les salutations empressées de votre humble serviteur,

LOUIS LAVIGUEUR.

ASSOCIATION ATHLETIQUE DE LABELLE

C'est avec un plaisir bien légitime que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs l'une des plus belles sociétés athlétiques du Canada français : l'A. A. A. de Labelle. On dit souvent : "La lumière nous vient du nord". Nous pourrions dire avec non moins de raison, quand il s'agit de culture physique, l'exemple nous vient du nord.

En effet, c'est de Suède, de Norvège, du Danemark, que nous viennent les meilleures notions de développement rationel musculaire. Quoique la latitude soit moins élevée à Labelle que dans les pays scandinaves, nous ne comptons pas moins avec orgueuil au nombre des bonnes organisations, l'A. A. A. de Labelle.

Tout jeune encore cette association fondée au mois de mars 1907, est déjà florissante. Son but est "de promouvoir des relations amicales entre ses membres, en leur donnant des amusements sains et instructifs". L'association a parfaitement rempli son but. Les séances dramatiques et musicales qu'elle a l'abord données, ont eu de beaux succès. L'association a maintenant une grande salle où ses membres peuvent s'adonner à presque tous les jeux : billard, poule, dames, échecs, haltères, ballons de boxe, etc.

Les jeux de plein air ne sont pas oubliés. Un patinoir où le fréquentes joutes de hockey sont jouées a été construit. Un club de raquettes est en voie de formation. On parle même, pour l'été prochain, d'un lawn tennis. N'oublions pas que le club de baseball de Labelle est le champion des Laurentides.

L'association, composée d'abord d'un petit nombre, devient de plus en plus populaire.

Voici les noms des citoyens de Labelle qui composent le comité de régie :

Président — M. Zéphirin Raymond.
Vice-président — M. A. Morinville.
Secrétaire - trésorier — M. Fred. Berthiaume.
Régisseur — M. H. W. Légaré.
Gardien de salle — M. Alfred Gauthier.
Les conseillers — MM. P. E. Forget, A. Berthiaume et Nap. Marinier.

L'association se compose actuellement de trente membres, sans compter les abonnés au patinoir. Citons entr'autres : A. Dumoulin, N. Nantel, A. Gauthier, A. Labelle, J. Ritchot, C. Church, J. Cédilotte, A. Mandeville, W. Morauville, Dr Bigonesse, R. Robert, J. Godon, O. Nantel, M. Cassidy, J. Delisle, A. Mignault, R. McGibbon, James McGibbon, etc.

Président de l'A. A. A. de Labelle, M. Zéphirin Raymond.

Conseiller de l'A. A. A. de Labelle, M. Napoléon Marinier.

Vice-président de l'A. A. A. de Labelle, M. A. Morinville.

Conseiller de l'A. A. A. de Labelle, M. P. E. Forget.

Secrétaire-trésorier de l'A. A. A. de Labelle, M. Frédéric Berthiaume.

Conseiller de l'A. A. A. de Labelle, M. Alfred Gauthier.

Régisseur de l'A. A. A. de Labelle, M. H. W. Légaré.

Garçon de salle de l'A. A. A. de Labelle, M. A. Berthiaume.

Maurice St Jacques, assistant régisseur.

BOXE

CE SOIR LE COMBAT BURNS-PALMER

Londres, 10. — C'est ce soir qu'aura lieu le combat entre Tommy Burns et Jack Palmer, de Newcastle. Cette rencontre est pour le titre de champion du monde. Un violent rhume et un tendon luxé, au pied droit, ont empêché le Canadien de terminer son entraînement. Malgré cela, Burns est confiant de battre son adversaire en peu de temps. Un groupe de sportsmen anglais a offert de parier $5,000 à 2 contre 1, que Palmer tiendra bon pendant six assauts. L'offre n'a pas été acceptée, mais Burns croit cependant que le combat ne durera pas plus longtemps que cela. Il a déclaré qu'il ferait tout son possible pour rendre la rencontre aussi brève que possible.

Le referee, ce soir, sera Robert Watson. L'on a offert $1,000 à Burns pour se battre avec un pugiliste français, à Paris, au mois d'avril.

JOUTE DE BOXE REMISE

Le combat qui devait avoir lieu ce soir, entre Allen, d'Ottawa, et Weir, de Boston, a été remis à lundi prochain. L'on verra ensuite, successivement, Beth. McLeod, de Saint-Jean, N. B., et Blink McCloskey ; Beansey et Jones ; Young Humphries et Weller ou Carroll. Les vainqueurs de ces rencontres se mesureront ensuite avec Napoléon Dufresne, Alf. Lynch, Billy Allen, Jimmy Moran, etc.

Ces combats auront lieu à l'opéra de Maisonneuve.

ATHLETISME

SOIREE GYMNASTIQUE

LE LOYOLA DE QUEBEC, SERA APPLAUDI, DEMAIN SOIR

Québec, 10 — Demain soir, il y aura grande démonstration de gymnastique par les membres du club Loyola, sous la direction des professeurs Geo. E. Little et F. Salter, au Manège Militaire.

On voit au programme :

Ouverture — Orchestre Carbonneau.
1 Exercices callisthéniques.
2 Exercices avec haltères.
3 Souque à la corde — I.
4 Marches militaires, courses, etc.
5 Exercices sur les appareils : Cheval de bois, barres parallèles, barre fixe.
6 Jeux sur parquet et matelas.
7 Souque à la corde. — II.
8 Pyramide humaine — No 1.

Intermède — Orchestre

9 Voltige sur le cheval de bois — Professeurs et chefs de file.
10 Pyramide humaine. — No 2.
11 Exercices sur barres parallèles — Professeurs et chefs de file.
12 Pyramide humaine. — No 3.
13 Exercices sur barre fixe — Professeurs et chefs de file.
14 Exercice avec massues. — Professeur G .E. Little.
15 Courses avec obstacles.
16 Pyramide humaine — No 4.
17 Marches de fantaisie.

Chant national : O Canada !
God save the King.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT A OTTAWA

Ottawa, 10 — Les courses de samedi ont été fort intéressantes. Sommaire :

Classe 2.28, ambleurs, $500 :

Anita, F. Matty, Syracuse	1	1	2	1
City Queen, L. G. Bennett, Port Hope	2	2	1	2
Honest Billy, W. G. Gilks, Barrie	3	3	3	3
Doc Dash, J. Dagenais, Ottawa	4	4	5	4
Jimmie B., J. Boland, Hull	5	5	4	5
Bessie Girl, L. Goulet, Montréal	6	6	6	6

Temps — 2.24½, 2.25, 2.23½, 2.21¾.

Classe nommée, non terminée, $500 :

Gipsy Girl, J. McDowall, Toronto	4	4	5	
Jude, J. Murphy, Canton, N. Y.	5	3	1	
Little Sandy, C. Garrow, Pembroke	1	2	3	
Peter Miller, B. Stevens, North Bay	3	5	4	
Johnny Hunt et Colter, Brantford	2	1	2	

Temps — 2.24¼, 2.23¾, 2.22.

Free for all, $1,000, non terminée :

Miss Syracuse, F. Matty, Syracuse	5	3	3
John McEwan, Nat. Ray, Toronto	1	2	2
Lady May, Burns et Sheppard, Toronto	4	1	1
Davy XI, A. Brown, Leamington, Ont.	2	4	5
Darkey, A. Proctor, Newmarket, Ont.	3	5	4

Temps — 2.19, 2.18¾, 2.17½.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES

PARTIES DU 5 FEVRIER, 1908

Les clubs de la division junior n'ont pas fait merveille, la semaine dernière. Une partie gagnée par au delà de 500 points et une partie protestée, voilà le bilan pour mercredi dernier.

Rapports détaillés des parties :

MANHATTAN

				Total
A. Lapointe	134	147	137	418
Mosquito	137	155	137	469
Pino	155	148	129	432
Gauvin	159	180	182	521
Ed. Lapointe	160	159	225	544
Lassonde	134	166	144	444
Total				2828

SAINT-CHARLES

				Total
Séguin	134	184	188	506
Godcharles	146	173	140	459
A. Choquette	145	163	171	479
Castello	177	138	174	493
Renaud	148	173	128	459
Madgin	183	180	168	531
Total				2937

Majorité jour le Saint-Charles 109

Partie jouée chez le Saint-Charles.

Le Manhattan proteste cette partie, et a déposé le protêt entre les mains du secrétaire.

SAINT-HENRI

				Total
Beaudoin	158	122	132	412
Legault	153	171	159	483
Sauvé	152	165	154	451
Martin	136	165	118	419
Martin	149	149	182	472
Sauvé	105	130	134	369
Total				2536

ROYAL CANADIEN

				Total
Brunet	139	187	159	485
Dumas	205	164	148	517
D. Lafond	185	169	161	515
Bélisle	151	159	109	419
Decelles	181	180	142	503
Bougie	168	203	222	593
Total				3032

Majorité pour le Royal Canadien 507

LES JOUEURS MONTREALAIS BATTUS A OTTAWA

Ottawa, 10 — Les joueurs de quilles montréalais n'ont pas été chanceux samedi. Ils ont été battus dans quatre parties par les clubs de la capitale.

Scores :

SAINT-PATRICE

				Total
O'Connor	130	205	178	512
Shea	165	167	158	490
O'Neil	215	167	221	698
Hughes	201	159	137	497
Foran	184	174	160	498
Foley	155	165	157	477
Total				3078

MEMBRES ACTIFS DE LA M.A.A.A.

				Total
Bach	201	193	136	530
Bourdon	181	142	130	458
Douglas	137	193	191	521
Walker	190	199	193	564
Baker	138	145	142	425
Darling	134	201	164	499
Total				2992

Majorité pour le Saint-Patrice 86

FORSYTH vs CARILLON

Le Carillon est sorti vainqueur de cette partie. Avis au capitaine de faire parvenir le rapport au plus tôt.

ROYAL CANADIEN

Le Royal Canadien invite ses nombreux amis à assister à un grand euchre et bal, qui aura lieu le 16 du courant, à la salle Royale, coin des rues Centre et Charlevoix. Plusieurs prix de haute valeur seront donnés.

Toute personne désirant se procurer des billets devra s'adresser au président, M. A. Cusson, ou à un membre du club. Le prix a été fixé à 75 cents le billet, y compris le réveillon, qui sera servi vers minuit. Il y aura aussi concours de danse.

O. A. A. C.

				Total.
Kerr	157	189	139	498
McNichol	148	163	209	520
Skead	148	150	184	477
Clendinnen	190	156	193	539
Holt	189	190	153	532
Cooper	143	189	158	484
Total				3038

MEMBRES A VIE DE LA M.A.A.A.

				Total.
Walsh	143	165	150	439
Burnett	135	132	185	453
Baird	154	171	175	503
Gardner	157	171	175	473
Rubenstein	161	170	159	490
Legallais	165	138	141	444
Total				2821

Majorité pour le O. A. A. C. . . 217

O. A. A. C.

				Total.
Skead	172	137	178	487
McNichol	146	184	112	442
Holt	125	158	172	455
Cooper	152	171	225	458
Clendinnen	166	184	140	490
Kerr	168	168	211	547
Total				2879

MEMBRES ACTIFS DE LA M.A.A.A.

				Total.
Bach	166	175	151	492
Boundon	125	145	159	429
Douglas	157	177	131	468
Walker	144	189	162	498
Darling	136	155	180	471
Barker	151	151	201	503
Total				2855

Majorité pour le O. A. A. C. . . 24

43e REGIMENT

				Total.
White	144	191	147	482
Stewart	147	152	159	458
Lindsay	163	106	162	491
Campbell	164	173	171	508
Snowball	145	142	171	458
Howe	148	146	172	482
Total				2879

MEMBRES A VIE DE LA M.A.A.A.

				Total.
Garner	169	178	140	487
Legallais	174	186	128	418
Rubenstein	154	157	200	511
Burnett	114	161	144	419
Walsh	157	179	119	455
Baird	165	180	178	523
Total				2813

Majorité pour le 43e Régiment . 66

SALL DES AMATEURS

Ce soir, programme spécial à la salle des Amateurs, 100 rue Sainte-Catherine Est. Comme lutte, un bel engagement entre Alexandre Bénard et Lachance. Exhibition de boxe entre Ben. Desautels et Lavole. Joseph Leduc fera des tours de force avec haltères et barres à sphères. Ces tours ne sont pas faciles à exécuter quant au poids et au genre et M. Leduc offre une somme de $25 à toute personne qui réussira à les faire. Il y aura donc foule ce soir.

SAINT-LOUIS VOYAGE

Armand Saint-Louis, le jeune athlète qui a si souvent été applaudi, dans ses divers engagements de lutte, depuis un an ou deux, a quitté Montréal samedi matin, avec Shad Link, pour une tournée de luttes au Canada et aux Etats-Unis.

A 115 livres, Saint-Louis est à juste titre considéré comme champion du Canada et l'on aurait aimé le voir aux prises avec Fred Lapointe. Au retour de sa tournée, il aura peut-être l'occasion de rencontrer ce fort adversaire et l'on pourra voir le plus rapide engagement de lutte libre qu'on puisse espérer chez les poids-plume du tapis. Bon voyage à Saint-Louis et prompt retour parmi nous.

LE PATIN

LES COURSES DE SAMEDI A LA M. A. A. A.

Le froid extrême de samedi a été cause que l'assistance aux courses en patin et en raquette de la M. A. A. A. était plutôt restreinte. Les amateurs de sport ont perdu un beau spectacle, car les courses ont été fort intéressantes et vivement contestées.

Lukeman, qui s'était si fort distingué à Québec, a gagné les courses de 100 et de 220 verges. Buddo a pris celle de 880 verges. Hébert a répété sa victoire de Québec dans le mille, et Jack McCuaig, de la M. A. A. A., a triomphé dans les trois milles.

Les courses en patins ont été gagnées par Finlayson et Russell Wheeler. Sommaire :

COURSES EN RAQUETTE

100 verges — F. L. Lukeman, M. A. A. A., 1 ; D. Buddo, M. A. A. A., 2.
220 verges — F. L. Lukeman, M. A. A. A., 1 ; A. Laforce, St Jacques, 2.
880 verges — D. Buddo, M. A. A. A., 1 ; Hébert, St Jacques, 2.
Un mille — Hébert, St Jacques, 1 ; W. Hay, M. A. A. A., 2. Temps, 6.36 1-5.
Trois milles — Jack McCuaig, M. A. A. A., 1 ; E. Lenehan, Emeralds, 2. Temps, 21 mins., 21 3-5 sec.

COURSE EN PATIN

220 et 880 verges — W. C. Finlayson, 1 ; F. Polan, 2. Temps, 21 et 1.32 1-5.
880 verges à reculons — Russell Wheeler, M. A. A. A., 1 ; A. Bulmer, M. A. A. A., 2.
Un mille — W. G. Finlayson, 1.
Trois milles — W. G. Finlayson, 1 ; Russell Wheeler, 2.

PROGRAMME DE LA SEMAINE AU STADIUM

LUNDI, 10 FEVRIER

2 à 5 heures p. m. — Patinage avec musique.
Soirée de la Ligue de Hockey des manufacturiers.
8 à 9 heures p. m. — Steel Works vs. Montreal Packing.
9 à 10 heures p. m. — Canadian Pacific vs. Rolling Mills.
10 à 11 heures p. m. — Northern Electric vs. Canadian Rubber.

MARDI, 11 FEVRIER

2 à 5 heures p. m. — Patinage avec musique.
8 à 10 heures p. m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p. m. — Club de hockey Peck.

MERCREDI, 12 FEVRIER

2 à 4 heures p. m. — Patinage avec musique.
6 à 7 heures . m. — Club de hockey Sun Life.
7 à 8 heures p. m. — Pratique du Laval.
Soirée de gala des dames.
8 à 10 heures p. m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p. m. — Club de hockey Garnet.

JEUDI, 13 FEVRIER

10 à 11 heures a. m. — Académie de l'Archevêché.
2 à 5 heures p. m. — Patinage avec musique.
6 à 7 heures p. m. — Liv. London and Globe, vs. Union Phoenix.
8 à 10 heures p. m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p. m. — Club de hockey Steel Works.

VENDREDI, 14 FEVRIER

2 à 4 heures p. m. — Institut Mont St Louis.
6 à 7 heures p. m. — Dale and Co. vs. Sun Life.
Soirée de hockey de la Ligue Interuniversitaire.
8 à 10 heures p. m. — Toronto Vasity vs. Laval.
10 à 11 heures p. m. — Starke Seybold.

CHAMPIONNATS DE LUTTE

Ce soir, au Cercle Paroissial Saint-Louis, se continue le grand tournoi de lutte libre commencé lundi dernier, pour les championnats de catégorie canadiens. Les premiers engagements ont été fort beaux, lundi et vendredi derniers, et l'on prévoit une fort belle séance pour la troisième soirée du tournoi.

On peut compter sur une nombreuse affluence, car les concurrents sont d'une classe à part.

Le programme de vendredi dernier se résume aux engageemnts suivants :

105 livres — O. Simard tombe Napoléon Séguin, en 5 minutes 30 secondes.
115 livres — Exhibition par Aubert Côté et René Duclos, 15 minutes.
125 livres — D. Bonami, 127½, tombe H. Bennett, 120, en 5 minutes 3 secondes.
135 livres — J. B. Bouchard, 135, tombe Alex. Bérard, 128, en 6 minutes, 30 secondes.
158 livres, Jean Amsler, 164, et Wm Thérien, 156, font joute nulle.
Directeur : Rosario Picard.
Arbitre, Charles Simard.
Chronométreur : J. E. Desmarais.

PROGRAMME DE CE SOIR

105 livres — Joseph Vincent vs R. Lacasse.
115 livres — R. Duclos vs Kid Fleming.
125 livres — Albert Bénard vs Artnur Bénard.
135 livres — Raiche vs Oscar Picard.
158 livres — Emile Lavigne vs Joseph Geoffrion.

Distribution des prix du concours de dames organisé par le Cercle Paroissial.

Au nombre des inscrits, on compte les meilleurs amateurs du Canada et quelques-uns des Etats-Unis. Les prises ont été fort intéressantes.

LUTTE

CAZEAUX, LE FAUVE

VENDREDI, AU PARC SOHMER

ROGERS SERA LE PREMIER ADVERSAIRE

UN LUTTEUR TERRIBLE

L'arrivée de Cazeaux à Montréal a créé toute une sensation. Depuis deux ans, les amateurs de lutte disaient aux directeurs du Club Canadien : "Faites donc venir Cazeaux." Ses exploits à chaque tournoi de Paris étaient légendaires. Sa combativité extrême, sa science farouche, le désignaient par toute l'Europe comme le plus fin et le plus redoutable lutteur de son poids qui ait jamais foulé un tapis de lutte. Mieux que cela, Cazeaux battait la plupart des gros poids européens, et dans chaque tournoi, il les mettait derrière lui à part de trois ou quatre. Ceux-là, il les battra au prochain

LA PRESSE

MONTREAL, 10 FEVRIER 1908

TOUJOURS DES QUESTIONS DE JURIDICTION

Le Procureur-Général Foy soumet à la Législature d'Ontario des résolutions d'une haute portée sur une réforme judiciaire dans cette province. Elles établissent une seule Cour d'Appel, composée de tous les Juges de la Cour Suprême d'Ontario, lesquels choisiront parmi eux les cinq juges qui formeront, de temps à autre, le tribunal.

La clause suivante nous paraît bien importante :

" La décision de la Cour d'Appel sera finale dans tous les cas, excepté " quand [a] il s'élèvera une question constitutionnelle, ou, [b] quand il s'a- " gira d'expliquer ou d'appliquer un statut du Canada, ou, [c] quand il s'a- " gira d'une action entre un résident d'Ontario et un résident d'une autre pro- " vince."

Si nous comprenons bien le sens de ce projet de loi, on met la Cour Suprême de côté pour les causes ordinaires de droit civil et de juridiction locale.

La résolution suivante abolit également l'appel au Conseil Privé :

" L'appel de droit au Conseil Privé Impérial sera aboli, et le droit par " prérogative exercé par ce tribunal, s'il est maintenu, devra être limité aux " cas où des montants considérables ou des intérêts publics importants seront " en jeu."

Les résolutions ne vont pas jusqu'à une rupture sommaire avec le système présentement établi. Le gouvernement d'Ontario demande simplement de se faire autoriser par la Chambre à traiter avec les gouvernements Impérial et Canadien pour arriver à ces fins.

Quand Sir John A. Macdonald présenta en 1871 le Bill créant la Cour Suprême, il fut obligé de le retirer. Sir Georges Cartier prétendait que ce Bill ne pouvait pas soumettre les lois des Provinces à une interprétation fédérale.

On le sait, l'établissement de la Cour Suprême fut basé sur la clause suivante de l'Acte Constitutionnel :

101. Le parlement du Canada pourra, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, lorsque l'occasion le requerra, adopter des mesures à l'effet de créer, maintenir et organiser une cour générale d'appel pour le Canada, et établir des tribunaux additionnels pour la meilleure administration des lois du Canada.

Otez la virgule entre "Cour générale d'Appel pour le Canada", et "et établir des tribunaux additionnels pour la meilleure administration des lois du Canada", et la Cour Suprême ne peut exister que pour les lois fédérales.

" Si cette virgule n'est pas là par erreur, ditsait Sir Georges Cartier, on a abusé de la bonne foi de gens dont l'esprit n'était pas fixé sur les finesses de la phraséologie, mais sur le sens général des choses."

Il y a bien des années que la "Presse" demande les changements contenus dans les résolutions de l'Hon. M. Foy.

Un autre cas de conflit juridictionnel se rencontre dans le Bill des Architectes, qui veulent s'incorporer par les lois fédérales au détriment des Législatures provinciales, avec le droit d'exclure en certains cas les architectes possédant des certificats d'origine locale. Mais, comme nous n'avons pas ce Bill sous les yeux, nous ne saurions en dire davantage. Nul doute, du reste, que notre goverunement provincial s'occupe de la chose.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

L'Honorable Sénateur Casgrain vient de lancer devant le Sénat la véritable question du jour : la nécessité de construire le Canal de la Baie Georgienne. Les lecteurs de la "Presse" la connaissent ; et nous avons plus d'une fois soumis à leur imagination l'immensité commerciale, industrielle et même fascinatrice d'un projet qui permettrait à un navire parti de Liverpool avec un tirant de 22 pieds, de saluer Québec, Montréal et Ottawa en passant, d'aller desservir North Bay, Port Arthur, Milwaukee, Chicago, Duluth et, s'il le désire, s'en retourner à l'Atlantique par Saint-Louis, le Mississipi et la Nouvelle-Orléans.

On se plaisait à répéter autrefois : "Il n'y a plus de Pyrénées." Il faudra dire maintenant: "Il n' ya plus de continents", du moment qu'on peut les éventrer aussi facilement pour y faire passer la navigation océanique. Dans notre siècle d'activité fébrile et de surabondantes richesses, on ne s'émeut guère d'une dépense de cent millions, lorsqu'elle nous rapportera des milliards. Qui regrette aujourd'hui ce que le pays a fait pour le Pacifique Canadien ? Qui entretient le moindre doute sur les immenses bénéfices que le Canada retirera bientôt du Grand TroncPacifique et du Northern ? Est-ce que notre système actuel de canaux, dont l'insuffisance est démontrée, ne nous a pas déjà coûté cent millions ?

La canalisation n'est pas une oeuvre gigantesque comme difficultés à vaincre, puisque, après tout, elle n'exige que 30 milles de nouveaux canaux et 57 milles de creusage avec 27 écluses en sus. Comme l'Hon. M. Casgrain le fait remarquer, par ces améliorations peu compliquées, on obtient depuis le Lac Huron jusqu'à Montréal une navigation de 22 pieds sur 440 milles de lacs et de rivières calmes permettant l'usage de toute la vapeur dont pourra disposer un navire. Si deux cargaisons partaient en même temps de Chicago, l'une pour Montréal, l'autre pour New-York, la première serait déjà rendue au Détroit de Belle-Ile, quand l'autre laisserait New-York. Le blé par Montréal coûterait 6½ cts rendu à Liverpool ; celui de New-York 9½ cts du minot.

Les Etats-Unis ont les yeux bien ouverts sur la supériorité de notre situation géographique. Comme on le sait, l'Etat de New-York a, par le mode constitutionnel voulu, voté aux dernières élections générales, la somme de cent millions de dollars pour agrandir le Canal Erié à une profondeur de 12 pieds. On peut dire, en chiffres ronds, que cette voie contient 131 milles de canaux et 220 milles de petites rivières à creuser entre Buffalo et Albany.

Mais, les autorités ont ralenti les travaux sur lesquels on n'a guère dépensé plus de cinq ou six millions ; et Monsieur Stevens, le Directeur des Travaux Publics, vient de déclarer, tout simplement, à l'Etat que, si l'on maintient cette profondeur de 12 pieds, c'est-à-dire pour des barges de 1,000 tonnes, ce sera de l'argent perdu en vue de la construction de la Baie Georgienne." Et il ajoute : "La facilité de cette route [la Baie Georgienne] comme canal de navigation océanique est si simple, et l'enthousiasme manifesté par le gouvernement canadien pour les entreprises qui vont à la gloire du Canada si constant qu'ils doivent nous faire redouter l'accomplissement de cette voie avant que notre canal à barges ne soit fini." Ce qui inspire au "Scientific American" le mot suivant : "Quand nous aurons fini notre canal de 12 pieds, pour les barges, quelles chances aura-t-il contre un autre de 21 pieds pour les navires ? "

La conclusion naturelle est que l'Etat de New-York va s'adresser au Congrès pour que le govuernement fédéral ajoute cent autres millions au montant primitif afin de faire un canal de 21 pieds. Et, même dans ces conditions, le Canal Erié ne pourra admettre qu'un tonnage de 8,400, quand la route canadienne acceptera 12,000 tonnes.

L'Hon. M. Casgrain développe, en passant, un autre point de vue qui semble assurer, de cette source seulement, un dividende immédiat sur les cent millions à investir : la création des pouvoirs d'eau. Il calcule que la Rivière d'Ottawa retirera de ce projet un million de force motrice ; et comme le plan serait de fournir deux issues à la bifurcation du Lac des Deux-Montagnes, il n'y aurait pas moins de cent mille forces de cheval espacées le long de la Rivière des Prairies, vis-à-vis Montréal. Nous le croyons sans peine ; car, il existe quelque part des plans complets sur le barrage de cete rivière vers le Couvent du Sacré-Coeur. Quand feu l'Hon. L. A. Sénécal obtint de Québec et d'Ottawa le pouvoir absolu d'utiliser les niveaux de cette rivière, il entra en pourparlers avec un ingénieur important et qui disposait de ressources considérables, M. MacLennan. Des hommes de l'art travaillèrent toute une saison sur ce projet ; ils prirent les niveaux, mesurèrent le peu d'étendue de terrain que ce barrage inonderait et, malgré que ces travaux fussent calculés sur une échelle modeste, ils obtenaient facilement une force de 25,000 chevaux. Malheureusement, ces deux hommes clairvoyants sont morts avant d'avoir mis se projet à exécution.

Ne serait-il pas intéressant de le reprendre en grand ? Car, Montréal aurait, aujourd'hui, 500,000 forces à sa disposition que ses industries toujours croissantes, pourraient les utiliser.

Il y a bien d'autres points de vue dans cet intéressant et entraînant discours de l'Hon. M. Casgrain. Nos lecteurs auront l'occasion de le lire. C'est ainsi que l'orateur relève cette singulière coincidence que, si l'on décidait maintenant la création de cette nouvelle voie, le troisième centenaire de Champlain couvrirait également la découverte de ce tracé. C'est en 1606 que le fondateur de Québec partait avec quatre Français et un sauvage vers ces régions nouvelles. Il remonta l'Ottawa, passa le Lac des Chats et dut hiverner dans les environs du Portage du Fort. Il n'aurait pu, du reste, osé continuer, parce que les récits du temps nous apprennent qu'il avait perdu son astrolabe, le seul instrument d'orientation dans ces temps-là. C'est à l'époque de la Confédération, en 1867, qu'un cultivateur de Renfrew le retrouva dans son champ.

Il dut revenir sur ses pas, et des occupations plus pressantes ne lui permirent pas de reprendre ses explorations avant 1615. Il découvrit alors Mattawa, le Lac Talon, le Lac à la Tortue, le Lac à la Truite, le Lac Nipissing, la Rivière des Français et la Baie Georgienne. Ces recherches permirent quelque temps après, aux frères de la Verandrie,de traverser le Lac Huron, le Sault Sainte-Marie, les régions de la Rivière à la Pluie, de la Rivière Rouge pour atteindre les Montagnes Rocheuses. En sorte, que le présent tracé du Pacifique Canadien se trouve déjà sur ces cartes primitives faites il y a près de trois cents ans.

Pendant 250 ans, la route de la Baie Georgienne fut la seule voie par laquelle le commerce du Nord-Ouest venait à Montréal.

CHOSES ET AUTRES

Le traitement du cancer est à l'ordre du jour et chaque savant dit son mot là-dessus.

Le docteur G. Cooke Adams, Australien d'origine, qui a fait ses études à Londres, et réside à Chicago depuis deux ans pour étudier la nature et le traitement du cancer, affirme, d'après les recherches faites par lui, avoir établi que le cancer se produit principalement chez les gens qui mangent beaucoup de viande et est particulièrement fréquent chez ceux qui se nourrissent de viandes frelatées ou de mauvaise qualité.

Les végétariens font grand état de ces déclarations.

× × ×

Une arrivée peu ordinaire, et comme l'on n'en voit décidément qu'en Amérique, c'est celle du paquebot "Boëtie", rentré dans le port de New-York il y a quelque temps.

Le navire avait à bord plus de mille jeunes filles à marier, ce qui est déjà beau pour un seul transatlantique.

Chaque demoiselle avait mis ses plus beaux atours et des rubans ravissants dans les cheveux. Toutes sont venues dans l'idée bien nette de trouver un mari, parce qu'elles ont entendu dire que les Américaines étaient trop prétentieuses. L'une, Clara Johnson, désirait entrer au théâtre et se marier avec un acteur. Une autre, Agnès Mac-Glor, écossaise, voulait un homme brun qui ne fut pas fermier. Une autre, enfin, se contentait de tout homme à peu près présentable, et ne portant pas de cravates rouges.

× × ×

On se souvient du cas bizarre de M. Légitimus, député de la Guadeloupe, qui n'a jamais paru à la Chambre française, depuis son élection et que la questure a mis en demeure de venir siéger.

On aurait pu supposer que le député fantôme reviendrait discrètement en catimini; chose d'autant plus facile que M. Légitimus étant noir, en choisissant un jour sombre et une heure tardive, il pouvait fort bien passer inaperçu.

On l'aurait vu, un jour, à son banc, naturel et désinvolte, comme s'il l'eût quitté la veille.

Mais M. Légitimus ne l'entend pas ainsi; il veut une rentrée tapageuse. "Ah! Ah! s'est-il écrié; on veut que je siège! Eh bien! soit, mais je vais leur montrer que je n'entends pas siéger pour rien comme tant d'autres...

Et il a déjà annoncé son intention d'interpeller "sur les événements de la Guadeloupe auxquels son nom a été mêlé."

× × ×

Il y a, à Londres, dans Whitehall, la porte des Horse Guards, la porte sacrée,comme l'appellent les cockneys. Elle conduit à Saint-James Park.

Défense est faite de la franchir à tout autre carrosse que celui du roi ou de la famille royale ou de très hauts dignitaires.

Des sentinelles féroces veillent à l'entrée.

Or, ces jours-ci, C. H. Workman, le chanteur en renom qui fait partie de la troupe du Savoy Theatre, devait se faire entendre dans une fête de charité donnée par le comte d'Ellesmere, à Bridgewater House.

On l'attendait. Il allait chanter le rôle du lord-chancelier, dans "Iolanthe".

Très pressé, il monta, tout en costume, dans son brougham, et, pour prendre le chemin le plus court, voulut traverser la porte des Horse Guards. Un grand diable en uniforme, en bonnet de poil, le sabre au clair, le regard menaçant, lui barra le passage.

—Vous savez bien que cette entrée est interdite, dit-il.

Workman ne s'émut point. Il portait sa perrique à marteaux, sa robe de brocart d'or ; il avait l'air solennel.

—Quoi : vous osez interrompre la marche du lord-chancelier ?

Le soldat, qui n'avait jamais contemplé la figure de cet aimable fonctionnaire, trembla d'être sévèrement châtié.

Et salutnt du sabre, il laissa passer.

On en rit encore à la cour.

× × ×

La presse anglaise relate un soi-disant fait de réincarnation qui se serait produit près de Rangoon.

Près de cette ville mourait, en 1903, le major Welsh. Ces dernier temps un enfant de trois ans étonnait ses parents en leur annonçant gravement qu'il était le major en question, revenu à la vie, et le bambin leur décrivit avec force détails l'habitation de l'officier défunt, alla même jusqu'à donner un compte rendu de ses occupations, et le nombre de ses poneys. Plus fort, il relata comment Welsh avait péri, au cours d'une excursion sur le lac Meiktelea, avec deux autres personnes.

Les parents sont absolument bouleversés, leur fils n'ayant jamais rien su auparavant du major et de sa famille.

Ce cas bizarre, répété à grand fracas préoccupe les milieux scientifiques anglais, et les commentaires vont leur train.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul Remède contre l'ALCOOLISME et l'Habitude des Drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique ; on le prend par la bouche à la maison ; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez :

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., LTD.,
893 Sainte-Catherine Ouest, angle Saint-Marc. Phone Up 2111
15—n yw

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE : $2,500,000. FONDS DE RESERVE : $2,000,000

L'EPARGNE que vous faites pendant la jeunesse vous assure une vieillesse exempte de soucis. La Banque d'Hochelaga paie l'intérêt quatre fois par an sur les dépôts d'épargne.

BUREAU PRINCIPAL, 95 rue Saint-Jacques. Succursales: Ave. Mont-Royal: Angle rue Saint-Denis; Hochelaga: 1671, rue Sainte-Catherine Est; Maisonneuve: 545, rue Ontario; Pointe Saint-Charles: 210, rue Centre; rue Sainte-Catherine Centre: 272, rue Sainte-Catherine Est; rue Sainte-Catherine: Est; 711, rue Sainte-Catherine; rue Notre-Dame ouest: 629, rue Notre-Dame ouest; Saint-Henri: 3627, rue Notre-Dame Ouest; Verdun: 47, rue Church; Viauville: 65, rue Notre-Dame; ville Saint-Louis: 1800, boulevard Saint-Laurent. ed

C'EST LE MOMENT DE BOIRE

Avant de sortir au froid, un généreux verre de cet excellent

Scotch Mitchell

Que de père en fils, depuis de nombreuses générations boivent avec délices les vaillants fils d'Ecosse.

C'est un vieux Scotch dont l'âge a corrigé la verdeur et affiné les qualités recherchées par les véritables amateurs, dignes de déguster une liqueur de choix.

Demandez-le à votre fournisseur.

Distributeurs généraux :
LAPORTE, MARTIN & Cie, Ltée, Montréal.

Thomas Ligget & Co.

Les Prix de Vente pour Ecouler les Tapis, Rugs, Meubles, Rideaux, Draperies, Lits, Literies, Prélarts, Linoléums et Articles de Ménage en général, feront économiser de l'argent aux personnes qui achèteront maintenant des articles dont ils auront besoin plus tard.

MARCHANDISES EMMAGASINEES GRATUITEMENT JUSQU'A DEMANDE.

THOMAS LIGGET & CO., 642-644 rue Ste Catherine Ouest.

LA MIGRAINE et LE VERTIGE

Sont des signes de faiblesse, causés par l'appauvrissement du sang.

Il y va de votre intérêt de chasser sans retard, ces maladies du sang qui ont souvent des suites fatales. Le

VIN ST-MICHEL

est l'ennemi de la faiblesse et renferme en lui seul tous les éléments nécessaires pour constituer un médicament essentiellement réparateur ; d'une saveur agréable il peut être avantageusement employé même par des personnes qui ont dédain des rémèdes. Il est l'aliment passager des faibles, et c'est dû à ce célèbre Tonique si des milliers de personnes ont pu reconquérir une santé parfaite et robuste.

Boivin, Wilson & Cie.,
Montréal,
seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,
agents pour les Etats-Unis,
Boston, U. S. A.

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Exhaussement d'une partie du hangar Saint-Gabriel No 1

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour exhaussement d'une partie du hangar Saint-Gabriel No 1", seront reçues à ce bureau jusqu'à seize heures, samedi, le 15 février 1908.

Les plans, le devis et le blanc de contrat à passer peuvent être vus au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de Québec, No 2 Place d'Armes, Montréal, le et après jeudi, le 6 février 1908.

Les entrepreneurs ne doivent pas oublier que les soumissions, pour être prises en considération, doivent être conformément aux blancs imprimés, et dans le cas de société, porter les signatures véritables, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 5 février 1908.

Les journaux qui publieront cette annonce sans en avoir reçu l'autorisation du ministère ne seront pas payés.
81—3

VILLE de MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné : 1o. Qu'un rôle de cotisation a été préparé par le soussigné, répartissant le coût total à imposer pour le paiement des canaux d'égouts construits dans les rues ou parties de rues suivantes, savoir :

1ère AVENUE, de la rue Ontario à environ 226' 6" en allant vers le nord.

2ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 257' 2 " en allant vers le nord.

3ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 351' 10" en allant vers le nord.

4ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 411' 7" en allant vers le nord.

5ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 534' 1" en allant vers le nord.

Sur l'AVENUE PREVOST, (Terrasse Viau), de la rue Notre-Dame au fleuve.

Sur la RUE AIRD, de la rue Notre-Dame, au sud de la rue Ontario, sur une distance d'environ 2,072'5".

Sur la RUE BENNETT, 1o. De la rue Notre-Dame au sud de la rue Ontario ; 2o. De la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 3,242'.

Sur la RUE WM. DAVID, de la rue Notre-Dame au sud de la rue Ontario sur une distance d'environ 2,-056'11".

Sur la RUE LETOURNEUX, de la rue Ouest en allant vers le nord, sur une distance d'environ 280'.

Sur la RUE PIE IX, du nord de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke, sur une distance d'environ 3,-437'2".

Sur la RUE DESJARDINS, du sud de la rue Ernest au sud de la rue Boyce, sur une distance d'environ 2,046'.

Sur la RUE SAINTE-CATHERINE, de la rue Letourneux aux limites sud-ouest de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,415'1".

Sur la RUE JEANNE D'ARC, du nord de la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 717'6".

Sur la RUE ORLEANS, de la rue Ontario jusqu'au nord de la rue Sherbrooke, sur une distance d'environ 4,076'.

Sur la RUE BOURBONNIERE, 1o de la ligne nord de la rue Notre-Dame vers la rue Sainte-Catherine, sur une distance d'environ 231' ; 2o de la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 2,262'.

Sur la RUE ADAM, 1o de la rue Orléans à la rue Pie IX, sur une distance d'environ 665' 5" ; 2o des limites nord-est de la rue Létourneux aux limites sud-est de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,163' 1".

Sur la RUE LAFONTAINE, 1o de la rue Létourneux jusqu'aux limites sud-ouest de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,413' 5" ; 2o de la rue Jeanne d'Arc vers la rue Pie IX, sur une distance d'environ 300'.

Sur la RUE ERNEST, 1o de l'ouest de l'avenue Desjardins à l'avenue Bourbonnière, sur une distance d'environ 1,186' ; 2o de l'avenue Lasalle aux limites sud-ouest de la terre Morgan, sur une distance d'environ 430' 5".

2o. Que le dit rôle a été signé par moi et est déposé dans mon bureau pour l'examen par les parties intéressées, durant trente jours à compter de ce jour ;

3o. Qu'après l'expiration du dit délai de trente jours, savoir le 26 février prochain — 1908, — à 3½ heures p.m., dans la salle du conseil, ce dernier examinera, corrigera et homologuera le dit rôle qui deviendra alors en force ;

4o. Que le Secrétaire-Trésorier de la Ville de Maisonneuve enverra alors à chaque contribuable, dont le nom apparaît au dit rôle, son compte pour le premier paiement de la dite cotisation, par lettre enregistrée, et à partir de quinze jours de l'envoi de cette lettre enregistrée, le compte pour le premier paiement de la cotisation, portera intérêt au taux de six pour cent — 6 p.c. — par an et sera recouvrable en justice de la manière ordinaire.

DONNE à Maisonneuve, ce vingt-septième jour du mois de janvier mil neuf cent huit.

M. G. ECREMENT,
Sec. Trés. de la Ville de Maisonneuve.
27,3,10,17,24

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumission pour Tréteau à Sydney," seront reçues jusqu'à et y compris MARDI, 18 FEVRIER, 1908, pour la construction d'un pont à tréteaux en pin dur, etc., à Sydney, N. E.

On peut voir les plans et devis au bureau du chef de gare, à Sydney, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., endroits où l'on pourra obtenir des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 1er février, 1908. 80—5

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.
176—1Mvsn

BREVETS,
Marques de Commerce, etc
C. C. COUSINS
SOLLICITEUR de BREVETS
Chambre 506, Bâtisse New York Life
Tél. M. 6696. 19—l.M.s.n.a

Pourquoi Pabst prend-il huit jours à préparer le malt ? Pour conserver toutes les propriétés nutritives de l'orge qui rendent la bière Pabst Blue Ribbon si nourrissante. A

Redrite

hautement recommandé à toute personne atteinte de GRIPPE. C'est le remède le plus actif, le plus énergique et le plus facile à prendre.

Tout le monde voudra lire "LUNE DE MIEL", le captivant roman—complet—de la Revue Populaire et la Littérature attrayante et superbement illustrée que contient son No 3. 10c partout. 7-9-11

Résumé des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des territoires de la puissance du Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à nul autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead de sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire l'arpentage de son clair et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
301—n

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA

Chemin de Fer Intercolonial

AVIS re Locations d'Ateliers de Vieux Chars à Moncton, N.B.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et marquées "Soumission pour location d'ateliers de chars", seront reçues jusqu'à la 16ème heure du QUINZIEME JOUR DE FEVRIER, 1908, pour l'acquisition sous bail, d'ateliers de char, avec voies d'évitement (à Moncton, N.-B.), tel que désigné aux plans qu'on peut voir au bureau du Secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa et au bureau du gérant-général du Chemin de fer Intercolonial, Moncton; le bail à être accordé soumis aux termes et conditions générales suivantes:

1—Terme de 21 ans au loyer mentionné, avec droit de renouveler pour un second terme à tel loyer et à telles conditions que pourra alors déterminer le gouverneur en Conseil.

2—L'occupation et l'usage devront être faits de bonne foi pour une industrie qui fera un trafic raisonnablement constant pour ce chemin de fer, le caractère et le rendement futur de la dite industrie devant être désignés dans la soumission, et sa mise en opération devant commencer dans un an à partir de la date où le locataire aura acquis la propriété.

3—que la mise en operation annuelle sera telle qu'elle emploiera continuellement pas moins de 300 employés.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque certifié pour $10,000.00, payable à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et à être gardé par le Ministère, dans le cas du soumissionnaire heureux, jusqu'au temps où le locataire aura installé sur les lieux pour l'exécution des travaux à faire, durant la durée du bail les machines d'une valeur égale à la somme couverte par ledit chèque, valeur dont le ministre susdit sera le seul juge, lequel chèque sera alors aduacent renvoyé au locataire par le Ministère.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 7 janvier 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Ministère ne seront pas payés. 57—n

LES ETUDIANTS LIBERAUX

Suite de la première page

Il sera fier mercredi de la présenter à Sir Wilfrid Laurier et à ses collègues.

Aux étudiants libéraux de Laval de Montréal se joindront des étudiants libéraux de Laval de Québec, du McGill, de Toronto, de Queen's, de Kingston et d'ailleurs.

Toute une phalange d'étudiants, en un mot, se proposent d'aller saluer nos gloires nationales, tant fédérales que provinciales, c'est-à-dire sir Wilfrid et ses collègues, l'hon. M. Gouin et les siens.

La presse aura des représentants à cette fête dont les échos se répercuteront par tout le pays.

M. le notaire Arthur Ecrement, l'un des organisateurs de l'excursion des étudiants libéraux à Ottawa.

M. Arthur Ecrément, N.P., secrétaire de l'organisation libérale dans la province de Québec et M. Vaillard, secrétaire de l'hon. M. Brodeur, ainsi que le comité exécutif des étudiants auront la direction de cette excursion, qui a nécessité de grands préparatifs et dont on parle depuis trois mois. On compte que pas moins de 500 étudiants seront de la fête.

Le comité s'est réuni, samedi, au bureau de M. Art. Ecrément, N. P., édifice de la "Presse", et a tracé le programme que voici:

Mercredi, départ à la gare Bonaventure, à 9 heures a.m., par convoi spécial du Grand Tronc.

Arrée à Ottawa, à midi.

A 2.30 lunch donné par l'hon. L. P. Brodeur à l'hôtel Russell.

A 3.30 heures p. m., visite à traverses villes d'Ottawa et Hull.

A 4 heures p. m., les étudiants assistont à une séance du parlement.

A 5 heures p. m., visite de l'Université d'Ottawa.

A 8 heures p. m., grand banquet au Russell, donné par l'hon. ministre de la marine et des pêcheries.

Sont présents à ce banquet: Sir Wirid Laurier et ses ministres, ainsi que la députation de la province de Quec.

M. Ernest Poulin, secrétaire conjoint d'excursion des étudiants libéraux à Ottawa. — Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue St Denis.

Répondront aux santés: Sir Wilfrid, l'hon. R. Lemieux, l'hon. J. Bureau, l'hon. S. Fisher, Dr Béland, député, Honoré Gervais, C. R., député de la division Saint-Jacques, Chs. Marcil, député, Arthur Ecrement.

Adresseront aussi la parole de la part des étudiants: MM. Charles-Emile Bachand, A. Lussier, G. Duhamel, D. Chene, Eudora Lalonde, Hector Laferty, de Québec et Ernest Poulin.

Le retour s'effectuera à 12.30 heures du soir.

Le comité exécutif se compose comme suit: M. Chs. E. Bachand, président; A. Lussier, vice-président; G. Duhamel et Ernest Poulin, secrétaires conjoints; D. Chene, trésorier; membres du comité: A. Landry, E. Leclair, M. Lachapelle, M. Daigneault, Eudore Lalonde.

Les musiciens recommandent les nouveaux pianos droits Leach améliorés. Voyez l'assortiment reçu par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Prix $375; conditions $10 comptant et $7 par mois.

Mademoiselle Juliette Roy, la gracieuse Canadienne dont nous publions le portrait, a remporté un diplôme d'honneur pour la musique au "Dominion College of Music". Son grand talent lui assure un brillant avenir.

L'AMPUTATION FUT NECESSAIRE

Les froids ont rendu un jeune immigrant infirme pour la vie.

TRISTE SORT

Robert Cartwright se gèle les jambes, à deux reprises, en quelques semaines.

MALHEURS REPETES

Cet automne, aux premiers froids, un nommé Robert Cartwright, un jeune immigré anglais, était trouvé presque gelé et mourant de faim, dans une grange, dans le chemin du Sault.

L'infortuné fut transporté en toute hâte à l'hôpital Général, où, à force de bons soins, on parvenait à le mettre sur pieds.

L'immigrant, une fois libre, alla travailler on ne sait trop où. Toujours est-il, qu'il y a environ trois semaines, un matin, alors qu'il avait fait une nuit terriblement froide, on le trouva encore gelé, dans un hangar de la compagnie du Grand Tronc, à la Pointe Saint-Charles. On le transporta de nouveau à l'hôpital Général.

Cette fois, cependant, la science médicale n'a pu seule rendre la santé à Cartwright. Il a fallu l'intervention du bistouri du chirurgien.

La semaine dernière, Cartwright a dû subir l'amputation des deux jambes.

LA LIGNE RAPIDE

M. M. A. A. ALLAN EXPRIME L'OPINION QU'IL N'EST PAS TEMPS POUR NOUS D'Y ASPIRER MAINTENANT ET QU'IL FAUT D'ABORD AMELIORER LA ROUTE DU SAINT-LAURENT POUR LES NAVIRES A FORT TONNAGE.

M. Andrew A. Allan vient d'exprimer l'opinion qu'il n'est pas temps pour le Canada d'aspirer à un service plus rapide sur l'Atlantique.

Les vaisseaux du type du "Lusitania" et "Mauritana" sont très dispendieux et dépendent des passagers uniquement pour leurs revenus, vu qu'ils ne transportent pas de marchandises. Au Canada nous avons une population de six millions contre une population de quatre-vingt millions aux Etats-Unis, et pour le moment un service rapide ne dépendant que des passagers pour ses revenus serait la ruine pour la compagnie qui l'entreprendrait.

Ce qu'il importe de faire au Canada c'est d'améliorer d'abord la route du Saint-Laurent pour qu'elle soit navigable en toute sûreté par les navires du plus fort tonnage connu. Plus tard, avec une plus forte population le Canada pourra penser à un service rapide de quatre à cinq jours de traversée.

AU CONSEIL DE JOLIETTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Joliette, 10. — Notre conseil municipal vient d'être constitué pour l'année courante. En voici la composition: Maire, M. J. M. Tellier, C. R.; pro-maire, M. J. Alix. Guilbault; secrétaire-trésorier, A. L. Marsolais. Comités. Finances: M. J. M. Tellier, président; MM. J. Alex. Guilbault, P. A. A. Rivard, A. Desmarais, A. Durand, S. Savoie et J. Chevalier. Marchés: M. Jos. Chevalier, président; MM. H. Desmarais et A. Durand. Aqueduc: M. A. Durand, président; MM. H. Desmarais et S. Savoie. Feu: M. P. A. A. Rivard, président; MM. J. M. Tellier et J. Alex. Guilbault. Chemins: M. Sinaï Savoie, président; MM. H. Desmarais et A. Durand. Police: M. J. Alex. Guilbault, président; MM. J. M. Tellier et P. A. A. Rivard. Santé: M. H. Desmarais, président; MM. S. Savoie et J. Chevalier. Eclairage: M. J. M. Tellier, président; MM. J. Alex. Guilbault, P. A. A. Rivard, A. Durand et S. Savoie.

MORT DE M. McCOWAN

Un ancien aide-de-camp du gouverneur-général de Terre-Neuve, décédé à Montréal.

M. John R. McCowan, inspecteur-général du chemin de fer Reid, à Terre-Neuve, est décédé samedi à l'hôpital Royal Victoria où il était venu se faire traiter. Le défunt fut plus de 15 ans aide-de-camp du gouverneur-général à Terre-Neuve; il avait auparavant servi dans la milice d'Irlande, son pays natal. Sa veuve et deux fils dont un est dans le service civil aux Indes et l'autre étudie dans une université londonnienne, survivent à M. McCowan. Les restes mortels ont été expédiés hier à Terre-Neuve où aura lieu l'inhumation.

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Toronto, 10. — A une assemblée de tous les intéressés dans les affaires de la "Canadian Shipbuilding Company," qui a des usines à Toronto et à Bridgeburg, tenue dans le bureau de M. George Kappele, C. R., M. E. R. C. Clarkson a été nommé liquidateur pour tout le temps qui s'écoulera d'ici à ce que la compagnie soit complètement réorganisée et reprenne les opérations.

Il y aura une autre assemblée demain pour arrêter un plan en vue de la réorganisation de la compagnie.

L'INUTILE ET LE DESAGREABLE

L'échauffourée des étudiants de l'université McGill n'est pas sans causer des ennuis considérables aux autorités. Celle de la semaine dernière est cause que l'on a du aviser les élèves de première année et ceux de seconde année d'avoir à payer les carreaux de tramway fracassés dans la lutte, les dégâts causés, lors du banquet au Saint Lawrence Hall, etc., etc.

LES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE

A PROPOS DU QUATRIEME CONGRES DE L'ASSOCIATION QUI AURA LIEU A QUEBEC, L'ETE PROCHAIN.

L'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, nous adresse la circulaire suivante qu'il nous fait plaisir de publier:

Québec, le 27 janvier 1908.

Monsieur et très honoré confrère,

Nous avons l'honneur de vous informer que le patrième Congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, aura lieu à Québec, vers le milieu du mois d'août prochain. Une communication ultérieure vous en fera connaître la date précise.

Cette réunion des membres de la profession médicale coincidera avec les fêtes par lesquelles les citoyens de notre ville, se préparent, avec le concours des plus hautes autorités civiles du Canada, à célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain.

L'idée de cette coincidence, émise à Trois-Rivières en 1906, fut accueillie avec le plus vif enthousiasme, et c'est pour cette raison que, il y a six mois, quand la date des fêtes du tricentenaire fut remise à 1909, nous jugeâmes à propos de retarder aussi notre Congrès. Mais la célébration du troisième centenaire a été définitivement fixée à la date primitive, et en conséquence nous avons cru bien faire de nous conformer en ce qui regarde la tenue de notre Congrès à ce changement.

Nous avons tout lieu de croire à l'adhésion sans réserve du corps professionnel à la décision que nous avons prise.

Nous nous estimons particulièrement heureux de réunir dans les murs de la vieille capitale française du Canada, nos confrères de ce pays et de l'étranger, et de leur offrir à cette occasion la plus franche et la plus cordiale hospitalité.

Dans l'espoir d'un accueil favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur et très honoré confrère, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président Général,
ARTHUR SIMARD.
Le Secrétaire Général,
ALBERT PAQUET.

MORT D'UN EX-CONSUL

LE MAJOR A. W. EDWARDS, ANCIEN CONSUL AMERICAIN A MONTREAL, EST DECEDE. A FARGO, DAKOTA.

Un message de Fargo (Dakota Nord), adressé au Dr J. C. Alloway de cette ville, annonce la mort du major A. W. Edwards, qui fut autrefois consul des Etats-Unis à Montréal.

Le major était souffrant depuis quelques années et il dut se retirer du service consulaire après avoir quitté Montréal; il n'a été consul que trois ans et ces trois ans furent passés à Montréal. C'était un ancien journaliste et une fois sorti du service du gouvernement il retourna à ses anciennes amours. Le défunt était un vétéran de la guerre civile. Il a servi avec distinction dans les armées du Nord sous le commandement du général Sherman. Quand les hostilités cessèrent, il s'occupa de journalisme et ne tarda pas à faire sa marque. Pendant qu'il fut rédacteur du "Fargo Argus", il était reconnu comme un des chefs républicains du Dakota Nord. C'est le président Roosevelt qui le nomma consul à Montréal. A son retour dans son pays, il acheta le "Fargo Forum" qu'il rédigea lui-même. Le major Edwards était un homme sympathique qui a laissé grand nombre d'amis à Montréal.

Le major A. W. Edwards, ancien consul américain à Montréal, qui est décédé samedi à Fargo (Dakota Nord).

LES DELAIS SONT EXPIRES

M. LE MAIRE PAYETTE ET QUINZE ECHEVINS SONT DECLARES ELUS.

Les délais dans lesquels les candidats à la mairie et à l'échevinage pouvaient demander la vérification des bulletins de vote devant un tribunal sont expirés depuis samedi midi et, à midi aujourd'hui, l'honorable M. David, greffier de la ville, proclamera élu le maire Payette et les quinze échevins que le peuple s'est choisis le 3 février.

Le maire Payette et M. Ekers étaient à l'hôtel de ville, samedi. Ils ont attendu jusqu'à midi et demi, mais personne n'est venu. On disait que l'honorable M. Roy et une couple de candidats demanderaient la vérification du vote, mais il n'est rien arrivé. M. Payette a prêté son serment d'office ce matin.

DEUX CADAVRES A LA MORGUE

UN ANGLAIS ET UN ROUMAIN EXPIRENT, SOUDAINEMENT. SAMEDI. — NOUVELLEMENT ARRIVES AU PAYS.

Le cadavre de deux hommes a été transporté à la morgue, samedi soir. L'un des cadavres est celui de Sydney Fleming, âgé de 27 ans. Le malheureux a été trouvé mort dans son lit, à sa pension, No 168 Ryde. Fleming n'habitait le Canada que depuis un an.

Sa femme et ses deux enfants habitent l'Angleterre.

L'autre victime est Domitro Cojohar, un Roumain, âgé de 36 ans. Lui aussi a été trouvé mort dans son lit, à la pension, No 12 rue Craig Ouest.

NE PAS CONFONDRE

Le nommé Henri Lachapelle, arrêté ces jours derniers pour le vol d'un harnais, n'est pas M. Henri Lachapelle, peintre, No 529 rue Rachel.

APRES LA TEMPETE

LES CHEMINS DE FER SONT MAINTENANT REVENUS DE SES TERRIBLES EFFETS.

Toutes les lignes du Grand Tronc et du Pacifique Canadien entre Montréal et l'ouest sont maintenant ouvertes au trafic des voyageurs et tard dans la soirée hier, une vraie procession de convois de marchandises s'est mise en marche à la Pointe St Charles. On espère donc que ce service sera aussi bientôt rétabli.

Bien que regrettant les nombreuses pertes de vies occasionnées par les accidents de la tempête, le Grand Tronc et le Pacifique Canadien se félicitent d'en être sortis encore à si bon marché, si l'on considère le fait que cette tempête a été la plus violente qui se soit abattue sur le Canada depuis bien des années. Même les embranchements sont été ouverts, excepté dans deux cas. Hier, sur les deux lignes plus haut nommées, ainsi que sur l'Intercolonial, tous les trains sont partis à temps et ceux qui arrivaient n'étant que très peu en retard

FEU M. J. LAFRAMBOISE

Un homme de bien disparaît par la mort de M. Joseph Laframboise, ancien industriel. Né à Sainte-Scholastique, en janvier 1844, M. Laframboise quitta bientôt son village natal et se rendit à Ottawa où il installa une importante manufacture d'eaux gazeuses. Il vint à Montréal en 1884 et demeurait, au moment de sa mort, avenue Duluth. Il laisse pour déplorer sa perte une veuve (née Carrière,

M. Joseph Laframboise, industriel, décédé hier après-midi.

Virginie,) trois fils Alphonse de Cambridge, Mass.; Evariste, de Sainte-Scholastique; Félix de Northampton Mass.; deux filles, Madame Dragon, de Northampton; madame Charles Lafleur, rue DeMontigny, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, à huit heures. Le cortège funèbre quittera la demeure de M. Charles Lafleur, 2 rue DeMontigny, à sept heures et demie pour se rendre à l'église.

LES LOYERS AUGMENTENT

NOMBRE DE GENS DOIVENT SE PRIVER DU NECESSAIRE POUR SE LOGER PRES DE LEUR TRAVAIL. — UN REMEDE.

L'époque tant attendue par les propriétaires est enfin arrivée, ils peuvent augmenter encore les loyers. Ceux dont les revenus n'augmentent pas et qui doivent payer 18 sous la livre de viande, qui n'ont du pain, du lait ou du beurre qu'à des prix doubles de ce qu'ils étaient, qui ne peuvent plus s'habiller à moins de $25 à $35, se trouvent en face d'un problème dont la solution semble impossible. S'en aller en dehors de la ville, c'est une chose facile à dire; en pratique, cela n'avance rien. Les loyers y sont presqu'aussi chers et il faut payer les billets de voyage, matin et soir.

Il ne restera bientôt plus d'autre ressource pour les infortunés locataires que de former une association de protection comme celle qui a si bien réussi dans l'"East End" de New York.

Il y aurait bien un moyen. M. H. B. Ames, député, l'a employé dans le Griffintown avec succès. Pourquoi les riches ne construiraient-ils pas à l'entrée de la ville des maisons confortables, mais sans inutile ornementation extérieure, maisons qu'on louerait assez bon marché pour que les gens à petits salaires puissent s'y loger. On plaint l'ouvrier, mais songe-t-on qu'un commis qui gagne la moitié du salaire d'un briquetier est obligé à des frais d'habillement que celui-ci n'a pas à faire? Des logements à loyer modéré paieraient ceux qui les construiraient et donneraient à une foule de gens le moyen d'avoir une habitation sans s'enterrer sous les dettes et se priver du nécessaire.

On n'oserait pas vendre un vieux pantalon pour le prix d'un neuf, mais on augmente de $20 à $50 le loyer d'une maison qui ne fut jamais belle et qui commence à crouler sur la tête de ceux qui l'habitent. Des logements de trois pièces se louent $35 par mois parce que le propriétaire peut montrer avec orgueil un horrible ornement de tôle grise qui veut ressembler à une tourelle moyennâgeuse. Dans une rue qui n'est pas centrale vous paierez $20 pour un logement; dans une rue voisine qui ne l'est pas plus, centrale, vous paierez $35 et plus.

Le capitaliste qui essaierait le plan de M. Ames n'y perdrait rien. Mais se trouvera-t-il?

LE MAIRE DE ST ESPRIT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Esprit, 10 — Notre co-paroissien bien connu, M. Amédée Raymond, a été élu jeudi, par acclamation, maire de Saint-Esprit de

M. Amédée Raymond, maire de Saint-Esprit de Montcalm.

Montcalm. C'est là un choix dont tous nos contribuables doivent se réjouir fort. Au nouveau magistrat nous offrons nos vives félicitations.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE

Au Monument National, mardi le 11 février, sous le patronage de Son Honneur le maire Payette.

Le 4ième concert de l'Association Symphonique s'annonce comme devant être un succès sans précédent. Tous les amateurs de musique qui ont l'habitude d'assister à ces concerts en parlent beaucoup et se promettent d'être présents.

Les sociétés chorales de la ville ont l'intention d'y assister au complet afin d'applaudir un de nos plus forts chanteurs canadiens qui soutient son rang avec honneur parmi tous les grands artistes de New-York.

En effet, dans les grands concerts on voit le ténor A. P. Quesnel, accompagné par la Symphonie de New-York ou autre grande organisation semblable à côté des meilleurs artistes de la métropole américaine. Nous aurons amplement l'ocasion d'entendre ce beau chanteur dans tous les genres. Des extraits d'opéra de Mignon et de Carmen, des romances de Massenet et de Faure, etc.

M. A. P. Quesnel partira immédiatement après ce concert pour aller s'établir en Europe sur la recommandation des grands artistes du "Métropolitan Opera" pendant qu'il chantait avec eux.

M. Alphonse Dansereau, violoniste de grand talent, semble devenir de jour en jour le favori du public, tant son eju est brillant et facile. Il exécute déjà avec beaucoup d'habilité les oeuvres des grands maîtres.

La Symphonie forte de 45 musicient, sera sous la direction du professeur J.J. Goulet, sera augmentée de quelques-uns de nos meilleurs artistes de la ville et est assurée d'avoir sa large part des aplaudissements de la soirée.

La "Presse" ne saurait trop encourager ces concerts qui sont la meilleure manière de développer l'art musical.

Les instrumentistes de tous les genres peuvent faire partie de la Symphonie et acquérir de grandes connaissances, tout en prenant un divertissement très agréable puisqu'il s'agit de musique.

Les amateurs de chant et ceux qui se destinent à cette carrière ne peuvent avoir de meilleur occasion d'exercer leur jugement et peindre des leçons pratiques en entendant chanter des artistes, tels que M. A. P. Quesnel et autres que cette association aura le plaisir de présenter dans la suite.

La liste des personnes présentes à ce concert indique à l'avance, un grand succès et une des plus brillants concerts de la saison.

LOCATEURS ET LOCATAIRES

LA COUR DE REVISION SE PRONONCE EN FAVEUR DU PROPRIETAIRE.

Peut-on prendre une saisie-gagerie en expulsion dans le cas où aucun loyer n'est encore dû, et alors qu'aucune tentative de déménager les meubles garnissant les lieux loués n'a encore été faite?

Oui, dans certain cas, vient de décider la Cour de Revision, confirmant le jugement de la Cour Supérieure prononcé, en mars 1907, par l'Honorable juge Archibald.

Les faits qui ont donné lieu au nouvel arrêt de la Cour de Revision sont les suivants:

En février 1906, une dame A. P. Ritchot louait à un nommé Champagne, un logement moyennant un loyer annuel de $360.00, payable par versements mensuels de $30.00 chacun. Champagne prit possession, en mai 1906, du logement dont s'agit, le garnit de ses propres meubles et l'occupait encore le 28 janvier 1907 alors que madme Ritchot, la bailleresse, reçut d'une tierce-personne, avis qu'elle (la tierce-personne) avait fait l'acquisition de tous les meubles qui garnissaient le logement en question, qu'elle entendait les soustraire à son privilège de locateur, et qu'elle allait en prendre possession d'un moment à l'autre.

La bailleresse, en présence d'une telle menace, dont la réalisation pouvait lui faire perdre son privilège, s'autorisa de l'avis de cette tierce-personne, acquéreure des meubles soumis à son privilège, et fit émaner un bref de saisie-gagerie en expulsion, alléguant, en outre, que son locataire s'était ainsi dépouillé des seuls biens qu'il avait, que par ce fait il s'était entièrement rendu insolvable, qu'il avait de plus diminué les sûretés du bail, qu'il avait perdu également le bénéfice du terme, rendu, IPSO FACTO, exigible la balance du loyer, et concluant à ce que le locataire fut à tout événement, condamné à lui payer, pour lui tenir lieu de loyer, la somme de $120.00 représentant le loyer du mois de janvier alors courant, et celui des mois de février, mars et avril alors prochains.

Le défendeur, locataire, contesta l'action de la bailleresse sur le principe qu'un bref de saisie-gagerie ne pouvait être émané que dans le cas de loyer dû ou bien encore dans le cas d'un commencement de déplacement des meubles. La Cour de première instance a débouté le locataire de ses prétentions et a maintenu l'action de la bailleresse, trouvant que, dans l'espèce, le fait de la vente des meubles soumis à son privilège et l'avis, de la part de l'acquéreur, qu'elle allait les enlever d'un moment à l'autre, autorisaient la bailleresse à se pourvoir en justice, comme elle l'a fait.

Appel, à la Cour de Revision, de ce jugement, vient d'être rejeté à l'unanimité de cette Cour.

Mtre Wilfred Mercier, C. R., représentait la bailleresse.

AUX ASSISES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Le procès de l'hydime Beaulne, s'est terminé samedi après-midi par un verdict de culpabilité. Le prévenu fut condamné à six mois de réclusion dans la prison commune.

Le procureur-général a adjoint Mtre Alfred Mackay, avocat de Montréal à Mtre J. D. Leduc pour aider la couronne au cours du présent terme.

Les causes seront appelées dans l'ordre suivant à partir d'aujourd'hui: Marie-Ange Chalifoux, accusée de vol; Alfred Day, accusé d'assaut et de blessures graves; Salomon Cole, accusé de vol de bois; maître Oughtred, avocat de Montréal défendra ce dernier avec maître Thibaudeau Rinfret comme conseil français; Ferdinand Loizeau, accusé de voies de fait; Gertrude MacKenzie, accusée de voies de fait; Angus Campbell, voies de fait; Joseph Saint-Louis, vol; Hormisdas Groulx, vol et recel; Edgar Adam, viol; Alexandre et Philomène DesGroseillers, inceste.

Naturellement cette liste peut être changée suivant les circonstances et les demandes des procureurs respectifs.

Quelques témoins s'étant fait attendre depuis l'ouverture du terme l'honorable juge a décidé de sévir contre ceux qui retarderaient à l'avenir les procédures de la cour et il imposera une forte amende et la prison aux témoins qui feront défaut de répondre à leurs noms.

AU CLUB SAINT-DENIS

Samedi soir ont eu lieu les élections annuelles du Club St Denis. M. Nap. Tétreault a été réélu président et le bureau de direction pour l'année courante a été constitué comme suit: MM. L. M. Fortier, Narcisse Dupuis, J. L. Perron, Dr J. L. Warren, A. V. Roy et E. Marquette.

Le rapport des opérations présenté par le bureau sortant accuse un surplus et a été jugé satisfaisant.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente Importante de

Tapis, mobiliers de salon, chambre à coucher et salle à manger, magnifiques vases, ornements, bric-à-brac, etc.

A nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

MARDI APRES-MIDI, le 11 FEVRIER,

comprenant : un grand assortiment de belles carpettes Axminster, Wilton, Bruxelles et tapestry, de dimensions pour convenir à toute chambre. Le plus grand assortiment de linoléum écossais et anglais et prélart de toute maison dans la ville. Couchettes en cuivre, bureaux et chiffonniers désassortis, literie, etc., rideaux et portières, toile de table, coutellerie, tableaux, ornements, etc.

Vente à 2.30 heures p.m.,

RAE et DONNELLY,
Encanteurs.

82—2

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
HORMISDAS RIENDEAU,
Chambly Bassin, P. Q. Insolvable.

Vente à l'encan public, MERCREDI, le 19 février 1908, à 11 heures a. m., au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, des biens suivants :

1o.—Fonds de commerce suivant inventaire :

Epiceries, ferronneries, vaisselle, tapisserie, chaussures et smallware. . . .	$2,118.99
Stock de bois, paille et pierres de construction . . .	271.50
Ameublement du magasin. .	266.30
Roulant : chevaux, voitures, harnais, etc.	479.50
	$3,136.29
2o.—Dettes de livres, billets et jugements	5,267.64
Dettes de livres et billets prescrits.	2,210.16
	$7,477.80

CONDITIONS DE VENTE : Argent comptant. Le stock sera visible le 18 février. Pour informations, s'adresser à

H. LAMARRE, Curateur,
99 rue St Jacques, Montréal.

MACOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 7 février 1908. 82—2

Les Curés et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal demanderont à la législature de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi pour les objets suivants : décréter que le deuxième alinéa de l'article 2450 des statuts refondus de Québec ne s'applique pas au cimetière de Notre-Dame-des Neiges ; confirmer, en tant que cela peut être utile, l'acquisition par ladite Fabrique de l'immeuble portant le No 5 sur les plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-des-Neiges, et les conventions relatives à cette acquisition exprimées dans un acte passé le trente décembre 1907, devant Me A. E. Prud'homme, notaire, entre ladite Fabrique d'une part, et Jérémie-Marcel Aubry, Dame Marie-Archange-Victoria Aubry, et David Nelligan, ès-qualité, d'autre part ; décréter que tous les terrains acquis par ladite Fabrique pour agrandir ledit cimetière, depuis le 23 février 1875, sont annexés, pour les fins religieuses et de Fabrique, à la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, et qu'il en sera de même des terrains qui pourraient à l'avenir être acquis pour la même fin.

TAILLON, BONIN ET MORIN,
81-26 Procureurs de ladite Fabrique.

TEL. BELL MAIN 5403
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
J. A. Beaulieu. Arthur Berthiaume.
70—n Edifice la "PRESSE"

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Montréal. }

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Notre-Dame de Grâces s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, le Statut 6 Ed. VII, chapitre 53, la déclarant sujette aux dispositions du Statut 3 Ed. VII, chapitre 38, pour entre autres fins, les suivantes, savoir :

1. — Pour réduire la qualification foncière des échevins de la ville de $5,000 à $1,000.

2. — Pour obtenir la confirmation du règlement No 40, passé le quatorzième jour du mois d'août, 1907, accordant une franchise de cinquante ans à la compagnie "Montreal Park and Island Railway Company," pour l'opération d'un système de chemin de fer urbain dans certaines rues de la ville de Notre-Dame de Grâces.

3. — Pour obtenir le pouvoir d'exempter des taxes municipales toute personne ou personnes exerçant aucune industrie, métier ou entreprise quelconque dans la ville.

4. — Pour augmenter ses pouvoirs d'expropriation.

5. — Pour règlementer la nomination et les pouvoirs des arbitres dans les cas d'expropriations.

6. — Pour règlementer ses pouvoirs relativement à l'ouverture, l'élargissement ou l'extension des rues.

7. — Pour changer le mode de confection du rôle de perception de la corporation.

8. — Pour règlementer le mode de paiement pour l'entretien des bornes-fontaines ou hydrants, des lampes électriques et des trottoirs dans la ville.

Montréal 18 janvier 1908.
JOHN A. SULLIVAN,
Procureur de la ville de Notre-Dame de Grâces. 65—26

Déclaration de Dividende

The British Columbia Packers Association

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 3½ pour cent a été déclaré sur le stock privilégié de la susdite association, pour la période du 20 novembre 1905 au 20 mai 1906, payable le 25 février prochain, et que les livres de Transfert de l'association seront fermés du 18 au 28 février, ces deux jours inclus.

Daté à Toronto, le 5ème jour de février 1908.

AEMILIUS JARVIS, vice-président.
10,17 McKinnon Bldg, Toronto.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

A nos salles

Rue St Jacques,

Mercredi, 12 Février

A DIX HEURES.

$20,000 de marchandises de nouveautés, provenant de faillites, flanellettes, mouchoirs, draps, tweeds, beavers, chemises, étoffes à robes, sous-vêtements, gants, mitaines, costumes, dentelle, bas, chaussettes, lainages, garnitures, rubans, toiles, serviettes, mercerie, foulards, cravates, faux-cols, fournitures pour tailleurs, hardes de confection pour hommes et garçons, chapeaux de feutre, mous et durs, casquettes de drap en tous genres, articles de fantaisie, etc.

Ainsi, grande quantité de coutellerie et ferronnerie, feutre, etc.

Grand nombre de consignations.

En lots pour le commerce et sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
82—3 Encanteurs.

Vente de Ménage

Nous avons reçu instructions de vendre aux enchères publiques, pour le compte de la succession Léon Derome, au No 155 rue Saint-Hubert,

Jeudi, le 13 Février

A dix heures

les effets suivants : glace française ancienne, magnifique horloge en marbre, gazeliers, tables de fantaisie, gravures, bibelots, buffet, ameublement de salle à manger en cuir, table à rallonge, argenterie, verrerie, coutellerie, service de table, rideaux, ameublement de chambre à coucher, en noyer noir, matelas de crin, lits de plumes, matelas de laine, poêle à gaz, canapé, ustensiles de cuisine, etc., etc., sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
83—3 Encanteurs.

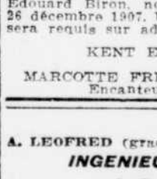

VENTE DE CHEVAUX PAR ENCAN

A 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Mardi, le 11 Fev 1908.

Deux chars de chevaux de trait pesants, de première classe. Une jument brune, âgée de 6 ans, pesanteur 1275 qui doit pouliner vers la fin de mai. Un lot mêlé de chevaux de distributeurs. Un cheval noir convenable pour corbillard, pesanteur 1325. Deux sets de harnais doubles anglais montés en argent. Un sleigh à trois sièges avec timon et brancard en parfait ordre. Les choses ci-dessus doivent être vendues, J. E. Charlebois, 53 rue Saint-Henri, angle Saint-Paul, à l'ouest de la rue McGill. Tél. Main 2369.

MARCOTTE FRERES,
82—2 Encanteurs.

Avis de Faillite

In re
CHARTRAND ET ROCHON, Restaurateurs, Montréal.

Vente par encan, au No 69 rue St Jacques, vendredi, le 14 février courant, à midi, d'une créance de $17,000, due par MM. Grégoire Rochon et J. A. Shinnick, les acquéreurs du restaurant ci-devant tenu par MM. Chartrand et Rochon, No 100 rue Ste Catherine Est, la dite créance en représentant le prix de vente, et payable par 114 versements mensuels, au moyen de leurs billets promissoires dont 113 de $150 et le 114ème de $50. Le premier versement mensuel étant échu et payable depuis le 26 déc. dernier 1907. La dite créance de $17,000 et toute balance d'icelle jusqu'à parfait paiement portant intérêt à 6 p.c. payable trimestriellement, le premier trimestre devenant dû le 26 février courant 1908. L'acheteur aura tous les droits et privilèges mentionnés au contrat de vente passé devant Mtre Edouard Biron, notaire, en date du 26 décembre 1907. Un dépôt de 25 p.c. sera requis sur adjudication.

KENT ET TURCOTTE,
Curateurs.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 7.8.10

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
Spécialité: AQUEDUCS
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 515
291—L—n

BANQUE DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent sur le fonds-capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et que ledit dividende sera payable à sa maison de banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après lundi, le deuxième jour de mars prochain, aux actionnaires enregistrés le 14 février.

Par ordre du bureau,
E. S. CLOUSTON,
Gérant général.
Montréal, 17 janvier, 1908. 65—1—n

CANADA NEWSPAPER SYNDICATE LTD

Le premier du Canada pour l'électrotypie et la stéréotypie.
Le meilleur travail. Livraison prompte. Prix les plus bas.
2 RUELLE BUSBY
Téléphone Main 3725 54—1.M.v.n

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est, par les présentes, donné, qu'un dividende de deux pour cent (2%), égal au taux de huit pour cent par année (8%) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 29 février prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le deuxième jour de mars prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 février.

Par ordre du Conseil de Direction.
M. J. A. PRENDERGAST,
71—1.M.v—n Gérant-général.

ST MARC, Co. Verchères

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à jeudi, le 20 février 1908, à 11 hrs de l'avant-midi, pour divers travaux de restauration à faire aux église, sacristie, et chemin-couvert de la paroisse de Saint-Marc, comté de Verchères. On pourra voir les plans et devis des dits travaux, le et après le 10 février 1908, au presbytère de la dite paroisse de St Marc.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

J. M. M. CADIEUX, ptre, curé.
St Marc, 8 février 1908. 83—2

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le tout est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 248 rue Craig Est. Maîtres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 7 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p. m. — Ursain Lafontaine, gérant.

CHEF, français, cuisinier, pâtissier, quinze ans d'expérience. Références. Ecrire à C. R., rue Saint-Louis, No 99A. 78—6

CUISINIERE — On trouvera une bonne cuisinière. S'adresser 309 Beaury, de nuit ou de jour. 82—3

COUTURIERE — On trouvera une bonne couturière pour famille privée, au No 299 de Montigny Est. 82-3

COMMIS DE BAR ayant neuf ans d'expérience, meilleurs certificats, parlant également anglais et français, demande emploi. S'adresser Nap. Desaulniers, S.S.B. P., Shawinigan Falls, P. Q. 82—2

COMMIS VOYAGEUR — Homme de confiance ayant son cheval et voiture demande à représenter une maison de commerce comme voyageur. Ecrire à casier 207 la "Presse." 82—6

DISTILLATEUR liquoriste, français, demande emploi, vins, sirops. Analyse vins et liqueurs, demande emploi. 1072 rue Saint-Hubert. 82—6

FRANCAIS, 32 ans, parle anglais et allemand, sachant travailler le fer, connaissant les chaudières et l'entretien des machines, demande n'importe quel travail. Ecrire casier 169 à la "Presse". 82—6

GARDE-MALADE—Vous trouverez une garde-malade d'expérience en vous adressant au No 96 rue Clark.

HOMME d'expérience demande position comme commis de bar, sachant l'anglais et le français. S'adresser après 8 heures du matin, 69A Saint-Philippe.

JEUNE HOMME français demande place comme valet de chambre très bonnes références. Ecrire casier 172 la "Presse". 82—3

MENAGERE — Une personne respectable demande place de ménagère dans un presbytère à la ville ou à la campagne, irait à l'étranger. Ecrire boîte 225, 66 Sainte-Catherine Est. 78—6

MODISTE, tailleur et teinturier, fourrures, faisant sur ordre costumes, robes, blouses, etc. On accepte réparations, teinture, fourrures, nettoyage, réparations. Mme Vézina, 211 Amherst. 81—6

MODISTE DE CHAPEAUX demande de l'ouvrage à la ville ou à la campagne. Ecrire Casier 173 la "Presse." 82—3

MODISTE PARISIENNE en robes — spécialité de toilettes de bal, manteau d'opéra, — jupes, blouses, corsages, etc., arrivant directement de Paris, 10 ans d'expérience, se recommande par le fini, le cachet et l'élégance qu'elle sait donner à tous ses costumes. Demander Mme Laffitte, 346 Ontario Est, coin St Denis. Prix modéré. 82-7

PERSONNE de confiance demande position ménagère ou famille privée. S'adresser 654 avenue Colonial, après 10 heures du matin.

SERVANTE — Une personne demande emploi dans une petite famille et pouvant faire la cuisine, 96 rue Champ de Mars.

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ LA TELEGRAPHIE — La nouvelle loi de 8 heures aux Etats-Unis crée une demande de 15,000 à 20,000 télégraphistes bien stylés additionnels. Profitez de l'entraînement à l'école pratique de Moon. Taux spéciaux durant ce mois. Venez ou écrivez et demandez le prospectus et les taux. Moon's School of Telegraphy and Railroad Business, 468 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. Phone Up 3065. 83—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie — Elle pour les deux langues, incontestablement plus facile que toute autre. — Clavigraphie ,comptabilité moderne. Classe préparatoire. Conversation anglaise ,spécialité. Prix spéciaux. Institut Sténographique Elle, 390 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 79—6

ELEVES DEMANDES — TELEGRAPHISTES — Pour devenir un télégraphiste expert, il faut apprendre dans une école pratique, où le professeur est un homme expérimenté, ayant vingt ans d'expérience sur les principaux chemins de fer américains et canadiens, en vue de se qualifier pour remplir des positions payant de $500 à $1,000 par année. Les écoles de Moon sont des écoles supérieures et sont hautement recommandées par tous les étudiants et les gradués. Nous invitons tous les jeunes gens qui veulent étudier la télégraphie à venir entendre nos conférences quotidiennes et voir notre modèle complet de chemin de fer en opération avec convoi au complet, pavillons, lumières, signaux, aiguilles, etc., et ensuite, à aller visiter les autres écoles, afin de voir quelle supériorité possèdent les Ecoles de Moon. Ne vous laissez pas tromper par des annonces fallacieuses. Notre école est la meilleure. Venez vous en convaincre. Nous donnons un appareil télégraphique et des livres à tous ceux qui suivent les cours. Moon's School of Telegraphy and Railway Business, Edifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, et au No 24 rue Saint-Stanislas, ville de Québec. 80—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie, tenue des livres, arithmétique, écriture, anglais, allemand, grammaire, composition, correspondance. Privément. Professeur J. Emery, 285 rue Sherbrooke Ouest. 81—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle, allemande, désirerait donner leçons d'allemand. Possède meilleures recommandations. Facilité le soir. Adresse : A. W., 36a rue Drummond. 81—3

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin. Bonnes conditions. Satisfaction garantie. 153a Panet ,entre Visitation et Plessis. 82—6

ELEVES DEMANDES — Mme A. Thérien, 145 St Denis, sténographie française et anglaise, grammaire, arithmétique, cour du jour et du soir. Tél. Est 2621. 82—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée. 359 Saint-Denis. 83—3

UN COURS COMPLET de sténographie, tenue de livres ou télégraphie, offert à la moitié des taux ordinaires, à toute personne qui voudra aider à épousseter la classe chaque jour. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. 83—6

HOMMES GARCON DEMANDES

ASSISTANT cuisinier demandé ; aussi un homme pour aider à la cuisine. Se présenter au Club Cartier, 45 rue St Vincent.

AIDE-FORGERON — On demande un aide-forgeron sobre, expérimenté. S'adresser immédiatement à la Compagnie A. C. Larivière, carossiers, No 71 rue St Antoine.

BOULANGER — On demande un apprenti et un boulanger. S'adresser immédiatement, au No 476 ou 480 Seigneurs.

CHARRETIER — Un entrepreneur pâtrier demande un bon charretier pour prendre soin de deux chevaux ; il devra avoir de l'expérience dans ce genre d'ouvrage, place permanente pour un bon homme. S'adresser Jos. Fabien, 53 Chemin de Lachine, près de la Troy Laundry. 82—3

COMMIS — On demande immédiatement un bon commis et un teneur de livres pour la marchandise sèche. L. E. Beauchamp et Cie, 677 et 683 Ontario Est. 82—6

COUPEUR DEMANDE — Une grande maison à départements demande un coupeur de première classe dans les habits faits sur commande, pour hommes. Un bon salaire sera payé pour un homme d'expérience. S'adresser lundi et mardi, No 16 Sainte-Hélène.

CORDONNIER—On demande un apprenti tailleur de cuir, un avec un peu d'expérience préféré. S'adresser à T. Bergeron et Cie, 1248 rue Berri.

COMMIS VOAGEUR — On demande un commis voyageur ayant de l'expérience dans la vente des produits pharmaceutiques. Références exigées, mentionner salaire. Ecrire à Boîte 215 la "Presse". 83—n

CHARRETIER — On demande un homme avec cheval et voiture, pour charroyer la terre. S'adresser 354 Rachel.

COMMIS — On demande un commis de quelques années d'expérience en pharmacie. S'adresser immédiatement, Quenneville et Guérin, 90 Sainte-Catherine Est, coin Cadieux.

COMMIS — On demande 3 bons commis d'expérience dans la marchandise sèche, pour commencer le 1er avril, place permanente, bon salaire. Références exigées. S'adresser chez A. Gendron, 1073 St Jacques, coin Chatham.

CHEF CUISINIER — Chef cuisinier demandé au Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est.

FERBLANTIER demandé. Il trouvera boutique outillée dans le centre du village de Rigaud, à louer ou à acheter. Bonne clientèle. S'adresser Chs E. Chevrier, Rigaud. 80—6

FORGERON demandé — de premier ordre — Canadien-Français. Ecrire, spécifiant certificats, à John Breakey, Chaudière Mills, comté Lévis, P. Q. 81—6

FORGERON — On demande un forgeron et un homme pour travailler le bois dans les voitures, place permanente. S'adresser 669 Saint-Paul.

GARCON — On demande un garçon de course connaissant les deux langue ,de 15 à 18 ans. 74 rue St Denis. 82—6

GARCON — On demande un garçon pour messages, chez un tailleur. S'adresser 62 boulevard Saint-Laurent, au troisième étage.

GARCON — On demande un garçon d'une quinzaine d'années, pour se rendre généralement utile dans un magasin de papeterie. S'adresser au No 101 rue Saint-François-Xavier.

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile à la cuisine. S'adresser 6 Notre-Dame Ouest.

GARCON — On demande un jeune garçon de bureau. S'adresser à L. G. Beaupien et Cie, 104 rue Saint-François-Xavier.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Classes jour et soir. Catalogue gratuit. Molers Barber College, 119 rue Craig, Montréal. 2—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME demandé pour conduire une machine "paper-coating." S'adresser à Eclipse Safety Paper Co, 374 rue Sparks, Ottawa. 80—6

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis ; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 55—n

HOMME — On demande un homme de machine à blanchir et emboutever. S'adresser au moulin de la Cie Pauzé et Fils, coin Notre-Dame et Green. 81—6

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 83—6

JEUNES GENS sérieux pour apprendre la télégraphie, cours du jour et cours du soir. Demandez notre prospectus. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, édifice la "Patrie", Ste Catherine Est. 80—6

JEUNE homme demandé, connaissant tenue des livres, sachant écrire et parler anglais, pour bureau d'assurance. Ecrire mentionnant références et salaire demandé, casier 171 la "Presse". 82—6

JEUNES GENS DEMANDES — Mercredi prochain, le 12 février, à sept heures et demie, à la grande école de télégraphie de la "Patrie", coin des rues Hôtel de Ville et Sainte-Catherine, M. L. A. Coulombe, professeur, expert en télégraphie et en ouvrage de chemin de fer, donnera une conférence sur l'art de la télégraphie en général et sur tout l'ouvrage de chemin de fer. Rendez-vous en foule, nous vous dirons des choses tout à fait intéressantes. Absolument gratis. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie", Montréal. 82—3

JEUNE GARCON demandé pour apprendre la télégraphie et se qualifier aussitôt que possible, pour occuper des positions de chemins de fer. Cours du jour et du soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 82—6

JEUNE GARCON — On demande un jeune garcon connaissant bien la ville, pour faire les commissions. S'adresser immédiatement, au No 11½ rue Gosford.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour servir les tables dans un restaurant, parlant les deux langues, couchera au restaurant. S'adresser 687 Saint-Paul.

JEUNES GENS DEMANDES — On demande vingt jeunes gens entre 16 et 18 ans, expérience pas nécessaire. S'adresser entre 5½ et 8 heures p.m. J. E. Gervais, 577 Drolet.

MEDECIN — On demande un médecin qualifié pour Ontario, pour s'établir dans une bonne place d'avenir du Nouvel Ontario. S'adresser à J. M. Clairoux, sec.-très. Blezard Valley, Ont. 83—6

QUELQUES-UNES DES PROPRIETES

annoncées aujourd'hui auront doublé de

valeur dans un an, quelques-unes en deux ans,

TOUTES DANS QUELQUES ANNEES.

HOMMES GARCON DEMANDES

MECANICIEN ET ELECTRICIEN — On demande immédiatement un homme compétent, —mécanicien et électricien — pour prendre charge d'un pouvoir hydro-électrique. Bon salaire. Position permanente. W. A. Moisan, N. P., sec.-trés., Drummondville. 79—6

ORGANISATEUR demandé pour la province de Québec, $100 sont offertes à toute personne qui ouvrirait dans sa paroisse une cour pour cette société existant depuis 18 ans et assurant femme et homme, tant à la maladie qu'à la mort. Pour plus de détails, écrivez à H. Morissette, 49 Garnier, Montréal, province de Québec.

PLOMBIERS — On demande immédiatement des plombiers, au No 1414 Sainte-Catherine Est. C. Larose.

STENOGRAPHE — On demande une jeune homme d'expérience comme sténographe et clavigraphiste. Machine Underwood. S'adresser par lettre, à casier 140, la "Presse." 81—6

Teneur de Livre

On demande un teneur de livres pour le grand livre, dans le bureau d'une maison de gros. Doit pouvoir parler les deux langues, avoir une belle écriture et exact en chiffres. Ecrire âge, références et salaire demandé à casier 216 la "Presse." F

VENDEURS demandés, messieurs de dix-huit à trente ans, pour suivre le soir une classe d'entraînement pour vendeurs et solliciteurs. Au bout de deux mois, mon cours oral de vingt leçons pratiques avec démonstration des opérations réelles, vous permettra d'obtenir des résultats égaux ou supérieurs à dix ou vingt années d'expérience. Je fais des vendeurs de ceux qui ne le sont pas ; avec des vendeurs ordinaires je fais de très bons vendeurs, et j'améliore les experts. Pour carte d'admission gratuite à la première leçon écrivez à casier 69 la "Presse". 79—6

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR — On demande un bon vendeur pour vendre des balances calculatrices aux bouchers et aux épiciers. Bonne position pour un homme compétent. Ecrire casier 183 à "Presse". 82—6

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VOYAGEUR d'épicerie pour prendre une "side line" de tabac, bonne commission. S'adresser No 1382 Demontigny Est, le matin ou le soir, coin Poupart.

VOYAGEUR demandé pour la ville, pour vendre de bonnes lignes de tabacs en feuilles. Bonnes conditions. S'adresser au No 1382 de Montigny Est, coin Poupart.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES — On demande deux faiseuses de boutonnières pour le département des chemises et overalls. Mme Boismenu, Montréal Shirt and Overall Co., Ltd., 1446 avenue Hôtel de Ville, Mile-End. 79—6

COUTURIERE de premier ordre demandée pour faire des blouses. Doit parler l'anglais. Venez immédiatement au No 35 rue Victoria.

CUISINIERE — On demande une femme connaissant bien la cuisine, et une laveuse de vaisselle. Inutile de se présenter sans être expérimentées. S'adresser restaurant Gervais, 328 Craig Est.

CAISSIERE — On demande une fille comme caissière. S'adresser 316 St Laurent.

CUISINIERE — On demande une cuisinière, références exigées. S'adresser 227 Sherbrooke ouest, près de la rue Bleury. 83—2

FEMME demandée pour faire le ménage régulièrement toutes les semaines, 720 Ste Catherine Est, près Visitation.

FILLES demandées pour faire des "bunchs" de cigares. Appelez Tél. Up 4096. 79—6

FILLE française demandée comme cuisinière, doit parler un peu l'anglais. Références exigées. Bons gages. S'adresser à 4 avenue Murray, Westmount. 80—6

FILLES DE CHAMBRE — On demande deux filles de chambre. S'adresser à l'hôtel Empire, 53 carré Chaboillez.

FILLE — On demande une fille, ouvrage général, No 205 Craig Est, O. K. Quick Lunch.

FILLE demandée pour alimenter une presse pour travaux de ville. S'adresser à Dominion Tag, Label and Ticket Co., 3 Côte de la Place d'Armes.

FILLE DE SALLE — On demande une bonne fille de table, de langue anglaise. S'adresser au No 520 rue Saint-Jacques. C. H. Webster.

FILLE — On demande une bonne fille générale respectable pour rester avec une dame et deux enfants, dans une chambre, couchera chez elle si elle le désire. Bons gages. S'adresser Mme Dumont, 88 Sanguinet, coin Dorchester. Rochen au-dessus de la porte.

FILLE — On demande une fille d'expérience pour préparer les canvas pour habits d'hommes sur machine à coudre électrique, plus hauts gages payés, place permanente. H. Kellert and Sons, drapiers en gros. 351 St Jacques.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme sténographe, connaissant l'anglais et le français. S'adresser B. P., 664. 79—6

JEUNE FILLE demandée pour bureau d'avocat ; une connaissant l'anglais et quelque peu la clavigraphie, préférée. S'adresser chambre 16, 54 Notre-Dame Est.

LAVEUSE — On demande une femme pour laver le plancher, ainsi que les peintures, dans une pharmacie. Ouvrage permanent. S'adresser à 1068 St Denis, coin Marie-Anne.

MODISTES — On demande des bonnes modistes préparateuses dans les chapeaux. S'adresser 940 St André, chez Mme C. B. Desrochers. 82—2

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande une seconde modiste de chapeaux. Mille Fleurs, 529 Sainte-Catherine Est. 82—2

MODISTE — On demande une modiste de première classe, de robes costumes et manteaux, capable de faire les ventes et parler l'anglais. S'adresser immédiatement chez Paravre et Seiden, 1811 Sainte-Catherine Est, coin Davidson. 82—2

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez: Boîte Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. P

REPASSEUSE—On demande une repasseuse dans le linge de fantaisie. S'adresser 313 Panet.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

REPASSEUSES — On demande des repasseuses de chemises. S'adresser The Alliance Manufacturing Co., Limited, 15 rue Clark.

STENOGRAPHE — On demande une sténographe compétente, pour bureau d'avocat. S'adresser chambre 313, New York Life Building. 83—6

VENDEUSE — On demande une vendeuse de chapeaux de première classe, parlant les deux langues. S'adresser N. Tucker, 386E rue Sainte-Catherine cité. 79—6

VENDEUSE — On demande une jeune fille ayant de l'expérience dans la confection pour dames, le meilleur salaire payé. Chez P. Moisan, 201 Ste Catherine Est. 83—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Une servante avec bons certificats pour deux personnes. 463 Saint-Urbain. Se présenter le matin et jusqu'à 2 heures l'après-midi. 78—n

SERVANTE demandée pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. Références demandées, 810 Dorchester Ouest. 78—6

SERVANTE — Au No 981 Saint-Hubert, servante générale demandée, dans les 20 ans, pas de lavage, pas d'enfant, famille de trois personnes. S'adresser 981 rue Saint-Hubert. 79—6

SERVANTE générale demandée, famille de trois, plain-pied, pas de blanchissage. 474 Parc Lafontaine. 79—6

SERVANTE générale demandée dans une petite famille, pas de lavage, ni repassage, No 20 avenue Oxenden, entre Prince Arthur et avenue des Pins. 81—6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant bien faire la cuisine. Bonnes références. S'adresser à 288 Prince Arthur Ouest.

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, pas de repassage, au No 1078 Saint-Denis, coin Marie-Anne.

SERVANTE demandée dans une famille de deux enfants âgés 8 ans, 12 ans, une servante âgée préférée. Se présenter avec bonnes recommandations 184 Workman, Sainte-Cunégonde. 83—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour deux personnes seulement. S'adresser au No 336 rue Ontario Est, coin Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille. S'adresser 535 Saint-Hubert. 83—6

SERVANTE — On demande une servante au No 246 Sherbrooke Est, pas de lavage, un enfant de dix ans. Bons gages.

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 1334 boulevard Saint-Laurent.

SERVANTE — Fille demandée pour une petite famille. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser 475 Rachel.

SERVANTE générale demandée sachant bien faire la cuisine, pour petite famille, bons gages. S'adresser à 903 rue St Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, pas de lavage. S'adresser 1450 Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande une vieille personne pour petite famille sans enfant, connaissant un peu la cuisine ; bon chez-soi; bons gages. No 2084 Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale très recommandée, pas de lavage, bon chez-soi, bons gages. S'adresser 859 Ontario Est. Mme J. H. Mallette.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Là où nous ne sommes pas représentés, nous enverrons gratuitement par la poste, un échantillon de notre service de quarante cents de coutellerie de cuisine. Nouveau catalogue, nouvelles marchandises, Vieux commerce. Etabli depuis vingt deux ans. Adresse, Tarbox Bros., Toronto. 72—24

AGENT DEMANDE — M. X. Nap. Pelletier est prié de communiquer immédiatement avec 1115a rue Saint-Denis, pour affaire importante qui le concerne. 79—6

AGENTS DEMANDES—Système Gazoline Bolté, 600 chandelles, pour prix de 16. La question d'éclairage réglée. Immense lumière pour peu de chose. Agents demandés par toute la Puissance. Grosse commission. M. J. Lachapelle et Cie, 56 Saint-François-Xavier, Montréal. 70—23

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers du Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrivez à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1Ms-n

AGENTS demandés, fortune facile à faire, manufacturez vos marchandises, 300 recettes industrielles, 15 cents, ou 3,000, 50 cents. Franco. Circulaires gratis. D. Gravel, 113 Pontiac. 79-6

AGENT solliciteur demandé, avec bonne clientèle, pour vêtements d'hommes et enfants. Références et capacités requises. S'adresser immédiatement chez Nap. Cadieux, No 1236 rue Saint-Jacques. 80—6

AGENTS demandés dans toutes les villes pour vendre une nouvelle préparation. Bon profit. Pour information, écrire Palm Manufacturing, Boîte 374, Hull, Qué. 83—2

AGENT — On demande un bon homme d'expérience pour la ville et la campagne, comme solliciteur. Charles Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. 83—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Jeune homme ou dame pouvant disposer cinq cents piastres pour un tiers intérêt dans une publication commerciale très payante. S'adresser casier 205 la "Presse". 83—6

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — C. A. L. — Grandes chambres convenables pour messieurs, dames ou couple mariés désirant tenir un petit ménage; lumière Auer, etc. 82-3

CHRISTOUHE-COLOMB, 124 — Trois belles chambres à louer pour $8, ou quatre chambre pour $10 par mois, avec usage du bain, possession immédiate. 79—6

CHAMP DE MARS, 114 — C. A. L. — Belle grande chambre double à louer, tout bon confort, lumière gaz. 83—1

DORCHESTER EST, 319 — C. A. L. — Chambre simple sur le devant, améliorations modernes, prix modéré, entre Saint-Denis et Berri. 81—3

DROLET, 290 — C. A. L. — Un boudoir pour jeune monsieur, maison tranquille, sans enfant ,chauffage, éclairage, repas si demandés. 83-2

SAINT-DENIS, 234 — C. A. L. — Petit boudoir, très bien éclairé. 81—3

CHAMBRES A LOUER

DORCHESTER EST, 334 — C. A. L. — Magnifiques chambres sur le devant, avec ou sans pension, famille sans enfants, lumière Auer, eau chaude, confort du chez-soi, entre Berri et St Denis. 82—3

LAGAUCHETIERE EST, 450. — C. A. L. —Dans une famille privée, avec l'usage du salon, de la cuisine, pour dame ou demoiselle. Pas de déménagement ce printemps. 83—3

PAROISSE SAINT-LOUIS DE FRANCE — C. A. L. — Personnes désirant la tranquillité trouveraient une ou deux chambres, famille privée, chauffées à l'eau chaude, près Saint-Louis de France. Ecrire casier 206 la "Presse."

SAINT-CHRISTOUHE, 13 — C. A. L. — Belle grande chambre à louer, dans une famille sans enfant. 82—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 30 — C. A. L. — Occupée par médecin depuis six — 6 ans, ainsi que grandes chambres avec ou sans pension. 82-3

SANGUINET, 195. — C. A. L.—Chambre à louer, plain-pied, sur le devant. Jeunes filles préférées. 83—3

ST HUBERT 31 — C. A. L. — Belles grandes chambres à louer avec les améliorations les plus modernes. Bonne classe seulement, références exigées, possession immédiate. 83—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 137. — C. M. — Salon double à louer, pour monsieur, bain, lumière Auer. 83—3

AVENUE VIGER, 5 — C. M. — Magnifique chambre double, meublée, sur le devant, avec bain, lumière Auer, messieurs préférés, en face du carré Viger. 83—6

AVENUE COLONIALE, 590 — C. M. — Chambre meublée à louer, $5 par mois. Près Rachel. 83—2

BERRI, 127. — C. A. L. — Grand salon converti en chambre à coucher, chauffée eau chaude, douche, maison tranquille, pas d'enfants. Messieurs seulement. 82—3

BERRI, 158. — C. M. — A louer, une grande chambre de devant, meublée, lumière Auer, bain, etc. Maison tranquille, pas d'enfants. 81—3

BOULEVARD ST LAURENT 1418 — C. M. — Coin rue Marie-Anne, magnifique grande chambre meublée à neuf, étage du bain, lumière Auer, famille privée pas d'enfants, avec pension si désirée et usage du téléphone si besoin. Un monsieur préféré. Possession immédiate. 82—6

BOULEVARD ST LAURENT. — C. M. — Chambres richement meublées à louer, sur le boulevard Saint-Laurent, lumière Auer, bain, très bien chauffée. 4 Dorchester Ouest. 83—3

BERRI, 1206 — C. M. — Près Mont-Royal — Salon double ou chambre avec boudoir, meublé ou non, famille sans enfants, usage de cuisine.

CHAMP DE MARS, 120 — C. M. — Chambre meublée très chaude, lumière Auer, chauffée à l'eau chaude. 81—3

CHAMPLAIN 211 — C. M. — Chambre double sur la rue Ste Catherine, meublée, usage de la cuisine. 83—2

DORCHESTER EST, 249 — Magnifiques chambres meublées, grandes et petites, sur le devant, étage du bain, place centrale, maison bien chauffée. 81—3

DORCHESTER OUEST, 198 — C. M. — Deux chambres sur le devant, bien meublées, sur l'étage du bain, eau chaude, lumière électrique, téléphone. Dames ou messieurs. Ne déménage pas. 83—3

HOTEL DE VILLE, 208 — C. M. — Deux grandes chambres meublées, $6.00, et une petite, à louer, $5.00, bain et w.c., sur le même plancher, bien chauffées. 81—3

SAINT-HUBERT, 75. — C. M. — Joli salon à louer à un prix très modéré. 78—6

SAINT-HUBERT, 76. — C. M. — Grande chambre meublée, sur le devant, étage du bain, chauffage à l'eau chaude, lumière Auer. 81—3

SAINT-DENIS, 42. — C. M. — A louer, beau grand salon, très bien meublé, donnant sur le square Viger. 81—3

SAINT-URBAIN, 190 — C. M. — Magnifiques grandes chambres, lumière Auer, chauffées eau chaude, bain, possession immédiate, coin Sainte-Catherine. 81—3

SHERBROOKE EST, 562 — C. M. — 2 grandes chambres doubles, meublées première classe, et une petite, avec lavabo, pouvant servir de cuisine. 81—3

SAINTE-CATHERINE EST, 64 — C. M. — Chambres meublées à louer, eau chaude, étage du bain, gaz, possession immédiate. Montez, sonnez à droite. 81—3

SAINT-DENIS, 130 — C. M. — Chambre simple pour messieurs, prix modéré. 81—3

SAINT-DENIS, 127 — C. M. — Dans famille privée sans enfants, lumière Auer, confort du chez-soi. 81—3

ST URBAIN, 263, coin Ontario. — C. M. — Grande chambre meublée, chauffée à l'eau chaude, bain, w.c. 81—3

SAINT-ANDRE, 451 — C. M. — Grande chambre meublée sur le devant, sur l'étage du bain. 82-3

SAINTE-CATHERINE EST, 191. — C. M. — Chambres double, et simple, étage du bain, chaude et bien propre. Grande garde-robe. 82—3

SHERBROOKE EST, 560. — C. M. — Grandes chambres meublées ou non, étage du bain pouvant y installer un petit poêle à gaz. 82—3

SAINT-LAURENT, 396. — C. M. — Chambres garnies à louer, sur le devant, lumière Auer, bien chauffées, convenable pour messieurs ou couple marié désirant privilège de cuisine. 82—2

SAINT-ANDRE, 571 — C. M. — Chambre meublée pour un ou deux messieurs, dans famille privée, pas de déménagement. 10,12,14

SAINTE-ELISABETH, 223. — C. M. — Grande chambre double, meublée, pour couple marié ou deux messieurs, usage de cuisine si désiré, pas d'enfants. 83—3

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Magnifiques chambres, bien meublées, lumière Auer, garde-robe, chauffées, eau chaude, bain neuf, famille privée. Possession immédiate. 83-3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 308 — C. M. — 2 grandes chambres bien meublées, dans famille particulière, fournaise moderne. 308 Saint-Charles-Borromée, près Sherbrooke.

VISITATION, 100A. — C. M. — Chambres meublées à louer, chauffées à l'eau chaude, lumière électrique. 81—6

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 148 — C.E.P. — Grande chambre à louer avec pension, sur le premier plancher, pour couple marié, ou deux messieurs. 81—3

CHAMP DE MARS, 96 — C. E. P. — Chambre seule pour messieurs, $3.50, et pour demoiselles, $2.50. Pension première classe.

CHAMBRES ET PENSION

DES SEIGNEURS, 455 — C. E. P. — Chambres doubles et simples, avec bonne pension, eau chaude, étage du bain. 83—3

HOTEL DE VILLE, 93 — C. E. P. — Chambre simple et double, avec pension, 1 ou 2 messieurs ou couple marié. 82-3

RACHEL, 500. — C. E. P. — Pour un ou deux messieurs, étage du bain, lumière Auer, téléphone, demande aussi pensionnaires de table. 81—3

SHERBROOKE EST, 325 — C. E. P. — Pension Mme Gauthier, située 325 Sherbroke Est, près Saint-Denis. Magnifiques chambres, boudoir, lit-meuble, étage du bain, tapis velours, miroirs, gazeliers, cheminée. Tél. Est 1208. 79—6

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile, magnifique chambre et pension au deuxième étage, pension de table de première classe, les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 80—6

SAINT-DENIS, 994. — C.E.P.—Chambres simples et doubles, améliorations modernes. Aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 80—6

SAINT-DENIS, 172 C.E.P. Belles chambres simples et doubles, avec pension, eau chaude, etc., confortables, pour un couple ou deux messieurs. 81-3

SANGUINET 865 — C. E. P. — On trouvera une bonne maison de pension, 865 Sanguinet. 81—3

STE CATHERINE EST 671 — C. E. P. — Chambre et pension, aussi pension de table, 671 Ste Catherine Est. 83—6

SAINT-DENIS, 483C — C. E. P. — Belle grande chambre avec pension, eau chaude, lumière Auer, etc. Confortable pour un couple ou deux messieurs. 83—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — On demande une grande chambre non meublée, rue Saint-Denis ou rue Saint-Hubert, de Sherbrooke à Duluth, dans famille privée, avec repas, samedi et dimanche. Ecrire A. D. S., 780A Saint-Denis. 83—6

CHAMBRE DEMANDEE — Un jeune homme demande une chambre simple, confortable, entre les rues Saint-Denis, Berri, Saint-Hubert et Saint-Christophe, de $4 à $5 par mois, pour l'année. S'adresser par lettre, E. Chabot, 279A Saint-André.

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSIAON DEMANDEES — Couple marié avec deux enfants, désire chambre et pension. Prix modérés. S'adresser au comptable, chez A. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. 78—6

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Deux demoiselles demandent chambre et pension dans famille privée et respectable, entre Fleury et boulevard Saint-Laurent. Ecrire à casier 214 la "Presse".

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — On trouvera pension de première classe pour jeunes bébés, nous fournirons de bonnes références. S'adresser 45 Sainte-Elisabeth, près Lagauchetière. 82—3

MAISONS A LOUER

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest, Main 5303. 76—n

PLAIN-PIED A LOUER — Monsieur âgé, seul, désire louer la moitié de son plain-pied. S'adresser sur lieux, 1599 rue Saint-Ur

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — Sainte-Catherine Ouest, 729. — A louer, demi magasin bien chauffé, bonne place d'affaires. Conditions avantageuses d'ici à mai. S'adresser 729 Sainte-Catherine Ouest. 80—6

MAGASIN à louer, 56 x 25, avec cave, fixtures pour épicerie, écurie, etc. Coin Châteauguay et Charlevoix. S'adresser L. Lepieux, 205 Saint-Jacques ou 733 Charlevoix. 81—6

MAGASINS — A louer, 594-596 Dorchester Ouest, deux magasins avec logements, un étant un vieil établissement de cigares et dépôt de journaux. S'adresser Jos. Quinn, 104 William. 81—3

MAGASINS à louer, Nos 223 et 225 rue Saint-Paul, près Place Jacques-Cartier. Bureau avec grande voûte, $60 par mois, sans taxes. S'adresser 223 rue Saint-Paul. 82—6

MAGASIN — A louer, pour le 1er mai prochain, double magasin chauffé, actuellement occupé par MM. Bloomfield Bros, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame Est. Tél. Main 2829. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 82—6

MAGASIN à louer, 1380 rue Notre-Dame Ouest, près rue Vinette, Sainte-Cunégonde, avec 2 pièces y attenant. Loyer $23. S'adresser à Lande Bros, 234 Saint-Laurent. 82—6

SAINTE-CATHERINE EST, 1854. — Magasin à louer, cave, écurie, occupé actuellement comme épicerie ; autre magasin, 54 Cuvillier, bon pour tout commerce. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Est 966. 80—6

RUE NOTRE-DAME EST — Magnifique magasin à louer, 199 Est, Notre-Dame, chauffé à l'eau chaude, loyer raisonnable. S'adresser sur les lieux. 82—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer avec l'usage du téléphone, convenable pour un homme de profession. Ecrire à boîte 674 la "Presse". 24—n

BUREAUX à louer, dans le nouvel édifice Lindsay, rue Sainte-Catherine, près Peel. Ascenseurs à marchandises et à passagers. Chauffés et éclairés. Edifice à l'épreuve du feu. Taux spéciaux d'assurance. Prix depuis $11 en montant, selon la grandeur et l'endroit. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 79—10

A LOUER

BOUTIQUE à louer, coin Ontario et Amherst; deux étages, bien éclairés, 50 x 40 pieds chacun, construction de première classe, possession immédiate. S'adresser 540 Amherst. 58—26

A LOUER OU A AFFERMER — Une ferme 110 arpents, à Ste Anne de Bellevue, ayant front sur la rivière Ottawa. Voisine du collège d'Agriculture McDonald, bon sol, joli verger en plein rapport, bonne maison moderne, grande cave, grange, écurie, etc., eau dans les bâtisses. Alfred Brunet, 99 St Jacques, Montréal. 68—22

BOUTIQUE à louer, trois étages, 706-708 Papineau, 25 par 35, avec élévateur, cave cimentée, 8 pieds de hauteur, avec rallonge 18 par 25, et bouilloire si désiré. On louerait deux étages supérieurs séparément si désiré. S'adresser 64 Marquette. 79—6

BOUTIQUE — A louer, grande boutique, deux étages, peut être louée séparément et une autre petite, bien éclairée. Posession immédiate ou au 1er mai. S'adresser 45 Bonsecours. 83—6

COUR — Grande cour à louer pour bois ou n'importe quel usage. S'adresser à M. A. Provost, 854 Sainte-Catherine Est. 78—6

EPICERIE — A louer, coin Saint-Urbain et avenue Laurier, Annexe, épicerie avec ou sans logement, état de boucher, remise à voitures et écurie en voie de construction, seront prêts pour le 15 avril. S'adresser 194 William, Bell Main 4959. 83—6

RUE MONTCALM, 178 — Etages manufacturiers à louer, 2 étages parfaitement éclairés sur trois côtés, pour manufacture ou autres fins. Peuvent être loués ensemble ou séparément. S'adresser à E. Chapleau, 596 Saint-Laurent. Téléphone Est 799. 79—6

RUELLE SAINT-HUBERT — Lot vacant à louer, situé en arrière des numéros 226 et 228 de la rue Saint-Hubert, $4.00 par mois. S'adresser à Edmond Desaulniers, notaire, 17 Côte de la Place d'Armes. 80—6

SALLE à louer pour société, salle Gagnon. S'adresser 565 Demontigny Est. 78—6

ON DEMANDE A LOUER

MAGASIN DEMANDE — On demande à louer un magasin avec logement — un petit magasin préféré. — Ecrire à boîte 92 la "Presse." 79—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer pour le 1er mai, un logement de 4, 5 ou 6 pièces. Spécifier le prix. Ecrire à 1206 Berri.

LOGEMENT DEMANDE — On demande pour le 1er mai un logement de 3 ou 4 pièces, un deuxième étage, confortable pour famille de deux, gaz, quartier St Joseph préféré. S'adresser par lettre S., 760 Ontario est.

MAISON DEMANDEE — On demande à louer un logement de 4 à 5 pièces, avec améliorations modernes; partir des rues Amherst et Saint-Denis, entre Dorchester et Ontario, pour quatre grandes personnes. Ecrire en mentionnant le prix du loyer à Casier 134 la "Presse." 82—6

PLAIN-PIED meublé demandé. Un bas sera préféré. S'adresser à casier 94, la "Presse." 79—6

ON DEMANDE A ACHETER

HOTEL — On demande à acheter un hôtel dans la ville ; on donnera $2,000 comptant. Ecrire casier 121 la "Presse." 80—6

ON DEMANDE A ACHETER — Attention, si vous désirez vendre votre hôtel, restaurant, épicerie, magasin de bonbons, cigares, maison meublée pour louer des chambres, etc., adressez-vous à Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." Aucune commission à payer si la vente n'a pas lieu. 80—6

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE de machiniste à vendre ou à louer, avec tout l'outillage nécessaire, bel avantage pour quelqu'un qui veut s'établir. S'adresser O. Octeau, 53 rue Bonsecours, coin de la rue Saint-Louis. 83—5

MONTREAL ANNEXE — A vendre ou à louer, plus beaux plain-pieds, Montréal Annexe. S'adresser sur les lieux, 663 avenue du Parc. Tél. Bell Est 1620. 79—6

RUE HUNTLY — A vendre ou à louer, 6 plain-pieds, terminés pour le premier mars. Améliorations modernes. S'adresser au propriétaire, 28 St Zotique. 60—32

SAINT-LAMBERT — A vendre ou à louer, maison convenable pour petite famille, sera achevée pour avril, située avenue Notre-Dame, Terrain 50 x 115. Loyer $15.00 par mois. S'adresser Edmond Desaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes, Montréal. 80—6

A VENDRE

AVENDRE — Joli carrosse d'enfant, avec garde-soleil en satin et avec patins, ayant coûté $16. Vendra à moitié prix. S'adresser dans l'avant-midi, au No 18, 5ième avenue, Viauville. 70-n

A VENDRE — Piano droit Heintzman, $160 comptant. A coûté $400. Le propriétaire cessant de tenir maison désire vendre immédiatement. Ecrire à 93 la "Presse". 79—6

AMEUBLEMENT à vendre, maison meublée, dix pièces, près rue Sainte-Catherine centre; bon avantage pour maison de pension ou louer des chambres ; localité avantageuse. Cause de départ. Possession immédiate. Ecrire à boîte 228, 66 Sainte-Catherine Est. 81—6

AMEUBLEMENT de bureau d'immeuble à vendre, avec quantité de contrats de toutes sortes. Loyer peut être transféré. S'adresser A. D. Dupont, 58 Saint-Jacques. 83—6

A VENDRE

A VENDRE, fixtures de bar, comprenant magnifique miroir, armoires, etc., pour clore une succession. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 82—7

A VENDRE — Un canapé simple, en cuir. Vendra bon marché, 18, 5ième avenue, Viauville. 70—n

A VENDRE — Si vous désirez acheter un petit hôtel, en ville ou à la campagne, j'en ai pour satisfaire toutes personnes. J'ai aussi à vendre, magasins de cigares, bonbons, avec petit logement ; aussi, épiceries, maison meublée pour louer des chambres, de 7, 8, 9, 10, 12, 15 pièces, qui rapportent de $30 à $100 par mois clair. Pour bon marché, adressez-vous à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." Aucune commission à payer. Bureau ouvert de 9 à 5 ; soir, de 7 à 9 heures. 82—6

AMEUBLEMENT à vendre, dix pièces richement meublées, rapportant $92 par mois sans pension, sur boulevard Saint-Laurent, coin Dorchester. Bonne place pour pension, faut vendre cette semaine, valant $500 pour $450. Privilège bail. 4 Dorchester ouest. 83—6

BOULANGERIE à vendre, avec emplacement compris, hangar, chevaux, voitures d'été et d'hiver, et très bonne clientèle, à bonnes conditions. Pour renseignements s'adresser Salvini Poirier, Saint-Eustache, Qué. 78—6

BOULANGERIE à vendre, établie depuis 20 ans, avec une bonne clientèle, chevaux et voitures. Bonne chance pour prompt acheteur. Ecrire casier 132, la "Presse." 80—6

BOUTIQUE de volturier à vendre, bonne grande boutique de volturier à vendre à la campagne, avec outillage complet et machinerie. Aussi grand hangar à voitures. Aussi un beau lot de bois de service à vendre. S'adresser à J. T. Fontaine, Silver Hotel, 231 Sainte-Emélie, Saint-Henri, Montréal, Qué. Tel. Bell Westmount 2375. 82—6

CLIENTELE DE LAITIER à vendre, de 5 gallons, avec chevaux et voiture, clientèle de première classe, fournisseur garanti pour 1 an. Chance exceptionnelle. B. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. 78—6

COMMERCE à vendre, établi depuis plusieurs années, $15,000 d'affaires en 1907, stock $1,500 à $1,500 ; loyer par mois, $15 ; nouvenne des profits est de 75 p.c. $1,500 environ achèterait le tout. Vente, cause de santé. Ecrire à boite postale 201, Montréal. 81—6

COUPONS — Une chance pour vous. Voulez-vous acheter des coupons pour habillements et pantalons, des montres, bijoux, etc., sacrifiés cette semaine, chez Nap. Cadieux, 1236 Saint-Jacques. 80—6

COMMERCE A VENDRE — Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Un commerce établi sans concurrence, payant 50 p. c., petit loyer. Vendra 100 cents dans la piastre. Voiture, machinerie, chevaux, contrat, licence, etc. Bonnes raisons de vendre. Ecrire casier 149 la "Presse". 81—6

CHAUDIERES et machines à vendre, chaudières et machines de toutes grandeurs et de toutes marques, 5 à 100 chevaux-vapeur. Bas prix au comptant. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 carré Papineau. 83—6

CLIENTELE de lait à vendre, bonne clientèle. S'adresser 75 rue Dufferin. 83—6

ENGIN à gazoline, 5 forces, avec scie ronde et brancard, pour $200. Cheval, sleigh et tombereau. S'adresser 709 Notre-Dame Est. 78—6

LICENCE d'épicerie à vendre, avec stock de liqueurs, vendra bon marché à un prompt acheteur. A. P. Chapleau, 831A Sanguinet. 81—6

MACHINES A LAVER. $6.50, $5.50, $4.60, $3.50. — Tordeurs. — Livrés dans n'importe quelle partie de la ville. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 70—26

MOULIN à vendre, à scie, à mouler, à carder, commerce de fleur, de son. Bon engin et bon pouvoir d'eau. Bonne place pour manufacture portes et châssis. S'adresser Evariste Laframboise, Sainte-Scholastique. 78—6

MOULIN Singer à vendre, bien moderne pour manufacture, trois mois d'usage ; a coûté $65; sera vendu $22. Aussi table extension. Vend cause de maladie. S'adresser 522 Lasalle, Maisonneuve. 78—6

MAISON de pension meublée à vendre, 16 pièces. Conditions faciles. S'adresser Mme Meloche, 277 Saint-Laurent. Porte à droite en montant. 78—6

MEUBLES A VENDRE — Durant ce mois, au nouveau magasin de meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près Parc Lafontaine. 58—26

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, buffet, table à rallonge, cabinet d'argenterie, couchette de fer, canapé ouvrant, chez F. Guibord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est. 83—6

MACHINES à vendre, pour ouvrage de toutes sortes en bois et en fer, aussi chaudières, moteurs, arbres de couche, poulies, câbles, huiles. Tout à bon marché. Dominion Machinery Co., 37 carré Papineau. 83—6

MOBILIER de chambre à vendre, vrai bargain, joli mobilier, beau bois, chiffonnier, bureau, couchette, sommier, matelas et traversin, le tout pour $15. S'adresser 118 rue Bréboeuf.

PALMIERS — A vendre, pour cause de départ, palmiers de toutes grandeurs, fleurs artificielles pour décorations, au quart de la valeur. S'adresser Parisian Galleries, 729 Sainte-Catherine Ouest. 80—6

PHARMACIE à vendre, dans un centre choisi, près des gares Pacifique et Grand Tronc. Chance exceptionnelle pour un prompt acquéreur. Ecrire casier 141, la "Presse." 81—6

ROULANT de cocher de place à vendre ,Cheval, carriole Victoria, harnais, robes, au complet ou séparément. Conditions faciles. Pour cause de santé. S'adresser 114 Dufresne. 83—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet ; très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 Saint-Jacques. Prix modéré. 80—6

TRAINES SAUVAGES, $5.00, pour $3.00 ; raquettes, $3.50, pour $2.50 ; mocassins, patins, hockeys, punching bags, réduction 25 pour cent. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 66—26

TABACS en feuilles de premier choix à vendre, à bas prix, avis aux épiciers, restaurateurs, marchands de tabacs. S'adresser No 1382 de Montigny Est, coin Poupart .

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS D'OCCASION et tables de pool. Nous louons avec privilège d'achat. Aussi jeux de quilles, fixtures de buvette et de magasins de cigares. The Brunswick-Balke Collender Co., Dépt. A., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 61—26

BILLARD — A vendre, billard, 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12 et accessoires, le tout en acajou. S'adresser 80 rue Windsor. 82—6

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 80—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, deux chariots à pain neufs, d'été, deux d'hiver, deux sleighs bobs devant S, sleigh boucher, bobs, berlot seconde main, 336 Rachel, ou 88 Labelle. 79—6

BERLOT et une robe en chèvre noire à vendre, un an d'usure seulement, bien bon marché. 337 Sanguinet. 81—6

CHEVAUX DEMANDES — Avez-vous à vendre des chevaux, harnais, voitures ? S. V. P. les envoyer à mon encan du mardi et vendredi, 10.30 a.m. et 2.30 p.m., chaque semaine. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées. Entière satisfaction et prompte remise. Nous avons toujours en mains un grand nombre de chevaux de toutes sortes. J. E. Charlebois, en arrière de 567 Saint-Paul, 53 Saint-Henri, près McGill. Tél. Bell Main 2369. Marcotte Frères, encanteurs. 77—22

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAL à vendre ou à échanger contre cheval commun, cheval rouge, 5 ans, pesant 1,100 livres, ayant pour père Victor Prince, pouvant trotter 2.4 sans entraînement. S'adresser 1214 Ontario, ou 419 Parthenais. 82—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux pesants et légers, qui seront en vente aujourd'hui et les jours suivants. M. Damase Gravel, 113 Saint-Paul. 82—6

CHEVAL gris à vendre, âgé de 9 ans, pesanteur 1300, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 96 rue du Champ de Mars.

ETALON à vendre, 4 ans au printemps, poil brun castor, pas de blanc, race Clyde anglaise, pesanteur 1700. S'adresser Hormisdas Gauthier, Boucherville, Qué. 78—22

JUMENT à vendre, pesant 1,200 lbs, garantie sans défaut, bonne pour la neige. Prix $35.00, 267 Panet.

SLEIGH Gladstone à vendre, n'a jamais servi, a coûté $150, vendra pour $60. A qui la chance ? S'adresser 4 rue Bloomfield, coin Saint-Louis, Outremont. 79—6

FOURRURES A VENDRE

BOA en alaska, magnifique manteau mouton de Perse, $50 ; manteau seal électrique et near seal, $25 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et mouton de Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner, il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 Saint-Hubert. 78—6

CAPOT doublé en fourrure, $11. Manteau seal électrique, $14. Etoles, manchons. Ces prix sont en bas du prix coûtant. Pearson, Craig, coin Saint-Dominique. 78—6

CAPOT chat sauvage, pleine peau, $25 ; manteau mouton Perse, pleine peau, garnis de vison, $75 ; manchon de vison, $20. 137 Craig Est. 80—6

FOURRURES A VENDRE — La demoiselle possédant un manteau seal électrique, collet vison, en réparation 249 Dorchester Est, doit le retirer dans trois jours, si non il sera vendu. Magnifique manteau seal électrique, collet vison, valant $80, non réclamé par propriétaire, sacrifié pour le prix de la réparation, $35. 249 Dorchester Est. 82—6

FOURRURES — La balance de nos fourrures à grande réduction, casques near seal, $2.50. D. Chabot, 722 Ste Catherine Est, entre Panet et Visitation. 83—6

MANTEAUX MOUTON DE PERSE — A vendre à sacrifice, plusieurs manteaux de mouton de Perse, dans toutes les grandeurs, garnis de vison ou unis, à être vendus à moitié prix. Ecrivez-moi immédiatement si vous avez l'intention d'acheter tôt ou tard et j'irai vous voir avec des "bargains". Cela vous paiera certainement de me voir avant d'acheter. S'adresser par lettre ou le soir, de 7 à 8 heures, Eug. Gauthier, 322 Sainte-Catherine Est. 83—6

NOTRE STOCK de manteaux de mouton de Perse est maintenant au complet. Nous pouvons accepter n'importe quelle commande dans tous les prix, et dans toutes les grandeurs, sous le plus court délai. Nous avons aussi un stock complet de manteaux finis prêts à être livrés. Notre nom est fait quant à la qualité et le fini de nos manteaux. McComber et Cummings, 373 St Paul. 83—6

NOTRE STOCK de manteaux de mouton de Perse est maintenant au complet. Nous pouvons accepter n'importe quelle commande dans tous les prix, et dans toutes les grandeurs, sous le plus court délai. Nous avons aussi un stock complet de manteaux finis prêts à être livrés. Notre nom est fait quant à la qualité et le fini de nos manteaux. McComber et Cummings, 373 St Paul. 83—6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE — A vendre, bonne automobile Rambler, 2 cylindres, force 18 chevaux, 40 milles à l'heure. Peut se mettre en run-about. S'adresser 392 Sainte-Catherine Est, près Saint-Hubert. 80—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, orgue Dominion, 2 séries complètes d'anches, convenable pour petite église. Prix spécial $49. Lavton Bros., 144 rue Peel.

A VENDRE — Pianos Mason et Risch neufs, depuis $400 comptant, ou $8 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 83—2

A VENDRE, pianos droits Bell neufs, depuis $350. Conditions : $10.00 comptant et $7.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 83—2

A VENDRE — Achetez votre piano de The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond, qui se compose de Canadien-Français et Anglais. 83—2

A VENDRE, pianos droits ayant servi, Heintzman, $135 ; Chopin, $175 ; Bell, $185 ; Leach, $200. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 83—2

PIANOS — A vendre, deux pianos cottage, dont un $68.00, second comme neuf, 3 pédales, 7 1-3 octaves, $180. Aussi piano carré, comme neuf, $75. No 1213 Saint-Antoine, Saint-Henri. 83—6

PIANO — A vendre piano droit, caisse noyer, trois pédales, 2 mois d'usage seulement, a coûté $350. Vendra $175 comptant. S'adresser 516 Mont-Royal, près Saint-Denis.

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

BATEAU — A vendre, chaloupe de mer, avec moteur Buffalo, 15 c. v., 20 x 10, vitesse 9 milles. Prix modéré. P. A. Elliott, chambre 10, 214 Saint-Jacques. 79—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS A VENDRE — 3 jeunes chiens English Setter pure sang, avec Pedegree, âgé de 5 mois. S'adresser à J.H. Rousseau, Hôtelier, La Boie du Febvre. 82—6

PROPRIETES A VENDRE

COTTAGE à vendre, joli cottage en brique solide, au No 267 avenue Laval, en face de l'église Saint-Louis de France. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 72—n

PROPRIETES à vendre. Les meilleures chances à Montréal, payant de 8 à 18 p.c. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Conditions faciles. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 72—26

RUE PANET — P. A. V. — A vendre, 6 plain-pieds modernes et neufs, 178 à 184 rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard St Laurent. 82—6

RUE GILFORD. — P. A. V. — 2 étages, façade en pierre, bain, w. c., gaz. Conditions, $700 comptant, balance $100 par année. J. O. Proulx, 113 Mont-Royal. 82—6

MAISON à vendre, bois et brique, 2 étages, 7 pièces, bain et gaz. Revenu $288. Prix $2,650. On échangera contre terrains. On vendra pour $500 comptant. No 1543 Saint-Hubert. 82—6

P. A. V. — Maison à vendre, nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, rapporte 10 pour cent, 3 ou 6 plain-pieds, à vendre. S'adresser 389 Bourbonnière, St Jean-neuve. 82—6

ROXTON FALLS — P. A. V. — Propriété à vendre ou à échanger, un bon moulin à farine avec pouvoir d'eau de première classe ; on échangera contre un hôtel dans un bon centre. S'adresser ou écrire à Eliz. Sasseville, Roxton Falls, P. Q., Canada. 75—12

P. A. V. — Maison à vendre et épicerie licenciée, de première classe, près Parc Lafontaine. Bonnes conditions ou à louer si désiré. Informations 902 Berri. 79—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE RIVARD, près Roy — P. A. V. — Bois et brique, 2 étages, 4 logements avec écurie, revenu $624. Prix $6,-900, comptant $1,000, balance à 5½ pour cent.

Rue Cadieux, près Mont-Royal, façade en pierre, 4 logements, 2 étages, avec écurie. Prix $5,500.

Rue Chambord, bois et brique, 2 étages, 2 logements, prix $2,850, $500 comptant, balance $130 par année.

Rue Saint-André, façade en pierre, 2 logements, 2 étages, prix $2,600, $500 comptant ,balance $100 par année.

Rue Saint-Urbain, bois et brique, 3 étages, 3 logemetns, le bas chauffé à l'eau chaude, revenu $660. Prix $6,300. S'adresser J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. Maison privée 686 boulevard Saint-Joseph. Tél. Est 5787. 78—6

RUE BERRI, plus bas que Rachel, — P. A. V. — Bloc de quatre logements; maisons bien louées, $5,000 ; comptant $2,000. Frank E. Donovan, chambre 42, 107 Saint-Jacques. 78—6

BOUCHERVILLE — P. A. V. — Magnifique propriété à vendre, avec grand terrain, située au village, près du quai, bonnes conditions. S'adresser Jovite Bénard, propriétaire de l'Omnibus, Boucherville. 79—6

RUE SAINT-DENIS — Cottage à vendre, bois et brique, 7 chambres, fournaise, gaz, grande cour, écurie, améliorations modernes. Conditions faciles. Pour autres conditions s'adresser 1289 Saint-Denis. 79—6

RUE MANCE, 1268 — P. A. V. — Maison niambrissée en brique, un étage, fondations en pierre, quatre pièces, $1,200, comptant requis $600. Toujours visible. Propriétaire 99 des Inspecteurs. 79—6

COLONIAL, 578. — P. A. V. — Maison, 2 étages, bois et brique. Prix $2,000, $500, comptant, balance $150 par année. S'adresser 578 Colonial. J. A. Guilbault. 82—6

AVE ESPLANADE, Annexe, $2,500, une maison idéale, cottage en pierre, 7 pièces, eau chaude et eau froide, plomberie découverte, belle écurie. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 82—6

PROPRIETES A VENDRE — Bois et brique ,trois logements, 233 rue Garnier. 82-7

RUE SAINTE-FAMILLE, $7,700 — P. A. V. — Belle maison à façade en pierre taillée, avec toit à mansardes ; trois étages, entrée du sous-sol séparée, fournaise Daisy, cuvettes stationnaires, sept chambres à coucher, lumière et gaz, bain émaillé, tout en parfait état, maison 25 pieds de large. Le prix comprend une cuisine à rallonge qui sera construite par le propriétaire. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Main 5535. 79—6

RUE PLESSIS. — P. A. V., près de la rue Sherbrooke, 4 logements avec écurie. Terrain 38 x 100. J. E. Cormier, notaire, 502 Sainte-Catherine Est. 80—6

RUE SAINT-JACQUES, 1603. — Propriété à vendre, 6 logements, améliorations modernes, revenu $942. Prix, $9,000 ; comptant, $4,000, balance 5½ pour cent. 80—6

RUE SANGUINET. — P. A. V. — Près du carré Saint-Louis, $6,500. Maison à deux étages avec double extension, façade en belle pierre taillée. Quatre chambres à coucher ; maison de 25 pieds de large, lot 90 pieds de profondeur. Il y a une bonne écurie en brique pouvant contenir deux chevaux ; avec entrée sur l'avenue Laval, peut être louée facilement si on le désire. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Main 5535. 79—6

A. DELORIMIER — P. A. V. — No 1085 Marie-Anne, magnifique résidence privée, 2 étages, 3 logements, façade en pierre, fournaise à eau chaude, jardin, remise, écurie, un des plus beaux sites de Delorimier. Prix $8,500, comptant $3,000, balance 6 pour cent. S'adresser à A. Leblanc, Tél. Bell Est 2049, ou 1085 Marie-Anne. 80—26

BERTRAND, 19 — P. A. V. — A vendre, propriété deux logements, devant en pierre, avec logement de six pièces, libre pour le 1er mai prochain. Prix $3,600, moitié comptant, balance 5½ pour cent. S'adresser No 241 Panet. 80—6

PROPRIETE de 3 logements, située rue Saint-Urbain, près Mont-Royal, chauffage à eau chaude, rapportera $900 au printemps, prix $8,200. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie". 81—6

P. A. V. — Chance pour un prompt acquéreur. 661 avenue de l'Hôtel de Ville, entre rues Prince Arthur et Sherbrooke, cottage moderne, 8 pièces, plomberie à découvert, fournaise. Evaluation municipale, $5,000. Prix, $5,000, $1,300 comptant. W. A. Snowdon, 213, édifice de la Banque des Marchands. 81—6

RUE RIVARD — P. A. V. — Près Rachel. $2,400. Maison brique, 2 logements, écurie, remise ,etc., rapporte $246 par année. Un vrai bargain. S'adresser 796 Sanguinet.

RUE MARQUETTE — P. A. V. — Maison 2 étages, 398-400 Marquette, toutes améliorations modernes, coin, très bien louée, prix $3,200, paiement facile. A. Brillon, 1185 Saint-Denis. Téléphone E. 2811.

VERDUN, rue Ethel — P. A. V. — Trois plain-pieds bien loués, prix $3,500, $2,000 comptant. Cottage à un seul logement, rue Wellington, bonne cave, prix $2,300, $1,500 comptant. S'adresser à 1305 Wellington, angle Hickson. 83—6

RUE LASALLE, près coin Mont-Royal. — P. A. V. — A vendre, maison neuve, deux logements, chambre de bain, robinets à eau chaude, corniche en tôle. Prix $3,000. $1,500 comptant, balance facile. S'adresser 322 Lasalle. 81—6

DOIT ETRE vendue cette semaine une bonne maison confortable, sur la rue Mance, passé l'avenue Fairmount. Conditions: environ moitié comptant. Je cède à 6 pour cent. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 83—6

RUE CHRISTOPHE-COLOMB — P. A. V. — A vendre, maison à trois logements de 7 pièces, bain, w.c., un logement est à louer. S'adresser 207 Christophe-Colomb. 83—6

SAINT-ANDRE, 2495 — P. A. V. — $1,300. Maison neuve à vendre, près de l'église et des chars, deux étages, solage, double couverture, logis finis par le propriétaire, peu comptant. S'adresser 8 avenue Dumont.

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, un coin d'affaires, avec maison en construction sur les lieux. Doit être vendu dans l'espace d'un mois, pour cause d'affaires. Conditions $500 comptant. S'adresser A. Carignan, épicier, 866 Saint-Zotique. 83—3

LOTS A VENDRE

RUE PANET — Petit lot à vendre, rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 82—6

TETREAUVILLE — Lots — A vendre, cinq lots à Tétreauville, au prix de cinq ans passés, deux lots à Saint-Paul l'Ermite, faisant face au fleuve, 1312 Saint-Denis. 79—6

PPOPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE— On demande à acheter une propriété de 5 à $6,000 ; on donnera $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 80—6

PROPRIETE DEMANDEE—On demande à louer ou à acheter, près du carré Saint-Louis, rue Saint-Denis préféré, une maison assez spacieuse, améliorations modernes. Ecrire, en spécifiant prix, etc., à casier 147, la "Presse." 81—6

CCCASIONS D'AFFAIRES

AVANTAGE — Avez-vous un petit capital à placer, quelle qu'en soit la somme ? Si oui, il pourra vous rapporter 10 pour cent et avec chance d'une forte augmentation si vous le placez dans une compagnie d'assurance établie depuis 6 ans. Belles affaires. Perspective sans précédent. Pour un prospectus, s'adresser boîte postale 632, Montréal. 79-22

CHANCE D'AFFAIRES — A vendre, un magasin de liqueurs avec toutes les améliorations pour fabriquer le vin ; aussi 3,000 gallons de vin canadien à vendre à très bas prix. S'adresser à 423 Notre Dame ouest. 78—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES — Un homme d'affaires désire s'aboucher avec un jeune avocat qui voudrait se faire un bon avenir et ayant au moins $500 de capital. Proposition sérieuse et discrétion absolue. Ecrire à boîte 60 la "Presse." 78—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Toute personne soucieuse de l'avenir de sa famille, peut se constituer facilement en cinq ans, un revenu annuel de 300 dollars, garantis sur titres de propriétés. S'adresser ou écrire à Orizaba Co., chambre 106, 52 rue Saint-Jacques, Montréal. 80—22

OCCASIONS D'AFFAIRES — Maisons meublées, centre de Montréal, chambres toutes louées, 14 pièces, vaut au bas mot $800. Vendra sous trois jours $450. Etal de boucher bien outillé, vendra $200, $50 comptant, balance $5.00 par semaine. Manufacture de biscuits, bien installée, en bonne opération, vendra $1,200, $400 comptant. Hôtels et restaurants licenciés à vendre ou à échanger contre propriétés, terres, etc. S'adresser Gilbert Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. 82—6

QUELQUES-UNES des meilleures occasions à Montréal. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Du terrain rues Bishop et Crescent. Mes propriétés rapportent de 8 à 18 pour cent net. Propriété de valeur à l'angle de la rue Craig. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 70—24

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, Chs Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 60 milles de Montréal. Prix $3,000, comptant $1,000. Licence transférable à vendre. Chs Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse."

LICENCE transférable à vendre, comptant $3,000, balance par paiements faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hail, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, dans le nord de la ville, recettes $150 par semain. Bail de 10 ans à $35 par mois. Prix $7,000, comptant $2,000, balance $50 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, Saint-Henri, prix $7,500, comptant $1,800, balance $75 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié et café, rue Sainte-Catherine, à proximité des théâtres, bail de 5 ans, installation des plus modernes, recettes au-dessus de $500 par semaine. Prix $22,000, comptant $7,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié à échanger contre propriété de ville ou bons billets d'hôteliers. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 83—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, maison en bois et briques, neuf chambres, terrain 75 par 80, en campagne. S'adresser M. Letendre, St Vincent de Paul.

HOTEL à vendre ou à échanger, rue Notre-Dame Ouest, le meilleur de l'endroit, entouré de plusieurs manufactures, chic intérieur, avec grande salle attenante. On échangera contre un magasin général à la campagne, ou une épicerie licenciée, située dans un bon centre. S'adresser à Trudeau et Houle, 1689 Notre-Dame Ouest. 82—6

MAGASINS A VENDRE

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS — A vendre, pour cause de santé, 288 Sainte-Catherine Est, maison bien connue à Montréal et établie depuis plus de 30 ans. Encore plus de cinq années de bail, loyer bon marché, bonne place d'affaires. Commerce très prospère. 78—6

MAGASIN de foin, grain, bois et charbon à vendre avec chevaux et voitures. S'adresser 82 Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 79—6

MAGASIN de vêtements et de mercerie pour hommes, doit être vendu, stock de $2,000 — depuis 8 ans en affaires — loyer bas, a été occupé comme manufacture. 1858 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 1539. 79—6

MAGASIN à vendre, un magasin de tailleur, avec mercerie, établi depuis plusieurs années, valeur du stock et fixtures, $1,600. Cause de vente: maladie. S'adresser 1729 boulevard Saint-Laurent. 79—6

MAGASIN — A vendre à bon marché un magasin de modes en chapeaux pour dames, établi depuis 15 ans. S'adresser au No 622 avenue Mont-Royal. La dame propriétaire sans successeur et fatiguée désire se retirer. 80—5

MAGASIN DE MEUBLES — A vendre, chance exceptionnelle, établi depuis six ans et faisant de très bonnes affaires, petit loyer. Cause de vente : maladie. S'adresser à J. O. Maranda, 476 Ontario Est. 82—6

MAGASIN général à vendre, tabac, pipes, sucreries, bijouteries, etc., bon marché,

A VENDRE OU A LOUER

Cette magnifique propriété est située à "Youville", chemin du Sault, à une distance de 3½ milles du bureau de poste, et peut-être avantageusement occupée par une communauté, maison de pension, hôtel ou manufacture—5 arpents, superbe verger, etc. S'adresser à

ALEX. DESMARTEAU,

82—1. M. s-n FF **60 rue Notre - Dame Est.**

QUAND ON VEUT BATIR une MAISON

la première chose à faire est de commencer par acquérir un terrain. Comme les sites pour résidences désirables deviennent rares dans la partie Ouest et que les valeurs augmentent, le meilleur choix s'impose.

LOTS A VENDRE POUR BATIR situés

Rue Sherbrooke	Avenue Cédar
Avenue Ontario	Rue Macgregor
Rue Peel	Rue Crescent
Avenue des Pins	Rue Shuter
Avenue Atwater	
Avenue Victoria	Avenue Montagne
Avenue Lansdowne	Ave. Bloomfield
Avenue Greene	Rue Waverley
Ave. Coolbrooke	(N.-Dame de Grâce)

MAISONS à vendre dans toutes les parties de la ville et dans Westmount.

Pour informations s'adresser à

REAL ESTATE DEPARTMENT

NATIONAL TRUST CO., LTD,

153 RUE SAINT-JACQUES

FF

BOULEVARD ST JOSEPH

Une belle maison à deux étages, au coin de l'avenue Esplanade; neuf pièces, rallonge, plombage moderne, fournaise à l'eau chaude, 26 pieds de front. Prix $6,750.

PUT AM & McCRORY,

Phone Main 3390.

308-10, édifice Banque des Marchands. 83-2 FF

25 Pianos neufs et d'occasion pour être vendus à meilleur marché qu'à l'encan

pour cause de déménagement inattendu, aucune offre raisonnable refusée, conditions de paiement facile, depuis $4.00 par mois et plus, assortiment de pianos américains et canadiens, derniers modèles tel que "Louis XV", "Colonial", "Empire", et autres. Une visite est sollicitée. Ouvert le soir. Est 469.

J. A ETHIER, 257 Amherst. FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 182. — W. Duquette vs De M. A. McEcheron. — Le 19ième jour de février, 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 21 rue Saint-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 10 février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 17766. — Camille Brisebois, demandeur, vs David Monpetit, défendeur. — Le 19ième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 143 rue Davidson, Boulevard Saint-Paul, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 10 février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 88A — A. Laplante vs E. Senécal. Le dix-neuvième jour de février 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 59, 16e avenue Lachine, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 10 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18868 N. Lande et al. vs F. Quesnel. Le vingtième jour de février 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au 252 rue Beaulieu, boulevard Saint-Paul, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaise de barbier, rasoirs, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 10 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2467. — C. A. Molson, demandeur, vs C. F. Shaw, défendeur. — Le 19ième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant domicile dudit défendeur, au No 11 rue Sainte-Famille, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, boghei, etc. Conditions : Argent comptant. H. Lajeunesse, H. C. S. Montréal, 10 février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 739. — Wilfrid Landry, demandeur, vs Olivier Deschamps, défendeur. — Le dix-neuvième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit défendeur, en la paroisse de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biense et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, un coffre-fort, liqueurs, cigares, etc. Conditions : Argent comptant. M. J. A. Decelles, H. C. S. Montréal, 10 février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 483. — M. Dunnigan, demandeur, vs Jos. Levinoff, défendeur. — Le 20ième jour de février, 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 756 rue Saint-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les ibens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 10 février, 1908.

QUEBEC ELIT SES EDILES

Le maire Garneau est pratiquement élu maire de la vieille capitale. — Les candidats jusqu'à maintenant en nomination.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10—L'échevin Lavigueur a formellement déclaré, ce matin, au représentant de la "Presse", qu'il se retire de la lutte pour la mairie et qu'il ne se présentera que pour le siège No 1 du quartier Saint-Jean.

Le maire Garneau se trouve donc

M. J. Georges Garneau, pratiquement réélu maire de Québec.

pratiquement réélu, mais il ne sera proclamé tel qu'à quatre heures ce soir.

Jusqu'à 9 heures 30, ce matin, les candidats suivants sont venus chercher leurs bulletins de présentation pour ces quartiers-ci:

Champlain. — No 1. Echevin Foley, contre Jos. A. Collier; No 2. Echevin Dinan; No 3. Echevin Mulrooney.

Jacques-Cartier. — No 1. F. X.O. Pouliot; No 2. Echevin Huard, contre Hubert Moisan; No 3. Echevin Barbeau.

Montcalm. — No 1. Echevin Picard; No 2. C. J. Lockwell; No 3. Echevin Hogan, contre M. Monaghan.

Saint-Jean-Baptiste.—No 1. Echevin Lavigueur, contre Emile Côté; No 2. Damien Matte; No 3. Echevin Lemay, contre le major L. Hudon.

Saint-Louis. — No 1. Echevin Campbell; No 2. Echevin Hall, contre Alex. Cummings et Jos. Gale.

Saint-Pierre. — No 1. M. Madden, contre Fergus Murphy; No 2. Jos. O. Samson; No 3. Chs. Moreau.

Saint-Roch. — No 1. Echevin Saint-Pierre; No 2. Echevin Létourneux, contre Dr Jobin, M.P.P.; No 3. Echevin Drouin.

Palais. — No 1. Echevin Duquette, contre l'avocat L. A. Cannon; No 2. Dr Lanthier; No 3. Echevin Messervey, contre lt.-col. Wurtele.

Saint-Sauveur. — No 1. Echevin Galipeault; No 2. Echevin Brunet, contre J. A. Vermette; No 3. Echevin Shink, contre Art. Paquet ou J .N. Beaumont.

Saint-Valier. — No 1. Echevin Fiset, contre Jean Drolet; No 2. Echevin Fiset, contre Jules Patry; No 3. Echevin Mathieu, contre A. Létourneau.

M. L'ABBE PARADIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — M. l'abbé E. Paradis, professeur de mathématiques au Séminaire de notre ville, est mort samedi soir, à l'âge de 51 ans. Le vénéré défunt avait été frappé de paralysie au moment où il saisissait le téléphone chez Monseigneur le Recteur de l'Université,

M. l'abbé E. Paradis, décédé.

pour appeler un médecin, se sentant malade.

M. l'abbé Paradis emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques auront lieu demain matin, dans la chapelle du Petit Séminaire.

NOUVELLES CLOCHES

MONSEIGNEUR DE JOLIETTE INVITE MONSEIGNEUR LE DELEGUE APOSTOLIQUE A BENIR LES CLOCHES DE SA CATHEDRALE.

Dans une lettre circulaire, adressée au clergé de son diocèse, Monseigneur de Joliette parle de la bénédiction de trois nouvelles cloches pour son église cathédrale. La plus grosse est un don généreux de feu l'honorable juge Geo. Baby. Son Excellence Monseigneur Sbarretti, délégué du Souverain Pontife au Canada, a bien voulu accepter l'invitation de bénir ces trois nouvelles cloches. La cérémonie est fixée au 19 mars prochain, fête de saint Joseph et fête patronale de Sa Grandeur Monseigneur Archambault.

Monseigneur veut faire de cette fête une fête de famille et croit l'occasion favorable de réunir autour de la personne vénérée du délégué du Pape, des représentants de toutes les paroisses du diocèse.

Comme parrains des nouvelles cloches il choisit : messieur les curés, messieurs les députés des quatre comtés de Joliette, de Berthier, de Montcalm et de l'Assomption, soit au parlement fédéral, soit au parlement provincial, messieurs les maires, les marguilliers en charge et les présidents d'écoles de chacune des paroisse du diocèse. Sa Grandeur compte que tous les invités se feront un devoir de venir présenter leurs hommages à Son Excellence et de s'asseoir au banquet qui sera donné en son honneur après la cérémonie de la bénédiction.

Sa Grandeur fera connaître plus tard le programme détaillé de cette fête à laquelle tout le clergé du diocèse est spécialement prié de prendre part.

UN TRAVAIL QUI COUTE CHER

LA VILLE A BESOIN D'ARGENT POUR FAIRE L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE.

La semaine dernière a coûté à la Ville $34,733.81 pour l'enlèvement de la neige dans les rues où passent la Cie des Tramways et le Terminal. La Cie des Tramways sera appelée à en payer la moitié, soit $17,366.91. Avec les sommes dépensées pendant le mois de janvier, c'est un joli total de $124,517.34 qu'a coûté l'enlèvement de la neige.

La Ville avait pour cela un crédit de $50,000. Avec les $30,000 envoyés en acompte, en deux chèques, par la Compagnie des Tramways, cela fait une somme de $80,000 à soustraire du total. Il reste donc $44,517 à trouver pour payer la dépense déjà faite.

EXPLOSION SUR UN CROISEUR

Paris, 10 — Une dépêche de l'amiral Philibert, commandant des forces navales françaises au Maroc, annonce que quatorze marins ont été blessés dans un accident survenu dans la chaufferie du croiseur "Jeanne-d'Arc". Ce navire est parti pour Tanger, où les blessés seront mis à l'hôpital.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

M. Joseph McLaughlin, de la compagnie Dominion Bridge, a été nommé et assermenté comme commissaire de la Cour Supérieure par l'hon. jukge Fortin, samedi.

LE TRAVAIL DU CORONER

IL DISPOSE, CET AVANT-MIDI, DE TROIS CADAVRES.

Le coroner McMahon a disposé, ce matin, sans convoquer de jury, du cadavre de Sydney Freeman, le malheureux dont nous rapportons ailleurs la mort subite, arrivée samedi, au No 168 de la rue Ryde.

Il a aussi disposé du cadavre de Rosa Salomon, la fillette qui a mis accidentellement le feu à ses vêtements, samedi matin, à la demeure de ses parents, No 116 de la rue Saint-Georges.

M. McMahon a, de plus, disposé du cadavre de Domitro Cajoshar, âgé de 36 ans, journalier, qui habitait Montréal depuis deux ans. Il laisse sa femme et des enfants, en Roumanie.

UN COURAGEUX JEUNE HOMME

IL JETTE PAR UNE FENETRE UN BIDON DE GAZOLINE, EN FEU, ET PREVIENT UN MALHEUR. — IL EST VICTIME DE SA BRAVOURE.

M. Arthur Norton a fait, samedi matin, un acte de bravoure, et aujourd'hui, il souffre de graves brûlures aux mains.

Comme Mlle Edna Lamping, fille de M. Frédéric Lamping, de Saint-Louis de Mile-End, passait près du poêle de cuisine, avec un bidon de gazoline, le liquide prit feu, tout à coup.

La jeune fille lâcha le vaisseau en poussant un grand cri. C'est alors que Norton, voyant le danger que courait la jeune fille, se saisit du bidon qu'il lança par une fenêtre. Les flammes étaient si vives que le courageux jeune homme eut les mains et le visage brûlés, ainsi que les cheveux grillés.

En touchant le sol, le bidon fit explosion, et le liquide en ignition alluma l'incendie à la maison. Le feu put, cependant, être combattu avec de la neige, sans avoir causé de grands dégâts.

IL DECAMPE TROP VITE

LES AGISSEMENTS SINGULIERS D'UN ISRAELITE LE FONT SOUPCONNER D'ETRE L'AUTEUR D'UN VOL COMMIS A GRAND'MERE.

Il y a quelque temps, un israélite nommé Isaac Lillsburg, qui travaillait à Grand'Mère quittait cette dernière localité sans dire où il allait.

Après son départ, on constata qu'un vol d'argent assez considérable avait été commis à la manufacture de pulpe de l'endroit, et les soupçons se portèrent sur Lillsburg.

Le chef de police Trudel, de Grand'Mère ouvrit aussitôt une enquête, et vendredi, il apprenait que le prévenu s'était refugié à Montréal. Le policier arrivait ici, samedi matin, et en compagnie du détective Pierre Richard, du bureau de M. Carpenter, il se lançait à la recherche de l'inculpé qui fut trouvé dans la maison qui porte le No 9 de la rue Leduc.

Le chef Trudel est aussitôt reparti pour Grand'Mère avec son prisonnier.

EN SAUTANT DANS LA NEIGE

Un jeune garçon, nommé Germain Latraverse, dont les parents demeurent au No 7 de la rue Frontenac, a fait, samedi soir, une chute d'une hauteur de 18 pieds, et s'est fracturé une jambe. L'enfant s'amusait avec de petits compagnons quand l'accident est arrivé. Il sautait d'une galerie.

Le petit blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où la fracture a été réduite.

POUR AVOIR TENU UN TRIPOT

Les grecs Marcus Perpasas et Peter Scandalis, qui étaient accusés d'avoir tenu une maison de jeux au No 22 de la rue Vitré, ont été condamnés à chacun $20 d'amende ou à deux mois de prison.

DEUX CHANCARDS

UN MECANICIEN ET UN CHAUFFEUR SONT LANCES HORS DE LEUR LOCOMOTIVE PAR UNE EXPLOSION SANS SE FAIRE MAL.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — Hier matin, un train du Grand Tronc, traîné par deux locomotives, allait arriver à la station de Craig's Road, quand une explosion se produisit sur la locomotive d'en arrière. Le bruit fut si léger que pas un seul passager ne l'entendit et le train fila vers la Pointe-Lévis. Là, on s'aperçut bien que la locomotive était endommagée et que le chauffeur et l'ingénieur manquaient à l'appel. On retourna en arrière, et à mi-chemin on rencontra les deux hommes, noirs de charbon, qui étaient tombés dans la neige sans se faire aucune blessure, lancés par l'explosion.

COURS PUBLICS

DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE AU MONUMENT NATIONAL.

Ce soir à 8 heures, cours d'électricité. Prof. M. F. Thomas. Entrée gratuite.

FETE MUSICALE

Lundi le 10 février, 1908, à 8 heures p. m., à la salle Fraser les fervents de l'art musical auront l'opportunité d'entendre une audition donnée par Madame de la Chaux, ancienne élève de F. Le Couppey, demeurant maintenant à Montréal.

Pour la première fois nous aurons l'avantage d'entendre des compositions musicales exécutées à 8 mains sur des pianos à queue.

Plusieurs compositions d'art français seront chantées par les auteurs eux-mêmes.

DEPORTES POUR REFUS DE TRAVAIL

Quatre polonais russes, George Saraon, Mirea Somolo, Kica Vera et George Ardehemo, seront déportés par les autorités canadiennes.

Depuis leur arrivée à Montréal ils ont refusé tout travail.

MONSEIGNEUR BEGIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10. — Le secrétaire de Mgr Bégin, a reçu une lettre datée de Rome, dans laquelle l'archevêque de Québec lui apprend qu'il est parti hier pour Naples où il passera quelques jours. Sa santé ne s'améliore que très lentement.

AU REFUGE DE NUIT

Le Refuge de Nuit a hébergé durant la semaine écoulée, 406 catholiques et 321 protestants. Toutes personnes charitables qui auraient des vieux vêtements, où autres choses d'utile pour ces pauvres malheureux, devront les envoyer au Refuge, à M. R. Ouimet, gérant, 189 rue Notre-Dame. Téléphone des Marchands, 313.

EFFETS DE LA TEMPETE

La tempête a été cause qu'un journal d'Halifax a failli ne pouvoir publier son édition, faute de papier. La consignation de papier était dans un wagon à Montréal et c'est l'express de l'Intercolonial qui a sauvé la situation en prenant ce qu'il fallait pour une ou deux éditions et qui l'a emporté à toute vitesse à Halifax.

SINISTRE A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 10 — La manufacture de portes et fenêtres de M. A. Joncas, a été détruite, ce matin, par le feu. Pertes totales.

M. BRYCE A OTTAWA

Washington, 10 — M. Bryce, l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis, va partir le 16 février pour Ottawa, où il va conférer avec sir Wilfrid Laurier pour la conclusion d'un traité entre le Canada et les Etats-Unis sur certaines questions en litige.

ALEX. PROVENCAL MEURT SUBITEMENT

M. Alexandre Provençal, domicilié chemin de Lachine, à Verdun, est mort subitement, dans la nuit de samedi à dimanche.

Samedi après-midi, l'infortuné s'était plaint d'être légèrement in-

Feu M. Alex. Provençal, décédé subitement.

disposé, mais rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. Le soir, il se mit au lit, comme l'habitude, pour ne plus se relever.

M. Provençal qui avait 37 ans, était marié et père d'un enfant.

Pendant longtemps, il avait exercé le métier de boucher, au marché Bonsecours, et depuis dernièrement, il travaillait à l'"American Dyeing Works Company".

MORT D'UN CURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 10 — M. l'abbé E. Millette, curé de Magog, est décédé subitement à son presbytère, hier soir. M. Milette souffrait depuis longtemps d'une maladie de coeur. Samedi soir, il alla au bureau de poste et revint chez lui vers 6.30 heures. Quelques minutes après, son vicaire. M. Favreau, désirant lui parler, descendit à ses appartements. En ouvrant la porte il trouva M. Milette qui était tombé à la renverse sur le plancher.

Un médecin fut mandé en toute hâte, mais ses services étaient inutiles. La mort avait dû être instantanée et fut attribuée à une syncope de coeur.

M. Milette est né à Sherbrooke, le 17 février 1854. Son père, M. J.-B. Milette, fut un des premiers citoyens canadiens-français de notre ville. Le défunt curé fit ses études classiques aux séminaires de Saint-

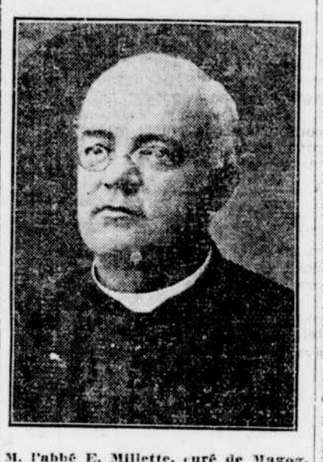

M. l'abbé E. Millette, curé de Magog, décédé.

Hyacinthe et de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1880 et envoyé au vicariat de Weedon. Ensuite transféré à Coaticook, puis à la cure de la paroisse de Magog, poste qu'il occupait depuis 1881.

Le défunt est très regretté à Sherbrooke comme dans sa propre paroisse. On le considère comme un des fondateurs de la ville de Magog. Il y a accompli de nombreuses oeuvres de charité et de philantropie.

Parmi ses travaux, on cite la construction de l'église de Magog qui est regardée comme une des plus belles du diocèse de Sherbrooke et qui n'a imposé qu'une faible dette aux catholiques de Magog. On cite surtout le don généreux qu'il a fait à sa paroisse d'une somme d'environ vingt mille piastres pour la construction d'une crèche pour les petits enfants.

M. l'abbé E. Milette laisse deux frères, dont l'un, curé à Nashua, N. H., est un des membres les plus éminents du clergé américain, et trois soeurs.

Les funérailles auront lieu jeudi et seront célébrées par Sa Grandeur Mgr Larocque.

M. l'abbé Milette était estimé et respecté par la population anglaise protestante, au même degré que par la population française et catholique.

L'INCENDIE FAISAIT RAGE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10. — Un incendie qui a failli avoir des conséquences fatales ou causer plusieurs pertes de vie, s'est déclaré vers 6.30 heures samedi matin, dans une cave, au-dessous du magasin de nouveautés de M. T. D. Dubuc, 228 rue Saint-Jean, dû sans doute aux défectuosités de la fournaise et un instant les étages supérieurs de la bâtisse occupés par une maison de pension étaient envahis par la fumée. Plusieurs pensionnaires ont failli être asphyxiés et un certain nombre doivent leur sauvetage à l'énergie déployée par un confrère, M. Bussières, le rédacteur du sport au "Soleil".

La maison qui appartient à M. Blouin, de la maison Paquet, n'a été que légèrement endommagée. L'assortiment de marchandises de M. Dubuc a été considérablement endommagé par la fumée et l'eau, mais il y a des assurances au montant d'une dizaine de mille dollars.

PLAIE A LA TETE ET COMMOTION

Samedi après-midi, à 2 heures, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée à l'angle des rues Fullum et Ontario, et y recueillait Edouard Millaire, un écolier, âgé de 10 ans, qui avait été frappé par un tramway. L'enfant, dont les parents demeurent au No 263 de la rue Chaussé, souffre d'une plaie au cuir chevelu et de commotion.

ENTRE LE PLANCHER ET L'ASCENSEUR

UN HOMME A UNE JAMBE FRACTUREE CE MATIN, A L'ETABLISSEMENT GREENSHIELDS.

A 8 heures, ce matin, la voiture d'ambulance de l'Hôpital Général était appelée au No 15 Victoria square, au magasin Greenshields.

Un nommé Duncan Murry, âgé de 42 ans, domicilié au No 42 de la rue Hermine, et à l'emploi de M. Greenshields, s'était fait prendre une jambe, entre l'ascenseur et le plancher.

A l'hôpital, les médecins diagnostiquèrent la fracture du membre blessé.

SAINT-FRANCOIS DE MONTMAGNY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-François, 10 — A une séance spéciale du conseil municipal, tenue ces jours derniers, M. Edouard Morin a été réélu maire pour un nouveau terme.

LE JEUNE BARREAU

C'est demain soir que M. Pierre Beulac, avocat, donnera sa conférence sur l'opportunité d'établir ici en notre province un tribunal de commerce.

Les honorables juges Mathieu et Loranger, les présidents des Chambres de Commerce française et canadienne ont promis d'être présents.

M. Beulac parlera devant les membres de l'Association du Jeune Barreau.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Achl.	STOCKS	Vend	Achl.
Aut.C.R.S.	.....	.....	BANQUE		
Bell Tél.Co.	125	.....	Brit.N. A.	180	.....
B.C.Pk. As.	.....	.....	Commerce	162	159
" B. Pfd.	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	57	.....	East Town.	.....	151
Can. Pacific	146⅝	146	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	136	.....
Dét.El.Ry.	33⅞	25¾	Imperial	.....	.....
Dom. C. Co.	58½	58	Merchants	.....	.....
" Pfd.	90	.....	Molsons	200	.....
D.I.& S.Co.	18⅝	15¾	Montréal	245	.....
" Pfd.	53⅝	52	Nationale	.....	.....
Dul. Com.	.....	.....	New Bruns.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Nova Scotia	.....	275
Halifax	97	95	N.S. New.	.....	.....
Hav. Elec.	.....	.....	Ontario	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Ottawa	.....	.....
Illinois T.P.	82½	83	Québec	125	122
Int C. Com.	81	79	Royal	224	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L.W. Com.	18⅝	17	Sovereign	.....	.....
" Pfd.	105⅝	105	Standard	.....	.....
Laur. Paper	98	96	Toronto	.....	.....
" Pfd.	106¼	106	Union	124	.....
Mackay Co.	52¼	51⅝	COTONS		
" Pfd.	61	60⅞	C.C.C. Co	.....	49
Mex L.& P.	52¼	52	D. Tex. Co.	44	.....
Min. St Paul	88	88	" Pfd.	80	79½
M.L.H.& P.	85⅜	85⅛	Montréal	110	107⅝
M. L'n & M.	140	124	BONDS		
Mon. St Ry.	178⅜	177⅜	Bell Tel.	105	.....
New St Ry.	.....	.....	C. C. Cot.	.....	.....
M.I.D.C. Co	.....	.....	Can. Con.	90	.....
" " Pfd.	.....	.....	Dom. Coal	92	.....
M.St Work.	78⅞	93	Dom. Cot.	92	90
" Pfd.	.....	.....	D. I. & S.	76⅜	75⅝
Marconi W.	.....	.....	Hal. Tram.	.....	.....
M. Tél. Co.	.....	147	H. E. Ry.	88	.....
Niplssing	7	6⅝	Keew. Mill.	.....	100
N.O.T. & L.	23	20	Lake Wood	.....	100
N.S. St Co.	58½	57	Laur. Paper	111	.....
" Pfd.	110	.....	Mag. Is. De.	.....	.....
N.W. Land.	.....	.....	M.E.L. Co.	77½	77⅜
North Star.	.....	.....	Mex. L. P	83½	82⅝
Og. Mil. Co.	250	250	M.L.H. P.	95	90
" Pfd.	120	114	M. St Ry.	100	.....
Penman'sL.	.....	.....	Mont. Ware	.....	.....
" Pfd.	80	.....	N.S.S.Cl.	104	103
R.&N.O.Co.	65	64	N.S.Con.	.....	100½
R. J. L.& P.O	35¾	24½	Ogil Milling	.....	111
S.o Paulo.	119	.....	Price Bros.	.....	.....
Sha.W.&P.	65¾	65	Rich. Ont.	.....	105
St John E.R	.....	.....	Rio de Jan.	77	76½
Toledo.	31	30	Sao Paulo.	.....	95¾
Toronto	155¼	155	St John R.	.....	.....
Trinidad	.....	.....	Tex. S. A	87½	84
Tri City Pfd	75	70	" " B.	82½	83
Twin City	79½	79	" " C.	87½	84
West Indla.	.....	.....	" " D.	87½	84
Winnipeg	.....	.....	W. India	.....	.....
Wm. Hotel	.....	.....	Winnipeg	90	.....

VENTES DE VENDREDI APRES-MIDI

Détroit nit. — 25 à 37½.
Dom. Iron Com.—25 à 15¼, 25 à 15 3-8, 15 à 15 3-8, 25 à 15½, 50 à 15⅝, 100 à 15¾.
Mont. Power.—2 à 87, 5 à 87, 2 à 87.
Mackay Com.—50 à 53¾.
Halifax.—10 à 96.
Can. Pac. Rwy.—7 à 9, 5 à 8 5-8, 5 à 8½, 3 à 9, 6 à 9, 1 à 9, 4 à 8¾, 15 à 8 5-8, 2 à 9.
Rio.—25 à 35 3-8, 25 à 35¼, 75 à 35¼.
Halifax.—2 à 97.
Rich. et Ont.—5 à 65.
Twin City R. T.—25 à 80, 25 à 80.
L. Woods Pf.—45 à 105, 5 à 105.
L. Paper Pref.—46 à 106¼.
Mackay Pref.—5 à 61½.
Mexican Comm.—25 à 54¾, 25 à 54¾, 75 à 54½, 50 à 54 3-8.
Bell Téléphone.—10 à 125.
D. Iron Pref.—25 à 54, 25 à 54.
Converters.—80 à 55.
Bk of Mont.—20 à 243.
D. Iron Bonds.—5,000 à 76.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Rich. et Ont. — 2 à 62.
Int. Coal and C. — 1,000 à 79.
Can. Pac. — 50 à 147½, 50 à 147, 4 à 147½.
Shawinigan — 25 à 65, 3 à 66.
Mont. St. Ry. — 10 à 179½, 25 à 178¾, 50 à 178 5-8, 100 à 178½.
Rio — 15 à 35¼.
Twins — 10 à 79¼, 100 à 79.
Sao Paulo — 3 à 117¼.
Rio Bds. — $2,000 à 76½.
Mexican — 100 à 53, 175 à 52¾, 160 à 52½, 25 à 52¼.
Toronto Ry. — 2 à 96.
Soo Com. — 200 à 91.
Power — 5 à 86, 75 à 85¾, 19 à 86, 25 à 85¾, 100 à 85¼.
Iron Bds. — $7,000 à 76.
Dom. Cot. Bds. — $1,000 à 92.
Pac. Rgts. — 52 à 8¾, 48 à 8, 25 à 8 3-8, 3 à 8¾, 7 à 9, 100 à 8¼, 9 à 9.
Telephone — 15 à 125.
Iron — 150 à 15¼, 175 à 15, 100 à 15 1-8.
Toledo — 100 à 10¾.
Mackay Pfd. — 10 à 61, 2 à 59¾.
Iron Pfd. — 10 à 53, 25 à 52¾.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par Edmond et Charles Randolph, courtiers, 57 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am. Car. F.	36⅜	36⅜	K. & Tex.C.	19¾	19⅜
" Pref.	.....	.....	" Pref.	54	54
Am. C. Oil.	31⅞	31⅞	Ls. & Nash.	92⅜	91⅞
Am.Loc Co.	35⅜	32½	Mann. Elev	.....	.....
A L. Copper	47⅜	47	Miss. Pac.	34⅜	33½
Am.Smel C	80¾	67¾	Metropolit.	.....	.....
" Pref.	89¼	89	Norf. & W.	62	61⅜
A.Sug.R.Co.	110¾	108	M.St.P.&SM	90⅝	88⅝
A. T. & S. F.	88⅛	88⅛	" Pref.	.....	.....
" Pref.	85⅜	85⅜	N. Y. C. & H.	94⅜	94
Balt. & Ohio	78	77	N.Y.O.& W.	39¾	39
" Pref.	.....	.....	Nat.Lead.C.	56⅜	57
B. R. T.	38⅜	37⅝	Pacific Man.	25⅜	25⅜
C. & Al.Co.	.....	.....	Penn. R. R.	111	110¾
Can. Pac.	147⅜	144½	P.Steel com.	19⅜	18½
Can. South.	72¾	72½	People Gas.	85	84⅜
Ches.& Ohio	27⅜	26⅝	Phil. & R.	96⅝	94⅜
C. & N. W.	140	140	" I Pref.	.....	.....
C.M.& St P.	100⅜	100⅜	" II Pref.	.....	.....
C.R.I.&Pac	.....	.....	R. Island c.	11½	12
Pfd	.....	.....	South. R. c.	10⅜	10⅜
C. G. N. Y	.....	.....	" Pref.	.....	.....
Col. F. & I.	17⅜	17⅜	South. Pac.	68⅜	67
C.C.C &S.L.	50	50	Ten. C. & I.	.....	.....
D Lark.& W	.....	.....	Texas Pac.	18	17⅜
Del. & Hud.	142⅜	141⅜	Twin City.	.....	.....
Del. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. & R. Co.	19⅜	19⅛	" Pref.	.....	.....
" Pref.	.....	.....	U. S. S. com.	27	26⅜
D.S.S. & At.	7	7	" Pref.	90	89⅝
" Pref.	15⅜	12⅜	U.S.Rub. c.	.....	.....
Erie Rail.	18⅜	.....	" Pref.	.....	.....
" II Pref.	.....	.....	U. Pacific c.	158⅜	114⅜
" I Pref.	29	29	" Pref.	.....	.....
Great Wet.	2⅜	2⅜	Wabash.	8	8
Gen. Elec.	113⅜	113	" Pref.	.....	.....
Hoc. Valley	.....	.....	West U. Tél.	53½	53⅜
Ill. Central	125	124	Wis C. com.	.....	.....
Money	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
Great North	.....	.....	" Pref.	.....	.....
Pref.	.....	.....	North Pac.	.....	.....

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats, J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse". Tél. Bell Main 5495. 279—n

LAFORTUNE, D. A. — Avocat et substitut du procureur général, 46 Saint-Vincent, Montréal. Tél. Main 371. 76—1-s-n

MIGNERON, J. H., avocat. Suite 704, édifice Schiller, 109 rue Randolph, Chicago, Ill. Bureau, Tél. Central 2216. Résidence, No 2216 ave Michigan. Tél. Calumet 920. 53—44

NOTAIRES

ARTHUR ECREMENT, notaire, édifice la "Presse", Montréal. Tel Main 2141. Résidence, Tél. Est 1298. 77—26

CAMILLE PERRAULT, notaire, 66 Notre-Dame Est. Main 1863. Le soir, 580 Parc Lafontaine. Est 132. Prêts sur hypothèques. 70—26

LEANDRE BELANGER, notaire, comptable et commissaire, 20 Saint-Jacques, et 116 Visitation. Tél. Main 1659. 27—79

MEDECIN-SPECIALISTE

DOCTEUR J. A. LEDUC, maladies des enfants. Fait l'intubation. 256 Sherbrooke Est. Tél. Est 712. 28—79

DR FRS-DE-SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 932 rue Sherbrooke Est. 71—26

CHI

FRANCO DEVIENT FOU DE PEUR

L'ex-dictateur du Portugal, autrefois si grand matamore, a vieilli de dix années sous l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. — Samedi, le roi Carlos et le prince héritier ont été conduits au Panthéon portugais.

LE ROI EDOUARD ASSISTE POUR LA PREMIERE FOIS, EN ANGLETERRE, A UN OFFICE DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

Lisbonne, 10 — Au son continu des cloches des églises, les restes du roi Carlos et du prince royal, placés sur des corbillards dorés drapés de velours noir et traînés par huit chevaux caparaçonnés, ont été conduits samedi à travers les rues de Lisbonne au panthéon portugais. Il s'est écoulé sept heures entre le départ du cortège du palais et le moment où trois salves de vingt et un coups de canon et trois volées de mousqueterie ont annoncé que la funèbre cérémonie était terminée. Aucun incident n'est venu déranger le dernier acte du drame commencé samedi de la semaine dernière. Les graves appréhensions que l'on entretenait se sont trouvées sans fondement. La grande affluence du peuple sur le parcours du cortège était remarquable. La foule encombrait les trottoirs et les fenêtres et obstruait les rues. Bien qu'il n'y eut pas de manifestation apparente de deuil populaire, un grand nombre se sont découverts sur le passage du cortège et il n'y a eu absolument aucune démonstration irrespectueuse

ATTITUDE ROYALE

Les troupes bordaient les rues et étaient massées sur les parcs et les places publiques le long du parcours, tous les établissements de commerce et les cafés étaient fermés, on avait baissé les stores aux édifices ministériels de la Praca de Commercia, où le roi et le prince royal ont été assassinés.

Au palais ce fut une scène émouvante dans les appartements privés où les ambassades spéciales ont été reçues. Ni la reine Amélie ni la reine douairière Maria Pia n'y étaient, mais le roi se conduisit avec autant de courage qu'il était possible dans les circonstances, bien que mortellement pâle, et il fut sur le point de s'évanouir quand la cérémonie fut terminée. Le duc de Connaught, le prince Eiteh Frédéric d'Allemagne et l'Infant Fernando, en outre de leurs condoléances verbales, ont présenté des lettres de leurs souverains au roi Manuel, qui a été fort touché de ces messages de sympathie. Les larmes qui emplissaient ses yeux coulèrent abondamment à plusieurs reprises.

COMMENTAIRES EN TRAIN

Quand les membres de la cour et les représentants spéciaux des cours étrangères entrèrent dans la chapelle pour le court service qui a précédé le départ, le roi Manuel resta en arrière. Ni lui ni les deux reines ne suivirent le cortège à la cathédrale. La mort violente de son père, a-t-on dit comme explication, exemptait le roi de se conformer à la coutume. Tout de même, son absence et celle des deux reines ont été l'objet de commentaires universels.

A part les deux corbillards couverts d'épaisses draperies de velours noir frangé d'or, la partie du cortège qui a le plus attiré l'attention a été les carrosses dorés de la cour, datant des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et réservés aux envoyés étrangers et aux hauts dignitaires du Portugal. A mesure que la procession avançait, la foule devenait plus dense. La marche fut plus lente qu'on s'y attendait, et on était au milieu de l'après-midi, quand le cortège arriva à l'église.

AU PANTHEON

L'église de Saint-Vincent est un édifice historique construit sous le règne de Philippe II, et dans une aile, désignée sous le nom de panthéon, sont enterrés les membres de la famille royale. Elle est située dans le vieux quartier de la ville, près d'un ancien monastère, aujourd'hui le palais du cardinal archevêque de Lisbonne.

Le clergé, ayant à sa tête le patriarche de Lisbonne, attendait le cortège à la porte de l'église. Les deux cercueils, enveloppés du drapeau national, furent déposés sur des catafalques en avant de la nef. Les troupes formèrent le carré tout autour, et alors se passa ce qui a paru à beaucoup l'incident le plus touchant de la journée.

CEREMONIE D'ANTAN

D'une porte latérale s'avança lentement une compagnie d'hommes, portant de longues robes noires et des torches allumées. C'était les membres de l'ancienne confrérie de la Sainte Maison de la Miséricorde, organisée au treizième siècle, à laquelle la tradition portugaise a accordé le privilège de prononcer la première absolution sur les souverains défunts, aussi bien que celui de réclamer le catafalque et le drap mortuaire, qu'elle vend ensuite pour le bénéfice de ses oeuvres de charité. Le chapelain de l'ordre entonna les prières d'usage, tandis que les troupes se tenaient au port d'armes. Cette cérémonie terminée, le primat aspergea d'eau bénite les deux cercueils, qui furent ensuite transportés, après la messe de requiem, à la chapelle mortuaire adjacente à l'église, où une seconde messe fut dite pour le repos des âmes des deux défunts.

ABANDON DEFINITIF

La cérémonie de la remise des deux corps au patriarche de Lisbonne eut lieu immédiatement après le départ des membres du cortège. Le grand chambellan lui remit les clefs et jura solennellement que les corps du roi Carlos et du prince royal Louis Philippe étaient réellement enfermés dans les cercueils qu'il avait vus. Les hauts dignitaires de la cour signèrent comme témoins les deux documents relatifs à la remise.

Les corps du roi et du prince reposeront en chapelle ardente pendant trois jours et seront ensuite placés dans les tombeaux préparés pour les recevoir.

ESPERANCES REPUBLICAINES

Lisbonne, (viâ Badajose, Espagne), 10. — Les chefs républicains du Portugal sont dans la jubilation. Ils affirment que la république est l'affaire non pas d'années, mais de mois. Un des hommes les plus autorisés à parler au nom du parti a dit ce qui suit sur la situation: "La fin de la monarchie approche. Elle sera aussi soudaine que l'a été la mort du roi Carlos et du prince royal, et le monde s'éveillera un bon matin pour trouver une république au Portugal. Nous sommes convaincus que la révolution sera pacifique. Les étrangers ont tort de s'imaginer que le peuple du Portugal n'a pas l'oeil ouvert. Il y a une organisation dans tous les villes et villages et des médecins, des avocats, et même des prêtres, nous envoient leur adhésion en masse, et il y a dans l'armée des officiers qui sont des républicains avoués.

BANQUEROUTE POLITIQUE

"Nous ferons d'un changement de régime la grande question de la prochaine campagne. Nous demanderons que l'anarchie qui a entraîné le Portugal à la banqueroute politique et financière, abdique devant le peuple. Elle n'osera pas revenir à la répression, elle ne peut que capituler."

Bien que les troupes soient consignées dans leurs casernes pendant le jour depuis mardi dernier, Lisbonne ressemble encore, la nuit, à un camp fortifié. La cavalerie est massée dans les squares publics, des détachements parcourent les rues, et des soldats armés jusqu'aux dents gardent la Banque d'Etat jour et nuit. La situation financière inspire de vives inquiétudes. Le pays ploie sous le poids de sa dette étrangère, et le commerce est presque paralysé par les fluctuations de la prime sur l'or. Les banquiers conservateurs considèrent la situation financière plus critique que la situation politique.

Le monde extérieur, en dépit de la censure draconienne qui dépasse son but, ne doit pas s'imaginer que le trône du Portugal est sur le point de crouler sous les coups de la révolution, et qu'une république est imminente. La situation générale est grave plutôt qu'alarmante. Il serait difficile de prédire l'avenir. Si les choses retournent à la vieille routine de corruption gouvernementale à laquelle le roi Carlos et le premier ministre Franco ont arraché la monarchie, la république est possible.

INDISCRETIONS POSTALES

Le danger immédiat de la situation provient du fait que la police et le gouvernement sont impuissants à constater l'étendue des ramifications des complots qui ont été signalés, depuis deux semaines, par la découverte, en différents endroits, de bombes, d'armes et de munitions. Il a été répandu de nombreuses rumeurs de mécontentement dans l'armée et la marine, mais une enquête soignée instituée par le correspondant la Presse Associée n'a pu les confirmer, et on peut croire que l'armée est encore loyale.

La censure maintenue à Lisbonne sur les dépêches de la presse et du commerce est très rigoureuse. Il y a une véritable "chambre étoilée" chargée d'empêcher le monde extérieur d'obtenir autre chose que les vues les plus optimistes sur la situation. Même les lettres déposées à la poste, sont ouvertes par les autorités.

A L'EGLISE CATHOLIQUE

Londres, 10. — Le roi Edouard, la reine Alexandra, le prince de Galles et d'autres membres de la famille royale ont assisté hier à une messe de requiem célébrée à l'église catholique de Saint-James, sise place d'Espagne, pour le repos des âmes du roi Carlos et du prince royal de Portugal. L'église, qui était drapée de noir, était remplie de membres du corps diplomatique, de membres du cabinet, d'officiers de l'armée et de la marine et d'autres personnes de marque.

Les pavillons étaient en berne, hier, sur les navires de guerre britanniques en l'honneur du roi Carlos, qui était amiral de la flotte britannique.

SANS ESCORTE

Londres, 10. — Le roi Edouard, la reine Alexandra, le prince et la princesse de Galles, la princesse Victoria et un grand nombre de fonctionnaires publics ont assisté aujourd'hui à un service funèbre célébré à l'église Saint-Paul pour le roi Carlos et son fils le prince royal. Une foule énorme remplissait les rues par lesquelles sont passés le roi et la reine.

Quand le roi Edouard et la reine Alexandra sont entrés dans l'église, la musique de l'infanterie légère d'Oxfordshire, dont le roi Carlos était colonel honoraire, joua la marche funèbre de Chopin.

Les membres de la famille royale se sont rendus à l'église et en sont revenus en voitures fermées et sans aucune escorte.

ANCIEN MATAMORE

Paris, 10 — Un correspondant qui a interviewé, à Bordeaux, l'ex-dictateur du Portugal, senor Franco, dit que celui-ci a vieilli de dix années depuis la tragédie. Sa figure est livide, ses yeux sont enfoncés dans leurs orbites, les joues ont été creusées par l'angoisse et la bouche ne cesse de trembler. Quand il parle, il tire fébrilement les bouts de sa longue moustache. Sa voix a perdu toute sonorité. Il a une peur constante de l'assassinat. Quand on lui rapporta qu'un individu aux allures étranges avait été aperçu près de ses appartements, il perdit la tête. Tous les détectives disponibles à Bordeaux ont été engagés pour lui servir de gardes du corps. Plusieurs d'entre eux, déguisés en garçons, patrouillent dans les corridors. Franco a lui-même déclaré au correspondant en question: "Ma vie est horrible. Je vais devenir fou. Tout ce que je désire est d'être oublié."

RECIT DE LA REINE

Lisbonne, 10 — La reine Amélie, à un ami qui la félicitait de ce qu'elle eut échappé à la mort le jour de la tragédie, relata ainsi quelques circonstances du drame: "J'essayai de protéger de mon manteau le prince Louis-Philippe, après que le roi eut été abattu sans vie sur les coussins. Je vis un homme qui me mettait en joue. Je crus ma dernière heure arrivée mais en même temps je crus que je pouvais sauver mon fils, au moins je serais morte en véritable Française, pour mon pays adoptif et pour mon fils, quand soudain le meurtrier, frappé lui-même, tomba."

La reine a juré de n'abandonner jamais son second fils Manuel, dans les bons comme les mauvais jours, pour lui enseigner son devoir et l'amour de son peuple.

PROTESTATIONS CONTRE LE ROI

Londres, 10. — La présence du roi Edouard et de la reine Alexandra, au service célébré en l'église catholique de Saint-James à la mémoire du roi Carlos de Portugal, fait l'objet de commentaires plutôt violents dans les cercles du protestantisme.

C'est la première fois que Leurs Majestés assistent à un office religieux célébré dans une église catholique, en Angleterre. On comprend après cela l'attitude de l'Alliance protestante. A une assemblée de l'Alliance, cet après-midi, on a adopté une résolution faisant humblement observer au roi que dans un acte du Parlement, passé en 1689, il est dit: "Toute personne qui entrera en communion avec l'Eglise de Rome sera exclue et, en conséquence, inhabile à hériter, posséder ou jouir de la couronne et du gouvernement de ce royaume, et les citoyens de ce royaume seront délivrés de leur allégeance."

LE DICTATEUR FUIT

Bordeaux, 10. — Senor Franco, ex-premier ministre du Portugal, est parti ce matin, avec sa femme et son fils, par le train de 7 heures, 43, pour Marseilles. Le départ s'est effectué en hâte, les autorités de l'hôtel n'étant averties que 20 minutes avant l'heure du train. Le personnel de l'hôtel dût faire excessive diligence pour accommoder l'ex-dictateur.

Senor Franco semblait s'être très bien trouvé de son séjour à Bordeaux, car sa figure était beaucoup moins fatiguée que les jours précédents. Il était entouré, quand il se rendit en hâte à la gare, de détectives français, mais le quai de l'embarcadère était vide de gens.

Turin, 10. — Maria Pia, reine douairière du Portugal, a télégraphié à sa soeur, la princesse Clotilde, qu'elle viendra ici passer quelque temps et qu'elle fera ce voyage dès que sa santé le lui permettra.

L'ACTE DU NATAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Suivant des renseignements reçus de la Colombie Anglaise, l'acte du Natal qui vient d'être passé par la législature de Victoria, a été présenté aujourd'hui au lieutenant-gouverneur Dunsmuir. Le gouvernement ne sait pas si le lieutenant-gouverneur y donnera ou non son assentiment. Aucune recommandation ne lui a été faite à ce sujet.

Durant le cours de la semaine dernière, un important changement a été fait au bill tel que tout d'abord proposé. On en a éliminé la clause qui exceptait de la restriction proposée les immigrants venant des pays affectés par la loi fédérale sur l'immigration. Sous cette clause, les Japonais et les Chinois ne seraient pas affectés par l'acte; mais en enlevant la clause, le bill devient pratiquement identique à ceux déjà passés et qui ont été désavoués comme étant ultra vires.

On dit que le gouvernement de la Colombie Anglaise se prépare à mettre l'acte strictement en force aussitôt qu'il aura reçu l'assentiment du lieutenant-gouverneur. Si celui-ci signe le bill, le gouvernement d'Ottawa sera alors appelé à le désavouer car il est une flagrante violation du traité passé entre le Canada et le Japon. Bien plus, il est ultra vires parce que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord spécifie clairement que les provinces ne peuvent faire aucune législation concernant l'immigration lorsque le gouvernement fédéral a déjà traité du même projet.

L'opinion ici, c'est que l'action de la législature de la Colombie Anglaise est tout simplement une mauvaise politique. Les membres savent bien que l'acte est ultra vires, et que les pénalités imposées pour sa violation ne pourront jamais recevoir leur sanction en cour.

AU CIMETIERE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Terrebonne, 9. — M. Joseph Gadbois, l'un des plus anciens cultivateurs du comté, ancien préfet, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, née Locas — Phélonise. — Les funérailles de la défunte ont eu lieu la semaine dernière, et ont été des plus imposantes.

Elle laisse, pour pleurer sa mort, huit enfants vivants: Olivier Gadbois, demeurant à Labelle; M. Joseph Gadbois, employé de la compagnie des tramways de Montréal; Mme veuve Dupras, de Terrebonne; M. le docteur Wilfrid Gadbois, de Montréal; M. P. V. Gadbois, M. V., échevin de la ville de Terrebonne; Mme Napoléon Lesage, de Sainte-Thérèse; Mme Samuel Durocher, de Montréal, et M. Napoléon Gadbois, de Terrebonne.

LE CABINET PROVINCIAL

Mercredi prochain, à Montréal, le cabinet provincial siègera.

RHUMES! RHUMES!

Demandez à votre médecin si le Pectoral Cerise d'Ayer n'est pas le véritable remède contre ces cas. Il le connait très bien. Alors suivez son conseil.

Rhume après rhume, toux après toux. Un rhume n'est pas aussitôt guéri qu'un autre survient. C'est très mauvais de toujours contracter le rhume. Il vous faut un remède qui enrayera cette tendance, fera cicatriser les membranes et renforcera les tissus faibles.

A yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY Mat. Mar., Merc. et Sam.
Tous sièges réservés, 25c et 50c
ABORN OPERA COMPANY dans
ROBIN HOOD
Prix soirées, 25c, 50c 75c et $1.00

FRANCAIS Mats Lun., Mer., Jeu. et Sam.
Nellie, the Beautiful Cloak Model

ACADEMIE Matinées Mer., Jeu. et Sam.
Le Succès Musical
IN NEW YORK TOWN

ROYAL Matinées tous les Jours
Le Foyer du Burlesque
CHERRY BLOSSOM BURLESQUERS
Tournoi de Lutte Mardi Soir.
Représentation d'Amateur Vendredi soir.
83—6 E

Ce Soir STADIUM LUNDI

Trois Joutes Animées
8-9 Montréal Steel Works vs Montreal Packing Co.
9-10 Canadian Pacific Ry vs Montreal Rolling Mills.
10-11 Northern Electric Co. vs Canadian Rubber Co.

Avec résultats précis à 9, 10 et 11 heures

LIGUE de HOCKEY des MANUFACTURIERS

Salles chauffées pour dames et messieurs, musique aux intermissions. Admission 25c. E

J. P. MORGAN A LA PRESIDENCE

WALL STREET ET LES FINANCIERS AMERICAINS LE DESIGNENT COMME LE SUCCESSEUR DE ROOSEVELT.

New York, 10 — M. J. P. Morgan vient d'être désigné pour la candidature de la présidence de la République par F. Carroll Brewster, un éminent avocat de la Pennsylvanie. Wall Street en général et un grand nombre de banquiers se montrent prêts à soutenir ce mouvement.

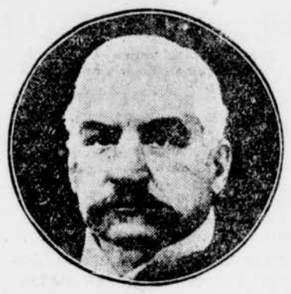

J. Pierpont Morgan, le grand financier, sera-t-il le futur président?

En sa qualité de grand financier et étant aussi un des plus grands employeurs d'ouvriers des Etats-Unis, M. P. Morgan, selon l'opinion recueillie à Wall Street, est peut-être le seul capable de restaurer la confiance dans le pays. Quelques-uns de ses amis ne veulent pas que le public prenne cette candidature au sérieux, mais ils seraient heureux de voir Morgan sur les rangs.

L'action financière de M. Morgan, lors de la dernière crise américaine et l'aide efficace qu'il donna au marché en jetant $25,000,000 à la bourse, ne sont pas étrangères à la grande popularité dont il jouit à l'heure actuelle. On se rappelle, en effet, qu'un désastre a pu être évité, l'automne dernier, grâce à l'action prompte de J. P. Morgan et du secrétaire Cortelyou.

GRAVE ACCIDENT A UNE FILLETTE

ELLE TOMBE DANS UNE PORTE VITREE, ET SE BLESSE GRAVEMENT A LA GORGE.

La fillette de 9 ans du major Lordly a été victime d'un grave accident, hier. Mlle Lordly à fait une chute dans une vitre, et s'est fait une affreuse entaille à la gorge. On a craint pendant quelque temps, pour la vie de la fillette. Le Dr Murphy a été appelé au chevet de l'enfant. Le praticien a dû faire plusieurs points de suture.

AU CLUB LETELLIER

M. L. J. Gauthier, député de l'Assomption, donnera une conférence au club Letellier mercredi prochain sur les Hautes Etudes Commerciales.

Il remplacera l'hon. M. Weir que des circonstances incontrolables retiennent à Québec à cette date, et qui avait été annoncé comme le prochain conférencier du club.

M. Gauthier sera accompagné à cette occasion de MM. les députés G. A. Lacombe, Jérémie Décarie, Achille Bergevin, Honoré Mercier.

Les membres des unions ouvrières sont cordialement invités à cette assemblée.

LES COURRIERS EUROPEENS

Les courriers pour la Grande Bretagne et le continent d'Europe partiront cette semaine aux heures suivantes:

Mardi. — 9 heures 30 a.m., par l'"Oceanic", Cie White Star; x6 heures p.m., courrier supplémentaire.

Mercredi. — 9 heures 30 a.m., par "La Lorraine", Cie Générale Transatlantique; x6 heures p.m., courrier supplémentaire.

Vendredi. — 9 heures 30 a.m., par le "Lucania", Cie Cunard; xxl0 heures 30 a.m., par le "Tunisian", Cie Allan; x6 heures p.m., par le "Saint-Paul", Cie Américaine.

x Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 heures p.m., les autres articles doivent l'être avant 5 heures.

xx Les colis sont expédiés par ce paquebot et peuvent être déposés jusqu'à 9 heures 30 du matin, vendredi.

Les lettres peuvent être déposées à la station B jusqu'à quinze minutes avant l'heure donnée.

NOUVEAUX OFFICIERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Parc Terminal, 10. — Les élections générales du Cercle Paroissial de N.D. des Victoires ont eu lieu hier à l'issue de la messe avec le résultat suivant:

M. l'abbé G. Mongo, ancien curé, chapelain honoraire, M. l'abbé M. J. Thibaudeau, curé; chapelain; MM. P. Bernard, maire de la Longue-Pointe, président honoraire; J. O. Ritort, maire de Beaurivage, Joseph Ethier, Montréal; Honoré Audette, Viauville; Moise Gingras, président; Trefflé Durocher, 1er vice-président; Trefflé Durocher, 1er vice-président; Arsène Hébert, 2e vice-président; Siméon Mondou, secrétaire-archiviste; L. C. Monette, assistant; Lévi Bédard, moniteur; Télesphore Gingras, portier; François Guyon, directeur des pieux.

Le président exprima en quelques mots tout le plaisir qu'il éprouvait sur le résultat des élections et il apouta que, comme par le passé, et soutenu par le zèle des nouveaux officiers et de leur estimé chapelain, ils continueront à se dévouer, sans compter, pour l'avancement du Cercle.

PROCLAMATION

Avis public est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour la mairie et les charges d'échevins pour lesquelles il y avait contestation, qui a eu lieu lundi, le 3ième jour de février courant, et après l'examen et l'addition finale des suffrages, d'après les relevés fournis par les différents sous-officiers rapporteurs nommés pour les divers bureaux de votation, et après l'expiration du délai fixé par la loi, pour un décompte devant un juge, j'ai constaté que les candidats suivants ont obtenu la majorité des votes et je proclame par conséquent, lesdits candidats dûment élus:

MAIRIE.
Louis Payette.

QUARTIER CENTRE.
Charge No 1.—W. E. Mount.
Charge No 2.—H. Mercier.

QUARTIER STE ANNE.
Charge No 1.—D. Gallery.

QUARTIER ST JOSEPH.
Charge No 1.—J. B. A. Martin.
Charge No 2.—J. H. Naud.

QUARTIER ST ANDRE.
Charge No 1.—Geo. W. Sadler.

QUARTIER ST LOUIS.
Charge No 1.—J. B. Lamoureux.

QUARTIER ST LAURENT.
Charge No 1.—J. B. Clearihue.

QUARTIER HOCHELAGA.
Charge No 1.—John Bumbray.
Charge No 2.—J. P. Marin.

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE.
Charge No 1.—Noé Leclaire.
Charge No 2.—W. J. Proulx.

QUARTIER DUVERNAY.
Charge No 1.—Elie Major

QUARTIER ST DENIS.
Charge No 1.—J. E. Lespérance.
Charge No 2.—J. G. Duquette.

L. O. DAVID,
Officier Raporteur.

Hôtel de Ville,
Montréal, 10 février 1908.

AVENTURIER MALCHANCEUX

SES HISTOIRES TOUCHANTES NE L'EMPECHENT PAS D'ETRE DENONCE ET LIVRE A LA POLICE.

Un procès assez intéressant se déroulera, mercredi prochain, en cour de police. Ce jour-là un Hollandais qui a déclaré se nommer Francois Van Lowerbosets, aura à répondre à la double accusation de vagabondage et de mendier sans permis. Il paraîtrait que le prévenu s'est présenté ces jours derniers chez l'hon. L. O. Taillon, ancien premier ministre de la province de Québec, au domicile de M. Rodolphe Forget et au bureau de M. O. B. Daoust, courtier, dans le but d'obtenir de l'argent en employant des trucs plus ou moins ingénieux. Il raconta it, par exemple que sa mère venait de mourir à l'étranger et qu'il avait dû se dépouiller d'un petit pécule, reste d'une fortune qu'il avait engloutie dans des spéculations malheureuses, pour la faire inhumer dans le caveau de la famille et faire venir au Canada ses deux petites soeurs.

Nos concitoyens touchés par les malheurs vrais ou supposés du Hollandais donnaient généreusement.

Vendredi soir, le détective Riopel arrêtait l'accusé qui tenta, en route, de fausser compagnie à l'agent.

Il paraîtrait que les plaintes affluent contre le prévenu qui proteste énergiquement de son innocence.

DEUX MAGASINS

La compagnie Carsley ouvrira un magasin rue Sainte-Catherine, mais ne fermera pas l'autre.

On a demandé hier à M. Samuel Carsley si c'était vrai que la compagnie ne déménagerait pas dans le haut de la ville l'année prochaine et il a répondu: "Nous ouvrirons notre magasin de la rue Ste Catherine le 1er mai 1909 et nous garderons aussi le magasin de la rue St Jacques."

La Salsepareille de Hood tient le sang pur et tout l'organisme en bon état.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL, Coin Sainte-Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Paul Cazeneuve, directeur. Tél. Bell Est 1736. March. 520. Semaine du 10 février, "HAMLET". Prix populaires. Semaine prochaine: "La Tosca" de Sardou. 82—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie Française. Tél. Bell Est 1495. Semaine du 10 février, "LA MAISON D'ARGILE", pièce en 3 actes, par Emile Fabre. Intermèdes Lundi soir. Matinée Samedi. Dimanche après-midi et soir: VUES ANIMEES et saisons illustrées par le Cinématographe. Semaine prochaine: "LE BON JUGE". 82-6 E

BENNETTS THEATRE
Semaine du 10 février.
GAGNANT DU FUTURITY
PERMANE BROS.,
10-GRANDES ATTRACTIONS-10
Prix: l'après-midi: 15c et 25c; le soir: 15c, 25c, 50c et 75c.
83—5 E

Vues Animées NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN STE ANDRE ET STE CATHERINE.
TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES.
85—n—E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Tél. Tél. Est 1193. March. 650.
53—n E

Monument National
4ième Grand Concert,
MARDI, LE 11 FEVRIER,
de l'Association Symphonique.
La seule occasion d'entendre
M. A. P. QUESNEL,
soliste ténor du Metropolitan Opera House de New-York et de la Symphonie de Boston, etc., et
M. Alph. Dansereau,
violoniste. — Orchestre 45 musiciens sous la direction du prof. J. J. Goulet. Prix des sièges: $1.00, 75c, 50c, 25c. Baignoires $5.00. 82—2 E

DANSE
Classe des commençants lundi et jeudi soir. Leçons privées tous les jours. Prix raisonnables. Satisfaction garantie. Prof. Lacasse, 1897 Notre-Dame Est. Tél. Main 1354. E

ARENA HOCKEY
MERCREDI, 12 FEVRIER
A 8.30 P.M.
VICTORIA vs SHAMROCK
Billets maintenant en vente à l'"Arena". Prix: Admission 25c et 50c Sièges réservés, 75c. Loges $1.00.
83—2 E

ATLANTIC CITY
CHALFONTE
THE LEEDS COMPANY.
71—n

HOTEL TRAYMORE
ATLANTIC CITY, N. J.
Ouvert toute l'année. Un hôtel renommé pour son confort domestique.
TRAYMORE HOTEL CO.,
CHAS. O. MARQUETTE, Gérant. 83—n D. S. WHITE, Président.

FRISAGE DES PLUMES
Ce département a été réorganisé; un expert français le dirige. On ne s'occupe que des gants en chevreau et des plumes. Plumes dans toutes les nuances.
BRITISH AMERICAN DYEING CO.
Bureaux et agents dans toute la ville.
10,12,14

M. OMER COTE

Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de M. Omer Côté, âgé de 31 ans, décédé presque subitement dans la nuit du 7 au 8 février courant. Le défunt qui était très connu dans la partie est de

Feu M. Omer Côté.

Montréal où il était établi depuis quelque temps, laisse d'unanimes regrets. Il était marié et père d'une fillette de 8 mois qui sont inconsolables de cette perte. Nous nous associons aux nombreux amis qu'il laisse derrière lui pour apporter à cette famille en deuil nos sincères condoléances.

LOI ELECTORALE ONTARIENNE

Deux importantes mesures: une annulant les précédents, l'autre au sujet des élections contestées, viennent d'être présentées par l'honorable M. Foy, à la législature d'Ontario.

L'acte des élections suit d'aussi près que possible la législation fédérale en cette matière, afin d'éviter les erreurs que produit la confusion des deux législations.

Le système de votation en usage pour les élections générales est adopté sans changement. Le livre de scrutin est aboli et remplacé par la liste de scrutin extraite d'une copie certifiée de la liste revisée.

La franchise électorale est accordée aux Indiens autres que ceux qui vivent sur des réserves ou font partie d'une tribu.

Un décompte des votes sera accordé dans tous les cas sans égard pour le chiffre de la majorité. Jusqu'ici le décompte n'était accordé que lorsque la majorité était de moins de 200.

Tout acte pouvant affecter indûment le résultat d'une élection est considéré comme acte de corruption électorale. Exemples: une demande ou une promesse de position dans le service civil, lorsqu'elles sont faites dans le but d'influer sur le résultat d'une élection; la fourniture de voitures de louage pour transporter les électeurs aux polls, etc.

Une forte amende est réservée aux personnes mettant en circulation de faux rapports annonçant la retraite d'un candidat. Dans le cas où les deux candidats obtiennent le même nombre de votes, l'officier rapporteur est obligé de voter alors que, jusqu'à présent, il avait le droit de ne pas le faire.

L'acte comprend encore diverses autres dispositions de moindre importance.

Le second bill, de M. Foy prescrit qu'une pétition contestant une élection peut être entendue par deux juges quelconques de la Cour Supérieure. Aucune élection ne peut être contestée si ce n'est selon les dispositions de l'Acte. La législature conserve le droit de disqualifier ses membres. Deux juges quelconques de la Cour Suprême peuvent constituer une cour pour juger les pratiques de corruption électorale.

L'HONORABLE M. GOUIN

L'hon. M. Gouin et l'hon. M. Turgeon sont arrivés à Montréal samedi et sont partis hier matin pour Ottawa où ils vont discuter avec le gouvernement fédéral les grandes lignes du programme des fêtes du tri-centenaire de Québec, et plusieurs autres questions d'intérêt spécial pour la province.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS DE QUEBEC
QUITTENT LA GARE VIGER
x†8.55 a.m. *2.00 p.m. *11.30 p.m

TRAINS D'OTTAWA
QUITTENT LA GARE WINDSOR
x†8.45 a.m. x*10.10 a.m. §8.55 a.m.
x†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.10 p.m.

xWagons-salons et wagons-cafés. Repas à la carte.

QUITTENT PLACE VIGER
†8.20 a.m. †5.45 p.m.
*Tous les jours.
§Dimanche seulement. †Tous les jours excepté le dimanche.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
MONTREAL—TORONTO
(4 trains express en chaque sens tous les jours) — Quittent Montréal: *9.00 a.m., *9.45 a.m., *7.22 p.m., *10.30 p.m. Arrivent à Toronto, *4.30 p.m., *9.45 p.m., *6.15 a.m., *7.30 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train de 9.00 a.m.

MONTREAL—OTTAWA
(3 trains les jours de la semaine) — (2 trains les dimanches) — Quittent Montréal: *8.30 a.m., †3.40 p.m., *7.30 p.m. Arrivent à Ottawa: *11.30 a.m., *6.40 p.m., *10.30 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains, excepté celui de 7.30 p.m., qui a un wagon-salon seulement.

MONTREAL—NEW YORK
Quittent Montréal—†8.45 a.m., †11.00 a.m., *7.40 p.m. Arrivent à New York—†8.50 p.m., †10.08 p.m., *7.20 a.m.
*Tous les jours. †Les jours de semaine.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HEURES DES TRAINS
EN DESTINATION DE

7.25 A.M. | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME
MIDI Samedi excepté | Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

3.50 P.M. | St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT
MIDI | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 615 Marchands 2 01
H. A. PRICE, Asst. Ag. Gén. des Passagers,
GEO. STRUBBS, Agt. des Pass. et Billets de la ville.

NAVIGATION
CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France). Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
*LA LORRAINE . . . . . février 13
LA BRETAGNE . . . . . février 20
*LA TOURAINE . . . . . février 27
*LA SAVOIE . . . . . mars 5
*LA PROVENCE . . . . . mars 12
LA BRETAGNE . . . . . mars 19
*Augmentés à deux hélices.
Renseignements: Genia, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

MEXIQUE, EUROPE, ORIENT,
Billets par toutes les lignes
PELERINAGE —DE— 1908 | LOURDES ET LA PALESTINE
Programmes envoyés sur demande
Salon de correspondance à l'usage des Voyageurs à
L'AGENCE des VOYAGES
L. J. RIVET, Dir.
13 blvd St Laurent, Montréal.
Tél. Main 4097. 40-n

Monument National

Assemblée des Actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires et fondateurs du Monument National, aura lieu le 17 du courant, au Monument National, salle 6, à 9 heures p. m., immédiatement après l'assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour recevoir le rapport de la Commission Financière, procéder aux élections annuelles et aux affaires du Monument National en général.

Par ordre,
ARTHUR GAGNON,
Sec.-très.

Persuadés que nous sommes que les descriptions et les prix contenus dans cette annonce intéressent plus nos clients que les raisons qui ont motivé cette vente, nous nous abstenons de faire plus de commentaires, vous conseillant de noter soigneusement les épargnes qu'offre NOTRE DEUXIEME VENTE A UN SEUL PRIX.

Robes d'Enfants

VALANT 98c POUR 75c

Robes en flanellette, styles Buster Brown et blouse, joliment finies de soutache de fantaisie, blouse et manches doublées, bleu marine et blanc, pour enfants de 6 à 14 ans. Régulier 98c, pour. 75c

75¢ 75¢ 75¢ SCROGGIES 75¢ 75¢ 75¢
SALE 75¢ TO-MORROW 75¢

CONTINUATION DE LA VENTE DES ECHANTILLONS DE CHAUSSURES D'HOMMES MARDI.

TAPIS BALMORAL DE 95 cts POUR 75c

Une splendide ligne de tapis Balmoral ; une belle marchandise de la plus haute qualité, des plus nouveaux et meilleurs styles, se vendant régulièrement jusqu'à 95c la verge. Mardi, la verge. 75c

CONSUS, POSES ET DOUBLES GRATUITEMENT.

UNE PAIRE D'OREILLERS VALANT $1.15 POUR 75c

Oreillers en plume mélangée, 17 x 26 pouces, recouverts du meilleur coutil, se vendant régulièrement $1.15 la paire ; prix très spécial mardi, la paire. 75c

Soies de fantaisie de $1.50 pour 75c

25 pièces de soies à robes de fantaisie, comprenant taffetas de Dresde, Louisine à fleurs de fantaisie fini chiffon, en une élégante variété de jolis dessins, effets clairs et foncés. Ce lot comprend des soies valant $1.50 la verge. Aucune ne vaut moins de $1.00. Toutes à un seul prix mardi. . 75c

Tissus à voiles de 39c, 2 longueurs pour 75c

Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tissus à voiles, en noir, blanc, marine et brun, à mailles simples ou doubles ; dessins les plus nouveaux de pois de chenille, moyens et gros, rapprochés ou éloignés ; aussi sans pois. Ces tissus sont les dernières nouveautés. Spécial, pour une journée seulement, 2 longueurs de 1¼ verges chacune, pour. . . 75c

Blouses en Linon de $1.69 pour 75c

BLOUSES EN LINON, plusieurs styles au choix, toutes des modèles de 1908, en linon de bonne qualité, finies de remplis et de broderie ou d'insertion de dentelle, manches ¾, boutonnant en arrière. Prix régulier $1.69. Mardi. 75c

Bas, 4 paires pour 75c

Beaux bas en cachemire noir anglais, uni et à côtes, pour dames ; aussi à côtes pour enfants, quelques-uns avec plis aux genoux, 6½ à 10. Prix réguliers 25c et 35c. Mardi, 4 paires pour. 75c

4 verges de ruban de 25c pour 75c

Rubans en soie taffetas, excellente qualité, avec riche fini lustré, dans une complète variété de couleurs, comprenant noir, blanc et crème. Qualité régulière de 25c, 4 verges pour. 75c

Rubans en soie taffetas, 6 pouces de large, dans les nuances de blanc, crème, marine, toscan, vieux rose, bluet, nil, réséda, rose, azur, mexique, coquelicot, cardinal, lilas et noir. Réguliers 35 cents la verge. Spécial pour un jour seulement, 3 verges pour. 75c

Gants en Mocha de $1.00 à $1.50 pour 75c la paire

Beaux gants et mitaines de dames, en mocha et en chevreau, doublés de laine, boutons à pression, points désassortis, en tan et gris. Prix réguliers $1.00 à $1.50. Mardi, la paire. 75c

Mouchoirs 75c, la douzaine, valant jusqu'à 10c chacun

Valeurs spéciales en fait de mouchoirs en linon à point d'ourlet, brodés suisses et bordés de dentelle irlandaise, grand choix à choisir parmi des valeurs jusqu'à 10c chacun. Spécial, mardi, la douzaine. 75c

Dentelles Valenciennes 12 verges 75c

Un écoulement spécial de dentelles valenciennes françaises et allemandes.

Environ 1,500 verges de très belles dentelles et insertions valenciennes françaises et allemandes, jolis dessins, dentelles et insertions de belle qualité pour appareiller. Valeur régulière jusqu'à 15c la verge. Mardi, spécial, par douzaine de verges. 75c

Valeurs exceptionnelles dans les Broderies Allover pour Blouses

Nous venons de recevoir un lot de très beaux allovers en broderie suisse, pour blouses. C'est une ligne D'ECOULEMENT PROVENANT D'UNE FABRIQUE. Ce sont de parfaites marchandises, — mais seulement 4½ verges de chaque dessin — juste une longueur de blouse, une grande variété au choix. Valeurs régulières de $1.00 à $1.50. Mardi, spécial, la verge. 75c

LINGE BLANC D'UNE VALEUR ETONNANTE

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, 4 styles différents, col et empiècement carrés en dentelle, garnies de dentelle et de ruban. Prix régulier 89c, pour. 75c

JUPONS EN BATISTE, large volant en linon, avec insertion en dentelle, garnis d'une large dentelle. Prix régulier 89 cents. . . . . Pour. 75c

CALECONS EN BATISTE, 3 styles différents, garnis de rangs de broderie ou d'insertion de dentelle, d'une large broderie et de dentelle. Prix spécial. 75c

CACHE-CORSETS EN BATISTE, deux styles, devant ample garni de broderie et d'insertion de dentelle, finis de broderie ou de dentelle. Prix spécial. 75c

CORSETS E. T. en coutil blanc ou gris de bonne qualité, buste haut ou bas, avec ou sans jarretelle ; baleines en acier à ressort de montre, qui ne rouillent ni ne cassent, points 18 à 30. Prix réguliers $1.25, $1.35 et $1.50, pour 75c

Liste de 75c au Sous-Sol

1 balai. . .	25c
1 chaudière à charbon. .	25c
1 sas à cendres	18c
1 pelle à charbon. . . .	10c
1 tisonnier (stove poker) . .	8c
	86c
MARDI 75c	
1 cuve galvanisée. . . .	70c
1 planche à laver. . . .	20c
1 chaudière galvanisée. . .	20c
	$1.10
MARDI 75c	

Ce que l'on peut obtenir pour 75 cents en fait d'Articles de Fantaisie

Pièces de centre en Battenberg, grandeurs 20, 22 et 24 pouces, quelques-uns tout en dentelle et d'autres avec toile au centre, avec brins tirés à la main. Prix réguliers, 99c, $1.10 et $1.35. Prix de vente, chacun. 75c

Dessus de coussin en Battenberg, grandeurs 20 et 22 pouces, ronds ou carrés, pure toile, plusieurs dessins différents. Prix réguliers 99c, $1.10 et $1.35. Prix de vente, chacun 75c

Dessus d'oreiller en appliqué, grandeur 30 x 30, plusieurs dessins au choix, avec travail découpé et points de chainette au centre, bord dentelé. Prix réguliers, 89c et 95c, pour. 75c

Tapis de bureau en appliqué, grandeur 18 x 54, pour convenir aux susdits dessus d'oreiller, constituent un joli "set." Prix réguliers 89c et 95c, pour, chacun. 75c

3 PEIGNES pour 75c
Ils Valent 35c chacun

Peignes de chignon et de côté, assortis, en écaille et en ambre, magnifiquement finis, dents grillées à la main. Valeur régulière 35c. Offre spécial, 3 peignes de chignon, ou 3 paires de peignes de face, pour 75c

Tricots pour Hommes
Valant $1.00 et $1.25

Tricots pour hommes, en marine, vert et brun, avec grand collet en rouleau, poignets et bas à tissure serrée, toutes grandeurs. Prix réguliers, $1.00 et $1.25. Mardi. . 75c

Pantoufles valant jusqu'à 1.50, pour 75c

Pantoufles de dames, messieurs et enfants, en feutre et en satin. Quelques-unes avec semelles en feutre, d'autres en cuir ; styles Juliette, Roméo et Everett. Prix réguliers jusqu'à $1.50, pour. 75c

3 paires de Supports de Bas de 35c, pour 75c

Supports de bas avec ceinture et coussin, avec coussin en moiré et courroies de tissu élastique fort, couleurs assorties. Boutons en caoutchouc pour empêcher la déchirure des bas. Rég. 35c. Spécial, mardi, 3 paires pour. 75c

LISTE D'EPICERIES A 75 CENTS

100 boîtes de 9 livres chacune, de pruneaux de l'Orégon, grosses dimensions. Valeur de $1.00 ; prix de vente. 75c
24 livres de farine Strathcona, prix de vente. 75c
6 paquets de 1 livre de raisin épépiné de Californie. Rég. 90c ; prix de vente. 75c
9 boîtes de ½ livre de saumon rouge en tranches. Régulier 10c la boîte ; prix de vente. 75c
16 livres du meilleur sucre granulé. 75c
1 boîte de 1 livre de cacao de Suchard, grandeur régulière de 85 cents ; prix de vente. 75c

Peintures à 75 cents

Têtes aquarelles avec passe-partout joliment encadrées ; aussi peintures d'oiseaux, édifices historiques et modèles allégoriques. Prix. 75c

VALENTINS

2ième ETAGE.

Prix de 1c à $1.49.

Etoffes à Robes, le choix à 75c la verge

50 pièces de beau homespun à costume, de fantaisie, en carreaux brisés et rayures. Marchandises régulières de $1.00. Mardi, la verge 75c

Environ 100 pièces d'armure unie, drap canevas, drap Melrose, Henrietta, serges, chiffon Panamette ; étoffes convenables pour costumes de commencement de printemps, grande variété de couleurs, comprenant marine, brun, gris, fauve, nouveau bleu, etc. Le choix, mardi, la verge . . 75c

Une grande variété d'étoffes à robes de soirée, comprenant éoliennes, voiles de fantaisie, tissus de soie mêlés, etc. Marchandises valant jusqu'à $1.25 la verge. Le choix, mardi, la verge. 75c

ETOFFES A ROBES NOIRES

Qualités de 85c et $1.00, pour 75c la verge.

Un bel assortiment d'élégants tissus noirs à robes, convenables pour costumes de rue, robes de réception, etc., comprenant : draps, armure, Henrietta français, voiles, éoliennes, drap crêpé, et une grande variété de tissus de fantaisie. Votre choix, mardi, la verge. 75c

Rideaux en Dentelle Nottingham blanche de $1.00 pour 75c

Un beau dessin de bordure simple, 54 pouces x 3½ verges. Prix régulier $1.00 la paire. Très spécial pour mardi. . . . . La paire. 75c

TROISIEME ETAGE.

TISSUS LAVABLES, TOILES ET COTON. OFFRES SPECIALES A 75c

Lisez chaque mot de l'annonce de cette vente. Chaque item est tel que décrit, d'une valeur garantie, et d'un mérite reconnu, et les prix merveilleusement bas, ne sont pas peu de nature à surprendre nos concurrents.

TISSUS LAVABLES

10 verges de mousselines à robes, dessins à fleurs ou à pois, joli tissu pour costumes d'été. Prix de mardi, 10 verges pour 75c

10 verges de drap crêpé japonais, beige et vert nil, tissu convenable pour longs kimonos de dames. Prix de mardi, 10 verges pour 75c

10 verges d'indiennes canadiennes de bonne qualité, convenables pour robes de matin de dames. Prix de mardi, 10 verges pour 75c

8 verges de bonnes indiennes anglaises, dessins à fleurs et à pois, couleurs assorties, pour robes de matin de dames et robes d'intérieur. Prix de mardi, 8 verges pour . . 75c

Flanellette, Coupons de Manufacture, à 75c.

Nous venons d'en recevoir 5 caisses, contenant quelques coupons de manufacture de flanellette imprimée de fantaisie, couleurs : marine, cramoisi, gris, rose, bleu pâle, brun, etc., jolis dessins de fleurs et de pois ; coupons de 7 et 8 verges. 75c

Coupons de manufacture de flanellette saxonne blanche, longueurs de 5, 6, 7 et 8 verges, flanellette saxonne de couleurs : rose, bleu pâle, rouge, marine, etc., coupons de 5, 6, 7 et 8 verges ; coupons de manufacture de flanellette rayée à chemises, de diverses couleurs, longueurs de 5, 7 et 8 verges. Votre choix, parmi ces 3 lots, à la longueur. 75c

Toiles et Toiles à Serviettes, Lots désassortis, à 75c chacun

Lots désassortis de serviettes de table, dessins assortis, mises en paquets de 8, 8 et 10 serviettes. Prix, mardi, par lot. 75c

Serviettes de chambre à coucher, en toile, en lots de 4, 6 et 9. Prix, par lot 75c

Coupons de moulin de damas de table blanchi et non blanchi, dessins assortis, longueurs de 2, 2½ et 3 verges. Le choix par longueur 75c

Coupons de toile à rouleau, longueur de 5, 7½ et 10 verges. Le choix, par longueur, chacune. . 75c

Toile à Serviettes et Torchons de Vaisselle

Coupons de toile à torchon de vaisselle, en longueur de 4, 6, 8 et 10 verges.

COTONS ET LITERIE

Taies d'oreillers tout faites, en lots de 4 et 6 . . . . . Pour. 75c

Draps tout faits, grandeur pour lits doubles. Le choix 75c

Couvertures de lit blanches et en couleurs, convenables pour lits simples. Chacune 75c

COTONS

Coupons de fine batiste lonsdale, fini soyeux souple, coupons de 5 et 6 verges, pour 75c

ECHOS MONDAINS

A Pont-Château, le 4 février, il y eut une charmante soirée chez M. J. O. Majeur, instituteur, à l'occasion de son anniversaire de naissance. On lui présenta une adresse accompagnée d'un cadeau et la soirée se passa au milieu d'amusements divers.

× × ×

Mlle Laura Legault, de Sainte-Geneviève, est en visite chez son oncle, M. Armand Paiement.

× × ×

Mlle Berthe Clermont, de la rue Cathédrale, a donné un joli "euchre" vendredi soir. Elle a reçu ses invités avec l'amabilité la plus charmante et chacun gardera le souvenir le plus agréable de cette brillante réception.

× × ×

M. Léo Bertrand, épicier de la rue des Erables, et madame Bertrand, sont partis pour un voyage de deux mois en Floride.

× × ×

Dimanche, le 9 février, eut lieu chez Mme A. Boucher, de l'avenue des Pins, une jolie soirée intime. Assistaient à cette fête, M. et Mme Hubert Tremblay, Mlles Georgiana Boucher, Eveline Boucher, Eva Dansereau, Ida Dansereau, Louisa Dansereau, Emma Dansereau, Joséphine Clapin, Madeleine Boquet, Alice Bilamgis, MM. Emile Chabot, Arthur Clapin, Elz. Boucher, Arthur Gosselin, Alb. Faucher.

Mme et Mlles Boucher, avec l'amabilité qu'on leur connait, ont fait les honneurs de la fête.

Il y eut chant, musique et danse.

Après un succulent réveillon on se sépara à regret emportant un souvenir des plus agréables de cette joyeuse réunion.

× × ×

M. Ernest Halley, architecte, de Montréal, était l'hôte de son père, M. Théo Halley, de St Hyacinthe, dimanche.

× × ×

Dimanche soir M. et Mme T. Sainte-Marie de la rue Bédard, donnaient un "euchre" en l'honneur de leurs jeunes filles, Mlles Lucienne et Irène. Les salons étaient décorés d'une profusion de fleurs. Les toilettes étaient exquises. Mlles Huberdeau et Y. Lamare, MM. Huberdeau et Robert remportèrent les prix.

La partie de cartes fut suivie d'un magnifique réveillon et le tout se termina par une joyeuse sauterie. On se sépara emportant un gai souvenir de cette fête. Parmi les personnes présentes on remarquait :

Mme T. Sainte-Marie, Joseph Trudeau, A. Pinsonneault, J. Sainte-Marie, J. Beauvais, Mlles Cécile Lamarre, M. L. Lamoureux, Maria Robert, C. Grisé, M. L. Coderre, Thérèse Lamarre, B. Gauthier, M. Trudeau, Rhéa Benoit, B. Hurberdeau, T. Huberdeau, Y. Lamarre, I. Martel, Irène Sainte-Marie, L. Sainte-Marie, Clara Charbonneau, C. Bombray, J. Gadbois, M. Sainte-Marie, I. Martin, E. Gadbois, MM. T. Sainte-Marie, J. Gadbois, Art. Charbonneau, A. Mongeau, J. Montet, L. St Jean, E.E.M., A. Daignault, E.E.M., J Lamoureux, J. A. Lachapelle, E. E.M., A. Lamoureux, H. Trudeau, E. Boissy, J. Gohier, A. Pinsonnault, O. Sainte-Marie, O. Martin, A. Charbonneau, B. Marcil, F. X. Mineau, X. Sainte-Marie, M. Létourneau, E.E.C., A. Gravel, E.E.M., Alp. Prudhomme, J. H. Robert, H. Robert, J. A. Ste Marie, J. A. Legris, etc., etc.

L'UNION MUSICALE DE JOLIETTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Joliette, 10. — Lundi dernier à leur assemblée régulière les membres de notre corps de musique ont procédé à l'élection de leurs officiers pour l'année courante.

Le Dr J. C. Bernard a été réélu président, M. J. T. Gaudet, pharmacien, 1er vice-président ; M. J. T. Gravel, 2ième vice-président ; M. Js. Ducharme, sec.-trés., MM. Ed. Larochelle, R. Ducharme, J. Daunais, conseillers, A. Alain, bibliothécaire.

Le Dr J. J. Sheppard a été réélu président honoraire.

La direction de la musique est confiée comme les années dernières à M. Emile Prévost.

MORT DE MME W. A. MORRIS

Mme C. A. Lebel, de l'avenue du Parc, a reçu hier de Puerta Plata, (Amérique du Sud), un câblogramme lui apprenant la mort subite de sa belle-sœur, Mme W. A. Morris. La défunte était l'épouse du Dr W. A. Morris, médecin de la "American Fruit Company", à Puerta Plata. Ce dernier est le frère de sir Edward Morris, ex-procureur-général de Terreneuve, et de l'honorable Frank Morris, aussi de Terreneuve, ainsi que de Mme C. A. Lebel, de l'avenue du Parc.

La défunte n'avait que 24 ans et

— LES —

Capsules Crésobène

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours une boîte dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix $1.00 le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

(4) A 303—1,n,y,w

UNION CATHOLIQUE

CONFERENCE DE M. FERNAND ROBY, "SUR L'ART DE FAIRE UN LIVRE."

Dimanche dernier les membres de l'Union Catholique ont eu l'avantage d'entendre leur jeune secrétaire, M. Fernand Roby de la maison Beauchemin & Fils sur : l'Art d'éditer un livre.

C'est par une profession de foi que le conférencier débute : "Je m'en voudrais, dit-il, de ne pas consacrer à l'ami sincère et dévoué qui doit m'accompagner toute ma vie, ma première conférence à l'Union Catholique" ; puis après avoir parlé des diverses catégories de liseurs, du rôle du livre, de son importance croissante, il en fait l'anatomie, décrivant avec la connaissance du métier les phases de l'impression depuis la réception du manuscrit que l'auteur confiant ou timide remet à l'éditeur rechigneux ou souriant jusqu'à la mise en vente à la devanture des librairies. Cette description est vraiment vécue ; on sent que le conférencier raconte ce qu'il voit tous les jours ; l'anxiété des débutants, les petites misères du typographe chargé de déchiffrer des griffonnages invraisemblables, la correction des épreuves, le choix du format, du papier, des caractères, tous ces mille et un détails qui font qu'un livre est bien édité.

Après le portrait du livre, celui du libraire s'imposait et c'est à la plume experte et fine de M. Finch Brenhana que le conférencier emprunte les couleurs. Voulait-il une ombre au tableau ou simplement permettre aux auditeurs charmés une comparaison avantageuse pour lui. Quoiqu'il en soit, les assidus de l'Union Catholique n'ont qu'un reproche à lui faire : celui d'avoir été trop court. Quand on possède l'art de bien dire comme celui de faire un livre, qu'on a l'esprit gaulois à l'ironie fine, une phrase facile et une connaissance approfondie de son sujet, c'est être presque cruel que de limiter ainsi le plaisir d'un auditoire. C'est un peu ce que lui disait M. le président, en le remerciant de sa trop courte conférence et en l'invitant non pas dans vingt-cinq comme l'avait promis M. Roby, mais à bref délai à venir compléter un travail si bien commencé.

Invité à prendre la parole, M. P. Durocher de la Chambre du Commerce, félicita le conférencier puis M. Roby, père, est appelé à dire quelques mots. Il se recuse de sa double qualité de père et de patron. Le premier titre, dit-il, ne lui permet pas d'adresser des éloges à son fils, et le second, celui de faire de la réclame. Il parle cependant des progrès accomplis dans la mentalité du liseur canadien-français, laquelle devient de plus en plus sérieuse. On ne craint plus aujourd'hui d'importer des ouvrages considérables de science ou d'histoire qui n'auraient pas trouvé preneurs il y a quelques années.

M. Antonio Perreault se joint aux précédents pour féliciter son ami et rapelle sa phrase très heureuse du début puis il l'engage à continuer.

Les candidats suivants sont admis membres : MM. Nap. Brisebois, instituteur, J. S. Teasdale, instituteur, A. C. Beaupré, marchand et A. Marchand, comptable. Les suivants sont proposés : MM. Ph. Durocher, avocat et A. Lawrence, bourgeois.

Avant de clore la séance, le révérend Père Directeur, apprécie le travail présenté et encourage le conférencier à suivre l'exemple paternelle, c'est-à-dire à n'éditer et à ne vendre que de bons livres et la séance est levée.

PRENEZ LE FAMEUX VIN TONIQUE

BYRRH

IL EST LE GAGE D'UNE BONNE DIGESTION et donne à votre dîner une saveur délicieuse inconnue jusqu'ici.

En Vente Partout.

Embouteillé en France, à Thuir, par

Violet Frères, Props.

Hudon, Hébert & Cie, Ltée, Agents, Montréal.

A W

EN LA VILLE DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 10. — L'Association d'éleveurs de volailles de la région d'Iberville, connue sous le nom de "St-Johns Poultry Association", tiendra son exposition annuelle en notre ville, à la salle du marché, la semaine prochaine, les 11, 12 et 13 février. Cette exposition est ouverte à tout le Canada et aux états voisins de la frontière américaine. M. J. Audet, le secrétaire-trésorier de l'Association, nous a déclaré qu'en dehors de la région, on compte déjà bon nombre d'exposants inscrits, de Montréal, Granby et autres endroits des Cantons de l'Est, de plusieurs localités de l'état du Vermont, entre autres, St Albans, et même de différents centres de la province d'Ontario. L'exposition de volailles de cette année sera donc une des plus intéressantes et des plus considérables qui ait encore été faite à St-Jean, sous les auspices de la "St Johns Poultry Association."

—On nous dit que la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, va exproprier au printemps, un certain nombre de bâtisses longeant sa voie, pour agrandir sa cour à fret à St-Jean. On nous assure aussi que cette compagnie a l'intention de construire une voie ferrée longeant la rue Lemoine jusque sur les quais pour le chargement et le déchargement du bois, des grains et autres marchandises dans les bateaux

—La qualité du lait fourni par un certain nombre de nos laitiers laisse beaucoup à désirer depuis le commencement de l'hiver. La chose en est rendue à un tel point que beaucoup de gens n'osent plus boire de lait de crainte de la fièvre typhoide, à cause de l'eau douteuse de l'aqueduc que des consciences peu scrupuleuses y mêlent, dans certains cas en très grande quantité, comme en fait foi le dernier rapport de l'inspecteur sanitaire de la ville, le Dr L. O. Guy. De nombreuses plaintes ont été faites à nos autorités municipales, leur demandant de prendre des procédures rigoureuses et promptes contre tous les laitiers qui nous vendent du lait impur.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

FEU WILLIAM DRYSDALE

M. William Drysdale est décédé samedi, à sa demeure, 1062 avenue DeLorimier. Il était âgé de 78 ans. Né en Ecosse, M. Drysdale vint au Canada alors qu'il était tout jeune homme. Son épouse, trois fils et cinq filles lui survivent.

Le défunt était bien connu comme sportsman. Il fut longtemps un des membres les plus actifs du Club de Chasse de Montréal.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows," de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec."

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

117—lj—n W A

COURRIER DE LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 10 — M. Amable Drainville, cultivateur, vient d'être élu maire de la paroisse Saint-Justin.

—A Sainte-Ursule, le choix des conseillers s'est fixé sur M. Napoléon Grenier, comme maire de la paroisse.

—M. Alphonse Savoie, cultivateur, a été unanimement réélu maire de la paroisse Saint-Antoine de la Rivière du Loup, lors de la dernière réunion du conseil municipal.

—Les fromagers et beurriers du comté se sont rendus en grand nombre, la semaine dernière, à la grande convention de l'Industrie Laitière de la Province de Québec qui s'est tenue en la ville des Trois-Rivières.

—On annonce pour le 17 courant fille de feu M. Joseph Pichette, de fille de feu M. oseph Pichette, de Beauséjour, avec M. Joseph Vincent, cultivateur, de Maskinongé.

—Lundi, le 17 courant, il y aura à Louiseville, assemblée régulière des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé.

—M. et Mme Joseph Labonté quittent Louiseville pour aller demeurer à Montréal.

—M. le notaire J. A. Coutu et Mme Coutu sont allés, la semaine dernière, à Maskinongé, où ils ont eu l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux un joli bébé qui est né à M. Moïse Coutu.

L'ORDRE VICTORIA DES GARDE-MALADES

Les garde-malades de l'Ordre Victoria ont pris soin de 2,812 patients ; ont fait 29,073 visites et ont répondu à 929 appels de nuit, pendant l'année. Ces garde-malades sont au nombre de 17. Ces chiffres ont été donnés hier, lors de la 101ème assemblée annuelle des directeurs de l'Ordre.

LES ELEVEURS EN CONVENTION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Des éleveurs de bestiaux de tout le Dominion se sont réunis en convention à Ottawa et ont passé des résolutions pour leur protection contre certains commerçants américains qui vendent dans l'ouest des bestiaux d'une qualité inférieure à celle indiquée dans un prétendu certificat généalogique. On a aussi adopté des règlements concernant le transport des bestiaux dans l'ouest, et des méthodes moins cruelles pour leur envoi en Grande-Bretagne.

Après plusieurs modifications, un mémoire devant être envoyé au gouvernement a été adopté concernant l'importation du bétail. On conseille qu'aucun animal importé pour la vente ne soit admis sans paiement d'un prix d'entrée à moins d'être importé et possédé par un sujet anglais résidant en Canada.

LA GARE D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Si on en juge par une conversation entre le maire Scott et les autorités du Grand Tronc, il semble que toute la question de la construction de la nouvelle gare et d'un hôtel va être remise sur le tapis. On dit qu'il s'est élevé des divergences d'opinion entre le Grand Tronc et les architectes et que les plans ne pourront pas être terminés le 16 février époque où ils devaient être approuvés par le conseil de ville. Le maire Scott croit que le seul moyen de régler la difficulté serait d'accorder au Grand Tronc le temps nécessaire pour terminer ses plans.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2010 n

NOUVELLES OUVRIERES

Le comité spécial nommé par la législature d'Ontario pour faire une étude sur la question du travail dans les prisons, recommande l'abolition des sous-contrats, et l'établissement de cours techniques. — Une intéressante séance de l'union des ouvriers textiles de Saint-Hyacinthe, samedi soir. — Les bienfaits du label unioniste et l'encouragement qu'il devrait recevoir de tous les ouvriers. — Ce différend entre plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude sur le point de se régler. — Importante réunion, hier, des officiers de toutes les unions affiliées à la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le comité spécial de la Législature d'Ontario, qui fut chargé à la dernière session de faire une étude de la question du travail dans les prisons vient de terminer son rapport, qui a été distribué, ces jours derniers, aux députés. Il contient, entre autres, les recommandations suivantes :

"La prison centrale de Toronto, devrait être désaffectée. La province achèterait alors un terrain de 400 a 500 acres à une certaine distance de la ville, d'accès facile par chemin de fer. On érigerait sur ce terrain une nouvelle prison qui porterait le nom de Provincial Reformatory.

"Le travail sous contrat sera aboli dans les prisons. Les détenus seraient employés à la culture des champs, au soin du bétail et à la fabrication de quelques articles d'usage courant dans les diverses institutions publiques de la province.

"Dans l'organisation des ateliers on chercherait à utiliser les aptitudes naturelles des détenus pour le mécanique et leur dextérité plutôt que de s'appliquer à obtenir une production hâtive en les restreignant à une spécialité.

"Des cours techniques et des cours d'instruction élémentaires seraient établis dans la prison. On ferait également faire aux détenus des exercices physiques.

"Le sens général des conclusions des membres du comité, c'est qu'il faut considérer le prisonnier, non pas comme une bête fauve qu'il faut chercher à dompter par la violence et les mauvais traitements, non pas comme une brute qu'il faut abrutir davantage, mais comme un être humain qu'il faut essayer de relever en lui enseignant la valeur du travail, le prix de la dignité, en lui fournissant les moyens de gagner honnêtement sa vie au sortir de la prison."

× × ×

C'était fête, samedi soir, à l'Union locale No 18, de Saint-Hyacinthe, de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. Bien avant l'ouverture de la séance, la foule nombreuse des unionistes envahissait littéralement la salle Blondin : au premier rang, dames et demoiselles en toilettes élégantes, rehaussaient l'éclat de l'assemblée.

Sur l'estrade, à côté du dévoué et infatigable président, M. Emile Ouellette, vinrent s'asseoir les confrères W. Paquette, président général, L. A. Girard, secrétaire-trésorier général, Frs Turgeon, président du local No 6, de Saint-Henri ; J. A. Rouleau, secrétaire du local 18 et auditeur général ; la distinguée vice-présidente, Mlle Girard, et tous les membres du comité de régie, au grand complet.

Le président, E. Ouellette, souhaita, en termes éloquents la bienvenue aux distingués officiers généraux de la Fédération, accourus à Saint-Hyacinthe pour donner à l'union locale No 18, ce témoignage nouveau de leur sympathique sollicitude. Puis il donna au président général la très agréable charge d'initier 40 nouveaux membres, et de présenter au nom des officiers de l'union, à Mme Jos. Tarte, vainqueur dans le dernier concours, une superbe et riche lampe en reconnaissance de ses précieux services, en faisant entrer dans l'union, à elle seule, 70 nouveaux membres.

Mme Jos. Tarte répondit avec un à-propos et une délicatesse qui fut vivement appréciée et applaudie.

Ce fut M. L. A. Girard qui commença la série des discours. Dans un langage sobre et mesuré, il dit les progrès accomplis depuis un an par le beau local No 18 de Saint-Hyacinthe : cette union n'a pas été fondée, déclara-t-il, contre quelqu'un ou contre quelque chose ; mais elle a été fondée et elle est maintenue pour faire régner la justice et établir la paix

Le confrère Frs Turgeon lui succéda et indiqua éloquemment les moyens à prendre pour donner à l'union toute sa puissance : il faut se tenir dans la vérité et ne réclamer que ce qui est juste et raisonnable.

Puis, le président annonça M. Wilfrid Paquette, président général. L'orateur, dans un de ces discours vibrants, dont il a le secret, dit son bonheur de présider aux destinées de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada : il en est fier surtout lorsqu'il est témoin de tant de courage et de bonne volonté, de la part des membres ; il complimenta de nouveau les heureux vainqueurs du concours, et termina en prédisant au local No 18, la réalisation pleine et entière de ses voeux, dans un avenir prochain.

Le confrère Em. Ouellette, avant de lever la séance, adressa de chaleureux remerciements aux orateurs, aux officiers de l'union, et à tous les membres qui, de près ou de loin, luttent pour la bonne cause.

Il se faisait déjà tard quand on se sépara emportant de cette magnifique réunion un durable souvenir.

× × ×

Le label unioniste est une arme d'une grande valeur dans l'arsenal du travail organisé. Il bénéficie au producteur comme au consommateur et étant donné le fait que les producteurs (ouvriers) sont tous des consommateurs, il intéresse à double titre l'ouvrier sans distinction, car par son emploi continuel les ouvriers se trouvent solidarisés comme producteurs et consommateurs.

Il sauve beaucoup de temps dans les ventes, car il s'annonce lui-même et ne trompe jamais l'acheteur. C'est l'agent le plus économique des unions ouvrières et son coût est relativement minime comparé aux résultats qu'il donne.

En exigeant le label sur les marchandises qu'il se propose d'acheter, chaque fois qu'il entre dans un magasin, l'ouvrier augmente la demande des produits sortant des mains de ses camarades de travail, les rend plus forts, plus influents et se fait un véritable employeur compatissant et consciencieux.

C'est donc un impérieux devoir pour tous les ouvriers sans distinction, non-unionistes comme unionistes, de demander partout et toujours le label de l'union, sur les marchandises qu'ils achètent.

× × ×

Cent cinquante débardeurs à l'emploi de la Marine Steamship Company à Portland, Me., se sont mis en grève samedi matin, refusant d'accepter une réduction de salaire de cinq cents par heure.

Les hommes refusèrent de décharger le steamer "Manhattan" qui était arrivé de New-York.

× × ×

On dit que le différend qui existait depuis assez longtemps déjà entre les plombiers et les poseurs d'appareils à eaur chaude de l'union internationale est en train de se régler.

Les "steamfitters" demandent comme l'on sait leur autonomie et veulent se séparer des plombiers.

MM. Alphonse Verville, député de Maisonneuve et membre de l'union des plombiers ainsi que M. R. P. Walsh, de New-York, sont actuellement à Washington dans le but de discuter le point en litige devant le bureau exécutif général de l'union.

Cette question de séparation fut amenée devant la dernière convention de la Fédération Américaine du Travail, puis référée à un comité spcial.

× × ×

Comme il a été dénoncé dans notre journal les officiers et les membres des comités de régie des unions locales du district de Montréal affiliées à la Fédération des ouvriers textiles du Canada, se sont réunis en assemblée plénière, hier après-midi, à la salle Poirier, sous la présidence du président général, Wilfrid Paquette.

Les confrères L.A. Girard,secrétaire trésorier général; E.Ouellette, N. Neveu, P. Fafard, vice-présidents généraux; J. A. Renaud, auditeur général, représentaient le conseil exécutif.

Au début de la séance, le président donna lecture d'une lettre du confrère Villemaire, vice-président général du district de Montréal, annonçant que pour des raisons personnelles, il donnait sa démission en qualité de vice-président général.

Cette démission fut acceptée.

Une motion fut à l'ordre et finalement acceeptée que le district de Montréal, vu son importance, fut divisé en deux districts: le district No 1, comprenant les filatures de St Henri, et la Colonial Printing, et le district No 2, comprenant les filatures d'Hochelaga et de Ste Anne, et qu'un vice-président général fut nommé pour chacun de ces deux districts. Furent nommés, pour occuper cette charge, le confrère Arthur Parent, vice-président général pour le district No 2, et le confrère Noé Laferrière, vice-président, pour le district No 2.

Il fut également résolu qu'un conseil d'administration de district soit institué, dans le double district de Montréal, dont le rôle et l'organisation seront finalement déterminés dans une nouvelle assemblée plénière.

Après un échange de vue, fait sur un ton amical, entre les membres, il fut décidé qu'à l'avenir, nul ne devra, sans l'autorisation spéciale du Conseil Exécutif, porter le nom de la Fédération des Ouvriers Textiles dans les luttes de la politique active.

Après avoir approuvé et endossé une demande des unions locales de Magog et avoir entendu les remarques appropriées et intéressantes des confrères E. Ouellette, M. Neveu et P. Fafard, vice-présidents généraux, l'assemblée s'ajourna, pour compléter son travail, à mardi soir, 11 courant, à 8 h. p.m., au même endroit, salle Poirier.

× × ×

L'union locale No 1127, des employés de scieries mécaniques, donnera, le 17 du courant, à la salle Saint-Joseph, comme nous l'avons déjà dit, un grand concert qui fera époque dans les annales du monde ouvrier de cette ville. Les dames seront admises et l'affaire promet d'avoir le plus grand succès.

Les membres de l'union sont priés de ne pas oublier d'assister à l'assemblée de ce soir, à laquelle plusieurs questions importantes seront discutées, entre autres celle de changer de salle pour les réunions.

Demain soir, il y aura au Temple du Travail, grande assemblée générale de l'union des maçons à 7 h. 30 du soir.

Des affaires de la plus haute importance sont sur l'ordre du jour et ne manqueront pas de soulever une vive discussion. Tous les membres sont donc priés d'en prendre note et d'y assister.

× × ×

L'union locale No 349, des peintres et décorateurs, tiendra, ce soir, une grande assemblée spéciale, dans le but de s'occuper de la nomination d'un agent d'affaires.

La présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

Demain soir, au lieu ordinaire des réunions, il y aura grande assemblée de l'union locale No 116 des ferblantiers-couvreurs, à laquelle on discutera la question d'organiser un concours à l'admission dans ce syndicat.

Comme la coopération de toutes les opinions est absolument nécessaire à ce propos, il est à espérer que tous les membres sans distinction seront présents.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Saint-Joseph une intéressante assemblée régulière de l'union locale No 317 des tailleurs-couturiers.

Les questions très importantes qui sont sur l'ordre du jour nécessitent la présence de tous les membres sans exception.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers ; de l'union No 412 des forgerons de locomotives ; du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste ; de l'union No 69 des travailleurs en buanderie ; de l'union des carreleurs en bâtiment ; de l'union No 418 des monteurs en chaussures ; de l'union No 3, des travailleurs en stocks, de la Fédération Canadienne des cordonniers ; de l'union No 4, des tailleurs de cuir de la même organisation.

BOSTON Shoe Store
RUE SAINTE-CATHERINE OUEST ET MANSFIELD.

BOSTON Shoe Stores
Les Magasins qui vous font économiser de l'argent.

Ancien Poste de
W. H. STEWART
517 Ste Catherine Ouest
Maintenant la Propriété du
Boston Shoe Store

Journée des Enfants à la Grande Vente du Stock de Banqueroute de $75,000 de W. H. STEWART

Tout le monde sait que W. H. STEWART avait le plus bel assortiment de chaussures de Montréal—il faisait une spécialité de vendre les chaussures d'enfants—et c'est pour cette raison que nous pouvons offrir les meilleures occasions, en fait de chaussures d'enfants, jamais faites à Montréal.

DEMAIN, SERA LA JOURNEE DES ENFANTS

Les parents auront l'occasion d'acheter, à très bon marché, des chaussures de très bonne qualité.

Bottines de garçons, points de 1 à 5½ se vendant $3.00, $3.75 et $4.00 pour **$1.95, $2.45 et $2.95**

Bottines de petits garçons, points 8½ à 13½ se vendant régulièrement $2.50 pour **$1.65**

Toutes les chaussures d'enfants, boutonnées et lacées ; telles que bottines, souliers, souliers à 2, 3 et 4 lanières, etc., de différentes couleurs, en chevreau, en cuir verni, en cuir tan et en dongola, toutes de confections et formes différentes, se détaillant auparavant, $1.25, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50 et $3.00, pour

79c, 89c, 99c, $1.19, $1.29, $1.39, $1.49

Rappelez-vous que le stock de W. H. Stewart est en vente seulement aux deux magasins.

BOSTON SHOE STORE,
Rues Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

ANCIEN POSTE DE W. H. STEWART
517 rue Ste Catherine Ouest.
MAINTENANT LA PROPRIETE DU BOSTON SHOE STORE.

The John Murphy Company Limited
Lundi, 11 Février 1908.

NOUVELLES BRODERIES DU PRINTEMPS

Nous mettons en vente aujourd'hui, pour la première fois, notre première grosse consignation de nouvelles broderies pour cette saison. Nous rappellerons aux dames qui savent apprécier le beau que les prix exceptionnels que nous affichons pour le mois de février vont attirer des centaines de clientes à nos comptoirs, et il n'est que raisonnable de conclure que les plus beaux dessins vont être enlevés. Jamais occasion plus avantageuse n'a été offerte de choisir d'aussi belles broderies pour le printemps.

Demain nous exposerons spécialement toutes ces nouvelles broderies marquées, pour le mois de février, à .50 la verge et qui valent assurément beaucoup plus. L'assortiment comprend des brodreies pour cache-corset, larges insertions à panneau, insertions avec nouvelles bordures à brin tiré, nouveaux effets de panneaux et dessins de pois en fait de bordures et insertions. Toutes ces marchandises varient de ¼ de pouce à 20 pouces de large et les dames verront dans cette exposition des valeurs vraiment exceptionnelles à ..... .50

Magnifiques Soies

Valeurs de 1.00, 1.25, 1.50, 1.75 pour .89

Nous avons 2,000 verges de magnifiques soies unies et de fantaisie, convenables pour robes de thé d'après-midi, blouses de fantaisie, ou blouses tailleur, valant 1.00, 1.25, 1.50 et 1.75, que nous offrirons mardi à, la verge ..... .89

Nous garantissons que le tissu et le fini sont parfaits, et qu'il ne se trouve, nulle part ailleurs, de soies de dessins semblables.

Voici ces soies :

Riches soies Pekin rayées.
Soies à carreaux messaline satin.
Taffetas chiffon Fleur de lis.
Chiffon taffetas à carreaux écossais.
Taffetas à rayures romaines.
Satins orientaux.
Satin Crème.
Shantung naturel de la meilleure qualité.
Chiffon taffetas de la meilleure qualité.
Chiffon taffetas noir d'une qualité spéciale.
Messaline noire et de couleur.
Toutes à un seul prix, mardi. ..... .89

L'APPENDICITE EST PREVENUE

Dans sept cas sur dix si l'on évite la Constipation en prenant de temps en temps les Pilules du Dr Chase pour le Foie et et les Reins.

L'appendicite est une des maladies les plus fréquentes dont souffre l'humanité. Tous les journaux annoncent la mort de quelqu'un ou donnent des nouvelles des malades qui ont subi une opération. C'est pourquoi nous tenons tant à donner des avertissements. "Il vaut mieux prévenir que guérir."

L'appendicite est le résultat direct de la constipation, ou un refroidissement de l'abdomen, causant l'inflammation de l'appendice. 75 pour cent des cas sont dus à la constipation. Outre les douleurs abdominales et les coliques qui finalement se localisent et persistent dans le côté droit, le malade est porté à vomir, l'estomac est dérangé, et parfois il y a frisson.

Comme les opérations sont dangereuses et dispendieuses, il est très important de prévenir ces symptômes. Evitez la constipation et vous n'aurez pas cette maladie Il n'y a pas de préparation qui jouisse d'une meilleure renommée comme remède contre la constipation que les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins.

M. Solomon Poirier, Rivière Caplin, comté de Bonaventure, Qué., louange cette préparation comme remède contre la constipation. Voici ce qu'il déclare: "Pendant deux ans j'ai beaucoup souffert de douleurs dans le dos et de la maladie des reins. J'essayai plusieurs remèdes, mais avec très peu de succès. L'automne dernier je souffrais tellement du mal de dos, de douleurs rénales qu'il m'était impossible de lacer mes chaussures.

"Après avoir lu ce qu'on disait des pilules du Dr Chase pour le foie et les reins je m'en procurai cinq boîtes. Trois boîtes seulement de ce remède me guérirent radicalement. Ma femme prit aussi de ces pilules contre la constipation et elles lui firent beaucoup de bien. Il me fait plaisir de profiter de cette occasion pour faire connaître au public le grand bien que je retirai de l'usage des Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins.

Outre qu'elles relâchent les intestins, elles remettent en bon état le foie et les reins. C'est l'action combinée de ce remède sur le foie et les reins qui permet à ces organes éliminateurs de chasser les poisons du système.

Parlez de ces pilules à votre voisin. Une pilules à la dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Demandez l'almanach du Dr Chase pour 1908. (1) A

Le Nègre d'Afrique

A les dents belles comme des perles, propres, blanches, parfaites, sans un défaut, même dans la vieillesse.

Vivant d'après la Nature, sa digestion est parfaite.

Le Dr Livingstone et plus tard, Henry Stanley, après plusieurs années d'exploration en Afrique, affirment dans leurs mémoires, que les nègres ont les dents belles, blanches et saines. C'est dû, ont-ils trouvé, au fait que les organes digestifs du nègre fonctionnent bien, et qu'ils peuvent avoir raison de n'importe quel aliment grossier.

La nourriture du nègre est des plus frugales, et presque jamais cuite. Elle est prise telle qu'elle est trouvée, sans préparation ou presque pas.

La carie des dents est causée par une tendance à la dyspepsie, à l'indigestion, aux troubles d'estomac et par la nourriture.

Dans les aliments que nous prenons, il ne se trouve pas assez de phosphate ou autre matière nécessaire à la réparation des dommages faits aux dents.

Chez les peuples civilisés, il y a peu de gens qui ne soient pas portés à la dyspepsie, qui met le trouble dans tout le système.

Pour avoir des dents saines il faut guérir votre dyspepsie et manger des aliments sains, et vous serez bien.

Un paquet de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie devrait être chez vous toujours. Elles guérissent la dyspepsie, les aigreurs d'estomac, les indigestions et remettent l'estomac et les intestins en bonne condition.

Les Tablettes contiennent un ingrédient puissant qui seconde l'estomac en travail de digestion et le rend bien.

Beaucoup de maladies sont dues aux troubles d'estomac.

Si vous n'êtes pas bien, voyez si ce n'est pas dû à votre digestion.

Ceci peut être la cause de toute la difficulté, et pour en guérir sûrement, il faut que votre santé soit parfaite.

Prenez les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ; en vente chez les pharmaciens, 50c le paquet.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse aujourd'hui et nous vous enverrons aussitôt par la malle un paquet échantillon gratis. Adressez : F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

DAMES INVALIDES, CECI EST POUR VOUS

Il y a des milliers de femmes qui endurent des douleurs inénarrables propres à leur sexe.

Cela est dû en grande partie aux habitudes particulières de la vie et à la mode, et au traitement non approprié qu'on donne aux jeunes filles. Alors, les trois transformations physiques qui marquent les trois étapes de l'existence féminine — la fille, l'épouse, la mère — sont pour beaucoup dans leurs souffrances, dont la plupart sont endurées en silence, inconnues même du médecin de famille et des amies les plus intimes.

A toutes celles qui ont les joues creuses, le teint pâle, les yeux creux et la démarche faible, dénotant de la nervosité, de la palpitation de coeur, de la faiblesse, du vertige et de la syncope, nous recommandons un traitement aux Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Mme Jos. Sharp, Brighton, Ont., écrit: "Je souffrais de palpitations de coeur, de faiblesse et de troubles nerveux, et je ne fus soulagée que le jour où on me conseilla d'essayer les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Je m'en procurai une boîte et j'en retirai tant de bien, que j'en achetai cinq autres. Je suis complètement guérie maintenant."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs se vendent 50c la boîte ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou directement par la poste sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

yw A

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Tribune des Journalistes, 10 — Impossible de faire une revue de la semaine parlementaire, à moins de répéter tout le verbiage, le charabia dont on nous a donné le spectacle six jours durant. Beaucoup de discours, ou plutôt d'engueulades, et peu ou point de travail. Tel a été le bilan de la semaine. L'affaire Ames a été enterrée sous une majorité de 56 voix ; mais grâce aux règlements trop élastiques du parlement, on est exposé à se retrouver en face de cette affaire, au moins une fois par jour, suivant le bon plaisir des oppositionnistes.

Deux questions importantes ont été soumises à l'étude des députés : celles d'un fonds de pension pour les vieillards pauvres, et du prolongement du chemin de fer de l'Etat — l'Intercolonial — mais en cette semaine de tempête, tout le monde était trop occupé à combattre, et ces deux grandes questions ont à peine été effleurées. Lorsque le calme sera revenu, peut-être ces questions reviendront-elles !

En attendant, disons donc un mot des projets de loi soumis au parlement. D'abord, il y a M. Porter qui désire faire amender la loi des inspections et de la vente des provisions alimentaires. Il demande que l'article concernant la pénalité dont les commerçants de marchandises frelatées sont passibles, soit modifié de façon à ce qu'il ne s'applique pas lorsque la personne accusée de la contravention prouve que la prétendue contravention a été commise hors sa connaissance et à son insu et contrairement à ses désirs et intention et qu'elle n'en savait rien.

LES ELECTIONS PARTIELLES

Le chef de l'opposition revient avec le même projet de loi qui est tombé dans le panier l'an dernier, au sujet de la loi de la Chambre des Communes. M. Borden demande que s'il arrive que, pour une cause quelconque, le siège d'un membre de la Chambre des Communes soit devenu vacant et que le bref pour l'élection d'un nouveau membre n'ait pas été émis dans les trente jours à compter de la date où la vacance s'est produite, le greffier de la Couronne en chancellerie émet immédiatement le bref, lequel doit être adressé à la personne, porter la date et être rapportable au jour qu'il choisit en conformité de la loi; et les tribunaux, officiers et personnes qu'il appartient doivent donner plein effet au bref ainsi émis.

M. Borden a déclaré qu'il n'insistera pas sur la limite de trente jours, laissant le gouvernement libre de fixer cette limite. Avec tant de liberté, le gouvernement pourrait bien renvoyer le bill de M. Borden aux calendes grecques.

LE CHEMIN DE FER CANADIAN NORTHERN

Voici ce que renferme le bill de cette compagnie, présenté par M. Dubeau, député de Joliette:

"La Canadian Northern Quebec Railway Company peut construire et tenir en service un chemin de fer à partir d'un endroit situé sur son chemin de fer autorisé jusqu'à un endroit situé à ou près Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, et elle peut aussi construire ou autrement acquérir et tenir en service un chemin de fer à partir d'un endroit situé à ou près Ottawa, et allant, par la voie de Hawkesbury, jusqu'à Montréal, en bifurquant sur l'île de Montréal afin d'entrer dans Montréal du côté du nord-est et du côté du sud-ouest.

"A moins que la dite compagnie ne commence dans les deux ans à compter de la présente loi et n'achève et ne mette en service dans les cinq ans à compter de la même date les chemins de fer qu'elle est par la présente autorisée à construire, les pouvoirs qui lui sont conférés relativement à leur construction prennent fin à l'expiration de ces délais respectifs pour ce qui des dits chemins de fer reste alors inachevé".

BLAISE.

ITALIEN DANS DE MAUVAIS DRAPS

PIETRO AMELLO EST ACCUSE D'AVOIR ASSOMME UN CITOYEN D'OUTREMONT, POUR LE PILLER.

Samedi matin comparaissait devant M. le magistrat Lafontaine, un Italien du nom de Pietro Amello qui est fortement soupçonné d'avoir assommé, dans le but de le voler, M. Emile Emond, citoyen d'Outremont.

Dans la soirée de mercredi, M. Emond retournait chez lui en tramway, lorsqu'en descendant à quelques pas de son domicile il fut abordé par un italien qui lui fit cette remarque: "Beaucoup de neige, n'est-ce pas?"

Comme il allait répondre un violent coup de poing l'envoya rouler dans la rue. Notre concitoyen allait se relever pour se sauver quand il reçut trois autres coups de poing. L'agresseur se disposait à piller sa victime lorsque survinrent trois passant qui le mirent en fuite.

Le chef McCaskill et les détectives Trudel et Leboeuf arrêtaient, vendredi dans la nuit, Pietro Amello, sur la plainte de M. Emond.

Le prévenu proteste énergiquement de son innocence.

Il prétend pouvoir être en état d'établir un alibi en sa faveur lors du procès.

M. Emond déclare qu'il a été frappé avec un poing de fer.

AVIS SPECIAL

Récitals gratuits tous les jours

Avec les pianistes automatiques et les pianos automatiques. Layton Bros., Magasin 144 rue Peel (entre la rue Sainte-Catherine et l'hôtel Windsor).

—Superbe occasion offerte à tous. Nous donnons de 25 à 50 p.c. d'escompte à tout acheteur. Notre fourrure est de la plus haute qualité et confectionnée avec le plus grand soin. Dostest et Joncas, 981A Est, rue Ste Catherine. 78—17

De plus en plus attrayante : "La Revue Populaire". Un beau roman d'amour complet dans le 3e numéro : "Lune de Miel". Superbes illustrations. Lecture très intéressante : 10c partout. 7-10-11

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFE EST UN DELICE
352—

Patron de la "Pressa"

TABLIER PRATIQUE

La ménagère, ou la jeune fille qui les soins du ménage occupera quotidiennement, reconnaîtra facilement les avantages pratiques du tablier dont le modèle est représenté par la vignette ci-dessus. Il est très facile à faire. La jupe est pourvue de poches larges; les manches sont larges aussi, et très commodes. On peut employer un des tissus ordinaires pour sa confection. Pour grandeur moyenne il faut 4½ verges de 36 pouces de largeur.

679 — Grandeur: petite, moyenne et grande.

Le prix de ce patron est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE" Montréal.

COUPON

Patron No 679

Département des Patrons, à la "Presse."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes

Nom.. .. ..
.. ..
No.. .. ..
Rue.. .. ..
Ville.. .. ..
Comté.. .. ..
Grandeur.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents et le patron ci-dessus sera envoyé quelques jours après.

LES COMMISSAIRES ROYAUX

Ils refusent d'accéder à la demande relative à l'institution d'une commission rogatoire. Ce que disent Sir François Langelier et M. le juge Charbonneau.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — Les membres de la Commission Royale relative aux affaires de l'Abbitibi, ont siégé, samedi matin, pour la dernière fois.

L'honorable premier ministre, l'hon. M. L. A. Taschereau et le sénateur Landry, étaient présents.

C'est Sir François Langelier qui, le premier, a pris la parole. Voici le texte sténographié de sa décision et de celle de son collègue, le juge Charbonneau, concernant la motion Laflamme-Landry.

"Nous avons à décider de deux motions sur l'opportunité d'émettre une commission rogatoire pour interroger des témoins en Belgique.

"Il est très douteux que nous ayons le pouvoir d'émettre de semblables commissions. L'article 598 des statuts refondus dit qu'une majorité des commissaires doit être présente à l'interrogatoire des témoins et qu'ils ont relativement à ce qui concerne l'audition des témoins, tous les pouvoirs d'un juge de la Cour Supérieure siégeant en terme. Ceci me paraît impliquer clairement que les pouvoirs dont il est question consisteraient par exemple à punir un témoin qui refuserait de répondre ou se rendrait coupable d'une autre manière de mépris de l'autorité de la commission. Mais je ne crois pas que cet article nous autorise à émettre une commission rogatoire pour faire entendre des témoins en dehors de notre présence.

"Mais en admettant même que nous ayons le pouvoir d'émettre cette commission, il y a une autre question à examiner. Est-il opportun d'émettre la commission qui nous a été demandée ?

"Il n'y a pas de doute que le baron de l'Epine est un témoins très important, même essentiel, à cette enquête. Nous l'avons si bien compris que, dès le commencement, nous lui avons fait envoyer un télégramme lui demandant de comparaître devant nous, offrant de lui payer ses frais de voyage, et même de les lui faire parvenir à l'avance, s'il le désirait.

"En réponse à ce télégramme, le baron de l'Epine a envoyé au secrétaire de la commission une lettre remplie d'injures pour le gouvernement et pour les commissaires.

"Je n'ai pas à m'occuper des injures qu'elle contient, mais le baron de l'Epine ajoute qu'il veut être entendu seulement en Belgique et qu'il veut pouvoir dire ce qu'il voudra, sans que personne puisse faire objection à son témoignage, quelque étranger à la cause ou "irrelevant" qu'il puisse être.

En face d'une pareille attitude du baron de l'Epine, nous sommes d'avis qu'une commission rogatoire pour prendre sa déposition en Belgique serait parfaitement inutile. Mon collègue, monsieur le juge Charbonneau, qui a de l'expérience sur la manière dont on procède ou dont on fait les choses en Belgique, va expliquer plus au long pourquoi une commission rogatoire comme celle qu'on nous demande serait parfaitement inutile en ce qui concerne le baron de l'Epine. Quant à ce qui regarde les autres témoins, M. de Jardin, le chevalier Gothals et M. Camauer, il ne peut être question d'émettre une commission rogatoire pour les interroger.

"M. de Jardin a été entendu très au long devant cette commission, et on ne peut pas espérer obtenir plus de renseignements qu'il n'en a donnés.

"Quant aux autres témoins, le chevalier Goethals et M. Camauer, il est évident que la manière dont les motions indiquent ce qu'ils pourraient prouver que leur témoignage ne pourrait faire aucune preuve légale.

"On veut leur faire produire les correspondances qui ont eu lieu entre eux et des membres de la commission du syndicat d'études ou leur faire raconter des conversations qu'ils ont eues entre eux.

"Il est bien entendu que ces correspondances auxquelles les membres du gouvernement de Québec ont été étrangers, et que ces conversations auxquelles ils n'ont pas été partie ne peuvent faire aucune preuve légale.

"Les motions sont donc renvoyées, instructions données au secrétaire de les remettre aux parties sur leur demande".

Le juge Charbonneau a pris alors la parole et s'est exprimé ainsi:

"Sur le pouvoir que nous avons d'émettre une commission rogatoire j'ai, comme le juge en chef, des doutes assez sérieux, cependant en référant à l'ancienne rédaction de ce qui est maintenant l'article 589 de la nouvelle refonde des Statuts je suis arrivé à la conclusion que l'on pouvait émettre une commission rogatoire parce que les Commissaires ont le pouvoir d'un juge à l'instruction et comme une commission rogatoire est un incident dans l'instruction d'un procès je croyais que ce pouvoir se trouvait inclus dans le nôtre. Cependant je n'ai pas lieu d'affirmer ma manière de voir sur ce sujet parce que le juge en chef et moi nous sommes d'accord sur la seconde partie de la question, c'est-à-dire sur l'opportunité d'émettre cette commission.

"La commission d'enquête, ce que l'on est convenu d'appeler commission ouverte n'est pas possible parce que dans un cas comme celui-là nous devrions nommer les commissaires nous-mêmes. Or nous ne pouvons pas nommer des commissaires que la loi belge reconnaisse. L'article 94 de la constitution belge défend toute commission extraordinaire et l'article 127 décrète qu'un serment ne peut être prêté ou reçu qu'en vertu de la loi belge; de plus l'article 227 du code pénal belge punit d'emprisonnement pour un mois ou deux toute usurpation de fonctions publiques et une fonction judiciaire doit être considérée comme telle. Ce serait donc exposer un sujet britannique ou même un sujet belge à ces pénalités, que de tenter de l'interroger et cela tout en exposant les commissaires au ridicule, de nommer une commission qui ne pourrait pas se faire respecter.

"Maintenant, il y a bien un autre mode permis par la loi belge et qui a déjà été adopté, c'est la commission rogatoire, mais une commission rogatoire pas tout à fait telle qu'il y ait pourvu par notre code, la commission rogatoire sans nomination de commissaires; c'est-à-dire nous pourrions ordonner une commission rogatoire pour interroger tel ou tel témoin. La procédure à suivre serait de remettre cette commission au secrétaire d'Etat qui la ferait transférer par voie diplomatique ordinaire, jusqu'au ministre de la Justice, en Belgique, le ministre de la Justice qui après cela nommerait un juge belge pour exécuter notre Commission.

"D'abord cette commission ne pourrait être ordonnée que sur des questions et transquestions préparées d'avance. On se figure difficilement l'idée d'une déposition donnée par un témoin dans une matière comme celle-ci, surtout quand il est absolument impossible de prévoir d'avance quels incidents peuvent survenir, quels nouveaux faits peuvent être dévoilés par les réponses déjà données par le témoin et surtout avec le système de procédure tel qu'il existe en Europe, en Belgique et en France, où l'on fait des discours dans lesquels il y a plus d'arguments, d'opinions et de ouï-dire que de preuve véritable. Donc dans les circonstances, il me semble que cela ne pourrait certainement pas être satisfaisant et remplir le but de notre commission.

"Nous sommes chargés de nous enquérir de certains faits relativement à l'affaire de l'Abitibi. Nous sommes par conséquent chargés de cueillir de la preuve et non pas des discours, des opinions, du ouï-dire. Le lieutenant-gouverneur n'avait pas besoin de nous autres pour remplir ces fonctions-là. Je suis arrivé à la conclusion, étant donné ces faits, que de nommer une commission rogatoire, serait non seulement pas satisfaisant mais simplement absurde.

"Je ne dois pas perdre de vue que le témoin L'Epine, je ne parle pas des autres, est un témoin essentiel ; comme c'est celui qui a lancé l'accusation il est évident que nous devions l'interroger s'il AVAIT été ici.

"D'un autre côté, quant à lui faire subir un interrogatoire qui ne donnerait aucun résultat pratique, je ne vois pas de quoi nous nous autoriserions pour mettre cette dépense à la charge du pays.

"J'avais pensé que ce témoins ayant déjà donné son témoignage dans une cause criminelle, alors qu'il avait été transquestionné de toutes manières possibles, nous aurions trouvé là tout ce qu'il aurait pu dire, et nous servir de sa déposition comme étant la preuve qu'il aurait fournie dans la cause s'il avait été entendu devant nous.

"Cependant, comme nous ne pouvons pas arriver à nous entendre, je dois retirer ma suggestion.

"A tout événement, la déposition est évidemment publique et si le lieutenant-gouverneur, après que nous aurons fait rapport de notre travail, juge à propos de la faire venir devant lui, devant les Chambres, rien n'est plus facile.

"Dans les circonstances je suis d'opinion de renvoyer les deux motions demandant d'émettre une commission rogatoire et de faire rapport tel que les documents sont maintenant devant nous, ne trouvant d'autres choses à examiner qui puissent jeter de la lumière sur la question".

Sir F. Langelier reprend alors la parole et dit : "Nous ferons rapport à Son Honneur, le lieutenant-gouverneur avant l'expiration des pouvoirs de la commission, le 14, que nous avons fini l'enquête et entendu tous les témoignages de nature à jeter de la lumière sur le sujet de l'enquête, sans cependant exprimer d'opinion sur le mérite de la question".

Le sénateur Landry se leva et s'adressant aux commissaires leur fit remarquer qu'il était sous l'impression qu'il y avait un ordre au dossier à l'effet pour l'hon. M. Turgeon de produire toute la correspondance qui avait été échangée entre le baron de l'Epine et lui.

"L'hon. M. Turgeon a produit, dit-il, un certain nombre de lettres, mais s'il ne les a pas toutes produites, j'aimerais qu'ordre lui soit donné de le faire maintenant".

M. Greenshields réplique de suite. L'hon. M. Turgeon n'a pas reçu ordre de produire toute la correspondance qu'il avait, mais il a reçu ordre d'apporter avec lui toute la correspondance échangée entre le baron de l'Epine et lui et en sa possession et de produire les lettres qu'on lui demanderait de produire. L'hon M. Turgeon a dit qu'il était prêt à produire toute la correspondance qu'il avait. Il a produit tout ce qu'on lui a demandé. Son témoignage est maintenant clos et il n'est pas maintenant sous l'obligation de produire ce qui lui reste de cette correspondance. Si on avait désiré faire mettre devant la commission toute la correspondance, il l'aurait alors apportée avec lui étant prêt à la produire, et c'est alors qu'on aurait dû lui en demander la production. Je suis donc d'opinion qu'il a répondu d'une manière complète aux questions posées et qu'il a produit tout ce qu'on lui a demandé de produire et il n'y a pas lieu maintenant de faire cette nouvelle demande. Il a reçu ordre d'apporter les lettres qu'il avait, il s'est conformé à cet ordre et la question est vidée. Ayant produit tout ce qu'on lui a demandé de produire, il n'est pas maintenant sous l'obligation de produire tous les documents qu'il a.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association St Jean-Baptiste de Montréal, aura lieu, lundi, le 17 du courant, à 8 heures p. m., précises, au Monument National, salle No 6, pour adopter des amendements aux règlements de l'Association, recevoir le rapport annuel, procéder aux élections des directeurs et à toutes autres affaires des l'Association. Par ordre,

G. A. MARSAN,
Secrétaire-général.

—Nous vendons nos fourrures de 25 à 50 pour cent de réduction. Quiconque veut faire de l'économie, tout en ayant une marchandise supérieure, ferait bien de venir nous voir. Dostest et Joncas, 981A rue Ste Catherine Est. 78—17

Plus de Rhumatismes

"FRUIT-A-TIVES" LE GUERIT.

Christophe D. Graham, est un citoyen bien connu d'Ottawa, autrefois de l'Hôtel-de-Ville et le principal organisateur du "Ottawa Hunt Club." Le témoignage volontaire de M. Graham sur le bien qu'il a obtenu par l'usage de "Fruit-a-tives" devrait être convaincant.

Ottawa, 26 Nov. 1907.

Messieurs :—

J'ai souffert de rhumatisme pendant longtemps ; douleurs dans les épaules, dans les articulations pratiquement tout le temps.

J'ai fait l'essai de plusieurs remèdes mais amélioration jusqu'à ce qu'un ami m'eut recommandé "Fruit-a-tives."

Je pris plusieurs boîtes des tablettes et, depuis déjà longtemps je suis complètement délivré de rhumatismes et de douleurs rhumatismales. Je tiens aussi à mentionner que je souffrais d'hémorrhoïdes depuis des années. J'employai toutes sortes d'onguents et de traitements, mais ils ne me faisaient aucun bien ; cependant depuis l'usage de "Fruit-a-tives" pour mes rhumatismes je me trouve parfaitement guéri de ces redoutables hémorrhoïdes.

(Signé) C. D. Graham.

"Fruit-a-tives" ou Tablettes de Fruits pour le Foie se vendent chez les marchands à raison de 50 cents la boîte—5 boîtes pour $2.50 ; elles seront expédiées sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

149

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 10 — Une assemblée du comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche dernier au Monument National. L'on a commencé l'organisation de la grande célébration du cinquantenaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste à Sherbrooke. Cette société a été fondée ici en 1858 par l'honorable M. Boucher de la Bruère, alors étudiant en droit. Celui-ci a promis d'assister aux fêtes de la célébration qui auront lieu au mois de juin et qui dureront deux jours. M. Moïse Audet, de Sherbrooke-Est, est le seul survivant de la société. On veut que cette célébration soit plus qu'ordinaire et laisse des traces durables. A cet effet l'on publiera un pamphlet qui sera comme l'historique de la société et qui contiendra en même temps des informations concernant l'établissement des paroisses dans le diocèse. MM. les curés de chaque paroisse auront l'obligeance de fournir des renseignements sur ce sujet. A cette occasion l'on tâchera de diriger l'attention de la province sur Sherbrooke. Il y aura conférences et discours par plusieurs orateurs de renom. L'on tâchera aussi de faire coïncider ces fêtes avec la bénédiction des cloches de l'église nouvelle de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est ce qui donnera occasion à des fêtes solennelles et grandioses.

—M. l'avocat Panneton a donné vendredi soir une conférence sur "la question des aveux en matière criminelle." Cette conférence a été donnée devant les membres du Barreau du district de Saint-François.

—M. l'abbé Charest, missionnaire agricole, a commencé à donner sa série de conférences dans les paroisses du diocèse. Il a déjà visité Spalding, Hithunt, Gambton, Saint-Gabriel de Strattford, Disraëli, Weedon. M. l'abbé Charest possède de profondes connaissances en agriculture et il sait intéresser les cultivateurs.

—M. L. G. Charest vient d'être nommé agent spécial du service secret de la compagnie du Pacifique. C'est la première fois que pareil honneur est conféré à un Canadien.

—Est décédé à Sherbrooke, le 4 février courant, M. Norbert Beauline, âgé de 66 ans. Il est le père de la Révde Soeur Sainte-Marie-Norbert, de la Congrégation Notre-Dame.

—Sous le patronage de l'Association de la Jeunesse Catholique", a eu lieu, mercredi, le 4 courant, au Monument National, une intéressante conférence donnée par le Rév. P. Hage, vicaire-provincial des Dominicains. Le sujet était : "La Papauté". Qu'il suffise de dire que l'orateur a été au niveau du sujet qu'il traitait. Mlle Florette Tessier, de Nashua, N. H., en visite chez M. C. F. Olivier, a régalé l'auditoire de deux morceaux de chant très bien exécutés. En outre de tout le clergé de la ville, étaient présents, MM. les abbés Godin, de Cookshire, Perrin, d'Ascot Corner, et Martel, de Stoke Centre, etc.

—La mort frappe de tous côtés, et souvent sans crier gare. C'est ainsi que la ville de Sherbrooke a à enregistrer deux morts subites dans la seule journée de jeudi.

Madame Gédéon Hébert, d'Ascot, née (Elise) Beauchesne, était en visite à Sherbrooke Est depuis quelques jours chez son gendre, M. Louis Leblanc, barbier. Elle se coucha comme d'habitude jeudi soir. Le lendemain comme elle ne donnait aucun signe de vie, l'on pénétra de force dans sa chambre. La pauvre femme gisait inanimée dans son lit. On appela en toute hâte le Dr Pelletier qui constata qu'elle avait cessé de vivre depuis plusieurs heures. La défunte est morte d'une maladie de coeur. Elle était la soeur de MM. Henri et Cléophas Beauchesne, de 'La Compagnie de Construction de Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu à Ascot Corner.

—Jeudi, dans la paroisse Saint-Michel, mourait subitement, Louis Bernard, un vieillard de 63 ans. M. l'abbé J. H. Roy, appelé à son chevet, arriva trop tard pour lui administrer les derniers sacrements.

EATON'S JANUARY AND FEBRUARY SALE

VENTE DE JANVIER ET DE FEVRIER D'EATON

CHAQUE JOUR DE VENTE OFFRE DES ECONOMIES

Cette grande vente de la Mi-hiver et les occasions qu'elle comporte vous permettront de faire chaque jour de réelles économies. L'augmentation de semaine en semaine de nos affaires par la poste prouve que vous avez confiance en notre magasin, et que vous croyez que nos offres sont meilleures que jamais et quand nous disions que nous allions faire une vente de Janvier et de Février plus grande que jamais, vous saviez ce que cela voulait dire — vous vous attendiez à faire de plus grandes économies—vous les avez, et vous les aurez jusqu'au dernier jour de février.

Il y a des Economies sur Presque tout ce que vous voulez Acheter.

On ne vous a jamais offert des occasions comme celles que vous pouvez vous procurer AUJOURD'HUI. Les marchandises et nos prix irrésistibles en sont la preuve. *Lisez notre Catalogue de la Vente de Janvier et de Février pour vous renseigner sur tout ce dont vous avez besoin. Envoyez-nous vos commandes aujourd'hui.*

Notre GARANTIE LIBERALE

Si nos Marchandises ne donnent pas satisfaction l'argent est remis et les frais de transport, aller et retour, sont payés.

En recevant une consignation, SI LES MARCHANDISES NE DONNENT PAS SATISFACTION, pour une raison quelconque, renvoyez-les dans les dix jours DONNANT LA CAUSE DU RENVOI et NOUS PAIERONS LES FRAIS DE TRANSPORT ALLER ET RETOUR et NOUS LES CHANGERONS ou REMETTRONS L'ARGENT EN ENTIER. Nous faisons exception pour certaines marchandises que nous n'échangons pas et dont il est donné une liste dans le paragraphe "Returning and Exchanging Goods", page A3 du catalogue d'automne et d'hiver.

Notre Offre de Livraison Gratuite

Nous payons le fret ou l'express (nous nous réservons le droit d'expédier de la manière la moins dispendieuse) pour toutes les commandes de $25.00 et plus formant une seule consignation, allant à votre gare de chemin de fer la plus rapprochée dans Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince Edouard, sur toutes marchandises, excepté meubles, sommiers, matelas, glacières, orgues, poêles, voitures de bébés, sel, sucre, farine et manteaux de cheminée.

Pour profiter de cette offre, il faut que votre consignation atteigne $25.00 ou au-dessus, avec les exceptions indiquées. *Si vous nous ordonnez absolument de vous expédier votre commande par l'Express et que nous trouvions que ce serait moins cher par le fret, nous vous l'expédierons par l'Express, mais nous ne paierons que ce que cela nous aurait coûté si la commande eut été envoyée par le fret ; vous payez la différence.*

FAITES VENIR NOTRE CATALOGUE DE FEVRIER.

THE T. EATON CO. LIMITED
TORONTO, CANADA.

REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES SUR TOUS ARTICLES.

x

LES DESSOUS D'UN DRAME

Une longue rivalité entre deux Italiens pour les beaux yeux d'une compatriote se termine par une sanglante tragédie. — La victime dénonce son assaillant, à l'hôpital

Dans une masure en ruine, sale, malpropre, qui porte le No 478 de la rue Amherst et habitée par des Italiens, s'est déroulée, samedi après-midi, une de ces sanglantes tragédies qui ont pour mobile une basse et féroce jalousie.

La maison du crime est située au fond d'une cour, et a pour locataire, depuis quelques mois, un nommé Ernesto Cassieri.

Depuis quelque temps des voisins, étaient souvent réveillés, la nuit, par un infernal tapage provenant de la maison en question.

Cassieri, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, vivait avec une de ses compatriotes du nom de Maria Donata Ardita qu'il a amenée d'Italie, en juillet 1907.

Au commencement de janvier, un jeune homme du nom de J. Mancio obtenait la permission de pensionner chez Cassieri. Ce fut le malheur qui entra dans la maison.

Eperdument épris de Maria Donata Ardita, Cassieri s'aperçut à tort ou à raison que son pensionnaire tentait de lui ravir l'affection de la jolie Italienne, et lui fit

DES SCENES TERRIBLES

Le premier février dernier Mancio allait trouver l'interprète officiel Jean-Marie Viglino, très gravement malade alors, pour le mettre au courant de ce qui se passait à sa pension, et lui demander conseil.

Le jeune Italien était très excité. Il raconta à l'interprète que dans le courant de la matinée, Cassieri l'avait appelé ainsi que Maria Ardita, pour leur déclarer qu'il allait les tuer tous les deux, puis qu'il se suiciderait, et en faisant cette terrible déclaration, Cassieri brandissait un revolver de fort calibre.

Les larmes et les supplications de l'italienne, avait ajouté le pensionnaire, avaient seules pu empêcher Cassieri de mettre son projet à exécution.

M. Viglino, qui a rapporté cet incident à l'un des reporters de la "Presse", conseilla à Mancio de ne plus retourner au No 478 de la rue Amherst ; mais le pensionnaire ne tint aucun compte de l'avis. Ce dernier apprenant que Mancio était retourné vivre sous le même toit que Cassieri et Maria Donata Ardita déclara à des amis qu'il avait le pressentiment qu'un

CRIME ENSANGLANTERAIT

avant peu, la maison du vieil Italien.

L'interprète ne se trompait pas.

Samedi après-midi, vers deux heures, on frappait à coups redoublés à sa porte. Il s'empressa d'aller ouvrir.

Il reconnut dans les nouveaux venus, Mancio et la fille Ardita.

—Ernesto Cassieri, vient de se flamber la cervelle dit sans préambule l'Italienne.

—Où cela? et à quel propos? questionna l'interprète.

—Chez lui, répondit cette fois, Mancio, qui se mit à raconter avec force détails; mais sans qu'aucune émotion ne fit trembler sa voix, les circonstances qui auraient entouré le drame.

Il expliqua qu'au moment où il venait de prendre son dîner, Francesco Ciavarro, son beau-père, était entré pour le prier de venir pensionner chez lui. Après avoir accepté l'invitation de son parent, il se disposait à prendre congé de Maria Ardita et de Cassieri quand ce dernier sortit de sa poche un revolver et alla se cacher derrière la porte qui sépare la chambre à coucher et la cuisine, les deux seules pièces du logis. Deux secondes plus tard, une détonation de revolver retentissait, et Cassieri tombait

COMME UNE MASSE

sur le plancher.

—Qu'avez-vous fait alors demanda M. Viglino. Avez-vous demandé un médecin? Avez-vous prévenu la police?"

—Non, répondit Mancio, mon beau-père s'est empressé de sortir et Maria et moi, nous sommes accourus vous faire le récit du drame.'

L'interprète étonné avec raison de la manière d'agir de Mancio et de sa compagne leur enjoignit de retourner au plus vite à la maison de la tragédie et de procurer leurs soins à la victime.

Cependant, pendant que les deux Italiens et l'Italienne fuyaient pour des motifs différents la masure de la rue Amherst des voisins qui avaient entendu le bruit de la détonation avaient téléphoné au poste No 3, et bientôt arrivait le constable spécial Beauchamp.

En pénétrant dans la maison, le policier aperçut Casseri, étendu sur le plancher une balle dans la tête, et souffrant terriblement. Son premier soin fut de placer deux oreillers sous la tête de la victime, puis de lui laver le visage avec de l'eau froide.

A toutes les questions qui lui furent posées par l'agent, Cassiéri répondit par des

PLAINTES DECHIRANTES

Beauchamp venait de ramasser près de la victime un revolver calibre 38 et un couteau-poignard quand les constables Brabant et Robillard, du poste No 3, firent leur apparition dans la lugubre masure. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame qui avait été mandée par téléphone arriva bientôt pour transporter la victime à l'institution.

Le détective Riopel, informé des faits, ouvrit aussitôt une enquête et arrêta comme témoins, J. Mancio et Maria Donata Ardita, qu'il trouva mêlés à la foule des curieux que le drame avait attirés. Plus tard dans l'après-midi il rencontrait Francisco Ciavarro et lui enjoignit de se rendre à la sûreté afin d'aider à la justice d'éclaircir la mystérieuse affaire. L'Italien s'exécuta de bonne grâce.

Vers 10 heures du soir, M. le magistrat Lafontaine accompagné du sous-chef Jos. Charpentier, du secrétaire particulier Burns et de Mancio, de Ciavarro et de Maria Ardita se rendait à l'hôpital Notre-Dame pour interroger la victime et procéder si possible à une enquête sommaire.

Cassieri avait repris connaissance, et put répondre à plusieurs questions posées par le magistrat.

Il déclara que Mancio, Ciavarro et la fille Ardita avaient conspiré pour attenter à ses jours et que

C'ETAIT CIAVARRO,

qui lui avait logé une balle dans la tête.

Cette déclaration sensationnelle de la victime ne sembla pas produire un grand effet sur les deux Italiens et sur l'Italienne qui persistèrent à affirmer que la justice se trouvait en face d'une tentative de suicide.

M. le magistrat Lafontaine est retourné, à 11 heures, hier matin, à l'hôpital avec le sous-chef Charpentier et les trois suspects et de nouveau la victime a dénoncé Ciavarro et la fille Ardita.

A l'hôpital, ce matin, on nous apprend que la victime prend beaucoup de mieux. La balle cependant que Cassieri a dans la tête n'a pas encore été extraite.

DEVANT LE MAGISTRAT

Mancio Ciavarvo, et la fille Ardita ont comparu ce matin devant M. le magistrat Lafontaine pour répondre à une accusation de tentative de meurtre. Tous trois ont protesté de leur innocence, et l'enquête dans cette affaire a été remise au 18 janvier.

Le président du tribunal en renvoyant les prisonniers dans leurs cellules a donné ordre au porte-clefs M. Jobin de les séparer de manière à ce qu'ils ne puissent communiquer ensemble, ni se voir. L'ordre durera tout le temps de l'enquête préliminaire.

Le détective autrichien Dominique Pusie a fait un travail considérable pour éclaircir le drame de la rue Amherst. Il en est ainsi des agents Giguère et Laberge.

La police vient d'apprendre qu'une fillette du nom de Donalda Litulli, qui demeure avec ses parents, au-dessus de la maison du crime ayant entendu la détonation, se précipita chez Cassieri. Elle trouva, ce dernier baignant dans son sang.

L'enfant qui est très intelligente ayant demandé à la victime qui avait fait feu sur elle Cassieri qui n'avait pas encore perdu connaissance, répondit nettement et distinctement, que c'était Francesco Ciarcoro.

Les détectives sous la conduite du sous-chef Charpentier continuent à travailler cette affaire sensationnelle.

A SA DERNIERE DEMEURE

Samedi après-midi, avaient lieu les funérailles de M. Joseph Adélard Lambert, rentier, ancien marchand de St-Gabriel de Brandon.

Le cortège funèbre quitta la demeure du défunt vers quatre heures pour se rendre à l'église du St-Enfant Jésus, Ville St-Louis, où un libera fut chanté par M. le curé Lepailleur.

A cinq heures, la dépouille mortelle fut placée à bord du convoi du Pacifique Canadien, en gare du Mile-End, en route pour St Gabriel de Brandon, où l'enterrement a eu lieu hier matin.

Assistaient aux funérailles: MM. E. Caumartin, G. Riopel, J. A. Paquin, notaire; E. D. H. Delfosse, A. Walker, Hugo Rohde, Eug. Poitevin, J. L. Way, F. X. Laporte, Jos Laurendeau, Thos. Remington, Alfred Guilbault, Rod. Tourville, J. H. A. Archambault, G. Lambert, Jean Duguay, P. H. Longpré, J. P. Lamarche, J. A. Robitaille, Jos Ethier, L. C. de Tonnancour, L. M. Desparois, J. D. Faucher, D. Gagné, Marion, notaire; Dr Renaud, J. E. Garneau et autres.

LA MORT DE GASTON P. LABAT

Montréal vient de perdre un de ses citoyens bien connus, dans la personne de M. Gaston P. Labat, décédé vendredi après-midi, à 12 h. 15, à l'hôpital Notre-Dame, après une longue et douloureuse maladie.

D'origine polonaise, citoyen français, ancien soldat, journaliste et publiciste, le défunt était âgé de 65 ans.

En 1870, il faisait la campagne franco-prussienne, s'enrôlant dans le service chirurgical de l'armée de l'Est. Il fit ensuite les campagnes du Tonkin, d'Egypte, du Soudan.

Venu au Canada depuis de nombreuses années, M. Labat s'y distingua comme journaliste. Dans cet état, il fit du service à Québec et à Montréal dans nos différents journaux.

M. Labat est l'auteur de deux volumes : "Les Voyageurs Canadiens à l'Expédition du Nil en 1885" et "Le Livre d'Or des Contingents Canadiens dans l'Afrique du Sud."

CHEF DE LA "MAIN NOIRE"

New-York, 10 — Coly Calcagno, un barbier italien qui a été tué d'un coup de revolver dans la 106e rue Est, était probablement le chef de l'association de la Main Noire aux Etats-Unis. Le détective W. H. Atkinson, de Baltimore, après avoir vu hier le cadavre, s'est déclaré convaincu que le défunt était bien le chef de la Main Noire en ce pays. Calcagno n'était pas son véritable nom, dit Atkinson. Il est persuadé, cependant, qu'il a vu le cadavre de l'homme qui, connu comme étant le chef de la société de la Main Noire aux Etats-Unis, a dynamité une maison à Baltimore il y a quelques années, et fut, vers la même époque, recherché par la police par avoir assassiné un citoyen en vue de Pittsburg. Le bureau des détectives italiens tentera un effort en vue de vérifier l'identification du cadavre. Calcagno était âgé de vingt-sept ans.

MONUMENT NATIONAL

COURS PUBLICS DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE. — MINES ET METALLURGIE.

MINES ET METALLURGIE

Ce soir, à 8 heures, salle de cours No 11, treizième conférence de Mines et Métallurgie, par M. R. Sohier, ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, de Paris, professeur adjoint.

Programme : Les travaux préparatoires de mise en valeur d'un gisement (Suite). — L'abattage des roches. — Systèmes de perforation. — Perforation à la main — Perforation mécanique. — Comparaison des divers procédés. — Résultats économiques. — Du choix de la méthode.

ACCIDENT A UN CHEVAL

M. P. Leclaire a fait un achat qui ne lui a pas été profitable. Il conduisait chez lui, un cheval qu'il venait d'acheter, lorsque, tout à coup l'animal, en traversant l'avenue du Parc, glissa sur un banc de neige et tomba. Après examen on s'aperçut que le cheval s'était fracturé une patte, et un officier de police, appelé sur les lieux tua l'animal d'une balle dans la tête.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BIRON — En cette ville, le 3 février 1908, au No 266 Parc Lafontaine, l'épouse de M. Edouard Biron, notaire, une fille : Marie-Amanda-Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme John J. Johnson.

DUBREUIL — A Montréal, le 8 février 1908, l'épouse de M. Charles Dubreuil, boursier du vapeur "Montréal", une fille, baptisée Marie-Léa-Berthe-Judette. Parrain et marraine, M. et Mme J. F. Dubreuil.

DUBOIS — Au boulevard Saint-Paul, le 7 janvier 1908, l'épouse du Dr Léon Dubois, une fille, baptisée Rose-Blanche-Martha. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dubois, gérant du département des chaussures chez Dupuis Frères.

LUSSIER — A Vlauville, le 1er février 1908, l'épouse de M. Oscar Lussier, une fille, baptisée Louise-Charlotte-Alline. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Dansereau, oncle et tante de l'enfant.

MOREL — A Montréal, le 9 février 1908, au No 1154 Saint-Hubert, l'épouse de M. Ernest Morel, une fille, baptisée Marie-Florence-Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme E. L. Morel, grands-parents de l'enfant.

WILLIAMS — A Montréal, le 5 février 1908, au No 1966 rue Ontario Est, l'épouse de M. Georges Williams, un fils, baptisé Joseph-Napoléon-Omer-René. Parrain et marraine, M. Omer Desllères, de Saint-Henri de Montréal, et Mlle Alice Roy, de Saint-Jean d'Iberville.

DECES

COTE — A Montréal, le 8 février 1908, à l'âge de 31 ans, Omer Côté. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 172A rue Montcalm, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 18 ans, Amaralice, fille bien-aimée d'Alfred Charest, contremaître. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 5 avenue Union, à 7.45 heures, pour se rendre à la cathédrale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR — A Montréal, le 8 février 1908, à l'âge de 11 ans, 3 mois et 23 jours, Marie-Emma-Aurore, enfant bien-aimée de François-Xavier Cyr. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 408 rue Montcalm, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là à Saint-Sauveur des Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAIS — A St Laurent ville, le 8 février 1908, à l'âge de 93 ans, Marie Roy, épouse de feu Isaac Dorais. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Félix Galipault, à 8¼ a.m., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Saint-Vincent, de Paul, le 1er février 1908, à l'âge de 53 ans et 8 mois, Alphonse Gagnon. Les funérailles ont eu lieu dans cette paroisse, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

GAGNON — A Montréal, le 9 février, 1908, à l'âge de 59 ans et 9 mois, Jean-Baptiste Gagnon, typographe, époux d'Emélie Tunstall. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 285 rue de Montigny Est, à 7¼ heures précises, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX — A Montréal, le 8 février 1908, à l'âge de 18 ans, 8 mois et 25 jours, Rosa, fille de Joseph-Jimmy Giroux. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 482 rue Chambord, à 8 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT — A Montréal, le 10 février 1908, à l'âge de 30 ans, Pierre-Alfred Hébert, fils, No 963 rue Saint-André, demeure de son frère. Avis des funérailles plus tard.

PROVENCAL — A Verdun, le 9 février 1908, à l'âge de 37 ans, Alexandre Provençal, boucher, décédé subitement à sa demeure, au No 45 chemin de Lachine. Avis des funérailles plus tard.

TARDIF — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 67 ans et 7 mois, François Tardif, meublier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 10 rue Châteauvieux, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt appartenait au Tiers-Ordre de Saint-François d'Assises et les membres sont invités à venir réciter l'office mardi soir, à 8 heures. 83—2

Le SEL WINDSOR devrait coûter plus cher, il est si pur, si fin et si savoureux ; il est aussi plus efficace. Mais il ne coûte pas un cent plus cher.

141 A

— LE —

Médecin Populaire

METHODE DE Mgr S. KNEIPP

Guérison rapide de toutes les Maladies, sans Drogues, par des Procédés Naturels

Consultations gratuites tous les jours. Dimanche excepté.

— PAR —

LE PROF. O. B. OSBORNE,

DOCTEUR ES-SCIENCES NATURELLES DE PARIS

308 RUE ST HUBERT, - MONTREAL

Consultations par correspondance quand la nature de la maladie permet de pratiquer en conscience ce mode de traitement. A 8,10,12,15

GRATIS

Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Montre d'or avec mouvement américain, boîtier plaqué **or solide**, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre énorme et solidement garantie pour 25 ans, aussi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. **Friend Supply Co., Dep. 157, Boston, Mass.** 76—25 A

Le meilleur savon pour votre bébé et pour vous-même.

N'ayez plus les Mains Gercées

L'usage quotidien du savon "Baby's Own" prévient les crevasses et les gerçures.

Albert Soaps, Ltd., Mfrs., Montréal. A

JE SOUFFRAIS DE FAIBLESSE, D'IRREGULARITES ET D'IMPURETE DE SANG

Les Médecins m'avaient Soignée sans Succès

J'AI PRIS LES PILULES ROUGES DE LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE ET JE SUIS GUERIE COMPLETEMENT. TOUT LE MONDE ME FELICITE DE MA BONNE MINE.

Un grand nombre de femmes souffrent cruellement non seulement du manque de sang, c'est-à-dire de l'anémie, mais encore de l'impureté du sang qui cause des accidents de toute nature, ulcères, irrégularités, faiblesse, etc.

La femme dont le sang est non seulement pauvre, mais de qualité mauvaise, défectueuse ou impure, souffrira inévitablement d'une foule de maux et sa vie sera un véritable martyre ; la vie n'aura aucun attrait, chaque jour lui apportant une nouvelle souffrance.

Croyez-vous qu'elle aura du goût à vivre, cette pauvre femme continuellement accablée par une lassitude étrange, cette pauvre fille qui est fatiguée outre mesure par le moindre travail et qui se sent toujours à bout de force.

Ne voyez-vous pas la souffrance sur son visage pâle ; l'altération de ses traits indique son exténuement, sa démarche pénible, son port fatigué, tout prouve un état de santé lamentable. Les femmes ont malheureusement l'habitude de ne pas prêter attention aux premiers symptômes de faiblesse. Elles parlent toujours de se soigner plus tard et elles escomptent trop facilement que les forces reviendront toutes seules.

Ah ! la grave erreur !

Plus le mal est lent à venir, plus il sera long à partir, et entre temps la faiblesse aura fait, dans le délicat organisme, des ravages qui auront entamé fortement les constitutions les plus solides.

Il faut agir de suite. Dès que la femme constate que ses forces périclitent quelque peu, elle doit se soumettre au traitement des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui seules peuvent empêcher que le sang s'appauvrisse et se gâte davantage.

Il ne sert à rien de traîner, de se décourager et de désespérer finalement de trouver un remède à ses souffrances. Le remède existe toujours, il suffit de le trouver et de l'appliquer.

Si l'on s'abandonne, on perd toute force, toute vigueur, toute joie, tout plaisir. Le corps s'affaiblit, l'énergie quitte tous les membres, la mélancolie et la tristesse s'emparent de l'esprit et la malade ne trouve plus aucun attrait à la vie.

Et cependant que de femmes qui s'étaient trouvées dans cet état indescriptible, qui se voyaient dépérir ostensiblement, qui se mouraient de tristesse et de langueur et qui, partout, au grand désespoir de leur famille et de leurs amis, portaient avec elles le chagrin et l'ennui, sont aujourd'hui pleines de vie, de joie, de force et de santé.

Combien d'entre nous n'ont pas été témoins de ces changements manifestes et surpris de les voir se produire chez des personnes pour lesquelles on avait perdu même tout espoir de guérison.

Et combien leur joie était grande quand elles apprenaient le nom du simple remède qui les avait si bien guéries, le nom des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont les succès ne se comptent plus.

Tout le monde sait maintenant heureusement que les Pilules Rouges donnent du sang avec chaque dose et fournissent aux organes affaiblis tout ce qui leur est nécessaire pour retrouver l'énergie des meilleurs jours. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont le meilleur tonique des organismes féminins. Elles donnent de l'appétit, elles donnent des forces, elles réconfortent l'estomac, procurent de bonnes digestions ; elles répandent dans tout le corps une grande énergie et donnent cet air de bien-être qui fait dire : "Elle respire la santé."

Voici la lettre d'une personne guérie récemment qui en dit beaucoup à cet égard :

Madame JOS. DESORMEAU, North Témiscamingue, Qué.

North Temiscamingue, 6 octobre 1907.

Messieurs,

J'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer de mon état de santé. Je suis parfaitement guérie maintenant grâce à vos bonnes Pilules Rouges et si j'en prends encore, c'est par précaution et pour empêcher à jamais le retour des terribles souffrances que j'ai endurées.

Je souffrais de faiblesse, d'irrégularité et d'impureté du sang ; plusieurs médecins m'avaient soignée sans succès et j'avais suivi dans un hôpital un traitement qui n'avait amené aucune amélioration dans mon état.

Aussitôt que j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai constaté un mieux sensible ; mes forces sont revenues, j'ai repris des couleurs et une régularité dans les fonctions que je n'avais pas constatée depuis des années.

Maintenant je suis parfaitement bien et tout le monde me félicite de ma bonne figure.

Je la dois aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Votre bien dévouée,

Dame JOS. DESORMEAUX.

North Temiscamingue, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274, rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte des Pilules Rouges

Brandy Hennessy

Sans Egal pour sa Pureté, Sa Qualité et son Bouquet.

"Trois Etoiles," **garanti** âgé de plus de 12 ans.

"Une Etoile," **garanti** âgé de plus de 6 ans.

En vente chez tous les Marchands de Vins

A 238—1n

LA MAISON MODERNE

Magazine essentiellement canadien, instructif, moral, amusant, irréprochable. Abonnement : Canada, 50c par année. Abonnement : Etats-Unis, 75c par année. Un numéro spécimen sera envoyé GRATIS à toute personne qui en fera la demande. Adressez : "Maison Moderne," 16 rue Saint-Vincent, Montréal. 69-lv-n

"LUNE DE MIEL" roman d'amour d'un intérêt palpitant paraît dans le **No 3 de la Revue Populaire illustrée, en vente partout : 10 cents.** 7-10-11

Infaillible ! Le Sirop d'Anis Gauvin

BERNADETTE DUGAS.

Mères de famille, vous trouverez, dans le Sirop d'Anis Gauvin, le Remède infaillible pour la guérison de vos enfants souffrant de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Manque de Sommeil, Toux ou Rhume. 25c la bouteille. En vente partout.

M. P. Dugas, Snr, Taftville Ct., écrit :—

Ma petite Bernadette a 5 ans. Le Sirop d'Anis Gauvin l'a guérie d'une toux chronique de 2 ans. De maigre qu'elle était, elle est devenue grasse en retrouvant l'appétit qu'elle avait perdu.

P. DUGAS, Snr.

J.A. E. GAUVIN, Pharmacien, 805 Rue Ste Catherine Est, Montréal.

Le Mal de Tête

Quelle qu'en soit la cause, est rapidement guéri par les merveilleux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE.

25 cts la boîte chez tous les marchands ou par la poste.

J. A. E. GAUVIN,

PHARMACIEN

805 rue Sainte-Catherine Est, MONTREAL. 3 A

LA PROHIBITION NE PROHIBE PAS

Le cardinal Gibbons se prononce carrément contre la prohibition totale

DANS LES VILLES

Dans les campagnes, il suggère d'en appeler au vœu des populations.

VERTE REPLIQUE

Nouvelle-Orléans, 10 — Le cardinal Gibbons, qui est actuellement en visite en cette ville, s'est exprimé comme suit, au cours d'une interview, sur la question de prohibition :

"Je suis persuadé qu'il est pratiquement impossible de mettre la prohibition en vigueur dans une grande ville, et le meilleur moyen, à l'avenir, de promouvoir la cause de la tempérance est de réduire le nombre des buvettes en faisant payer les permis de vente un prix élevé. Je serais en faveur d'infliger une punition sévère aux propriétaires de buvettes qui violent la loi pour la première fois ; à la seconde contravention, j'enlèverais leur permis absolument.

DANS LES CAMPAGNES

"Dans les campagnes je suggèrerais l'option locale comme le meilleur moyen de réprier l'intempérance si, au jugement de la majorité des électeurs, la vente des boissons enivrantes doit être complètement éliminée.

"On ne devrait pas passer de lois, comme la prohibition, dont la violation est chose assurée, parce que les contraventions incessantes font que ces lois ne sont pas respectées."

AUTRE OPINION

Washington, 10 — Le juge John J. Jenkins, président du comité judiciaire de la chambre des représentants, en réponse à un plaidoyer du Révérand S. E. Nicholson, a donné à entendre qu'en règle générale la prohibition ne prohibe pas, et a ajouté que plus de quatre-vingt-dix pour cent des projets de lois présentés contre le trafic des boissons enivrantes sont dirigés contre le gouvernement.

AU COUVENT DE LACHINE

SEANCE DRAMATIQUE AU PROFIT DE LA CHAPELLE DU NOVICIAT EN COURS DE CONSTRUCTION.

Une jolie séance dramatique a eu lieu, la semaine dernière au pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine, au profit de la chapelle du noviciat.

Devant un auditoire attentif de parents et d'amis, les élèves ont donné avec un grand brio un drame en deux actes : "Le retour du croisé." Les rôles étaient tenus par Mlles A. Descaries, A. Bruchési, U. Lefebvre, A. Leblanc, B. Charette, B. Jeannotte, A. Huot, J. Loyer, A. Groulx, E. Morin, et A. Thesserault.

Un conte de J. B. Wekerlin, "jadis et aujourd'hui", un conte de Perrault, "Barbe-Bleue", musique de Lacôme, et une ronde d'enfants ont rempli les entr'actes. Un tableau vivant, "La Vierge" et des chansonnettes complétaient le programme.

Le maire de Lachine, M. Deschamps, a félicité les jeunes filles de la façon dont elles avaient rempli leur rôle et a remercié l'auditoire de s'être rendu en aussi grand nombre pour aider aux Soeurs à terminer la construction de leur chapelle.

ACCUSATOIN DE BIGAMIE

Une jeune femme du nom de Marie Carrière, qui habite cette ville, aura à se disculper d'une accusation de bigamie qui pèse sur elle.

Elle aurait épousé, il y a un an, à l'église du Sacré-Coeur, un nommé Gravel qui, quatre mois plus tard partait pour travailler dans les chantiers. Marie Carrière aurait profité de l'absence de son mari pour unir sa destinée à un nommé Duval. C'est ce dernier qui a porté plainte contre la prétendue bigame.

CINQ PETITS FEUX

Les pompiers ont fait cinq sorties pendant la journée d'hier. Dans l'avant-midi, la caserne No 5 a été appelée chez M.W.G. Tompkins, 25, avenue du Collège McGill et chez M Wyness, 55 rue Metcalfe. Le poste No 10 a aussi été appelé chez M. James Hammans, 13 rue Bayle.

Dans l'après-midi, il y a eu deux alarmes, la première, pour une cheminée en feu, chez Mme Burns, 214, rue Ottawa, la seconde, pour un rideau en feu chez Mme T. Turcot, 181 rue Notre-Dame-Est.

En aucun cas les dommages n'ont été considérables.

EAST FARNHAM

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

East Farnham, 10 — M. Elz. Messier, a été élu maire de notre municipalité, par acclamation.

LES MAIRES D'UPTON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Upton, 10 — MM. Domina Delage et A. Yergeau ont été réélus, le premier maire de Saint-Ephrem et le second, maire du village d'Upton.

COLONIAL HOUSE,

SQUARE PHILLIPS

Nous attirons votre attention sur notre MANUFACTURE, No 1 Côte du Beaver Hall. Ouvrage dans les lignes suivantes fait avec toute garantie désirable :

ATELIERS :

Menuiserie, Etc.,

Un groupe d'hommes expérimentés en tout travail en bois, plâtre et pierre, etc.

Planchers en Mosaiques de Bois,

Planchers faits sur commande, d'après dessins spéciaux, en toute sorte de bois, Planchers nettoyés et repolis.

Rideaux et Draperies,

Rideaux et Draperies faits et placés. Dessins soumis à approbation. Stores à fenêtres, Rideaux, Baguettes, Auvents, etc., Toile ourlée de maison.

Encadrement et Dorure,

Vieux Cadres, vieux Meubles redorés, Apparence d'antiquité donnée si désiré.

Nous avons un gros assortiment de Moulures de toute sorte pour Cadres à Photographies et Cadres dorés des plus dispendieux.

HENRY MORGAN & CO., Limited, MONTREAL

LE FONDS DE

BANQUEROUTE

DE LA

SONNE AWNING & TENT CO.

Nous a été transporté à la suite d'un jugement de la Cour Supérieure. Nous tenons à **LIQUIDER CE STOCK RAPIDEMENT.** Nous l'avons acheté bon marché! Nous le vendons à grand bargain!

100 Paires de Raquettes de toutes grandeurs.
75 Toboggans.
200 Paires de Mocassins.
150 Pardessus Corderoi et Cuir.
50 Traines Sauvages et Cousins.
200 Couvertes à Voitures.
250 Couvertes à Chevaux.
500 Pavillons assortis.

Aussi une grande quantité de Tentes, Couvertes et articles de Sport de toutes descriptions. Venez de bonne heure au numéro

327 RUE ST JACQUES

CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS LTEE

25 à 29 rue Notre-Dame, Montréal.

83—6

"LE PAIN PURETE"

n'est vendu que par

JAS. STRACHAN,

246 Avenue de l'Hôtel de Ville

PHONE EST 71.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Les terrains de l'Exposition. — A la Chambre de Commerce. — Election d'officiers. — Victime du froid. — L'association "National Live Stock". — Une "semaine militaire". — Nouvelles de la milice canadienne,

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Il a été suggéré à l'Association de l'exposition centrale du Canada de transporter ses terrains, édifices, etc., à un mille de l'endroit actuel, sur la ligne du chemin de fer Prescott et Ottawa. Le terrain qui pourrait être acquis couvre une superficie de douze acres et il est de beaucoup plus élevé que le présent terrain d'exposition.

—Une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce est convoquée pour jeudi prochain, pour prendre en considération l'offre de Madame Pugsley, de Hintonburg, de construire l'hôpital des tuberculeux sur sa propriété.

—Ce soir à la salle du marché By aura lieu une assemblée des libéraux du quartier By, pour procéder à l'élection des officiers pour ce quartier. Les candidats à la présidence sont MM. l'exéchevin Julien et C. Parent, et à la charge de secrétaire, MM. W. St Pierre et J. N. Côté. Le vice-président, M. Baxter, a été élu par acclamation.

—La nouvelle vient d'être reçue que M. Chester Martin, du département des archives, est le gagnant du prix de 50 louis, offert par l'Université Oxford. M. Martin a fini un cours d'études à Oxford en juin dernier.

—M. P. E. McGrath a été réélu par acclamation président de la section Dalhousie, de l'Association libérale d'Ottawa, et M. James McLaughlin a été élu président pour le quartier Wellington.

—Allan Burps Lilico, fils de William Lilico, du canton Hawthorne, est mort victime du froid de la semaine dernière. Lilico travaillait dans un chantier de la région du Témiscaming, quand il fut soudainement frappé de pneumonie. Pour le conduire à la gare, la plus rapprochée afin de l'envoyer à l'hôpital de Mattawa, ses compagnons de travail le transportèrent à la raquette sur une distance de plusieurs milles, mais en route il attrapa du froid, ce qui occasionna sa mort.

—L'élection des officiers de l'Association National Live Stock, qui a été tenue ici samedi, a eu le résultat suivant: Président honoraire, l'honorable John Dryden, de Toronto; président, Robt. Ness, Québec; vice-président, Andrew Graham, Pommeroy, Mann.; comité exécutif, Walter Huckvale, Medecine Hat; l'honorable M. Garneau, de Québec; Arthur Johnson, de Greenwood, et M. Lachapelle, de Québec.

—Les officiers des différents corps militaires du Canada ont à l'étude un projet qui consiste à avoir chaque année à Ottawa une "semaine militaire." Cette réunion aurait lieu à l'anniversaire de la bataille de Paardeburg, à laquelle ont pris part un bon nombre d'officiers et soldats canadiens. Il y aurait à cette occasion grands déploiements militaires de tous genres, plus, grand banquet.

—Dans les ordres de la milice publiés aujourd'hui il est dit que le comité qui aura charge de la préparation et de l'administration du prochain camp militaire à Petawawa, sera composé du colonel W. G. Gwathin, des lieutenants-colonels Bizzar et G. C. Jones et des majors Panet, Maunsell et Thacker. A l'avenir les militaires qui voudront suivre le cours du collège Militaire Royal, devront en faire la demande avant le 15 avril prochain. Ce cours militaire s'ouvrira le 12 mai 1908.

LES LICENCES A ONTARIO

Toronto, 10 — Les rapports préparés par le bureau provincial des licences démontre que dans la récente campagne faite dans la province en faveur de l'option locale 31 municipalités ont approuvé le règlement par la majorité requise des trois cinquièmes des votes.

Dans 27 autres municipalités la majorité s'est prononcée en faveur du règlement ; mais elle n'était pas assez nombreuse pour le faire mettre en vigueur. Vingt-sept municipalités se sont prononcées catégoriquement contre le règlement.

POILS FOLLETS, CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS

Du Visage, du Cou, des Bras ou du Corps.

Quelques Touffus qu'ils soient

détruits radicalement sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau la plus délicate, avec la RAZORINE du Dr Simon, de Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas. Et nous n'avons pas peur de le faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité ; expédié partout, franco. Adressez : COOPER AND CO., Dépt. 3, 169 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. **GARE AUX IMITATIONS.** — **Une soi-disante compagnie de médecine dont nous n'avons pu découvrir le bureau à Montréal ou ailleurs, a l'audace de copier le mot à mot, ainsi que l'illustration de nos annonces. Ce procédé a pour but de tromper le public et de passer au détriment de notre infaillible "RAZORINE", une préparation qui lui est de beaucoup inférieure pour ne pas dire plus.**

Nous mettons le public en garde contre cette tentative malhonnête et nous vous demandons d'exiger toujours la "RAZORINE" du Dr Simon. 152—s—n

GOLDENETTE TABLE SYRUP

Le 'Sirop Goldenette'

Vous réchauffe. C'est une des nourritures les plus précieuses pour l'hiver. Les tissus l'absorbent rapidement et il vous permet alors de résister au froid. Mangez-le à la place du beurre—plus délicieux et plus salutaire. Il est plus économique. Demandez-le à votre fournisseur. Raffiné uniquement par :

THE IMPERIAL SYRUP CO., MONTREAL

A d

SA DERNIERE SIGNATURE

M. H. A. Ekers a donné, samedi, sa dernière signature, comme maire de Montréal, au bas des comptes pour le transport des pauvres renvoyés de Montréal dans leur pays. Ces comptes étaient ceux de janvier et se montaient à la somme de $78. Il y a dix adultes, dont deux femmes avec quatre enfants.

NOUVEAU MAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Basile le Grand, 10 — M. Joseph Chagnon vient d'être élu maire de notre municipalité.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

TEMPÉRATURE

Beau aujourd'hui et demain, plus doux.

HEUREUSE NOMINATION

Nous apprenons avec un très grand plaisir que le Collège de Montréal, qui ne néglige rien pour ses nombreux élèves, vient de s'attacher M. Eugène Lassalle, comme professeur d'élocution.

Nous ne saurions trop féliciter cette importante maison d'éducation de cette heureuse idée, dont le résultat ne peut être que salutaire à notre jeunesse canadienne-française, et du choix qu'elle a fait en la personne de M. Eugène Lassalle, qui était tout désigné par ses rares qualités d'homme et de professeur.

A SAINT-LAMBERT

Notre ami monsieur Edmond Desaulniers, notaire de Saint-Lambert, a été élu par acclamation maire de Saint-Lambert. Voici une charman-

M. le nouveau Ed. Desaulniers, maire de la ville de Saint-Lambert.

te voisine de Montréal où l'on sait bin entretenir l'entente cordiale ; car la majorité de cette petite ville pleine de vie est anglaise. Nos félicitations.

LETTRE D'ACHILLE PAYSANT A M. W. CHAPMAN

Le poète parisien Achille Paysant, auteur d'"En Famille", professeur honoraire du Lycée Henri IV, où il enseigna la littérature durant vingt-cinq ans, et l'un des principaux collaborateurs de la "Revue des Poètes", vient d'adresser à notre collaborateur la lettre élogieuse que voici:

Neuilly-Sur-Seine, 25 jan. 1908.
Mon cher M. Chapman,
J'ai reçu vos journaux.

Laissez crier les envieux.. . C'est la meilleure preuve de votre génie abondant et classique. Quand on a pour soi un Augustin Filon, on peut dédaigner les illustres inconnus... .....les zoïles, les Erostrates, qui ne se feront un nom que par vous.

Tous mes voeux, toute mon estime, toute mon admiration, toute mon affection !

Je compte publier, à la fin de l'année, un dernier volume de poésies : "Vers Dieu". Me permettrez-vous de vous en dédier une pièce! Si oui, ne me répondez pas: votre silence sera un acquiescement à ma demande.

Et maintenant, il me reste à vous souhaiter de longues années de cette patriotique inspiration qui fait de vous le Virgile du Canada. Comme lui les Troyens, vous chérissez les vieux Français, les ancêtres de votre race. Comment la France ne vous serait-elle pas reconnaissante? Non seulement vous l'aimez, mais vous la ressuscitez en son héroique passé; et vous nous la reflétez plus belle en vos vers que ne l'ont faite ses maîtres d'en bas, matérialistes et athées..... Ce n'est, du reste, qu'une éclipse: l'aube est proche, puisque vous en percevez déjà les rayons.

Mes deux mains dans les vôtres,
ACH. PAYSANT.

LES GYMNASTES DE ST JEAN

Au lendemain de la grande mascarade de vendredi dernier, les jeunes gymnastes délégués par l'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean sont repartis pour leur ville si joliment assise aux bords du Richelieu.

Samedi matin, ils sont venus, avec M.le principal Manning et messieurs Demers, Marien, Brûlé, Bonin, instituteurs, et le professeur de gymnastique M. Michaud, visiter la "Presse". Ils ont paru fort intéressés. Après cette visite ils se sont rendus au gymnase du Plateau où ils ont donné une courte séance de gymnastique.

On constate avec plaisir que ces élèves, malgré le peu de temps qu'ils ont eu à leur disposition, travaillent avec une précision, un ensemble vraiment remarquables. Cela leur fait honneur et dit beaucoup pour leur dévoué instructeur, M. Michaud.

Les gymnastes passèrent ensuite au patinoir de la "Presse" et prirent quelques instantes d'exercice en plein air.

Ils quittèrent la ville à quatre heures, heureux de leur voyage et remerciant bien cordialemetn le comité des gymnastes du Plateau, qui les reçut, et la "Presse" qui leur procura cette belle soirée de vendredi dernier.

On assure que bientôt les gymnastes de Saint-Jean auront la visite de quelques camarades de Montréal.

N'attendez pas d'avoir effectué vos emplettes pour vous interroger sur les prix, étudiez-les à l'avance dans les annonces de magasins.

SOUS UNE PLUIE DE GRAVATS

Un manoeuvre du nom de Côté, trouve une mort affreuse au cours d'une explosion qui se produit dans un chantier du Transcontinental à Bras d'Aspic, comté de L'Islet

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Bras d'Aspic, co. l'Islet, 10. — Un accident affreux qui a coûté la vie à un brave travailleur et au cours duquel, un autre fut grièvement blessé, s'est produit vendredi soir vers six heures moins un quart, sur la ligne du Transcontinental, section No 8, dont MM. Perron et Cie, sont les directeurs.

Une équipe d'hommes travaillait au forage d'un quartier de rocher lorsque tout à coup, l'une des cartouches chargées à la dynamite éclata soudain. Eugène Côté, de Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, qui se trouvait tout près du fossé y fut englouti sous une pluie de gravats.

Tous les ouvriers se hatèrent alors de déblayer le terrain et ils étaient à l'oeuvre depuis quelque dix minutes quand soudain, une seconde explosion se produisit. Des éclats de roc volèrent au loin avec fracas tandis que les manoeuvres effrayés fuyaient dans toutes les directions. Un de ceux-ci, Joseph Lavoie, eut une jambe horriblement écrasée sous une énorme pierre.

Les docteurs Moreau, de l'Islet, Paradis, de Saint-Cyrille et le Père Couët, dominicain furent hâtivement appelés sur les lieux de la catastrophe. Nombre d'autres travailleurs furent blessés mais fort légèrement.

A l'enquête du coroner, à laquelle présidait le docteur Gosselin, de St Roch des Aulnaies, un verdict de mort accidentelle fut rendu par les membres du jury.

LES GYMNASTES A ROME

C'est mercredi soir prochain la première séance pour le groupement des candidats canadiens au voyage de la " Presse."

C'est mercredi soir prochain que le comité montréalais du Congrès de Rome commencera la formation de l'équipe gymnastique dans laquelle seront choisis les délégués du Canada aux concours internationaux de septembre prochain. Il y aura des représentants de l'Association Loyola, de Québec; de l'Académie Commerciale de Saint-Jean; du Séminaire de Sainte-Thérèse, des collèges Sainte-Marie, de Montréal; Sainte-Croix, de Farnham; Saint-Laurent, des écoles de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, du Lycée Catholique. Sur ce nombre de délégués des différentes maisons d'éducation où l'on fait de la gymnastique, on recrutera une centaine d'élèves et le véritable concours commencera pour le choix définitif de l'équipe canadienne. A cette fin le lieutenant-colonel John Carson, commandant du 5ième régiment des Royal Highlanders a bien voulu mettre la salle d'exercice de son régiment à la disposition du Comité du Congrès de Rome et c'est à l'arsenal de la rue Bleury que se fera cette première séance. Le public ne sera pas admis. Les juges seront: le lieutenant-colonel Labelle, commandant du 65ième régiment de carabiniers Mont-Royal; le capitaine Henri Archambault, inspecteur des corps de cadets de la province de Québec; le major Osteil, de l'état major de la dix-huitième brigade; le sergent John Long, instructeur des cours de culture physique à la M. A. A. A.; M. Gaston Legrand, président de la Société Nationale de Gymnastique du Canada; le chirurgien-major Georges Beauchamp, médecin, du 65ième régiment.

Tous les gymnastes qui travaillent à la formation de l'équipe devront se tenir prêts à se présenter mercredi soir prochain au manège militaire de la rue Bleury, entre les rues Ontario et Sherbrooke, vis-à-vis l'institut du Baron de Hirsch.

Il faudra être en costume gymnastique: pantalon blanc ou gris, ceinture, tricot sans manches, chaussures semelles de caoutchouc.

Comme le temps presse pour la formation de l'équipe, il a été décidé de faire le premier groupement dès mercredi. Nous aurons l'occasion de reparler de cette séance demain.

Concours de la Brouette

N'oubliez pas de lire la "Presse" demain au sujet du concours de la Brouette. Il y aura du grand nouveau. En réponse aux questions qui nous sont posées par des correspondants de toute la province, nous devons dire que les inscriptions sont closes depuis le 28 janvier dernier. Conséquemment nous ne pouvons plus accepter de nouveaux concurrents. Nous publierons demain la liste des candidats choisis pour la prochaine séance. Nous aurons au nombre des concurrents, des hommes tels que Vanier, Joseph Gauthier, boulanger; Eugène St Vincent, machiniste de Saint-Jérôme; Hormisdas St Onge, menuisier; Joseph Charest, briquetier; Hercule Bélanger, de Beaurivage; Henri Monette, de la ville Saint-Louis; son frère, Aquila Monette, pesant 280 livres; Ernest Beauchamp; Avila Lavoie, cuisiner; les frères Presseau, de Lachine; Napoléon de la Durantaye; Joseph Limoges, charretier; Ulysse Grégoire, de Sorel; J. A. Gaudet, de Maisonneuve; Joseph Desroches, carrier; Come Lemay, débardeur, pesant 237 livres; Alexandre Duchesne, et plusieurs autres.

M. DE LOYNES

A NOMINATION COMME CONSUL DE FRANCE A MONTREAL APPROUVEE PAR LE ROI.

Londres, 10. — Sa Majesté Edouard VII vient d'approuver la nomination, comme consul-général de France, à Montréal, de M. Marie J. de Loynes.

LE MAIRE PAYETTE EST ASSERMENTE

A 11 heures, ce matin, M. le maire Payette a prêté son serment d'office devant le greffier de la Ville, d'après la formule suivante :

" Je, Louis Payette, élu maire de la cité de Montréal, jure que je serai un vrai et fidèle sujet de Sa Majesté le Roi Edouard VII, ses héritiers et successeurs, selon la loi, et je jure de plus que je remplirai fidèlement et au meilleur de mon jugement et de ma capacité les devoirs de la charge à laquelle j'ai été élu. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Le maire a ensuite reçu les félicitations de M. Ekers et des échevins présents.

La proclamation a eu lieu sans aucun apparat, la cérémonie d'inauguration n'avant lieu que la semaine prochaine. Tous les membres du nouveau conseil ont été assermentés.

LE PROFESSEUR SCOTT

Le professeur Henri T. Scott, directeur des cours d'éducation physique de la Commission Scolaire de Montréal, part pour Québec ce soir. Il se rend à l'Association Loyola choisir quelques gymnastes qui doivent concourir pour la formation de l'équipe de gymnastes canadiens qui seront délégués à Rome en septembre prochain. Les punilles de la S. N. G., n'auront donc pas de séance demain soir. M. Scott sera de retour mercredi.

UN DESESPOIR MYSTERIEUX

ON TROUVE SUR LA VOIE FERREE, PRES DE VALLEYFIELD, UN INCONNU MORT, AVEC UN REVOLVER A LA MAIN.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Valleyfield, 10. — Le cadavre d'un inconnu a été trouvé ce matin, vers 10 heures, sur la ligne du chemin de fer New-York Central, à 3 milles de la gare de Valleyfield, en face du chemin Larocque. Le cadavre fut découvert par les employés du N. Y. C. qui avertirent le coroner Besner, de Valleyfield. Celui-ci fit transporter immédiatement le corps à la station de police de Valleyfield, pour identification. L'inconnu paraît âgé d'environ 20 ans; chevelure blonde, visage imberbe, grandeur, 5 pieds 7 pouces.

Il était bien habillé; malgré toutes les recherches, on n'a rien découvert qui puisse établir son nom. On n'a trouvé dans ses poches que des guides de chemins de fer américains et de la ville de New-York, ainsi que plusieurs guides du Grand-Union Hotel, de New-York, qui semblent démontrer que le défunt a dû résider dans la grande métropole américaine. Lorsqu'on a découvert le cadavre, le défunt tenait un revolver dans sa main droite crispée; tout démontre qu'il y a eu suicide; deux balles ont été tirées, l'une dans la mâchoire et l'autre dans l'oreille gauche. Le coroner Besner tiendra probablement une enquête ce soir.

UNE FAMILLE MASSACREE

Londres, 10 — Le petit village de Buckingham a été le théâtre d'une tragédie qui a coûté la vie à toute une famille, composée de cinq personnes. M. F. H. Holmes, sa femme, sa fille et deux servantes ont été trouvés baignant dans leur sang. C'est le jardinier qui les a découverts. Un mystère absolu plane sur cette hécatombe.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Plusieurs cérémonies ont eu lieu hier dans nos paroisses de Montral présidées par

NOSSEIGNEURS LES EVEQUES

A Saint-Agnès, la visite pastorale à Saint-Pierre ,la bénédiction d'une cloche, à N.-D. de Lourdes,

CHEZ LES DAMES DU SACRE-COEUR

Hier, Monseigneur l'archevêque a fait la visite pastorale à la paroisse irlandaise Sainte-Agnès.

Sa Grandeur a assisté au trône à la grand'messe paroissiale et a adressé la parole aux fidèles. Monseigneur a insisté sur les mariages mixtes, qui sont un danger pour notre foi; sur l'intempérance, source de tant de maux ; sur l'indifférentisme religieux, cause de tant de défections dans l'Eglise.

Puis eurent lieu les cérémonies habituelles de la visite pastorale : visite des marguilliers, réunion des enfants, office pour les défunts.

× × ×

Hier après-midi, Monseigneur l'auxiliaire est allé bénir une cloche à l'église Saint-Pierre.

La troisième cloche du "carillon" de cette église s'étant brisée, on l'a remplacée, c'est à cette remplaçante, que Sa Grandeur a donné hier la bénédiction de l'Eglise.

La cérémonie a eu lieu à la place de l'office des Vêpres. De R. P. Gavary, O. M. I., a fait le sermon de circonstance. Le prédicateur salua Monseigneur l'auxiliaire et rappela que lors de la bénédiction du "carillon", c'était M. l'abbé Racicot qui avait fait le sermon de circonstance ; aujourd'hui, pontife, il vient de nouveau apporter la bénédiction à la remplaçante de l'une de celles qui, depuis ces jours déjà lointains, avait maintes fois chanté du haut de la tour de Saint-Pierre.

Puis le prédicateur a parlé du rôle de la cloche dans l'Eglise. Il termina en disant que la nouvelle venue porterait le nom de Joseph, prénom de M. Lefeovre, et aussi celui du curé de la paroisse, le R. P. Jodoin, O.M.I.

Les propriétaires des bancs de l'église auxquels le R. P. curé avait fait l'invitation de servir de parrain ont répondu avec empressement à l'appel du R. P. Jodoin.

L'église était bondée de monde hier pour la cérémonie.

× × ×

A Notre-Dame de Lourdes, demain, il y aura grand'messe pontificale chantée par Monseigneur l'archevêque, à l'occasion de la fête des apparitions de la Sainte-Vierge à Bernadette. Un sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé A .Pustienne, P. S.S., de l'église Saint-Jacques.

A l'office du soir, M. l'abbé Charrier, P. S. S., curé de Saint-Jacques, fera le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, les mères de familles sont invitées à aller à la chapelle avec leurs enfants au-dessous de cinq ans, demander à N.-D. de Lourdes ses spéciales bénédictions.

La chapelle sera ouverte le soir jusqu'à 10 heures.

Demain aura lieu la cérémonie des premiers voeux de quelques probanistes chez les Dames du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet. Ces Dames ayant invité Monseigneur le Délégué apostolique à présider la cérémonie, Son Excellence arrivera ce soir à Montréal.

Un tramway spécial attendra Monseigneur Sbarretti à la gare et conduira Son Excellence au Sault-au-Récollet. Monseigneur l'auxiliaire l'accompagnera ainsi que M. l'abbé Dupuis, chapelain des Dames du Sacré Coeur.

LE FEU A TROIS-RIVIERES

L'USINE DE LA "NATIONAL TOOL AND AXE MFG. CO." EST DETRUITE DE FOND EN COMBLE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10 — L'incendie de l'usine de la National Tool and Axe Mfg Co." est un véritable désastre pour notre ville.

La manufacture a été complètement détruite. L'origine du feu est le résultat du surchauffage d'un arbre de couche. Le propriétaire, M. T. G. Hawthorne, était à New York et se rendait le jour même en Californie. Quand on lui télégraphia la nouvelle, il était déjà parti.

Les pertes sont de $20,000, couvertes par les assurance.

A LA POLICE

Le détective Laberge a arrêté hier, le Bulgare Diametro Zenuff, sous l'accusation d'avoir tenté de commettre un vol à main armée sur le Syrien Tom. Constantino. Le prévenu aurait rencontré dans la rue le plaignant et sur le refus de ce dernier de lui donner $5, il l'aurait poignardé.

—Samuel Rosenthal, en compagnie de quatre autres individus, aurait volé des blouses et des chemises, pour une valeur de $40, dans un magasin juif.

—Marie-Louise Caron et Laura Bound se seraient emparés illégalement de quelques meubles appartenant à Antoinette Riffou.

—Arthur Galarneau subira son procès pour avoir commis quatre vols avec effraction.

Le banquier italien Zarossi aura à répondre à l'accusation d'avoir volé $70 à un nommé Achille Race.

LE "TUNISIAN"

Halifax, N. E., 10. — Le "Tunisian" est arrivé samedi soir, après une excellente traversée. Au nombre des passagers, il y avait l'équipage de la goélette "Baden Powell," qui fit naufrage aux îles Falkland, le 23 novembre.

STEAMER ENDOMMAGE

Londres, 10. — Le steamer "Saint-John City," capitaine Scott, parti de Londres le 6 février, pour Halifax et St Jean, est revenu à Douvres avec ses conduites de bouilloires endommagées

LE STEEPLECHASE DE SAMEDI

Le Montagnard aura trois représentants dans la course pour la coupe de la "Presse".

Le Montagnard a été le premier à inscrire ses coureurs pour le grand steeple-chase de samedi pour la coupe de la "Presse". Les représentants du Montagnard, dans cette épreuve seront le champion F. Noseworthy, vainqueur de la coupe Strathcona, J. Cassidy et G. A. Macdonald. C'est là un trio très fort. Les autres clubs, le Cercle Paroissial St Louis, le Montréal, le St Jacques, les clubs de Québec, etc., ne tarderont pas à envoyer leurs inscriptions. Celles-ci seront closes jeudi soir à 6 heures.

Noseworthy, qui a gagné très facilement la course de trois milles à Québec, lors du carnaval, se promet bien d'arriver premier dans le steeplechase de la Presse" Il possède l'entrainement, mais il aura toutefois de redoutables concurrents.

La maison Albert Lefebvre et Cie, 184 Ste Catherine Est., a offert en prix un chapeau d'une valeur de $3.50 à être fait sur commande.

Il n'y a aucun doute que cet exemple sera suivi, et que plusieurs autres prix seront offerts par des sportsmen désireux d'encourager le sport de la raquette.

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT !

Les inscriptions pour le steeplechase de la "Presse" qui aura lieu à la Montagne, le 15 février prochain, seront reçues au bureau de la "Presse", rue Saint-Jacques, jusqu'au 13 février, au soir.

Par lettre, on devra s'adresser au SERVICE DES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA "PRESSE", Rue St Jacques, MONTREAL.

LA MORT LA FOUDROIE

Melle Albina Godin, de Notre-Dame des Neiges, succombe, samedi soir à une syncope de coeur, en allant reconduire des amis.

Un triste evenement est venu, samedi soir, jeter la douleur dans la brave population de Notre-Dame des Neiges. Mlle Albina Godin, une jeune fille universellement estimée, est morte subitement sur la voie électrique, entre Notre-Dame des Neiges et Snowdon où elle allait reconduire des amis avec plusieurs autres connaissances de Notre-Dame des Neiges.

Samedi soir, les jeunes gens de Notre-Dame des Neiges avaient décidé de faire une promenade jusqu'à la jonction de Snowdon. Ils partirent avec les amis qu'ils allaient reconduire et vu le mauvais état des chemins il fut décidé de prendre le tramway.

Les promeneurs étaient montés sur la voie et Mlle Godin, qui, à cause de son poids marchait un peu plus lentement que les autres, était de quelques verges en arrière d'eux. M. Johnny Fortier la rejoignit et lui fit escorte une dixaine de pas seulement. A ce moment Mlle Godin se plaignit de mal de coeur et de faiblesse dans les jambes. M. Fortier la fit asseoir pour reprendre des forces; elle eut là quelques haut le coeur s'affaissa dans les bras de son compagnon qui ne put rien faire pour la ranimer. La mort avait fait son oeuvre; Mlle Godin venait de succomber à une syncope du coeur.

La joyeuse troupe se dispersa vite et l'on alla avertir M. le Dr Charette qui se rendit sur le théâtre du malheur et ne put lui aussi que constater la mort de la jeune fille. Il ramena le corps en voiture à la demeure des parents de la défunte et avertit M. le coroner McMahon qui a

Mlle Albina Godin qui est morte subitement samedi soir dernier, sur la voie électrique, entre Notre-Dame des Neiges et Snowdon.

permis l'inhumation sans tenir d'enquête.

Comme il est dit plus haut, Mlle Godin, d'un caractère aimable et joyeux, était universellement estimée à Notre-Dame des Neiges. Elle était fille de M. Joseph Godin, rentier, qui est avantageusement connu dans la localité.

Jamais la jeune fille ne s'était plainte de quelque malaise que ce soit, et la surprise a été en conséquence plus grande, la douleur plus profonde pour la famille. Mlle Godin était âgée de 31 ans.

Son père, trois frères, dont un, M. Louis Godin, propriétaire du Stanley Hôtel, à Montréal, et trois soeurs lui survivent.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures 30 à Notre-Dame des Neiges.

LE MARTYRE D'UN ENFANT

Albert Toupin, un bambin de 10 ans, meurt, ce matin, à l'hôpital. — Tristes circonstances qui auraient entouré sa mort.

Albert Toupin, un garçon de 10 ans, est mort, ce matin, à 6 h. 40, à l'hôpital Notre-Dame, après avoir enduré un véritable martyre.

L'enfant avait eu le corps affreusement ébouillanté, samedi soir, et hier après-midi, à 3 h. 30, il était transporté à l'hôpital. Là, le pauvre petit qui était d'une faiblesse extrême, n'a pu qu'articuler quelques paroles, disant que c'est au cours d'un accident, en jouant avec un petit camarade, qu'il avait été ébouillanté.

Ce matin, cependant, les parents donnent une autre version de l'accident. Il paraîtrait que deux pensionnaires demeuraient avec la famille Toupin, depuis une semaine. Or, samedi, soir, les dits pensionnaires où l'un d'entre eux auraient frappé M.

Celui-ci, pour se défendre, se serait emparé d'une buillotte pleine d'eau bouillante, dans le but d'effrayer son ou ses agresseurs.

C'est alors qu'il aurait renversé accidentellement le contenu du vaisseau sur son petit garçon, qui était à ses côtés.

L'enfant était ébouillanté des pieds à la tête. L'on appela un médecin, et hier après-midi, comme nous le disons plus haut, Albert Toupin, était transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il est mort, ce matin.

Les époux Toupin sont domiciliés au No 455 de la rue Workman, Ste Cunégonde.

LES CAMBRIOLEURS A L'OEUVRE

ILS ENFONCENT, SAMEDI, UN ETABLISSEMENT DE TAILLEUR, ET FONT UN RICHE BUTIN.

Les cambrioleurs ont pénétré, dans la nuit de vendredi à samedi, dans l'établissement de tailleur de M. Roméo Blanchard, No 70 rue Saint-Christophe. Les bandits se sont introduits dans la place, en enfonçant deux fenêtres en arrière de l'établissement. Ils se sont emparés de tweed, de vêtements confectionnés et de l'argent qui se trouvait dans le tiroir-caisse.

Les mêmes bandits, croit-on, ont tenté d'enfoncer les portes du restaurant Malo, angle des rue Sainte-Catherine et St Christophe, mais inutilement, les serrures ont résisté.

LES EPOUX ROBIDOUX

Mme Adolphe Robidoux, décédée dans les tristes circonstances que l'on sait, a été inhumée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

M. Robidoux, l'époux de la défunte tient peu d'espoir de le rappeler à la

NAISSANCES

LAMARCHE — A la ville Saint-Louis, le 3 février 1908, au No 1342 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Benj. Lamarche, une fille, baptisée Marie-Alphonsina-Valéda. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Charbonneau, oncle et tante de l'enfant.

RATELLE — A Montréal, le 2 février 1908, rue Marguerite, l'épouse de M. Pierre Ratelle, un fils, baptisé René-Henri-Ernest. Parrain et marraine, M. Ernest Robichaud et Mlle Yvonne Dumontier.

DECES

GODIN — Albina Godin, 31 ans, fille de Joseph Godin, bourgeois de la Côte-des-Neiges, décédée subitement samedi soir, à 8.30 hrs. Sera inhumée demain au cimetière de la Côte-des-Neiges.

ST JEAN — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 67 ans et 4 mois, Joseph St Jean. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 7 rue Boucher, à 7½ hrs. pour se rendre à l'église St Denis et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORT TRAGIQUE SUR LA GLACE

R. C. Boultbee, meurt subitement, samedi, au patinoir de la M.A.A.A.

A WESTMOUNT

Le défunt, qui n'était âgé que de 21 ans, était commis à la banque Molson.

CAUSE PROBABLE

Randall Crozall Boultbee, commis à la Banque Molson, est mort subitement, samedi après-midi, au patinoir de la M. A. A. A., Westmount. Le défunt avait patiné quelque temps avec ses amis, puis, vers cinq heures, était entré au club pour se chauffer. Avant de partir pour rentrer chez lui, il voulut retourner sur la glace, faire un tour ou deux. Il sortit donc, et descendant les degrés de l'escalier, fit quelques pas, puis s'affaissa. Ses amis s'élancèrent à son secours, et le relevèrent, mais il n'y avait rien à faire, il était mort. Ils le transportèrent dans une des salles du club où il fut examiné par le Dr Austin Irvine. Celui-ci déclara que Boutbee était mort. Il attribua cette fin soudaine à une attaque de maladie de coeur provoquée par le brusque changement de température dans lequel était passé Boultbee en sortant de la salle chauffée pour passer au dehors.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Western arriva sur les entrefaites, et le médecin qui l'accompagnait, corrobora les explications du Dr Irvine.

M. Boultbee n'était âgé que de 21 ans. Il était Anglais, et était établi au Canada depuis quelques années. Il a un frère à Montréal, et un oncle, M. J. D. Molson, de la rue Saint-Mathieu, où les funérailles auront lieu demain après-midi.

Le défunt était le fils de F.C. Boultbee, de Hargrave, Angleterre, qui fut un temps professeur au Collège Bishop, de Lennoxville.

Suite des annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

CUSSON — A Montréal, le 6 février, 1908, au No 34 rue Lasalle, l'épouse de M. H. Cusson, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Florida-Annette. Parrain et marraine, M. et Mme P. Cusson, grands-parents de l'enfant.

FORTIER — A Montréal, le 6 février 1908, au No 118 rue Logan, l'épouse de M. Victor Fortier, un fils, baptisé Joseph-Amable-Victor-Romuald. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Lapierre, grands-parents de l'enfant.

GENDRON — A Verdun, le 6 février, 1908, au No 150 rue Ethel, l'épouse de M. Napoléon Gendron, mouleur, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Dulcina-Gertrude. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Guilmette, mouleur, oncle et tante de l'enfant.

LEFAIVRE — A Montréal, le 10 février, 1908, au No 1679 rue Saint-Hubert, l'épouse de M. André Lefaivre machiniste, un fils et une fille, baptisés Louis de Gonzague et Marie-Louise-Germaine-Marseille. Parrains et marraines, ... et Mme Agapit Legault, épicier, et M. J. Limoges, étudiant, et Mlle M. Limoges.

NAULT — A Montréal, le 7 février, 1908, au No 298 rue Joliette, l'épouse de M. Albert Nault, un fils, baptisé Joseph-Marcel-Napoléon. Parrain et marraine, M. John Nault, de Chicago, et Mlle Yvonne Nault, oncle et soeur de l'enfant.

PARE — A Montréal, le 7 février 1908, au No 1070 rue Lasalle, l'épouse de M. Chs. Paré, bourgeois, une fille, baptisée Maria-Germaine-Eva-Elodia. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Belland.

POULIN — A Montréal, le 9 février 1908, au No 54 rue Roy, l'épouse de M. G. G. Poulin, barbier, un fils, baptisé Joseph-Gérald-Esdras. Parrain et marraine, M. Esdras Larin et Mlle Hermine Poulin, tante de l'enfant.

POULIN — A Montréal, le 8 février, 1908, au No 54 rue Roy, l'épouse de M. Généreux Poulin, un fils, baptisé Joseph-Herménégilde-Esdras. Parrain et marraine, M. Esdras Larin et Mlle Hermine Poulin, tante de l'enfant.

RACICOT — A Montréal, le 9 février, 1908, au No 141 rue Saint-Paul, l'épouse de M. C. Racicot, un fils, baptisé Joseph-Georges-Daniel. Parrain et marraine, M. J .B. Vanier et son épouse, grands-parents de l'enfant.

WALSH — A Montréal, le 4 février, 1908, au No 515 rue Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. J. P. Walsh, un fils, baptisé Joseph-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme B. Mullins, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

DECES

AUCLAIR — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 8 mois, Gaston-Miville, enfant bien-aimé d'Henri Auclair. Funérailles privées le 11 du courant.

BOUCHER — En cette ville, le 8 février 1908, à l'âge de 14 ans et 2 mois, Jeanne Boucher, fille de M. J. O. Boucher, marchand, 124 Marie-Anne. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 10 du courant.

CONSIGNY — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 65 ans et 1 mois, Julie Payette, épouse de Joseph Consigny. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 71 rue des Inspecteurs, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

83—2

HERVIEUX — A L'Assomption, le 10 février 1908, à l'âge de 80 ans, Charles Hervieux. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

83—2

LECAVALIER — A St Henri, Montréal, le 8 février 1908, à l'âge de 9 mois et 21 jours, Gustave-Jean-Claude, enfant bien-aimé de Alfred Lecavalier. Funérailles privées.

LAFRAMBOISE — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 64 ans et 1 mois, Joseph Laframboise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Chs. Lafleur, No 2 rue Demontigny, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

83—2

ROUSSILE — A Ste Thérèse de Blainville est décédée dimanche, le 9 février 1908, à l'âge de 83 ans, Dame Angèle Ouimet, veuve de Zéphirin Roussile. Les funérailles auront lieu à Ste Thérèse mardi, le 11 du courant, à 8.30 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Montréal, le 8 février 1908, à l'âge de 40 ans, 9 mois et 28 jours, Parmélie Trudeau, épouse de Roch Piché, maître boucher. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 921 rue Ontario Est, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Sacré Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS — A Montréal, le 9 février 1908, à l'âge de 11 mois, Béatrice, enfant bien-aimé de William Thomas. Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GRAVEL — A Saint-Prosper, comté Chambly, le 13 février 1908, à 8 heures, sera chanté le service anniversaire pour ... de feu Mme Victor Gravel. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

... Mercredi, le 12 du courant, à l'église de Saint-Cyr, comté de Soulanges, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Jean-Baptiste Bourbonnais. Parents et amis sont priés d'y assister.